LES NOUVEAUX CAHIERS

Histoire Géographie Enseignement moral et civique

Nouveau programme

CORRIGÉ

Bac Pro Tle

A. Bertrand, J. Kermarec, R. Lahire, S. Philippi, F. Seuzaret

Sous la direction de
L. Blanes, O. Apollon et C. Escartin

2e édition

FOUCHER

LES NOUVEAUX CAHIERS

Histoire Géographie Enseignement moral et civique

Nouveau programme

Bac Pro Tle

A. Bertrand, J. Kermarec, R. Lahire, S. Philippi, F. Seuzaret

Sous la direction de
L. Blanes, O. Apollon et C. Escartin

CORRIGÉ

2e édition

FOUCHER

Sommaire

HISTOIRE

Sujet d'étude 1 Les États-Unis et le monde (1917-1989) 5

Au cœur du sujet d'étude
1. 1917-1945 : la naissance d'une vocation mondiale 6
2. 1945-1989 : les États-Unis s'affirment comme chef de file du « monde libre » 8

Situation 1 Les « quatorze points » du président Wilson 10
GRAND ANGLE La place des États-Unis dans le monde après la « Grande Guerre » 12
Situation 2 Le plan Marshall et le début de la guerre froide 14
GRAND ANGLE Les débuts de la guerre froide et l'interventionnisme américain 16
L'ESSENTIEL 18
Mobiliser ses connaissances pour rédiger 19
S'interroger sur un document 20
VERS LE BAC PRO 21

Sujet d'étude 2 L'idée d'Europe au XXe siècle 23

Au cœur du sujet d'étude
1. Des projets aux premières réalisations 24
2. Entre élargissements et interrogations 26

Situation 1 Le plan Schuman 28
GRAND ANGLE Des réalisations concrètes pour faire avancer l'Europe 30
Situation 2 Kohl – Mitterrand et l'Europe 32
GRAND ANGLE Des hommes au service de l'Europe 34
L'ESSENTIEL 36
Mobiliser ses connaissances pour rédiger 37
S'interroger sur un document 38
VERS LE BAC PRO 39

Sujet d'étude 3 La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie 41

Au cœur du sujet d'étude
1. L'indépendance de l'Inde 42
2. L'indépendance de l'Algérie 44

Situation 1 Gandhi et la non-violence 46
GRAND ANGLE Gandhi et l'accès à l'indépendance : 1944-1948 48
Situation 2 La Toussaint 1954 50
GRAND ANGLE La reconnaissance du droit à l'indépendance 52
L'ESSENTIEL 54
Mobiliser ses connaissances pour rédiger 55
S'interroger sur un document 56
VERS LE BAC PRO 57

Sujet d'étude 4 Le monde depuis le tournant des années 1990 59

Au cœur du sujet d'étude
1. 1989-2001 : une décennie sous domination américaine 60
2. Depuis 2001 : un monde complexe 62
3. Comprendre l'actualité : les attentats de Paris du 13 novembre 2015 64

Situation 1 La chute du mur de Berlin 66
GRAND ANGLE L'Allemagne de l'Est après la chute du mur 68
Situation 2 Le 11 septembre 2001 70
GRAND ANGLE Les États-Unis dans le monde après 2001 72
L'ESSENTIEL 74
Mobiliser ses connaissances pour rédiger 75
S'interroger sur un document 76
VERS LE BAC PRO 77

ISBN 978-2-216-13278-2

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du Droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1er juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal – art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier – Paris 2016

© Éditions Foucher

GÉOGRAPHIE

Sujet d'étude 5 La France dans l'Union européenne et dans le monde ... 79

Au cœur du sujet d'étude
1. Une forte présence en Europe et dans le monde ... 80
2. Une puissance aux aspects variés ... 82

Situation 1 Paris, ville mondiale ... 84
GRAND ANGLE Vers un Grand Paris ... 86
Situation 2 L'outre-mer et la puissance française ... 88
GRAND ANGLE L'outre-mer, une France incertaine ... 90
L'ESSENTIEL ... 92
Mobiliser ses connaissances pour rédiger ... 93
S'interroger sur un document ... 94
VERS LE BAC PRO ... 95

Sujet d'étude 6 Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français ... 97

Au cœur du sujet d'étude
1. Les acteurs de l'aménagement des territoires ... 98
2. Des enjeux à l'échelle des territoires ... 100

Situation 1 Le Conservatoire du littoral ... 102
GRAND ANGLE D'autres acteurs de l'aménagement du littoral ... 104
Situation 2 Un aménagement dans une communauté de communes ... 106
GRAND ANGLE Les intercommunalités, territoires de l'aménagement local ... 108
L'ESSENTIEL ... 110
Mobiliser ses connaissances pour rédiger ... 111
S'interroger sur un document ... 112
VERS LE BAC PRO ... 113

Sujet d'étude 7 Les transformations de l'espace productif et décisionnel français ... 115

Au cœur du sujet d'étude
1. Des espaces productifs et décisionnels diversifiés ... 116
2. Des territoires moteurs de croissance ... 118

Situation 1 L'espace productif d'une métropole: Lille ... 120
GRAND ANGLE Lille, une métropole à vocation d'ouverture ... 122
Situation 2 Un espace productif local: AéroConstellation ... 124
GRAND ANGLE AéroConstellation, un espace productif intégré à différentes échelles ... 126
L'ESSENTIEL ... 128
Mobiliser ses connaissances pour rédiger ... 129
S'interroger sur un document ... 130
VERS LE BAC PRO ... 131

Sujet d'étude 8 L'Union européenne et ses territoires ... 133

Au cœur du sujet d'étude
1. L'UE, un espace à géométrie variable ... 134
2. L'UE, des inégalités territoriales à réduire ... 136

Situation 1 Les frontières de l'Union européenne ... 138
GRAND ANGLE Les territoires ultramarins, frontières lointaines de l'UE ... 140
Situation 2 Un grand projet européen: Galileo ... 142
GRAND ANGLE Des grands projets pour intégrer les territoires de l'UE ... 144
L'ESSENTIEL ... 146
Mobiliser ses connaissances pour rédiger ... 147
S'interroger sur un document ... 148
VERS LE BAC PRO ... 149

© Éditions Foucher

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs.
Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération.
En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Thème 1 Pluralisme des croyances et laïcité ... 151

1 La notion de laïcité ... 152

Débattre Doit-on parfois limiter la liberté d'expression des convictions religieuses pour permettre à tous de vivre ensemble ? ... 154

2 Diversité des croyances et laïcité ... 156

Débattre Peut-on interdire les signes d'appartenance religieuse au travail ? ... 158

3 Laïcité et risques d'emprises sectaires ... 160

FAIRE LE POINT ... 162

Évaluation 1 Les fondements de la laïcité ... 163

Évaluation 2 Laïcité et diversité des croyances et pratiques religieuses ... 164

Thème 2 Biologie, éthique, société et environnement ... 165

1 La responsabilité environnementale ... 166

Débattre La France doit-elle exploiter les gaz de schiste? ... 168

2 La notion de bioéthique ... 170

3 Les évolutions de l'éthique médicale ... 172

Débattre Le citoyen peut-il choisir librement sa fin de vie? ... 174

FAIRE LE POINT ... 176

Évaluation 1 Les enjeux du réchauffement climatique ... 177

Évaluation 2 Le don d'organes ... 178

SUJETS D'EXAMEN BAC PRO

Sujet Bac 1 ... 179

Partie 1 Histoire ... 179

Partie 2 Enseignement moral et civique ... 181

Partie 3 Géographie ... 182

Sujet Bac 2 ... 185

Partie 1 Géographie ... 185

Partie 2 Enseignement moral et civique ... 188

Partie 3 Histoire ... 189

© Éditions Foucher

HISTOIRE

Sujet d'étude 1

Les États-Unis et le monde (1917-1989)

Au XX^e siècle, les États-Unis s'engagent résolument dans les « affaires du monde ».
Selon quels principes ? Sous quelles formes ?

> Dans les guerres [...] européennes [...], nous ne sommes jamais intervenus et il n'est pas conforme à notre politique de le faire.
>
> *James Monroe,*
> *5^e président des États-Unis, 1823.*

L'arrivée des troupes américaines à Saint-Nazaire en juin 1917

1. **Qualifiez la position des Américains concernant les conflits en Europe au XIX^e siècle.**

Il s'agit d'une politique de neutralité.

2. **Indiquez la rupture qui apparaît dans la politique américaine en 1917. À quelle occasion ?**

La rupture apparaît au moment où les Américains s'engagent dans le premier conflit mondial aux côtés de la Triple Entente (France, Royaume-Uni et Russie).

3. **Décrivez la scène représentée et précisez le choix de cadrage du photographe.**

Le cadre est resserré sur les soldats débarqués avec fusils et paquetages. À l'arrière-plan, à droite, le bateau ; au premier plan, en position centrale, un soldat fixe l'objectif, créant un sentiment de proximité avec le « hors-champ » (vraisemblablement la population nazairienne venue les accueillir).

© Éditions Foucher

Au cœur du sujet d'étude

1. 1917-1945 : la naissance d'une vocation mondiale

1 L'intervention américaine dans la « Grande Guerre »

La guerre actuelle de l'Allemagne contre le commerce est une guerre contre l'humanité ; c'est une guerre contre toutes les nations. Des navires américains ont été coulés et des vies américaines ont été perdues […]. Mais les navires et les citoyens d'autres nations neutres et amies ont été coulés et précipités dans les flots de la même manière. […] Je recommande au Congrès[1] de déclarer que la conduite récente du gouvernement impérial allemand n'est, en fait, rien moins que la guerre contre le gouvernement et le peuple des États-Unis ; d'accepter […] la position de belligérant qui lui est ainsi imposée. La neutralité n'est plus ni possible, ni désirable quand il y va de la paix du monde et de la liberté des peuples. […] Nous sommes aujourd'hui sur le point d'accepter les risques du combat avec cette ennemie naturelle de la liberté […]. Nous sommes heureux de combattre ainsi pour la paix définitive du monde, pour la libération de tous les peuples, sans excepter l'Allemagne elle-même, […] et pour le droit à tous les hommes de choisir les conditions de leur existence et de leur obédience[2]. La démocratie doit être en sûreté dans le monde.

W. Wilson, président des États-Unis, message au Congrès, 2 avril 1917.

1. Les deux assemblées du gouvernement fédéral : la Chambre des représentants et le Sénat.
2. Appartenance à un régime politique.

2 Le « Victory programø de janvier 1942

Le 7 décembre 1941, l'armée japonaise attaque la base américaine de Pearl Harbour, détruisant une grande partie de la flotte américaine du Pacifique.

Nous combattons aujourd'hui pour la sécurité, le progrès et la paix, non seulement pour nous-mêmes mais pour tous les hommes, non seulement pour une génération mais pour toutes les générations. Nous combattons pour débarrasser le monde du mal.

F. D. Roosevelt,
président des États-Unis, janvier 1942.

3 Les troupes américaines dans Paris libéré, le 25 août 1944

1. Doc 1 et 2 **Expliquez ce que décident les Américains en 1917 et en 1941. À la suite de quels événements ?**

Ils décident d'entrer en guerre aux côtés des Alliés : en 1917, à la suite d'agressions allemandes sur les navires de commerce américains ;
en 1941, après l'attaque par les Japonais d'une partie de la Marine américaine de la base de Pearl Harbour, dans le Pacifique.

2. Doc 1 **Nommez le principe avancé par le président Wilson en 1917 pour convaincre le Congrès.**

Le principe avancé par le président Wilson pour convaincre le Congrès est celui du libre droit de commerce et de circulation,
mis en cause par l'Empire allemand.

3. Doc 2 et 3 **Indiquez au nom de quelles valeurs les Américains combattent. Comment sont-ils accueillis en 1944 ?**

Les Américains combattent au nom des valeurs de la défense de la démocratie, de la liberté des peuples et de la paix dans le monde.
En 1944, les troupes américaines sont accueillies dans la liesse : l'accueil enthousiaste de la population parisienne en témoigne.

© Éditions Foucher

4 Le dollar au service de la puissance américaine

La conférence de Bretton Woods de juillet 1944 met en place un nouvel ordre monétaire. Le dollar devient la seule monnaie entièrement convertible en or à un taux fixe. Les principes financiers élaborés à Bretton Woods s'appuient sur le modèle américain de la libre entreprise et de la circulation des biens (capitalisme libéral).

Le dollar, devenu pratiquement le seul étalon international, est néanmoins géré par les autorités américaines, sur la base des besoins de leur économie intérieure, sur la base de leurs intérêts domestiques. […] [Aux] États-Unis, les activités, les richesses supplémentaires produites chaque année dépendent avant tout du marché intérieur. Il est naturel, dès lors, que les autorités américaines administrent le dollar en fonction de leurs nécessités domestiques. Ce qui est peu logique, par contre, c'est que le dollar […] soit érigé en étalon international. Car il n'y a pas forcément corrélation entre l'intérêt de l'économie intérieure des États-Unis et, au même moment, l'intérêt de l'économie mondiale dans son ensemble.

P. Mendès France, président du Conseil des ministres de la France (1954-1955), novembre 1966.

La conférence de Bretton Woods en 1944.

4. Doc 4 **Déterminez quel rôle les Américains attribuent au dollar.**

Le dollar devient la monnaie de référence de tous les échanges internationaux, la seule monnaie entièrement convertible en or.

5. Doc 4 **Détaillez-en les conséquences pour l'économie mondiale, d'après Pierre Mendès France.**

Pierre Mendès France déplore cette situation. Il pense que les intérêts américains sont privilégiés au détriment parfois des intérêts mondiaux, car les deux ne sont pas toujours compatibles.

6. Doc 5 **Indiquez le nouveau facteur de puissance dont disposent les États-Unis à partir du milieu du XX^e siècle.**

Grâce à leur avance scientifique, les États-Unis disposent les premiers de l'arme atomique.

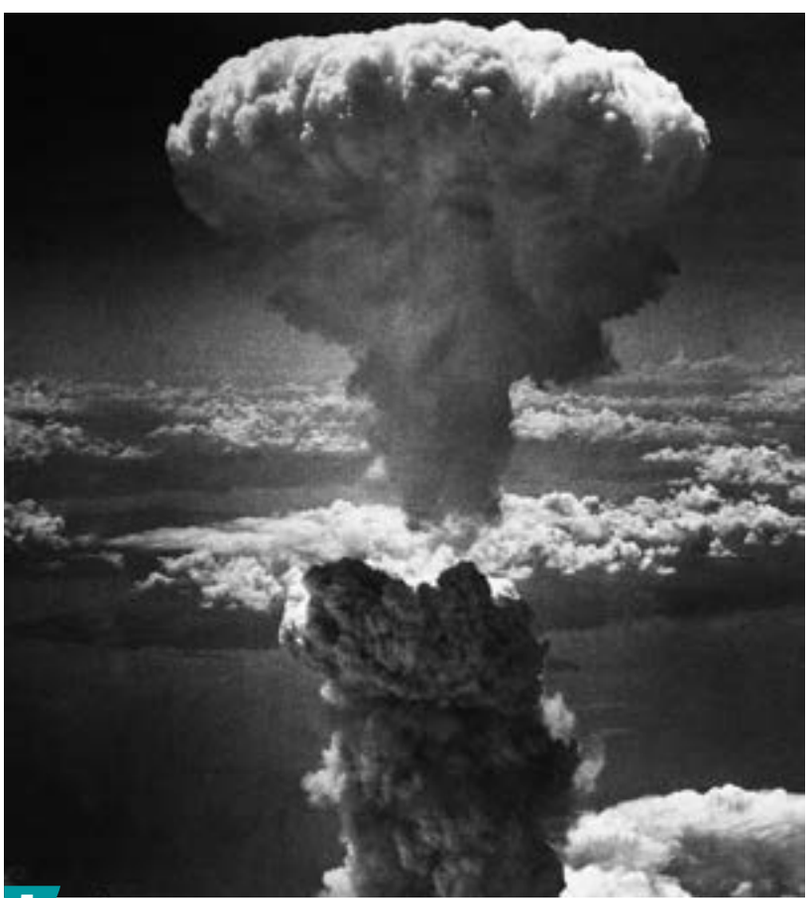

5 Le champignon atomique sur Nagasaki le 9 août 1945

Dès 1942, le président Roosevelt lance un programme scientifique de mise au point de la bombe A. Son successeur, le président Truman, décide d'utiliser la bombe atomique pour forcer le Japon à capituler. On estime le nombre de victimes des bombes lancées sur les deux villes d'Hiroshima et de Nagasaki à 170 000.

© Éditions Foucher

2. 1945-1989 : les États-Unis s'affirment comme chef de file du « monde libre »

1 Le rôle des États-Unis dans le monde d'après-guerre

À partir de 1945, l'URSS, victorieuse du nazisme aux côtés des Alliés, étend son contrôle en Europe de l'Est, où les partis communistes locaux, soutenus par les Soviétiques, s'emparent du pouvoir. La fin de la Seconde Guerre mondiale annonce l'émergence d'un nouveau conflit : la guerre froide.

Les peuples d'un certain nombre de pays du monde se sont vus récemment imposer des régimes totalitaires contre leur gré […]. À cet instant de l'histoire du monde, chaque nation doit choisir entre des modes de vie opposés […]. Ce choix trop souvent n'est pas libre […]. Les États-Unis doivent choisir de soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives d'asservissement par des minorités armées ou des pressions extérieures […]. Notre aide doit consister essentiellement en un soutien économique et financier qui est indispensable à la stabilité économique et à une vie économique cohérente […]. Les peuples libres attendent de nous que nous les aidions à maintenir leur liberté. Si nous faiblissons dans notre commandement, nous courons le risque de mettre en danger la paix du monde et nous mettrons sûrement en danger la sécurité de notre nation.

H. S. Truman, allocution devant le Congrès, mars 1947.

2 L'« *American way of life* »

1. Doc 1 **Notez les deux camps s'affrontant en 1947 dans la guerre froide. Quel doit être, d'après Truman, le rôle des États-Unis ?**

Les deux camps qui s'affrontent sont les démocraties libérales (« les peuples libres ») et les régimes communistes soutenus par l'URSS qui s'emparent du pouvoir en Europe de l'Est. Selon lui, l'aide des États-Unis doit être économique et financière, garante de « stabilité économique » et permettant de « maintenir leur liberté ».

2. Doc 1 **Soulignez, en bleu, l'enjeu mondial de l'engagement américain, en rouge, l'enjeu national. Que pouvez-vous en conclure ?**

Pour le président américain, les enjeux mondiaux et les intérêts nationaux sont étroitement mêlés.

3 La diffusion du modèle américain

Nous avions accepté en silence le chewing-gum […], des Chrysler ou des Buick sillonnent nos routes, des tracteurs américains labourent nos champs, des frigidaires *made in USA* tiennent nos aliments au frais […]. C'est à propos de [Coca-Cola] qu'éclate le conflit. […] Ce que les Français critiquent […], c'est moins le breuvage lui-même que le style de vie […] dont il est la marque […]. L'américanisation est en route.

Le Monde, 30 décembre 1949.

3. Doc 2 **Soulignez les mots définissant le système économique sur lequel repose le modèle américain.**

4. Doc 2 et 3 **Caractérisez ce mode de vie américain et énoncez, à partir de l'exemple français, ses moyens de diffusion.**

Il se caractérise par l'affirmation de la réussite individuelle (pavillons…) et d'une société d'abondance, une consommation de masse entretenue par la publicité. Il se diffuse dans les démocraties libérales avec la pénétration de produits de consommation (chewing-gum…).

5. Doc 4 **Entourez les régions du monde où se situent les principales bases militaires américaines.**

Une publicité américaine des années 1940, sur laquelle on peut lire : « Ça c'est l'Amérique… Une nation avec plus de logements, plus de voitures, plus de téléphones – plus de confort que dans n'importe quel autre pays au monde. Où des travailleurs libres et la libre entreprise sont en train de bâtir un monde meilleur pour tous. Ça c'est votre Amérique… Faites qu'elle reste libre ! »

© Éditions Foucher

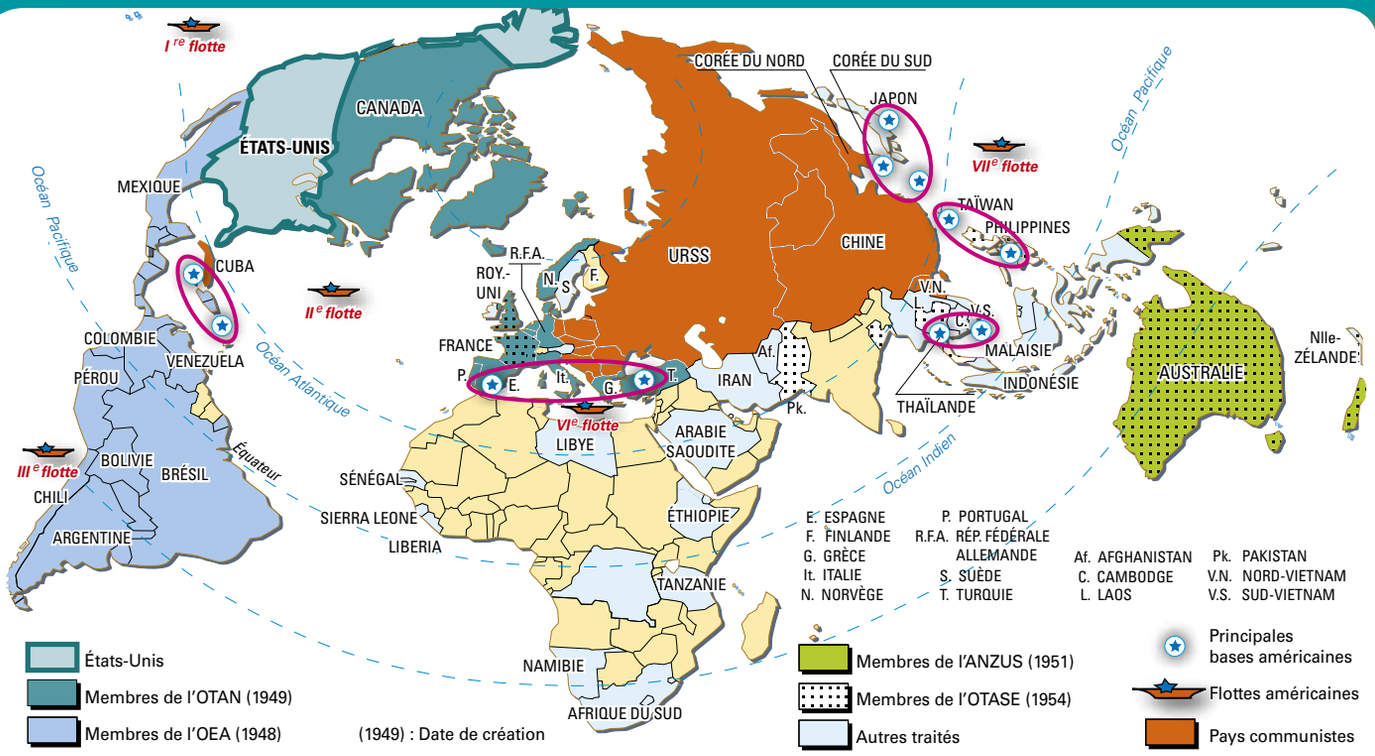

4 **Les alliances et la présence militaire américaine dans le monde au milieu des années 1960**

6. Doc 4 **Indiquez le rôle des alliances créées autour des États-Unis entre 1948 et 1954 (OTAN, OEA, ANZUS, OTASE).**

Elles ont pour objectif de contenir l'expansion communiste dans le monde.

7. Doc 5 **Soulignez les mots et expressions relatifs à l'évolution du contexte international.**

8. Doc 5 **Montrez comment les formes d'intervention évoluent sans que les États-Unis renoncent à leur rôle mondial.**

Passage de la confrontation directe entre deux blocs à une forme d'aide financière et d'armement à des pays considérés par les États-Unis comme menacés par le communisme ; ouverture de relations diplomatiques avec la Chine communiste ; recherche de négociations mesurées avec l'URSS.

5 Les ajustements de la politique américaine

Dans les années 1970, le président Nixon définit les bases d'une nouvelle stratégie, la « realpolitik », ayant pour objectif de limiter les affrontements militaires directs entre les deux blocs. Cette politique aboutit en décembre 1987, par le traité de Washington, à l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire en Europe.

Il y avait désormais des divisions […] au sein de ce monde [communiste][1]. Nous étions passés du monopole nucléaire à la supériorité puis à la parité. Un bloc de pays « non alignés » se constituait. […] Ces nouvelles conditions exigeaient la mise en place d'une nouvelle stratégie […] selon laquelle nous nous engagions à fournir des armes et de l'argent à des pays menacés, à la condition qu'ils nous fournissent des hommes. Elle comprenait aussi notre ouverture à la Chine. Elle comprenait également une évolution mesurée de la confrontation à la négociation avec l'Union soviétique.

R. Nixon, *La Vraie Guerre*, Albin Michel, 1980.

1. En 1965, rupture officielle des relations entre la Chine communiste et l'URSS.

Faire le point sur les États-Unis et le monde (1917-1989)

- **Expliquez les deux raisons principales de l'engagement américain dans les « affaires du monde ».**

Maintenir et promouvoir la liberté dans le monde ; préserver les intérêts économiques américains.

- **Donnez trois exemples d'engagement américain dans le monde.**

1. Dans les deux guerres mondiales.
2. Dans des conflits géographiquement limités liés à la guerre froide.
3. Dans des systèmes d'alliances à l'échelle mondiale (OTAN, OTASE…).

- **Nommez trois facteurs de la puissance américaine.**

1. Le dollar.
2. L'arme atomique.
3. L'*American way of life*.

© Éditions Foucher

Situation 1

Les « quatorze points » du président Wilson

En janvier 1918, neuf mois après l'entrée en guerre des États-Unis, le président Wilson adresse au Congrès américain un texte en quatorze points qui doit servir de base de négociation pour les armistices.

Sur quels principes repose ce document ? Quelle influence a-t-il sur les traités de paix ?

1 Les « quatorze points » du président Wilson (extraits)

Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu où tous puissent vivre en sécurité, un lieu possible […] pour toute nation qui désire vivre sa propre vie en toute liberté, décider de ses propres institutions, et être assurée que les autres nations la traitent en toute justice et loyauté […]. C'est donc le programme de paix dans le monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul que nous croyons possible, est le suivant :

1. Des conventions de paix préparées et conclues publiquement, plus d'accords secrets entre les nations […].
2. Liberté absolue de navigation sur les mers, en dehors des eaux territoriales […].
3. Suppression dans la mesure du possible de toutes les barrières économiques […].
4. Échanges de garanties convenables que les armements de chaque pays seront réduits au seuil minimum compatible avec la sécurité intérieure.
5. Arrangement librement débattu […] de toutes les revendications coloniales […].
6. Accorder à la Russie toute la latitude […] de décider en toute indépendance de son développement politique et de son organisation nationale[1].
7. La Belgique […] devra être évacuée et restaurée, sans aucune tentative visant à restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres […].
8. Le territoire français tout entier devra être libéré […]. Le tort causé à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine […] devra être réparé.
9. Une rectification des frontières italiennes devra être effectuée conformément aux données clairement reconnaissables du principe des nationalités.
10. Aux peuples de l'Autriche-Hongrie, dont nous désirons voir sauvegarder et assurer la place parmi les nations, on devra accorder largement, et au plus tôt, la possibilité d'un développement autonome.
11. La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être évacués ; à la Serbie devra être assuré un libre accès à la mer […].
12. Autonomie des peuples non turcs de l'Empire ottoman ; liberté de passage dans les détroits vers la mer Noire.
13. Un État polonais indépendant devra être établi qui comprendra les territoires habités par les populations indiscutablement polonaises auxquelles on devra assurer le libre accès à la mer […].
14. Il faudra constituer une association générale des nations en vertu de conventions formelles visant à offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux grands comme aux petits États.

W. Wilson, message au Congrès américain, 8 janvier 1918.

1. En 1917, la guerre entraîne l'installation d'un régime communiste en Russie ; la guerre civile qui s'ensuit oppose (de 1917 à 1920) les partisans de l'ancien régime tsariste au pouvoir communiste.

1. Doc 1 **Indiquez les objectifs du président Wilson.**

Les objectifs du président Wilson sont le maintien de la paix, de la liberté et de la sécurité dans le monde.

2. Doc 1 **Nommez le moyen envisagé par le président des États-Unis pour garantir la paix.**

C'est la création d'une « association générale des nations ».

3. Doc 1 **Entourez en rouge les articles relatifs aux principes généraux et en vert les articles proposant des redécoupages territoriaux.**

4. Doc 1 **Précisez le grand principe qui a guidé le président Wilson pour envisager le redécoupage territorial de la Pologne d'après-guerre.**

Il s'agit du principe des nationalités, c'est-à-dire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

5. Doc 1 et 2 **Nommez trois propositions de découpage territorial du programme du président Wilson appliquées lors des traités de paix.**

– Le point 8 : restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.

– Le point 10 : développement autonome des peuples d'Autriche-Hongrie.

– Le point 13 : création d'un État polonais indépendant.

© Éditions Foucher

2 L'Europe d'après-guerre

3 Le pacte de la Société des Nations (SDN)

Adopté le 28 avril 1919, le pacte de la SDN est intégré dans le traité de Versailles, signé en juin 1919 avec l'Allemagne vaincue.

Les Hautes Parties Contractantes, considérant que, pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe d'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre, d'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur, d'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements, de faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés, adoptent le présent pacte qui institue la Société des Nations.

Traité de Versailles (partie 1), 1919.

6. Doc 1 et 3 **Indiquez quel autre point du programme de Wilson se réalise à l'issue des traités de paix.**

Le point 14 envisage la création d'une « association générale des nations ». Il se concrétise à l'issue des traités de paix par la création de la SDN (Société des Nations) en avril 1919.

4 Wilson, l'« ouvrier d'un monde nouveau »

La une de la revue J'ai vu… *en février 1919 représente les trois négociateurs de la conférence de la Paix chargée d'élaborer les traités : D. Lloyd George, Premier ministre du Royaume-Uni, G. Clemenceau, président du Conseil et ministre de la Guerre en France, et W. Wilson, président des États-Unis.*

7. Doc 4 **Analysez les éléments de l'image et justifiez le commentaire fait par la revue.**

Trois hommes sont penchés sur un globe terrestre. Ce sont les représentants des grands États vainqueurs de la guerre, Lloyd George (Royaume-Uni), Wilson (États-Unis) et Clemenceau (France). Ce dernier, au centre, pointe un compas sur l'Europe, exprimant ainsi la recomposition territoriale du continent après les traités de paix, marquée par la disparition des empires (allemand, austro-hongrois et ottoman) au profit de nouveaux États découpés selon le principe des nationalités. Un monde nouveau se dessine. Ces dirigeants sont présentés comme « les trois grands ouvriers du monde nouveau ».

8. Doc 1 à 3 **Relatez les principes sur lesquels reposent les 14 points du président Wilson et les conséquences territoriales qui en découlent.**

Les « 14 points » visent à maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Ils reposent sur la reconnaissance du principe des nationalités, le droit de circulation et d'échange et la création d'une « association générale des nations », garante de la paix et de la sécurité mondiale. Les conséquences territoriales pour l'Europe sont la restitution de territoires (ex. : France), la disparition des empires au profit d'États indépendants et la création de la SDN.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

La place des États-Unis dans le monde après la « Grande Guerre »

1 La session d'ouverture de la Société des Nations

Le 15 novembre 1920, la première session de la Société des Nations s'ouvre à Genève. Les États-Unis sont absents de cette séance d'ouverture ; l'Allemagne n'y adhère qu'entre 1926 et 1933 et l'URSS en est exclue jusqu'en 1934.

2 Le repli américain

W. Wilson, démocrate, a signé le traité de Versailles et le pacte qui le précède, mais les démocrates sont battus aux élections présidentielles américaines de novembre 1920 et le Sénat ne ratifie ni le traité de Versailles, ni le pacte fondateur de la Société des Nations.

Je désire que nos représentants décident, après mûre réflexion, s'ils sont disposés à voir la jeunesse des États-Unis envoyée au combat par d'autres nations […]. La constitution de la Ligue des Nations[1] qui nous est soumise implique un problème qui dépasse de beaucoup tous les autres […]. Au gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple […], on nous demande de substituer aux États-Unis, sur beaucoup de points importants, un gouvernement de, pour et par d'autres peuples. Réfléchissez bien avant de prendre cette décision capitale […]. Je veux du bien à toutes les races humaines. J'espère, et je souhaite ardemment, que la paix, une paix non troublée, régnera partout sur la Terre. Mais l'Amérique et le peuple américain ont la première place dans mon cœur, aujourd'hui et toujours.

H. Cabot Lodge, sénateur républicain, discours au Sénat américain, 28 février 1919.

1. La future Société des Nations (SDN).

1. Doc 1 + Doc 1, p. 10 **Indiquez qui est à l'origine de la création de la Société des Nations.**

C'est W. Wilson, président des États-Unis d'Amérique.

2. Doc 1 **Montrez quel handicap au bon fonctionnement de la nouvelle assemblée apparaît dès sa création.**

C'est l'absence au sein de la SDN de certains États (États-Unis, Allemagne et URSS).

3. Doc 2 **Expliquez ce que redoute Henry Cabot Lodge pour la politique étrangère des États-Unis si le Sénat ratifie le pacte et le traité.**

Il redoute une perte d'autonomie des États-Unis en ce qui concerne les choix de politique étrangère et une ingérence des autres États membres de la SDN dans la politique étrangère américaine.

4. Doc 2 **Que décide finalement le Sénat américain ? Dans quelles circonstances ?**

Il décide finalement de ne pas ratifier le traité de Versailles, ni le pacte fondateur de la SDN. Ce sont les sénateurs républicains qui sont opposés à cette ratification, alors même que les démocrates ont perdu les élections présidentielles en novembre 1920.

© Éditions Foucher

3 Les investissements américains à l'étranger (en millions de dollars)

Secteurs géographiques	1919	1924	1929
Europe	1986,8	2652,8	4600,5
Reste de l'Amérique	3948,9	6304,3	9089,4
Afrique	31,2	58,7	119,2
Asie	309,5	671,8	1040,4
Océanie	54,2	140,7	403,0
Divers	125,0	125,0	140,1
Total des crédits à long terme	**6455,6**	**9953,3**	**15392,6**

5. Doc 3 **Analysez l'évolution des investissements américains à l'étranger entre 1919 et 1929. Quels sont les secteurs géographiques qui en ont le plus bénéficié ?**

Les investissements américains à l'étranger entre 1919 et 1929 ont plus que doublé. Ce sont les autres pays du continent américain et l'Europe qui en ont le plus profité.

4 La situation économique des États-Unis vue par ses dirigeants

Propos d'un président d'une banque de New York : « Nous voulions dominer le monde entier ; nous voulions être le centre monétaire du monde ; nous voulions être le plus grand pays industriel, le plus grand exportateur, le plus grand importateur, le plus grand prêteur… »

Discours du président Coolidge en 1928 : « Nos investissements et nos relations commerciales sont tels qu'il est presque impossible de concevoir un conflit quelque part sur la Terre qui n'affecterait pas gravement nos intérêts. »

6. Doc 3 et 4 **Évaluez la place tenue par les États-Unis dans l'économie mondiale, selon leurs dirigeants politiques et économiques.**

Selon leurs dirigeants, les États-Unis ont pour vocation de dominer l'économie mondiale, d'être au premier rang dans les domaines de la production industrielle, de la finance et des échanges internationaux.

7. Doc 2 à 4 **Les États-Unis ont-ils intérêt à se désengager des affaires internationales ? Justifiez votre réponse.**

L'économie américaine est tournée vers le reste du monde par ses investissements économiques et financiers, le rôle central de la Bourse de New York, la nécessité de trouver des débouchés à la production industrielle du pays et de maintenir ses partenariats commerciaux. Pour toutes ces raisons, les États-Unis ne peuvent pas se désintéresser des affaires internationales.

Bilan situation 1

● **Complétez le schéma suivant sur les quatorze points du président Wilson et la place des États-Unis dans le monde après la guerre.**

Le rôle du président Wilson

Rédiger un programme en quatorze points qui sert de base à l'élaboration des traités.

→

La création de :

la Société des Nations.

Ses objectifs :

– Maintenir la paix dans le monde.

– Garantir les frontières et l'indépendance des États dans le respect des traités de paix.

Mais

Refus du Sénat américain d'intégrer la Société des Nations.

→

Les conséquences territoriales en Europe

– Disparition des empires (allemand, austro-hongrois et ottoman).

– Création de nouveaux États, sur la base du principe des nationalités.

→ et

Le rôle de l'économie américaine dans le monde d'après-guerre

– L'économie américaine domine le monde.

– Les investissements américains à l'étranger sont en forte augmentation, notamment en Europe.

© Éditions Foucher

Situation 2
Le plan Marshall et le début de la guerre froide

En 1947, les États-Unis décident d'accorder une aide économique massive aux pays européens détruits par la guerre et dont la relance économique s'avère difficile : c'est le plan Marshall.
En quoi consiste cette aide et quels pays en sont bénéficiaires ? Quels en sont les enjeux ?

1 L'annonce du plan Marshall

Les besoins de l'Europe, pendant les trois ou quatre prochaines années, en vivres et en autres produits essentiels importés de l'étranger – notamment d'Amérique – sont tellement plus grands que sa capacité actuelle de paiement qu'elle devra recevoir une aide supplémentaire très importante ou s'exposer à une dislocation économique, sociale et politique très grave […]. Les conséquences sur l'économie américaine seront claires pour tous. Il est logique que les États-Unis fassent tout ce qu'ils peuvent pour aider à rétablir la santé économique du monde, sans laquelle une stabilité politique et une paix sûre sont impossibles. Notre politique n'est dirigée contre aucun pays ni doctrine mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos. Son but doit être la renaissance d'une économie active dans le monde, afin que soient créées les conditions politiques et sociales dans lesquelles peuvent exister des institutions libres […]. Avant que le gouvernement puisse […] aider les Européens, il doit exister un accord entre les pays européens sur les besoins de la situation et sur la part que ces pays prendront de façon à prolonger l'action de notre gouvernement.

G. Marshall, secrétaire d'État, discours à Harvard, 5 juin 1947.

1. Doc 1 **Identifiez à qui s'adresse le plan Marshall.**
Il s'adresse en principe à tous les pays d'Europe.

2. Doc 1 **Indiquez comment le secrétaire d'État justifie cette aide américaine.**
Sans aide financière extérieure, l'Europe ruinée plongerait dans le chaos. Par ailleurs, le fait que les besoins européens seront satisfaits entre autres par les États-Unis contribuera à la bonne santé de l'économie américaine.

3. Doc 1 **Précisez quelle contrepartie est imposée aux pays volontaires.**
La contrepartie est celle d'un accord préalable entre tous les États consentant à cette aide.

2 Deux visions du plan Marshall en 1949

Une affiche italienne sur laquelle on peut lire : « Les aides américaines, blé, charbon, vivres, médicaments, nous aident à nous débrouiller seuls. »

Une affiche soviétique. Au-dessus de la porte de la maison est écrit : « L'Europe de Marshall ».

4. Doc 2 **Résumez la manière dont est reçue la proposition américaine dans ces deux pays.**
– **En Italie :** vision positive, car l'aide n'est pas perçue comme une forme d'ingérence dans la vie politique italienne.

– **En URSS :** refus soviétique du plan Marshall, source de domination de la puissance américaine sur l'Europe et de destruction de ses valeurs.

© Éditions Foucher

3 Les enjeux du plan Marshall

Paul Hoffman, administrateur du plan Marshall, en établit un premier bilan et en rappelle le contexte et les enjeux, dès avril 1949.

J'ai l'impression que le peuple américain ne réalise pas suffisamment bien ce qui se passe dans le monde et à quel point le danger qui menace l'Amérique et le monde entier est sérieux […]. Mais dans les pays européens que j'ai visités, la menace de la progression de la puissance russe est perçue comme tout aussi alarmante et d'actualité que le danger que couraient les Anglais lorsqu'ils entendaient siffler les bombes les jours des pires raids aériens. La mission principale du plan Marshall se rapporte à l'assainissement économique de l'Europe de l'Ouest, mais […] la bataille pour la liberté des nations d'Europe de l'Ouest ne peut être remportée sur le seul front économique […]. Si nous voulons gagner la « guerre froide » en Europe, nous devons être actifs sur trois fronts. Nous devons être forts sur le plan militaire ; nous devons soutenir les objectifs des gouvernements « du peuple, par le peuple et pour le peuple » et, enfin, soutenir le redressement économique.

4 Les conséquences géopolitiques du plan Marshall

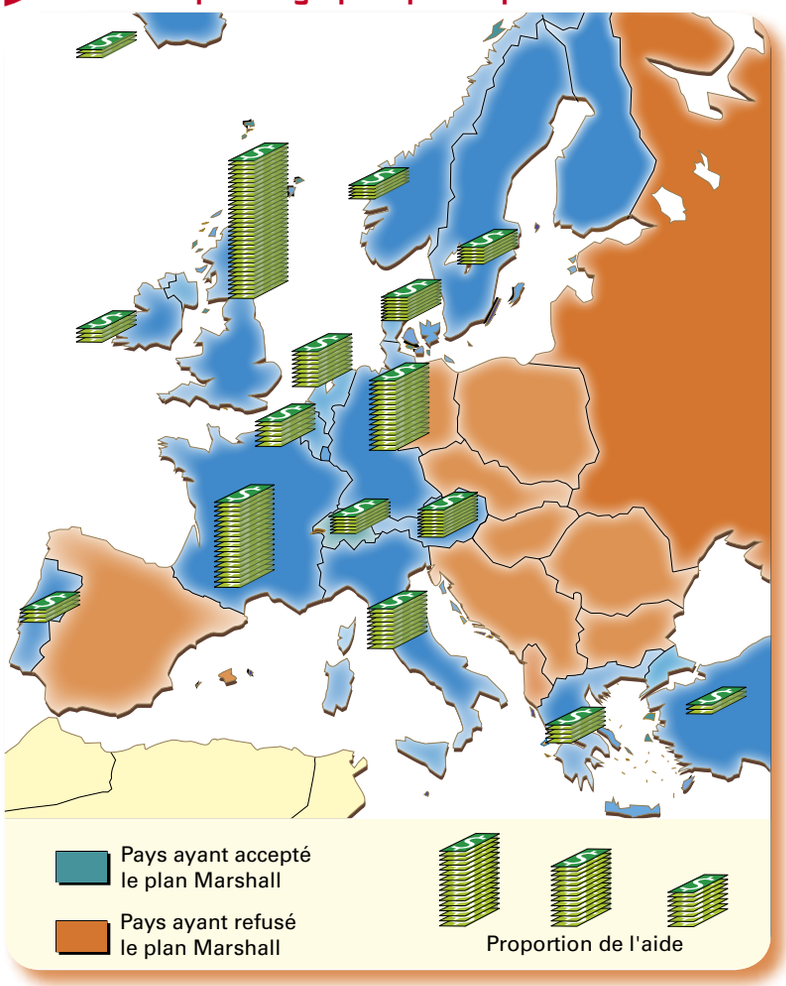

Seize pays acceptent le plan Marshall dès 1947, auxquels s'ajoute la RFA lors de sa création en 1949. L'Espagne, dirigée par un dictateur, n'est pas en mesure d'en bénéficier. La Tchécoslovaquie et la Pologne étaient prêtes à répondre positivement, mais elles y renoncent sous la pression des Soviétiques.

5. Doc 3 **Soulignez dans le texte les objectifs que Paul Hoffman définit pour le plan Marshall.**

6. Doc 3 **Précisez le danger qui menace les Américains et l'Europe de l'Ouest, selon Paul Hoffman.**

D'après l'administrateur du plan Marshall, les Américains et l'Europe de l'Ouest sont menacés d'une extension du système communiste à l'ensemble de l'Europe.

7. Doc 2 et 3 **Déterminez dans quel contexte politique international s'applique le plan Marshall.**

Il s'applique dans le contexte de la guerre froide, à un moment où les tensions s'accroissent entre les deux grands. Il s'inscrit dans la politique américaine de *containment* d'une poussée communiste en Europe.

8. Doc 4 **Repérez la division du continent européen qui apparaît, dès 1947, avec le plan Marshall.**

Il s'agit d'une division est/ouest : à l'ouest, les démocraties libérales qui acceptent l'aide américaine ; à l'est, le camp communiste qui la refuse.

9. Doc 3 et 4 **Indiquez la place que prennent les États-Unis pour les pays ayant accepté l'aide américaine.**

Les États-Unis sont garants du redressement économique des pays bénéficiaires et, en même temps, leur rempart contre l'expansion communiste réelle ou supposée. De ce fait, ils apparaissent comme « le chef de file du monde libre ».

10. Doc 1 à 4 **Expliquez les objectifs du plan Marshall et ses conséquences géopolitiques en Europe.**

Il consiste en une aide à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, visant à rétablir la santé économique des pays européens, dont dépend, en partie, l'économie américaine. Il s'inscrit dans la politique américaine de *containment* d'une poussée communiste en Europe et s'applique dans le contexte de la guerre froide. S'il n'exclut pas officiellement une participation de l'URSS, les conditions qu'il pose amènent l'URSS à le refuser et à en dissuader les États d'Europe orientale et la Finlande. Seize États l'acceptent, tous aux institutions libres et tous situés à l'ouest de l'Europe. Le plan Marshall concrétise dès 1947 la rupture qui se crée entre l'Europe de l'Ouest, alliée aux États-Unis, et l'Europe de l'Est, celle des « démocraties populaires », États satellites de l'URSS.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

Les débuts de la guerre froide et l'interventionnisme américain

1 Le blocus de Berlin et le pont aérien

À la fin du mois de mars 1948, les Soviétiques se mirent à couper les lignes de communication terrestres les unes après les autres. […] Leur but était évident : forcer les Occidentaux à se retirer et faire passer toute la ville sous leur autorité. Les alliés occidentaux répondirent à ce défi par l'établissement d'un pont aérien. C'est le 25 juin que commença cette entreprise, la plus grandiose dans l'histoire de l'aviation moderne, et qui sauvegardera la liberté des populations de Berlin-Ouest. Entre le 25 juin 1948 et le mois de mai 1949, un million et demi de tonnes de marchandises les plus diverses (vivres, charbon, matières premières et médicaments) parvinrent ainsi par air. […] Dans la nuit du 12 mai 1949, les Russes levèrent le blocus. Berlin demeurerait le bastion de l'Occident.

K. Adenauer, premier chancelier de la RFA de 1949 à 1963, *Mémoires*, Hachette, 1965.

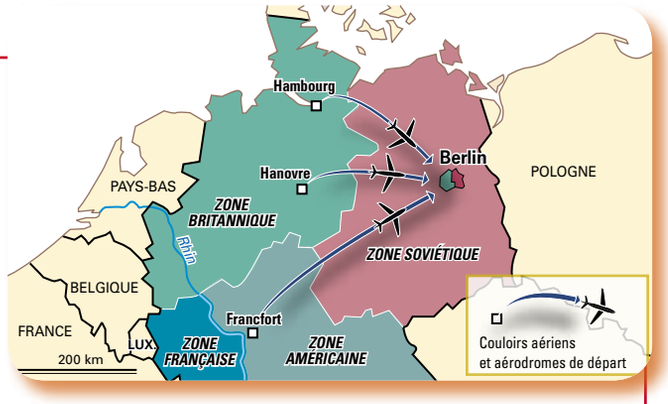

Un cargo américain au-dessus des ruines de Berlin en 1948, apportant nourriture et marchandises aux habitants.

Une affiche de l'OTAN (NATO en anglais) en 1959, qui compte alors quinze États.

2 L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Les États parties du présent traité […] conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles […] assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et en accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord.

Article 5 du traité de l'OTAN, 4 avril 1949.

1. Doc 1 **Décrivez comment les Américains et leurs alliés parviennent à ravitailler Berlin-Ouest, et pendant combien de temps.**

Ils y parviennent grâce à un pont aérien, pendant presque une année entière.

2. Doc 1 **Dites pourquoi, d'après Adenauer, les Américains et leurs alliés doivent rester à Berlin.**

Berlin-Ouest, territoire enclavé, coupé par la fermeture des voies d'accès routières et ferroviaires des zones d'occupation occidentales, apparaît comme un bastion assiégé de la démocratie. L'intervention alliée en fait le symbole de la résistance victorieuse à l'attaque soviétique.

© Éditions Foucher

3 L'intervention américaine en Asie-Pacifique

Depuis 1945 et la fin de l'occupation par les Japonais, la Corée est coupée en deux à la hauteur du 38e parallèle : la Corée du Nord, dirigée par les communistes soutenus par l'URSS et la Chine communiste, et la Corée du Sud, soutenue par les États-Unis. En juin 1950, la Corée du Nord envahit le Sud. Le conflit se termine en 1953 par un retour aux frontières de 1945. Il a fait près d'un million de morts.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé aux troupes de l'envahisseur […] de se retirer derrière le 38e parallèle […]. Les troupes de la Corée du Nord ont poursuivi leur attaque. [Il] a demandé à tous les membres des Nations unies de l'aider à faire appliquer cette résolution. Dans ces circonstances, j'ai donné l'ordre aux forces de l'air et de la mer des États-Unis d'apporter soutien et appui au gouvernement coréen […]. Le communisme a défié des ordres du Conseil de sécurité des Nations unies, qui ont été proclamés pour préserver la paix internationale et la sécurité. Dans ces circonstances, l'occupation de Formose[1] par les forces communistes serait une menace directe à la sécurité de la région du Pacifique et aux forces des États-Unis qui accomplissent leur œuvre nécessaire […] dans la région. En conséquence, j'ai donné ordre à la 7e flotte américaine du Pacifique d'empêcher toute attaque contre Formose […]. J'ai aussi donné l'ordre que la fourniture d'aide militaire aux forces françaises en Indochine soit accélérée.

H. Truman, président des États-Unis, 27 juin 1950.

1. L'île de Taïwan, où s'est réfugié, après la victoire des communistes chinois en 1949, le gouvernement nationaliste de Tchang Kaï-Chek, soutenu par les États-Unis.

3. Doc 2 **Indiquez les conséquences de l'article 5 du traité pour chacune des parties signataires.**

Il évoque un recours possible à la guerre, dans le cadre d'un accord d'assistance mutuelle, en cas d'agression de l'une ou l'autre des parties contractantes du traité.

4. Doc 2 **Analysez les éléments de l'image et proposez un titre à l'affiche.**

L'image représente une mère et son enfant réfugiés derrière un mur protecteur symbolisant le rôle de l'OTAN. Sur la tranche du mur : les drapeaux des pays signataires, le drapeau américain en socle, représentant le rôle fondateur des États-Unis et leur place de « leader du monde libre ». Titre proposé : l'OTAN protège le « monde libre ».

5. Doc 3 **Nommez la forme d'intervention que les États-Unis conduisent en Corée.**

Il s'agit d'une intervention militaire, sous l'égide de l'ONU.

6. Doc 3 **Expliquez comment le président Truman justifie l'intervention américaine.**

Truman considère que l'agression nord-coréenne remet en cause « la paix internationale et la sécurité ». Pour justifier l'intervention américaine, il évoque l'ordre de l'ONU à la Corée du Nord de retirer ses troupes et son appel aux États membres à faire respecter cet ordre.

7. Doc 3 **Formulez la menace qui pèse sur Formose et sur l'Indochine française, selon le président Truman. Comment compte-t-il s'y opposer ?**

Pour Truman, le risque est celui d'une extension du régime communiste (selon la théorie des dominos) : pour Formose, par l'occupation de l'île par la Chine communiste ; pour l'Indochine, par la défaite de l'armée française et la victoire du Nord-Vietnam communiste soutenu par la Chine. Il veut s'y opposer en empêchant, grâce à la flotte américaine, un débarquement de l'armée chinoise à Formose et en fournissant du matériel militaire à l'armée française en Indochine.

Bilan situation 2

- **Complétez le tableau suivant sur les interventions américaines en Europe et en Asie-Pacifique.**

	En Europe	En Asie
Principe commun	*Containment* : politique d'endiguement de l'expansion communiste.	Politique d'endiguement de l'expansion communiste.
Modes d'intervention et pays concernés	Plan Marshall (1947, aide économique aux pays européens ruinés par la guerre). Acceptation du plan en Europe occidentale, refus de l'Europe de l'Est, sous la pression de l'URSS. Pont aérien (1948-1949) vers Berlin-Ouest pour contrer le blocus soviétique.	Interventions militaires directes dans le cadre de conflits géographiquement limités. Ex. : Corée (1950-1953), Vietnam (après la défaite française en Indochine, mais intervention qui aboutit à un échec).

© Éditions Foucher

L'essentiel · Les États-Unis et le monde (1917-1989)

1. 1917-1945 : la naissance d'une « vocation mondiale »

● **En 1917, les États-Unis s'engagent pour la première fois militairement aux côtés des Alliés.** Ils le font au nom de la défense de la démocratie, de la liberté des peuples et de la paix dans le monde, mais aussi de leurs intérêts nationaux. La participation américaine à la guerre s'avère décisive. Cet engagement marque une rupture dans la politique étrangère américaine, traditionnellement **isolationniste**.

● **La conférence de la Paix qui s'ouvre le 18 janvier 1919** à Paris est dominée par la vision américaine du nouvel ordre international qui sert de base à l'élaboration des traités de paix **(Situation 1)**. Un repli temporaire est marqué par le refus du Sénat américain de ratifier le traité de Versailles et d'intégrer la Société des Nations. Mais les États-Unis ne se désintéressent pas pour autant des affaires internationales : l'évolution des investissements américains à l'étranger en témoigne, notamment en Europe, partenaire commercial indissociable de la prospérité américaine.

● **En décembre 1941, les États-Unis entrent officiellement dans la Seconde Guerre mondiale**, après l'attaque japonaise de la base américaine de Pearl Harbour dans le Pacifique (7 décembre 1941). Jusqu'à la victoire des Alliés en 1945, leur mobilisation économique et militaire va croissant. La guerre s'achève par l'utilisation de l'arme atomique contre le Japon, en août 1945. Les États-Unis sont alors la première puissance économique, scientifique et militaire du monde. Ils revendiquent la position de chef de file du « monde libre » et jouent un rôle majeur dans la création de l'Organisation des Nations unies.

Situation 1.
Les « 14 points » du président Wilson

● **Le président des États-Unis W. Wilson propose, dès janvier 1918, un redécoupage territorial** fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la création d'une association de nations ayant pour but d'assurer le maintien de la paix. Il vient défendre ce texte en quatorze points à la conférence de la Paix de Paris en février 1919. C'est la première fois qu'un président américain se rend à l'étranger. L'Europe d'après-guerre en sort profondément transformée.

2. 1945-1989 : les États-Unis s'affirment comme chef de file du « monde libre »

● **À partir de 1947, les tensions s'aggravent entre les deux grandes puissances issues de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'URSS.** Deux modèles idéologiques s'opposent jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989. Cette date marque le début de l'effondrement du bloc communiste organisé autour de l'URSS. Durant cette période de « **guerre froide** », les États-Unis se posent comme les défenseurs de la **démocratie libérale** et de la libre entreprise (capitalisme) et mènent une politique mondiale de ***containment***.

● **En Europe, les États-Unis mettent en place un plan d'aide économique, le plan Marshall (Situation 2), visant à aider les pays européens à se relever de la guerre.** Une alliance militaire est également créée dès 1949 : c'est l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). La culture américaine se diffuse par les modes de vie alimentaires, vestimentaires et de loisirs (cinéma…).

● **En Asie, les États-Unis s'engagent militairement dans des conflits géographiquement limités** (Corée 1950-1953, puis Vietnam 1961-1973) et multiplient les systèmes d'alliances, tant en Asie-Pacifique qu'au Moyen-Orient ou en Amérique latine. La puissance monétaire (dollar), économique et militaire américaine est au service de cette politique étrangère offensive.

● **À partir des années 1970, les États-Unis adaptent leur stratégie au nouveau rapport de forces international.** En 1989, à la fin de la guerre froide, les États-Unis sont la seule hyperpuissance à l'échelle mondiale.

Situation 2.
Le plan Marshall et le début de la guerre froide

● **Le 5 juin 1947, le secrétaire d'État américain George Marshall propose un plan qui vise à la reconstruction économique de l'Europe** ainsi qu'à l'endiguement du communisme en Europe. Ce plan, proposé à tous les pays européens sous la forme de prêts ou de dons, est accepté par seize pays d'Europe occidentale et la Turquie. Il est refusé par les pays de l'Est, sous la pression de l'URSS, dans le contexte de la guerre froide.

Vocabulaire

Isolationnisme : refus de toute alliance contraignante, cherchant à préserver l'Amérique de toute influence européenne et à privilégier les intérêts nationaux.

Guerre froide : affrontement indirect entre les deux blocs (États-Unis et URSS).

Démocratie libérale : système politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple et où les libertés individuelles sont garanties.

***Containment* (endiguement) :** politique visant à contenir l'expansion du monde communiste définie par Truman dès 1947.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

1917-1989 : les États-Unis dans le monde

Isolationnisme

Engagement

Début du XXe siècle : la doctrine de Monroe

Les États-Unis affirment leur neutralité (isolationnisme).

Entre-deux-guerres :

Retour à l'isolationnisme. Le Sénat américain refuse de ratifier le traité de Versailles et d'intégrer la SDN.

1917-1918 :

Engagement militaire et économique dans la Première Guerre mondiale.

1919 : les 14 points de Wilson servent de base à l'élaboration des traités de paix.

1941-1945 : les États-Unis s'engagent dans la Seconde Guerre mondiale.

1947- 1989 **:**

Dans un contexte international de « guerre froide », les États-Unis mènent une politique de *containment* pour la défense des valeurs américaines de la démocratie libérale et de la liberté d'entreprendre.

Comment ?

- Par un plan d'aide économique, le plan Marshall.
- Par la diffusion du modèle américain.
- Par des alliances et des engagements militaires.

Où ?

- En Europe.
- À l'échelle mondiale, dans le « monde libre ».
- Dans des conflits géographiquement limités, comme en Asie (Corée et Vietnam).

1989 : Fin de la guerre froide. Les États-Unis sont désormais la seule hyperpuissance à l'échelle du monde.

1. En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.

2. En vous appuyant sur le schéma complété, rédigez un paragraphe sur les deux positions choisies alternativement par les États-Unis face aux « affaires du monde » entre 1917 et 1989. Nommez celle qui domine et expliquez pourquoi.

Durant cette période, les États-Unis oscillent entre l'isolationnisme et l'interventionnisme. En 1917, ils rompent avec l'isolationnisme (intervention dans le premier conflit mondial et participation à la conférence de la Paix de 1919). L'entre-deux-guerres est marqué par un retour à l'isolationnisme, mais, en 1941, les États-Unis entrent en guerre aux côtés des Alliés. Dès 1947, les tensions entre États-Unis et URSS s'aggravent dans le cadre de la guerre froide. Les États-Unis s'affirment en chef de file du « monde libre » et mènent une politique d'endiguement (*containment*) visant à contenir l'expansion du monde communiste. La guerre froide s'achève en 1989 (chute du mur de Berlin et disparition de l'URSS en 1991). Les États-Unis sont alors la seule hyperpuissance à l'échelle mondiale.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

L'URSS, « l'empire du Mal »

Président des États-Unis de 1981 à 1988, Ronald Reagan engage les États-Unis dans un programme de relance nucléaire. Mais dès 1982, l'opinion publique américaine réclame le gel de la course aux armements. Reagan répond à cette inquiétude dans son discours du 8 mars 1983.

La vérité, c'est que nous devons rechercher et trouver la paix par la force. [...] L'histoire nous apprend que prendre nos désirs pour des réalités et rechercher naïvement la conciliation avec nos adversaires n'est que folie. Cette attitude reviendrait à trahir notre passé et à dilapider notre liberté. En conséquence, je vous encourage à vous élever contre ceux qui chercheraient à placer les États-Unis dans une position d'infériorité militaire et morale. Et, lorsque vous débattez des propositions de gel nucléaire, je vous exhorte à vous défier de la tentation de l'orgueil, de cette tentation qui consisterait à vous décréter allègrement au-dessus de la bataille, à décider que les deux camps sont également coupables, à ignorer les faits de l'histoire et les pulsions agressives de l'empire du Mal, à vous contenter de dire que la course aux armements n'est qu'un vaste malentendu et par là même à vous soustraire au combat entre le juste et le faux, le bien et le mal. [...] Je crois que nous relèverons le défi. Je crois que le communisme n'est qu'un chapitre supplémentaire, triste et bizarre, de notre histoire dont les dernières pages sont en train de s'écrire sous nos yeux.

R. Reagan, discours à Orlando, 8 mars 1983.

Identifier et analyser

1. **Présentez le texte et son auteur.**

Discours de R. Reagan, président des États-Unis, en 1983, à Orlando. Message adressé en priorité aux Américains, même si ses paroles ont un écho à l'échelle mondiale.

2. **De quoi le président Ronald Reagan essaie-t-il de convaincre son auditoire ?**

Face à une opinion qui réclame le gel de la course aux armements, il essaie de convaincre ses compatriotes de la nécessité de maintenir une politique militaire offensive en accentuant la « course aux armements défensifs ».

3. **Soulignez les termes utilisés par Ronald Reagan pour qualifier son adversaire et la nature du combat qui oppose les deux camps.**

4. **Présentez les valeurs dont le président Ronald Reagan se réclame pour convaincre son auditoire.**

Il défend un combat « juste » du « camp du bien » contre le camp adverse (le bloc soviétique) qu'il qualifie de camp du « mal ». Il utilise un vocabulaire à dimension religieuse, assimilant la lutte contre le communisme à une véritable croisade.

Porter un regard critique

L'évolution de la politique extérieure du président Reagan

1983 : Installation de missiles américains en Europe de l'Ouest pour faire face aux missiles soviétiques installés en Europe de l'Est. Lancement d'un programme technologique visant à doter les États-Unis d'un bouclier spatial antimissile (programme resté inachevé).

1984 : Ronald Reagan envisage d'établir une relation constructive avec l'Union soviétique.
1985 : Rencontre au sommet américano-soviétique à Genève.
1987 : Traité de Washington sur l'élimination des missiles nucléaires de courte et moyenne portée.

5. **Expliquez comment a évolué la politique de Ronald Reagan dans les années suivantes.**

Si, dès 1983, les États-Unis installent des missiles en Europe de l'Ouest pour faire face aux missiles soviétiques, le projet de « guerre des étoiles » (mise en place d'un bouclier spatial antimissile) est resté inachevé. Dès 1984, le président américain parle de renouer un dialogue positif avec l'URSS. En 1985, il rencontre le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev à Genève. Face à un adversaire en pleine recomposition, réduisant ses dépenses militaires, le président américain s'engage avec son homologue soviétique dans un processus de réduction de l'arsenal militaire. Le traité de Washington (1987) aboutit à un accord sur l'élimination des missiles intercontinentaux.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

Situer les faits les uns par rapport aux autres

1. Reliez par des flèches les dates et les faits correspondants.

1917	Chute du mur de Berlin
1919	Création du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
1941	Intervention américaine en Corée
1949	Engagement des États-Unis dans la Première Guerre mondiale
1950	Engagement des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale
1989	Signature du traité de Versailles

Caractériser un personnage et son action

2. **Présentez les principaux objectifs des « quatorze points » du président Wilson et indiquez quels en ont été les résultats.**

Wilson propose la création d'une association de nations pour assurer le maintien de la paix et un redécoupage territorial sur le principe des nationalités. En découle la création de la SDN. Même si le Sénat américain refuse sa ratification, affaiblissant la nouvelle institution, le redécoupage territorial de l'Europe d'après-guerre porte la marque du programme de Wilson (restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, disparition des empires allemand, austro-hongrois et ottoman au profit d'États indépendants selon le principe des nationalités).

Restituer les principales notions et contextualiser

3. **Expliquez la politique américaine du *containment* et le contexte géopolitique dans lequel elle s'applique, en vous appuyant sur le document ci-contre.**

Le *containment* (endiguement) est une politique qui vise à contenir l'expansion du monde communiste. Elle s'inscrit dans le contexte de la guerre froide, affrontement indirect entre les deux modèles idéologiques à partir de 1947, autour des deux grandes puissances issues de la Seconde Guerre mondiale, l'URSS et les États-Unis.

En Asie, cette politique de *containment* conduit à l'engagement militaire des Américains dans des conflits géographiquement limités (Corée : 1950-1953, Vietnam : 1961-1973), à la mise en place de bases stratégiques et à la multiplication de systèmes d'alliances.

La guerre froide en Asie-Pacifique de 1950 à 1975

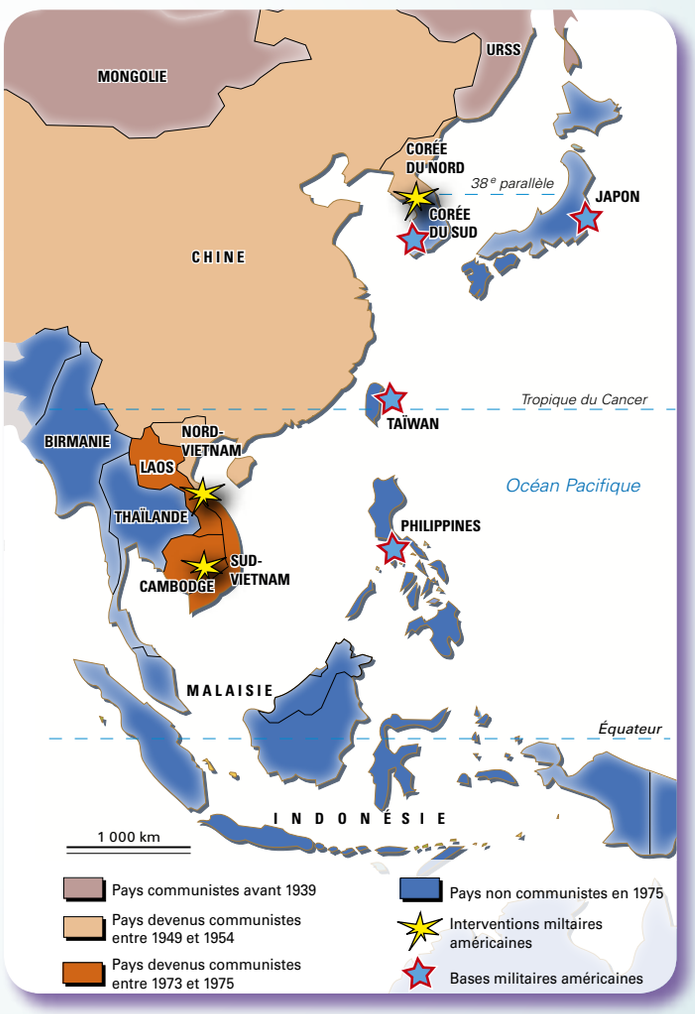

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Les «quatorze points» du président Wilson

■ Identifier les continuités et les ruptures historiques

Le peuple des États-Unis est formé d'éléments originaires de nombreuses nations, et principalement de nations en guerre. Il est naturel et inévitable qu'il éprouve les sympathies et les désirs les plus différents en ce qui concerne l'issue de la guerre. Mais les divisions parmi nous seraient fatales à la paix de nos esprits et pourraient nous gêner sérieusement dans l'accomplissement du devoir qui nous revient en qualité de seule grande nation qui reste dans la paix, de seul peuple qui se tienne prêt à servir de médiateur impartial.

W. Wilson, président des États-Unis, message au Congrès, 18 août 1914.

Une affiche de recrutement de l'armée américaine en 1917

1. **Indiquez comment la position du gouvernement américain a évolué entre 1914 et 1917.**

En 1914, l'entrée des États-Unis dans le conflit n'est pas envisagée. Les Américains se présentent comme un observateur impartial du conflit. L'affiche de recrutement de 1917 montre la rupture du gouvernement américain avec le principe d'isolationnisme.

2. **Rappelez le rôle du président Wilson au moment des traités de paix.**

C'est le programme en 14 points du président Wilson qui sert de base à l'élaboration des traités de paix.

Situation 2: Le plan Marshall et le début de la guerre froide

■ Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude

La puissance américaine en 1945

Le général de Gaulle évoque sa visite aux États-Unis, fin août 1945.

Le président Truman était […] convaincu que la mission de servir de guide revenait au peuple américain. D'ailleurs, à quelle puissance, à quelle richesse pouvaient se comparer les siennes ? […] Parmi les belligérants, ce pays était le seul intact. Son économie, bâtie sur des ressources en apparence illimitées, se hâtait de sortir du régime du temps de guerre pour produire des quantités énormes de biens de consommation. L'avidité de la clientèle et, au dehors, les besoins de l'univers ravagé garantissaient aux entreprises les plus vastes débouchés, aux travailleurs le plein-emploi. Ainsi, les États-Unis se sentaient assurés d'être pour longtemps les plus prospères. Et puis, ils étaient les plus forts ! Quelques jours avant ma visite à Washington, les bombes atomiques avaient réduit le Japon à la capitulation. Le président n'envisageait donc pas que la Russie pût, de sitôt, risquer directement une guerre. […] Mais il pensait qu'en maints endroits la ruine, la misère, le désordre pouvaient avoir pour conséquence l'avènement du communisme et procurer aux Soviets autant de victoires sans batailles. Au total, le problème de la paix n'était donc, suivant lui, que d'ordre économique.

C. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 3, Plon éditeur, 1959.

1. **Présentez l'analyse que le président Truman fait de la situation internationale en 1945, selon le général de Gaulle.**

Selon de Gaulle, Truman considère que l'URSS n'est pas prête à une confrontation directe avec les États-Unis, que les risques d'expansion du communisme sont liés aux difficultés économiques d'après-guerre et que seuls les États-Unis, première puissance, sont à même de garantir la paix.

2. **Précisez les domaines qui font, selon le général de Gaulle, la toute-puissance américaine en 1945.**

Ce sont la puissance économique (production industrielle de biens de consommation pour le marché intérieur et réponse aux besoins liés à la reconstruction des pays ruinés par la guerre) et la puissance militaire (avance avec la maîtrise de l'arme atomique, utilisée en août 1945).

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 2

L'idée d'Europe au XXe siècle

Au XXe siècle, les guerres ont fait près de 70 millions de morts en Europe, en particulier au cours de deux conflits majeurs. Pourtant, aujourd'hui, nombre des anciens pays belligérants sont devenus des partenaires au sein de l'Union européenne.
Comment est-on passé de la guerre à l'Union ? Quelles idées et quels acteurs ont contribué à faire avancer ce projet d'Europe ?

La campagne référendaire sur la proposition d'une Constitution pour l'Union européenne, en 2005

1. **Décrivez la photographie.**
Cette photographie représente deux jeunes gens devant des panneaux électoraux. On voit des affiches qui expriment des points de vue opposés (« oui » / « non »).

2. **Repérez à quelle occasion ces affiches ont été mises en place.**
Ces affiches ont été mises en place lors de la campagne référendaire sur la proposition d'une Constitution pour l'Union européenne, en 2005. Les différents partis sont donc en désaccord sur la proposition faite dans ce référendum.

3. **Indiquez ce qu'elles montrent sur l'idée d'Europe au début du XXIe siècle.**
Ces affiches montrent combien le débat sur l'Europe est vif. Dans une même tendance politique (gauche ou droite), les opinions sur la proposition d'une Constitution européenne sont opposées. Devant ce constat, on s'interroge sur les motivations des partis politiques, sur leurs arguments.

© Éditions Foucher

Au cœur du sujet d'étude

1. Des projets aux premières réalisations

1 Le projet d'Aristide Briand

Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral[1] ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Évidemment, l'Association[2] agira surtout dans le domaine économique : c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant.

A. Briand, homme politique français, président du Conseil, discours devant la Société des Nations à Genève, 5 septembre 1929.

1. Type d'organisation politique associant des États qui dépendent en partie d'une autorité supérieure, qualifiée de fédérale. Ce système est souvent opposé au principe de souveraineté des nations.
2. La SDN, organisme créé à la fin de la Première Guerre mondiale pour tenter de résoudre pacifiquement les conflits entre nations.

1. Doc 1 **Expliquez quel lien Aristide Briand souhaite voir établi entre les nations d'Europe. Pour quelles raisons ?**

Aristide Briand souhaite voir établi un lien fédéral entre les nations d'Europe, afin de faciliter les échanges, les discussions, et ainsi éviter un autre conflit en Europe.

2. Doc 1 **Précisez dans quels domaines il souhaite faire agir cette association.**

Il souhaite avant tout faire agir cette association dans le domaine économique, avant d'engager les nations progressivement dans une réflexion politique.

3. Doc 1 **Repérez la précaution que prend Aristide Briand pour présenter son projet. Pour quelles raisons ?**

Aristide Briand prend soin de ne pas mettre en avant le lien fédéral qui pourrait à terme rassembler les nations européennes. Il ne veut pas en effet que celles-ci refusent de s'engager par peur de perdre leur indépendance, leur capacité de décision, c'est-à-dire leur souveraineté au profit d'une union fédérale.

4. Doc 1 **Indiquez quel événement majeur du milieu du XX^e siècle a empêché le projet d'Aristide Briand d'aboutir.**

Il s'agit de la Seconde Guerre mondiale qui conduit plusieurs nations européennes à se faire une guerre meurtrière.

2 La création de la CEE (Communauté économique européenne)

Dans un instant, par nos signatures, le marché commun et l'Euratom vont naître. Qu'est-ce que cela signifie ? Tant de choses. Et d'abord l'affirmation solennelle d'une solidarité profonde entre six peuples qui, si souvent au cours des temps, se sont trouvés dans des camps opposés, dressés les uns contre les autres sur les champs de bataille et qui maintenant se rejoignent et s'unissent, à travers la richesse de leur diversité, pour la défense d'un même idéal humain.

Car à travers l'économique et la technicité c'est bien de cela qu'il s'agit. La disparition des droits de douane, les tarifs extérieurs communs, tant de choses compliquées et quelquefois mystérieuses, ne doivent pas nous cacher la claire réalité des faits.

Il s'agit, c'est vrai, du bien-être matériel de nos peuples, de l'expansion de notre économie, du progrès social, de possibilités industrielles et commerciales totalement nouvelles, mais grâce à tout cela il s'agit avant tout de défendre, de sauver une civilisation, des règles morales, une conception de la vie et à la mesure de l'homme fraternel et juste.

P.-H. Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, discours lors de la signature des traités de Rome, entre la RFA, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie, 25 mars 1957.

© Éditions Foucher

5. Doc 2 **Précisez à quelle occasion ce discours est prononcé. Quels sont les enjeux de cet événement selon Paul-Henri Spaak ?**

Ce discours est prononcé le 25 mars 1957, lors de la signature des traités de Rome, entre la RFA, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie. Au-delà des aspects de coopération économique, il s'agit bien de défendre l'idée d'un idéal européen de fraternité entre les peuples afin d'éviter tout conflit futur.

6. Doc 1 et 2 **Montrez les points communs et les évolutions entre ces deux visions de l'Europe.**

Concernant les points communs sur lesquels se fondent ces deux discours, on peut évoquer la recherche de la paix entre les nations d'Europe et la volonté de tisser des liens d'interdépendance économique… Les points de différence se situent autour des véritables enjeux et de l'évolution de cette nouvelle structure : le bien-être des peuples dans une logique de progrès social, économique et la sauvegarde des valeurs sur lesquelles se retrouvent ces nations européennes.

3 **Faire exister l'Europe**

Cette affiche a été conçue en 1960, dans le contexte de la guerre froide, période de domination mondiale et d'opposition entre deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS.

7. Doc 3 **Décrivez les éléments essentiels de cette affiche.**

Cette affiche présente trois éléments majeurs : un homme représentant les États-Unis d'Europe et deux blocs figurant respectivement les États-Unis et l'URSS au moyen de leur drapeau. L'homme arbore un triangle sur lui, et il est dans une position lui permettant de s'insérer entre les deux blocs figurés. Le slogan vient renforcer et compléter le message iconographique.

8. Doc 3 **Dégagez le message transmis par cette affiche.**

À travers cette allégorie (certes masculine) d'une organisation européenne qui réussit à résister entre les deux blocs et même à les repousser, les auteurs font passer le message que concrétiser les États-Unis d'Europe permettrait aux pays d'Europe d'exister face aux deux puissances mondiales que sont les États-Unis et l'URSS.

© Éditions Foucher

2. Entre élargissements et interrogations

1 L'élargissement de l'Europe : de la CEE (1957) à l'Union européenne de 2007

2 La construction européenne, hier, aujourd'hui et demain

L'UE comptera bientôt vingt-sept membres[1] et même plus, grâce à Dieu, pourvu que les pays de l'ex-Yougoslavie arrivent à s'adapter politiquement, démocratiquement et économiquement à la donne européenne. Si, en 2020-2025, ces pays ont consolidé la paix entre eux – ce qui signifie la compréhension mutuelle entre les peuples et le règlement des nombreux problèmes de minorités –, s'ils ont fait de l'Union européenne un cadre pour un développement durable et solidaire offrant une solution partielle aux questions soulevées par la mondialisation, et si, enfin, ils ont brillamment entretenu leurs diversités culturelles, je pense que les historiens diront que l'Europe a réussi son pari.

Mais, surtout, [...] il faut retrouver le trésor des fondateurs. Ce trésor tient en quelques mots : une vision de l'avenir, une foi en l'Europe et en son héritage aussi divers fût-il, ce qui veut dire qu'on respecte le passé et qu'on le rappelle dans les traités. Le cœur qui vous rapproche de l'autre et, enfin, le réalisme dans la mise en œuvre progressive de ce qui demeure, qu'on le veuille ou non, la grande aventure de l'Europe contemporaine.

J. Delors, ancien président de la Commission européenne, intervention à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris, 5 janvier 2004.

1. Avec la Bulgarie et la Roumanie.

1. Doc 1 **Repérez l'étape qui a donné lieu à l'intégration du plus grand nombre de pays. Quel événement a rendu possible cet élargissement ?**

Il s'agit de l'élargissement de 2004 : dix pays, dont huit de l'Est de l'Europe, rejoignent l'UE. Il a été rendu possible grâce à la chute de l'URSS et donc à la disparition du rideau de fer.

2. Doc 1 **Citez les pays candidats en 2007 à l'entrée dans l'Union européenne.**

Les pays candidats en 2007 sont l'Islande, la Croatie, la Macédoine et la Turquie.

3. Doc 2 **Relevez les éléments qui garantissent, selon Jacques Delors, l'avenir de l'Europe.**

Pour Jacques Delors, ce qui garantit l'avenir de l'Europe, c'est la volonté de partager un destin commun entre des pays autrefois adversaires (ex-Yougoslavie, par exemple), de partager une vision économique commune dans l'optique de la mondialisation.

© Éditions Foucher

3 Quel modèle politique pour l'Europe ?

Un des enjeux du débat sur le traité de Maastricht en 1992, nouvelle étape de la construction politique européenne, a été la question du fédéralisme. Le traité de Maastricht est le traité constitutif de l'Union européenne. Il affirme les objectifs de l'Union et donne un cadre institutionnel au Conseil européen. Il a été adopté à une courte majorité.

Aujourd'hui, on ne nous propose pas le fédéralisme des États-Unis ou du Canada, on nous propose pire : un fédéralisme au rabais. Un vrai fédéralisme pourrait être considéré comme un moindre mal en raison des garanties qu'il comporterait.

Mais il ne s'agit pas ici d'enlever un pouvoir au peuple et de le donner à une réunion de peuples, il s'agit de le transférer à des technocrates soustraits au contrôle populaire. Le déficit démocratique, tare originelle de la Communauté, va s'aggraver. Dans cette affaire éminemment politique, le véritable débat oppose d'une part ceux qui tiennent la nation pour une simple modalité d'organisation sociale désormais dépassée dans la course à la mondialisation qu'ils appellent de leurs vœux, d'autre part ceux qui s'en font une tout autre idée, ceux pour qui la nation a une dimension affective et quasi spirituelle.

P. Séguin, député,
discours à l'Assemblée nationale, mai 1992.

4. Doc 1 et 2 **Formulez les enjeux des futurs élargissements de l'Union européenne.**

Autour de la candidature de la Croatie et de la Macédoine, il s'agit de la question des suites de la guerre en ex-Yougoslavie et de la stabilité dans la zone des Balkans. Avec la candidature de la Turquie, qui divise les dirigeants européens, se pose la question des limites de l'Europe.

5. Doc 3 **Expliquez pourquoi Philippe Séguin qualifie le traité de Maastricht de « fédéralisme au rabais ».**

Pour Philippe Séguin, le fédéralisme de Maastricht est un fédéralisme au rabais car le transfert des compétences ne se fait pas en direction d'une communauté de peuples, conscients et aspirant à un destin commun, mais vers un groupe de technocrates.

6. Doc 3 **Pourquoi finalement s'oppose-t-il au traité de Maastricht ?**

Pour lui, c'est un recul de souveraineté, puisque le transfert de compétences va vers une entité déconnectée du peuple, et c'est donc un recul de la démocratie.

7. Doc 1 à 3 **En vous appuyant sur les événements qui ont bouleversé l'Europe à la fin du XXe siècle et sur les évolutions qu'ils ont engendrées, expliquez les choix effectués par les dirigeants de l'Union européenne et les risques encourus par l'Europe.**

Deux événements majeurs ont marqué l'Europe à la fin du XXe siècle : la chute du mur de Berlin en 1989 et la disparition de l'URSS en 1991. Ces évolutions ont conduit à la réunification de l'Allemagne, à des changements de régime politique dans les ex-pays de l'Est. Le choix des dirigeants de l'UE a été de poursuivre les phases d'élargissement afin d'intégrer ces pays. Le risque est celui d'une implosion de l'Europe en raison de divergences trop fortes ou d'un arrêt des projets par manque de consensus sur les évolutions nécessaires, ou encore de ne pas pouvoir, à terme, définir les limites de l'Europe et de l'UE.

Faire le point sur la progression de l'idée d'Europe au XXe siècle

- **Complétez le schéma sur la progression de l'idée d'Europe au XXe siècle, sans oublier les difficultés rencontrées.**

1929	1939-1945	1951	1957	1992	2004
Proposition par Aristide Briand d'une union entre les pays d'Europe pour éviter d'autres conflits meurtriers.	Échec du projet avec la survenue de la Seconde Guerre mondiale.	Plan Schuman : création de la CECA (Communauté économique du charbon et de l'acier) avec la participation six	Création de la CEE (Communauté économique européenne).	Signature du traité de Maastricht et transformation de la CEE en Union européenne.	Élargissement de 15 à 25 membres rendu possible par la disparition de l'URSS.
Difficultés rencontrées Rivalités entre nations.					

Difficultés croissantes rencontrées
– Négociations difficiles.
– Débats animés autour des compétences supranationales de l'Europe.

© Éditions Foucher

Situation 1

Le plan Schuman

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est dévastée. La nécessité d'un dialogue entre les nations s'impose pour de nombreux hommes politiques européens, dans un monde où les États-Unis et l'URSS dominent.
Comment s'est alors concrétisée l'idée d'Europe ?

1 Les premiers pas de l'Europe

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. […]

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

R. Schuman, déclaration prélude à la création de la CECA, 9 mai 1950.

Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères de 1948 à 1953..

1. Doc 1 **Présentez le projet exposé par Robert Schuman.**

Il s'agit de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune.

2. Doc 1 **Dans quel but fait-il cette proposition ?**

Il fait cette proposition dans le but de créer un lien fort entre les pays d'Europe, particulièrement entre la France et l'Allemagne, afin d'éviter d'autres guerres.

3. Doc 1 **Exposez les bases sur lesquelles doit se construire l'Europe selon le plan de Robert Schuman.**

Selon Schuman, l'Europe doit se construire sur une base économique (production commune du charbon et de l'acier), comme une première étape vers une fédération européenne, c'est-à-dire une union politique.

2 Le fonctionnement des instances de la CECA

Les instances de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

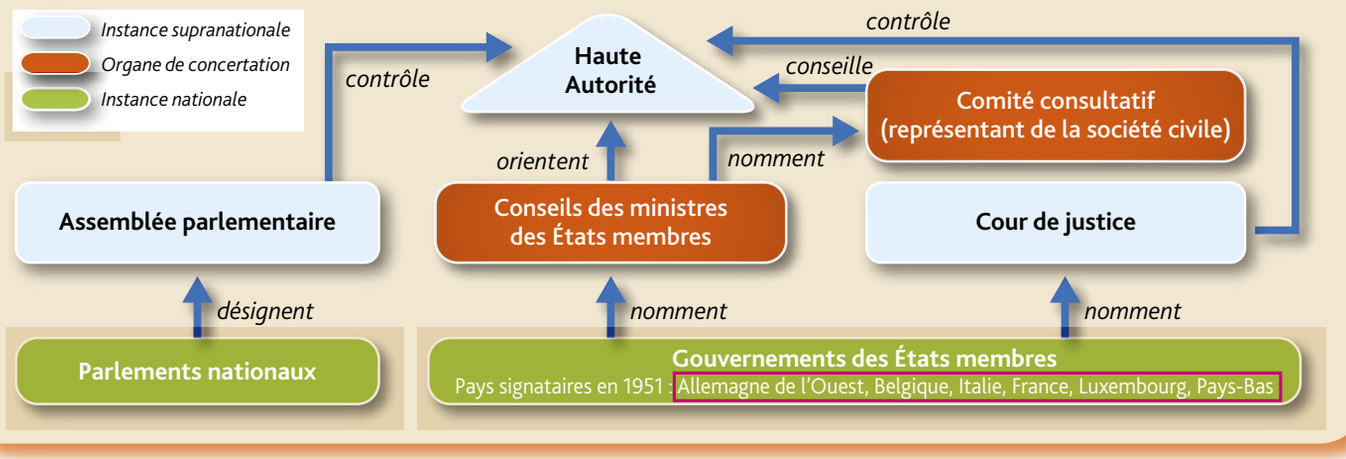

© Éditions Foucher

4. Doc 1 et 2 **Encadrez les pays membres de la CECA. En quoi ce choix répond-il aux objectifs fixés par le projet de Robert Schuman ?**

La participation de ces pays répond à l'objectif d'une dynamique européenne, et la présence de l'Allemagne et de la France, ennemies séculaires, est la garantie de l'ouverture d'une période de dialogue indispensable à la dimension pacifique de ce projet.

5. Doc 2 **Identifiez les liens qui relient les États membres de la CECA et la Haute Autorité.**

Les États membres orientent la politique de la Haute Autorité, mais celle-ci est chargée, au-delà des compétences des États, de conduire et de gérer la politique autour de la production du charbon et de l'acier.

6. Doc 1 et 2 **Expliquez pourquoi la Haute Autorité est qualifiée de « supranationale » dans le schéma de la CECA.**

La dimension de supranationalité de la Haute Autorité se traduit dans l'exercice de sa compétence concernant la production de charbon et d'acier. L'exercice de cette compétence se fait au-dessus des pouvoirs des États. À propos de cette question du charbon et de l'acier, ce ne sont plus les États membres qui décident, mais la Haute Autorité de la CECA.

3 La CECA vue par les dirigeants allemands

La Communauté du charbon et de l'acier porte le nom de Communauté « européenne » du charbon et de l'acier. Par là, on a tenu à exprimer que d'après l'espoir des États fondateurs, elle ne devra pas se limiter à ces derniers. Nous faisons confiance en la puissance du développement ultérieur. La Communauté européenne du charbon et de l'acier est maintenant sortie du domaine de la constitution et des projets, et l'œuvre même, l'œuvre supranationale, a commencé. Nous avons cette confiance que la force des faits amènera des développements ultérieurs et favorisera la marche en avant, sous telle ou telle forme. C'est encore dans un autre sens que nous fondons notre espoir en la force du développement : on a émis beaucoup de projets et on a beaucoup parlé au sujet de la création de l'Europe. **En un temps où prédomine une mentalité nationale, c'était presque une pensée audacieuse qui, à maintes personnes, a pu paraître utopique, même si elles ne méconnaissent pas la nécessité de créer l'Europe.** Maintenant, le premier pas qui mène du projet à la réalité est accompli. Comme nous l'espérons, plein de confiance, c'est une nouvelle époque qui commence pour notre continent, une époque de paix, de concorde et d'un nouveau bien-être.

K. Adenauer, chancelier allemand, président du Conseil des ministres, discours à l'occasion de la première séance du Conseil des ministres de la CECA, 8 septembre 1952.

7. Doc 1 à 3 **Relevez dans le discours du chancelier allemand Konrad Adenauer les idées communes avec le projet de Robert Schuman. Pourquoi sont-elles essentielles à la réussite du projet de la CECA ?**

Dans son discours, le chancelier allemand Adenauer évoque le commencement d'un projet supranational en tant que lien fort entre les États. Si le projet commence par la collaboration entre l'Allemagne et la France, il a vocation à s'étendre à d'autres pays européens. Le chancelier allemand partage aussi l'idée d'une vision politique qui dépasse les États nations. Ces éléments sont essentiels pour atteindre l'objectif de paix porté par Robert Schuman et voulu par les nations signataires du traité de la CECA.

8. Doc 1 à 3 **En vous appuyant sur l'ensemble des documents, expliquez ce qu'exprime le chancelier allemand dans la phrase en gras.**

Le projet de cette CECA est envisagé au sortir d'une période qui a vu par deux fois les États nations s'affronter en Europe. Ces conflits ont trouvé certaines de leurs origines dans les revendications nationalistes des États. À ce titre, la volonté d'union, de création d'un organisme avec des compétences supranationales est un pari risqué. C'est cette réussite, souhaitée mais inespérée pour beaucoup, que salue le chancelier allemand.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

Des réalisations concrètes pour faire avancer l'Europe

1. Doc 1 **Présentez le document (nature, objectifs, pays concernés).**

Ce document vise à promouvoir auprès des populations la signature des traités de Rome en 1957 et la perspective d'un avenir meilleur, en particulier pour la jeunesse (fraternité, absence de guerre…).

2. Doc 1 **Relevez les arguments utilisés pour vanter les mérites de la CEE.**

Libre circulation des hommes et des marchandises, nouvelle manière de penser les frontières. D'ailleurs, les chiffres présentés rassemblent ceux des six pays signataires pour montrer la puissance de cette nouvelle entité.

2 **« 10 juin 1979, l'Europe arrive à maturité »**

Une affiche allemande sur laquelle on peut lire : « Premières élections au suffrage universel pour le Parlement européen » (« Erste Direktwahl zum Europäischen Parlament »).

1 **La création de la CEE en 1957**

Sur ce buvard d'écolier de 1957, toutes les capitales des pays de la Communauté européenne ont été portées (sauf celle des Pays-Bas).

3. Doc 2 **Repérez à quelle occasion cette affiche a été conçue. Quel est son but ?**

Cette affiche a été conçue en Allemagne pour annoncer et promouvoir les premières élections au suffrage universel des représentants au Parlement européen.

4. Doc 2 **Expliquez le slogan de l'affiche.**

La maturité de l'Europe est liée au suffrage universel. L'Europe, par ce vote, devient pleinement celle des citoyens, c'est-à-dire accède à un stade supérieur de la représentativité, donc de la démocratie et de la maturité politique.

© Éditions Foucher

3 La cohésion économique et sociale en Europe, l'exemple du FEDER

• **Article 130 A**

Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de la Communauté, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique et sociale. En particulier, la Communauté vise à réduire l'écart entre les diverses régions et le retard des régions les moins favorisées.

• **Article 130 C**

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est destiné à contribuer à la correction des principaux déséquilibres régionaux dans la Communauté par une participation au développement et à l'ajustement structurel des régions en retard de développement et à la reconversion des régions industrielles en déclin.

Acte unique européen (1986), modifiant le traité de Rome (1957).

5. Doc 3 **Identifiez l'objectif du FEDER.**

L'objectif du FEDER est de contribuer à réduire les inégalités entre les territoires de la Communauté européenne, entre les régions riches et celles qui sont plus défavorisées.

6. Doc 3 **Indiquez comment le FEDER doit contribuer à renforcer la cohésion entre les nations et au sein de la population de la CEE.**

Le FEDER agit en finançant des projets de développement dans les régions les plus défavorisées et en aidant celles qui connaissent des difficultés de reconversion industrielle. Cela permet aux régions en difficulté de bénéficier d'un accompagnement pour que le décalage avec les territoires les plus riches ne soit pas trop important. Il s'agit d'un processus de compensation.

7. Doc 3 **Expliquez pourquoi on peut dire que la mise en place du FEDER constitue une progression dans la solidarité européenne.**

Le dispositif du FEDER n'était pas prévu à l'origine de la création de la CEE en 1957. Le FEDER, qui renforce les mécanismes de solidarité entre pays d'Europe, a vu le jour en 1986. C'est donc l'exemple d'une progression de la solidarité européenne.

Bilan situation 1

• **Complétez le schéma suivant.**

Une volonté partagée

▶ Créer des ponts (économiques puis politiques) entre les nations qui se sont affrontées lors des conflits mondiaux en Europe, pour garantir une paix durable.

Un moyen pour la réaliser

▶ La création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

Des réalisations concrètes dans les domaines politique, économique et social

– Création de la CECA en 1951.
– Traité de Rome et création de la CEE en 1957.
– Élection au suffrage universel du Parlement européen en 1979.
– Création d'un statut du citoyen européen.
– Mise en place de mécanismes de compensation entre les territoires (FEDER).
– Création d'une zone monétaire unique (zone euro).

© Éditions Foucher

Situation 2

Kohl – Mitterrand et l'Europe

François Mitterrand (président de la République française de 1981 à 1995) et Helmut Kohl (chancelier allemand de 1982 à 1998) ont dirigé deux grandes puissances européennes à la fin du XX^e siècle.

Quel est le bilan de l'action du tandem franco-allemand en Europe et quelle est la part des acteurs dans la progression de l'idée d'Europe au XX^e siècle ?

1 Un geste pour la réconciliation

François Mitterrand et Helmut Kohl en 1993, lors de la 70^e commémoration de la bataille de Verdun, bataille la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale.

2 Un geste inattendu

Une caricature de Chaunu en 1993.

1. Doc 1 et 2 **En vous aidant de la photographie, expliquez la signification de la caricature.**

Dans la caricature, le seul élément qui diffère est la bataille des animaux en arrière-plan, à savoir un aigle et un coq portant chacun un casque militaire. Ils représentent respectivement l'Allemagne et la France, figurant l'opposition séculaire entre ces pays et les conflits qui les ont opposés. La sérénité affichée des personnages, Helmut Kohl, chancelier allemand, et François Mitterrand, président de la République française, montre que les deux hommes délivrent, par ce geste de se tenir la main, un message de paix profond et inattendu.

2. Doc 1 et 2 **Montrez quelle importance la caricature accorde à ces deux acteurs de l'histoire de l'Europe.**

La caricature accorde une place majeure à ces deux hommes politiques : elle transmet le message que grâce à ce geste, à cette action commune, se fait la réconciliation entre ces deux pays si souvent opposés. Elle met donc en avant la responsabilité directe de ces acteurs de l'histoire dans la construction d'une paix durable en Europe. Au-delà des relations de coopération qui existaient déjà, ce geste inattendu, surtout entre deux chefs d'État, est un geste historique.

© Éditions Foucher

3 Le rapprochement militaire franco-allemand

Le Corps européen a été créé administrativement l'année dernière ; il est en voie de constitution. Autour de la brigade franco-allemande d'origine, il associe cinq pays – la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne, outre la France et l'Allemagne – auxquels d'autres se joindront. Il a vocation à devenir l'un des fers de lance de notre défense – de la défense du continent européen et de la défense de nos valeurs communes. Il aura également vocation à intervenir dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou d'opérations humanitaires ; à cet égard, les tragédies de la Bosnie et du Rwanda ont bien montré combien un outil de ce genre nous a jusqu'à présent fait défaut.

Le président de la République a souhaité inviter les jeunes appelés belges, luxembourgeois, allemands et espagnols à défiler avec les troupes françaises le 14 juillet, en présence des chefs de gouvernement de leurs pays ; je crois que chacun peut le comprendre. J'ajoute que le 18 juin dernier, nous avons vu sur nos écrans de télévision le dernier défilé des troupes françaises à Berlin : il y a quarante ans, celles-ci avaient été perçues par la population locale comme des troupes d'occupation ; elles sont devenues ensuite, pendant la guerre froide, les troupes de la défense du monde libre face à la menace soviétique représentée par l'ignoble mur de la honte.

Nous avons vu avec quel enthousiasme le peuple berlinois a remercié ces soldats de la liberté. J'espère que le 14 juillet, la population parisienne saluera avec la même émotion et les mêmes acclamations les jeunes soldats européens de la paix.

A. Lamassoure, ministre délégué aux Affaires européennes, réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale concernant la participation de soldats allemands de l'Eurocorps au défilé du 14 juillet, 29 juin 1994.

3. Doc 3 **Définissez la crainte à laquelle répond Alain Lamassoure.**

Il répond aux inquiétudes des députés qui s'interrogent sur l'intérêt et les conséquences d'un défilé des soldats allemands sur les Champs-Élysées pour la fête nationale. Cela pourrait rappeler le défilé des soldats allemands en 1940, lors de la période d'occupation.

4. Doc 3 **Montrez que le Corps européen a d'abord été une initiative franco-allemande avant de devenir un projet européen.**

Le Corps européen de défense a été mis en place à partir d'une brigade franco-allemande. Il a vu le jour en 1993, date à laquelle le président Mitterrand et le chancelier Kohl étaient aux commandes de leur pays. D'autres pays ont ensuite souhaité participer au Corps européen de défense.

5. Doc 1 à 3 **Expliquez comment François Mitterrand et Helmut Kohl ont contribué à faire avancer l'idée d'Europe.**

Au départ de l'idée d'Europe, il y a la volonté de créer des liens entre les pays d'Europe pour garantir une paix durable. Dans ce processus long, le couple franco-allemand, incarné de manière forte par le tandem Kohl-Mitterrand dans les années 1980-1990, joue un rôle moteur indéniable. Le geste historique à Verdun lors de la commémoration du 70e anniversaire de cette bataille meurtrière entre Français et Allemands est fort, inattendu, et marque l'engagement et la place des acteurs dans l'objectif du développement de la paix. La création d'un corps européen de défense, sur la base d'une alliance militaire franco-allemande qui rassemble deux armées qui se sont si souvent combattues, est également le signe d'une volonté de rapprochement.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

Des hommes au service de l'Europe

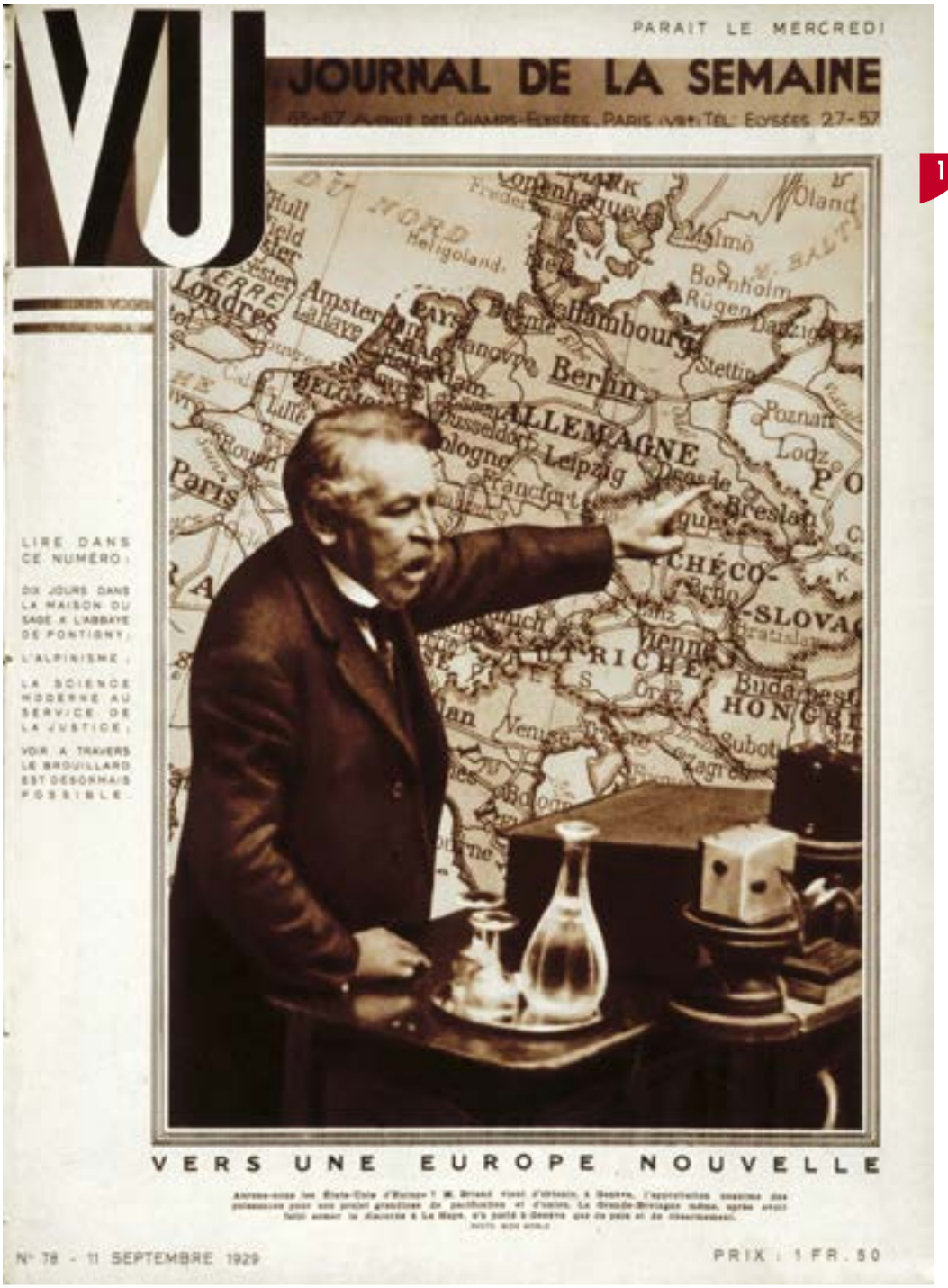

1 **« Aurons-nous les États-Unis d'Europe ? »**

La une du journal Vu *du 11 septembre 1929, représentant Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères de la France et président du Conseil, à la tribune de la SDN. Sous la photographie, on peut lire : « Aurons-nous les États-Unis d'Europe ? M. Briand vient d'obtenir, à Genève, l'approbation unanime des puissances pour son projet grandiose de pacification et d'union. La Grande-Bretagne même, après avoir failli semer la discorde à La Haye, n'a parlé à Genève que de paix et de désarmement. »*

1. Doc 1 **Décrivez la vision, donnée par le journal, d'Aristide Briand et de son action pour l'Europe.**

Le journal a mis en scène la conférence de Briand à la tribune de la SDN en 1929. Il le présente à la tribune, avec en fond une carte de l'Europe.

La mise en scène met en valeur le personnage et donc le discours qu'il tient. Le journal espère que le projet de Briand verra le jour.

Le commentaire parle d'un « projet grandiose de pacification et d'union ». Le journal porte donc un regard très enthousiaste sur le projet de Briand.

© Éditions Foucher

2 Les pères fondateurs de l'Europe

Et voilà qu'il faut maintenant continuer l'entreprise dans les directions fixées par les fondateurs. Il est toujours très difficile de citer des noms sans commettre des injustices, mais comment ne pas associer à l'éloge d'aujourd'hui adressé à Jean Monnet et Robert Schuman et Alcide De Gasperi et Paul-Henri Spaak et Konrad Adenauer et Altiero Spinelli ? Devrais-je citer le premier d'entre eux, qui parla des États-Unis de l'Europe : Winston Churchill ? Ne faut-il pas mentionner Joseph Bech ? Faut-il citer tous les artisans qui sont encore des nôtres et qui représentent dignement la longue chaîne des fondateurs que, plus tard, d'autres que moi citeront ?

F. Mitterrand, président de la République, discours lors du transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon, 9 novembre 1988.

2. Doc 2 **Soulignez dans le texte le nom des hommes considérés comme les pères fondateurs de l'Europe par François Mitterrand.**

3. Doc 2 **Repérez quelle place il accorde à ces acteurs dans la construction de l'idée d'Europe.**

François Mitterrand dit clairement que ces acteurs de l'histoire européenne ont une place prépondérante dans la concrétisation de l'idée d'Europe et des projets qui en ont découlé. Le transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon en est la traduction.

3 Jean Monnet, le visionnaire de l'Europe

Cette union européenne ne peut pas se fonder seulement sur les bonnes volontés. Des règles sont nécessaires. Les événements tragiques que nous avons vécus, ceux auxquels nous assistons, nous ont peut-être rendus plus sages. Mais les hommes passent, d'autres viendront qui nous remplaceront. Ce que nous pourrons leur laisser, ce ne sera pas notre expérience personnelle, qui disparaîtra avec nous ; ce que nous pouvons leur laisser, ce sont les institutions. La vie des institutions est plus longue que celle des hommes et les institutions peuvent ainsi, si elles se sont bien construites, accumuler et transmettre la sagesse des générations successives.

J. Monnet, discours à Strasbourg, 11 septembre 1952.

4. Doc 3 **Précisez ce que Jean Monnet pense du rôle des hommes dans la construction de l'idée d'Europe. Qu'est-ce qui prime selon lui ?**

Jean Monnet accorde certes une place importante aux actions individuelles, à ces personnes qui, par leur bonne volonté, leur vision, permettent de faire vivre l'idée d'Europe, mais il relativise. Selon lui, la pérennité de l'Europe n'est pas dans le souvenir de l'action de ces grands hommes mais dans la solidité des institutions, qui permettent aux générations suivantes de poursuivre la construction européenne.

Bilan situation 2

- **À partir de l'exemple franco-allemand, expliquez le rôle des acteurs dans la construction de l'idée d'Europe au XXe siècle, ainsi que les limites de leurs actions.**

Au cours du XXe siècle, beaucoup d'hommes politiques ou d'intellectuels ont appelé de leurs vœux la création de liens entre les nations européennes pour garantir la paix.

Dans les années 1980-1990, Helmut Kohl et François Mitterrand, respectivement chancelier de la RFA et président de la République française, ont contribué à accélérer le rapprochement entre deux nations jusqu'alors très souvent opposées dans la guerre, la France et l'Allemagne : au moment de la commémoration du 70e anniversaire de la bataille de Verdun, bataille la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale, mais aussi en portant des projets majeurs comme celui de la création d'une brigade militaire européenne, l'Eurocorps.

Ainsi, les acteurs, par leur engagement, ont pu accélérer la concrétisation de l'idée d'Europe au XXe siècle.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'au-delà des impulsions individuelles, ce sont les institutions qui garantissent les objectifs que se sont fixés les nations européennes.

© Éditions Foucher

L'essentiel · L'idée d'Europe au XXe siècle

1. Des projets aux premières réalisations

● **Le 5 septembre 1929, dix ans après la fin de la Première Guerre mondiale, Aristide Briand fait la proposition d'une union entre les pays d'Europe.** Comme d'autres avant lui, il appelle de ses vœux la création des États-Unis d'Europe pour éviter d'autres conflits meurtriers. Son projet vise à créer un lien fédéral entre les nations d'Europe, sans remettre en cause leur souveraineté. Il suggère une collaboration économique, avec à terme un prolongement dans les domaines politique et social. Mais la crise économique de 1929 survient et entraîne un repli nationaliste. Le projet de Briand n'aboutit pas, bien au contraire : la plupart des pays d'Europe s'affrontent entre 1939 et 1945.

● **Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale génère d'autres initiatives pour faire aboutir un projet européen afin d'éviter un nouveau conflit.** Le discours de Robert Schuman le 9 mai 1950 conduit en 1951 à la création de la CECA (Communauté économique du charbon et de l'acier), organisme qui marque la première étape d'une collaboration durable entre pays d'Europe **(Situation 1)**. D'autres projets économiques mais aussi politiques suivent, comme la création de la CEE (Communauté économique européenne) en 1957. Certains échouent, comme la CED (Communauté européenne de défense), alors que l'Europe cherche à exister dans un contexte mondial dominé par la rivalité entre États-Unis et URSS.

Situation 1.
Le plan Schuman

● **Le plan Schuman désigne l'idée de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, lors d'un discours prononcé le 9 mai 1950.** Il s'agit d'initier un partenariat économique entre la France et l'Allemagne et de mettre en commun la production d'acier et de charbon (éléments essentiels d'une économie de guerre), afin d'empêcher toute possibilité de conflit entre ces deux pays. Le plan Schuman conduit en 1951 à la création de la CECA. Six pays y participent, autour de la France et de l'Allemagne de l'Ouest (Italie, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas). C'est l'acte fondateur de l'Union européenne et le premier pas vers une paix durable en Europe.

2. Entre élargissements et interrogations

● **C'est sur la base de cette communauté économique que se développe la construction européenne, avec de plus en plus d'ambition.** Les premières élections du Parlement européen au suffrage universel ont lieu en 1979 et la transformation de la CEE en Union européenne est réalisée à l'issue de la signature du traité de Maastricht en 1992. Le développement de la construction européenne doit beaucoup à l'impulsion du couple franco-allemand (François Mitterrand et Helmut Kohl) dans le contexte de la chute du mur de Berlin en 1989 et de la disparition de l'URSS en 1991 **(Situation 2)**. On passe de l'Europe des Douze en 1986 à l'Europe des Vingt-sept en 2007.

● **La construction européenne a progressé mais des freins subsistent.** Les divergences sont courantes entre pays membres, auxquelles s'ajoutent les questions autour des limites géographiques de l'Europe : quels sont les pays susceptibles d'intégrer un espace de coopération européen ? Par ailleurs, des débats existent aussi dans les pays autour du principe de **supranationalité** européenne. Certains voudraient voir progresser les idées **fédéralistes** pour que l'Europe puisse peser sur la scène internationale, tandis que d'autres s'y opposent car ils y voient une perte de contrôle pour les nations et pour leur peuple.

Situation 2.
Kohl – Mitterrand et l'Europe

● **Le couple franco-allemand est incarné de manière forte dans les années 1980-1990 par le tandem formé par Helmut Kohl, chancelier d'Allemagne, et François Mitterrand, président français.** Il joue un rôle moteur indéniable dans la construction européenne. Cela se concrétise par plusieurs élargissements, en particulier vers l'Europe de l'Est, mais aussi par un geste spectaculaire en 1993 lors d'une cérémonie commémorative à Verdun, haut lieu de l'affrontement entre la France et l'Allemagne durant la Première Guerre mondiale. Kohl et Mitterrand se sont alors tenus par la main, scellant par ce geste l'amitié franco-allemande après des décennies de rivalité.

Vocabulaire

Construction européenne : processus qui a conduit à la mise en œuvre des idées de collaboration économique, politique, sociale, entre plusieurs États européens.

Supranationalité : compétences et pouvoirs délégués par un pays à une entité supérieure à laquelle il adhère ou collabore.

Fédéralisme : système politique dans lequel un gouvernement central partage les diverses compétences constitutionnelles de l'État avec les gouvernements des États associés ou des États membres qui forment l'union.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

Les événements qui ont divisé les pays d'Europe
Entre rivalités et conflits meurtriers

La progression de l'idée d'Europe au XXe siècle
Vers une Europe de la paix et de la solidarité

Première Guerre mondiale

1914-1918 : la Première Guerre mondiale se déroule en Europe.
Bilan : près de 9 millions de morts.

1929, le projet Briand : Aristide Briand lance l'idée des États-Unis d'Europe.
C'est un échec : oppositions en Europe trop fortes.

Seconde Guerre mondiale

1939-1945 : la Seconde Guerre mondiale oppose des pays d'Europe.
Bilan : environ 60 millions de morts dont plus de 54 millions en Europe.

9 mai 1950 : le plan Schuman.
1951 : création de la CECA (Communauté du charbon et de l'acier).

1989 : la chute du mur de Berlin et, quelques années plus tard, la chute de l'URSS.
1992 : traité de Maastricht et création de l'Union européenne.

En 2007, l'Union européenne compte 27 **membres.**

1. **En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.**

2. **En vous appuyant sur le schéma complété, expliquez comment a pu progresser et se concrétiser l'idée d'Europe dans la première moitié du XXe siècle.**

Dès le XIXe siècle, des hommes ont porté l'idée d'une Europe de la paix et c'est après la Première Guerre mondiale, en 1929, qu'Aristide Briand propose son projet des « États-Unis d'Europe ». Mais la crise et les rivalités font échouer ce projet et la Seconde Guerre mondiale balaye les volontés d'union. Face à ce traumatisme, des hommes, dont Schuman, vont porter l'idée d'une union économique par la mise en commun des moyens de production du charbon et de l'acier, centraux dans l'économie de guerre. C'est la création en 1951 de la CECA, suivie en 1957 par les traités de Rome, qui met en œuvre une union européenne.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

L'affiche officielle de la journée de l'Europe en mai 2000

Chaque année, l'affiche qui traduit le mieux l'idée de l'Union européenne est sélectionnée pour représenter la journée de l'Europe, qui a lieu le 9 mai et célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la « déclaration Schuman » (9 mai 1950).

Identifier et analyser

1. **Déterminez à quelle occasion cette affiche a été réalisée.**

Cette affiche a été réalisée à l'occasion de la journée de l'Europe, qui a lieu chaque année le 9 mai. En 2000, il s'agissait du 50e anniversaire de la déclaration Schuman.

2. **Indiquez qui est à l'origine de cette affiche.**

C'est l'Union européenne qui est à l'origine de la création de cette affiche.

3. **Expliquez, en vous appuyant sur les éléments qui composent cette affiche, quel est l'objectif de ses auteurs.**

Il s'agit pour les auteurs de mettre en valeur le projet européen, au travers du 50e anniversaire de la déclaration Schuman. L'arbre symbolise des fondements (racines) solides, la durée et l'espoir. Le feuillage est humanisé et présente des personnages souriants. Les chiffres sont entrelacés pour former les branches, avec au centre le logo de l'UE. C'est ici la symbolique de l'unité, de la solidarité qui est mise en avant.

Porter un regard critique

Éléments de la chronologie de la construction européenne et de l'histoire de l'Europe

1950 : déclaration Schuman et création de la CECA en 1951.
1952 : échec de la création d'une Communauté européenne de défense (CED).
1963 et 1967 : la France refuse l'entrée dans la CEE de la Grande-Bretagne (elle y adhérera finalement en 1973).
1984 : le Royaume-Uni obtient un rabais de sa contribution financière au budget de l'UE.
1992-2001 : guerre en ex-Yougoslavie.

4. **En vous appuyant sur ces éléments de chronologie, nuancez la vision proposée par cette affiche.**

Si le plan Schuman a engendré la création de la CECA, il n'en reste pas moins que la vision portée par l'affiche est très optimiste. Elle met en avant la solidarité, la joie de l'unité, mais il faut se rappeler des échecs comme celui de la CED ou des guerres dans l'ex-Yougoslavie. D'autre part, même entre membres de l'UE, il existe des divergences politiques ou économiques, comme en atteste l'attitude de la Grande-Bretagne.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

■ Dater des faits importants relatifs à une situation historique

1. Mettez en relation les événements et les dates suivants.

Premières élections du Parlement européen au suffrage universel	1951
Création de la CECA	1979
Projet Briand	1929
Création de la CEE	1957
Discours de Schuman	1992
Traité de Maastricht : création de l'UE	1950

■ Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions

2. Donnez la définition des mots suivants.

Fédéralisme : système politique dans lequel un gouvernement central partage les diverses compétences constitutionnelles de l'État avec les gouvernements des entités qui le composent, à savoir des États associés ou des États membres.

Supranationalité : compétences et pouvoirs délégués par un pays à une entité supérieure à laquelle il adhère ou collabore.

■ Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances

3. Expliquez les difficultés de la construction de l'Europe au XXe siècle illustrées à travers cette caricature de 1983.

Dans cette caricature, on voit une représentation de l'Europe sous la forme d'une statue, baptisée Europa. Cette statue est en pièces détachées. À l'arrière-plan, on aperçoit la statue de la Liberté. La présence de la grue qui porte la tête de la statue Europa évoque un chantier. Le titre de la caricature est *Chantier abandonné*. Cette caricature illustre les difficultés de la construction européenne, en suggérant qu'elle reste à l'état de pièces détachées, de pays sans réels liens, à la différence des États-Unis d'Amérique. Le chantier est abandonné car les discussions n'aboutissent pas sur l'élargissement de la CEE, en particulier en direction des pays du Sud de l'Europe que sont la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

« Chantier abandonné »

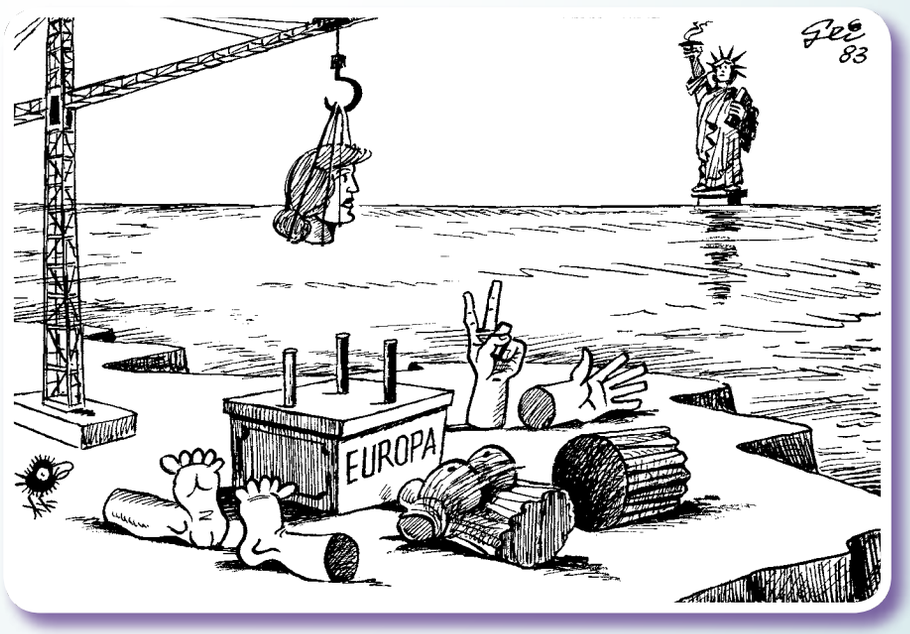

Caricature allemande publiée en 1983 lors des négociations d'élargissement de la CEE vers les pays du Sud de l'Europe (entrée de la Grèce en 1981, du Portugal et de l'Espagne en 1986).

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Le plan Schuman

Les nations d'Europe instinctivement se cherchent, se rapprochent les unes des autres, au lieu d'accentuer, comme elles l'ont fait précédemment, leurs rivalités et leurs antagonismes. Elles sentent le besoin de travailler ensemble, d'après des plans concertés, dans des institutions créées et fonctionnant avec le concours actif de tous, sous une direction unique et responsable, ce qui signifie sous une autorité supranationale. […] Un pays sincèrement démocratique comme la France se doit d'aller au-delà des scrupules de l'amour-propre national, au-delà des ressentiments, au-delà d'une attitude de méfiance. Elle n'hésitera pas, j'en suis convaincu, à courir l'inéluctable risque de déboires temporaires dans la coopération internationale afin de ne perdre aucune chance que nous avons de parvenir à une paix stabilisée et à une commune prospérité.

R. Schuman, discours à Strasbourg, 10 mai 1955.

■ Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée

• **Montrez comment ce texte illustre la concrétisation de l'idée d'Europe dans les années 1950.**

Ce texte évoque, dans sa première phrase, le changement d'optique des pays européens dans cette deuxième moitié du XXe siècle. L'heure n'est plus aux rivalités mais à la coopération, à l'acceptation des différences pour poursuivre un but commun : le bien-être des peuples européens. Robert Schuman présente l'énorme avancée que constitue la délégation de compétences à une autorité « supranationale ». Au-delà des difficultés et des réticences des nations, il montre en quoi c'est un pas essentiel vers la création de liens durables de confiance, susceptibles d'exclure à long terme tout recours à un conflit pour régler des rivalités.

Situation 2 : Kohl – Mitterrand et l'Europe

■ Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude

Il y aura toujours des sceptiques pour dire : ceci ne résout pas tout. Et tout ne sera pas résolu. Mais je poserai cette simple question : quels autres pays, venant d'où nous venons, déchirés par trois guerres en trois quarts de siècle au point de se croire voués à une inimitié sans fin, ont fait plus, ont fait mieux que la république fédérale d'Allemagne et la France pour signifier leur communauté de destin et leur solidarité dans la défense de leur existence et de leurs libertés ?

François Mitterrand

De la même manière que l'Europe a fourni le cadre nécessaire à la réconciliation franco-allemande, cette entente a été et continue d'être à la fois la condition préalable, la base et le moteur du processus d'unification. […] Les Allemands et les Français doivent former ensemble le noyau d'une union européenne, d'une union qui ne se comprend pas uniquement comme un marché commun, mais comme la communauté de valeurs d'une libre démocratie, comme un État de droit et un État social.

Helmut Kohl

Extraits des discours prononcés lors de la célébration de l'anniversaire de la signature du traité de l'Élysée, 22 janvier 1988.

• **Présentez les auteurs de ces discours. Comment ont-ils contribué ensemble à faire progresser l'idée d'Europe à la fin du XXe siècle ?**

Les auteurs de ces textes sont Helmut Kohl, chancelier allemand, et François Mitterrand, président français. Ils sont des acteurs essentiels de la construction européenne des années 1980-1990. Ils ont contribué à créer des liens entre les pays d'Europe pour garantir une paix durable. Il y a tout d'abord ce geste historique à Verdun lors de la commémoration du 70e anniversaire de cette bataille meurtrière entre Français et Allemands. C'est un geste fort, inattendu, qui marque l'engagement et la place des acteurs dans l'objectif du développement de la paix. Il y a aussi la création d'un corps européen de défense, sur la base d'une alliance militaire franco-allemande.

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 3

La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

Après la Seconde Guerre mondiale, face aux grandes puissances coloniales européennes affaiblies (Royaume-Uni, France, Belgique, Pays-Bas), les peuples colonisés se lancent dans la lutte pour leur indépendance.

Comment l'Inde, colonie britannique, et l'Algérie, considérée comme un territoire français, deviennent-elles des États indépendants ? Quelles en sont les conséquences ?

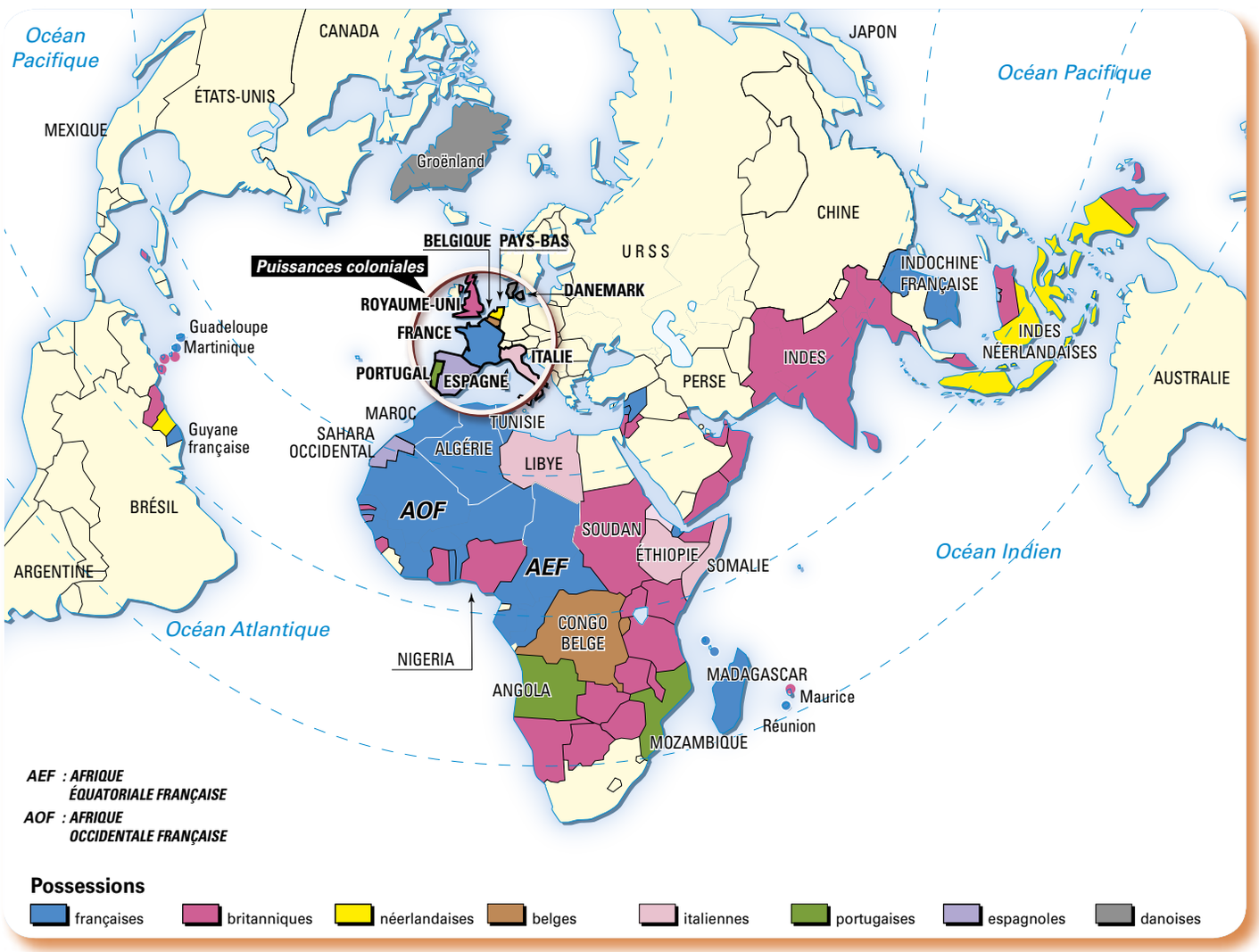

Les empires coloniaux en 1945

1. Nommez les continents presque entièrement colonisés en 1945 et les deux principales puissances coloniales de l'époque.

Les deux continents sont l'Afrique et l'Asie. Les principales puissances coloniales sont la France et le Royaume-Uni.

2. Comparez la situation en 1945 et la carte politique du monde aujourd'hui.

En 1945, l'Europe conserve de nombreuses possessions coloniales (aujourd'hui disparues). Les pays colonisés ont accédé à l'indépendance au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

© Éditions Foucher

Au cœur du sujet d'étude

1. L'indépendance de l'Inde

1 Une indépendance négociée

Deux fois en l'espace de vingt-cinq ans, l'Inde a joué un rôle éminent dans la victoire sur la tyrannie[1]. Faut-il s'étonner qu'aujourd'hui elle exige – en tant que nation de 400 millions d'habitants qui, par deux fois, a envoyé ses fils mourir pour la liberté – d'être libre de décider elle-même de son propre destin ? […] Il appartient à l'Inde de décider quelle forme de gouvernement doit remplacer le régime actuel ; mais nous voulons l'aider à mettre en place sans délai le mécanisme qui lui permettra de prendre cette décision. […] L'Inde doit choisir elle-même quelles seront sa Constitution future et sa place dans le monde. […] Si […] l'Inde vote pour l'indépendance, nous estimons qu'elle a le droit de le faire. Il nous appartiendra de l'aider à rendre la transition aussi calme et facile que possible.

[…] J'ai parfaitement conscience, lorsque je parle de l'Inde, de parler d'un pays comportant une multitude de races, de religions et de langues, et je connais bien toutes les difficultés qui en découlent[2]. Mais ces difficultés ne peuvent être surmontées que par les Indiens. […] Nous ne pouvons pas dicter la façon dont ces difficultés peuvent être surmontées.

C. Attlee, Premier ministre du Royaume-Uni, 15 mars 1946.

1. Lors des deux guerres mondiales.
2. Aux hindouistes, majoritaires, s'ajoutent une forte minorité musulmane, ainsi que des minorités sikh, chrétienne…

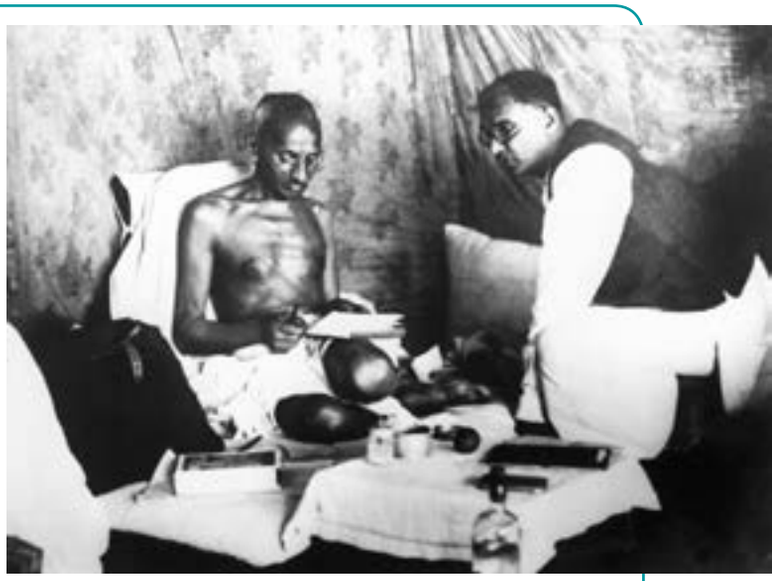

Gandhi lors d'une grève de la faim en 1933. L'avocat Mohandas Gandhi est au cœur des combats pour l'indépendance de l'Inde. Dès 1920, il mobilise ses compatriotes par la voie de la non-violence, mode d'action qui s'exprime sous diverses formes : boycott des produits britanniques et des institutions coloniales, refus de l'impôt, marches de protestation, grèves de la faim…

1. Doc 1 **Identifiez quel droit le Premier ministre britannique reconnaît aux Indiens dès 1946.**

Dès 1946, Clement Attlee reconnaît aux Indiens le droit à l'indépendance.

2. Doc 1 **Justifiez l'expression « une indépendance négociée en Inde ».**

Attlee affirme que son gouvernement ne s'opposera pas au choix des Indiens, même s'ils votent pour l'indépendance et que son rôle sera d'aider l'Inde à passer du statut de colonie à celui d'État indépendant. Il s'agit donc bien d'une indépendance négociée entre la puissance coloniale et les représentants du futur État.

2 Deux visions opposées de l'indépendance

Le parti du Congrès (à majorité hindoue) et la Ligue musulmane sont les deux grands partis indépendantistes indiens.

La position du parti du Congrès peut être résumée ainsi : le gouvernement britannique doit d'abord accorder l'indépendance et transmettre l'appareil civil et militaire de l'État aux hommes du Congrès qui mettront en place un gouvernement national selon leurs conceptions. […] Au contraire, la Ligue musulmane se fonde sur la réalité. […] Il n'y a jamais eu […] d'unité sociale et politique entre [hindous et musulmans]. […] La revendication du Congrès est fondée sur une nationalité qui n'existe pas […]. Notre solution se fonde sur la partition du territoire de ce sous-continent en deux États souverains : l'Hindoustan et le Pakistan.

M. A. Jinnah, représentant de la Ligue musulmane, 7 avril 1946.

3. Doc 2 **Soulignez dans le texte la position de chacun des deux partis.**

4. Doc 2 **Expliquez les difficultés auxquelles les Indiens sont confrontés.**

En Inde, deux grandes religions dominent : l'hindouisme, majoritaire, et une forte minorité musulmane. Les Indiens sont confrontés aux positions opposées prises par les leaders nationalistes du Congrès et de la Ligue musulmane. Le Congrès, à majorité hindoue, s'oppose à la Ligue musulmane qui réclame la création de deux États séparés.

© Éditions Foucher

3 La conférence de New Delhi et la partition de l'Inde

Le 3 juin 1947, à New Delhi, les représentants du gouvernement britannique rencontrent les deux leaders de l'indépendance, Nehru pour le parti du Congrès et Jinnah pour la Ligue musulmane.

4 L'exode, 15 octobre 1947

Dans le Pendjab, au nord-ouest de l'Inde, des réfugiés musulmans fuient vers le Pakistan, tandis que les hindous cherchent à regagner l'Union indienne. L'annonce du tracé définitif des frontières a entraîné des mouvements massifs de population et des manifestations de violence (on évalue les pertes humaines entre 300 000 et 500 000).

5 La naissance de l'« Union indienne »

L'Inde, après avoir longtemps sommeillé et lutté, se tient à nouveau debout, réveillée, vivante, libre et indépendante. […] Nous nous réjouissons de cette liberté, bien que des nuages menacent […] et que nous soyons confrontés à des problèmes difficiles. […] Nous pensons à nos frères et sœurs que des frontières politiques ont coupés de nous. […] Ils sont et resteront des nôtres quoi qu'il arrive […]. En quoi consistera notre effort ? À apporter la liberté […] ; à combattre et à mettre un terme à la pauvreté, à l'ignorance et à la maladie, à construire une nation prospère, démocratique et progressiste, ainsi qu'à créer des institutions sociales, économiques et politiques[1] qui assureront la justice et une vie épanouie à chaque homme et à chaque femme. […] Nous sommes tous à parts égales les enfants de l'Inde, quelle que soit la religion qui est la nôtre, avec les mêmes droits, les mêmes privilèges et les mêmes obligations.

J. Nehru, Premier ministre indien, discours radio à l'occasion de l'accès à l'indépendance de l'Inde, 15 août 1947.

1. Entre 1947 et 1950, le pays se dote d'une Constitution. En janvier 1950, il reconnaît toutes les religions et opte pour une politique économique interventionniste.

5. Doc 2 et 3 **Présentez la solution finalement adoptée à la conférence de New Delhi en 1947.**

C'est la partition, c'est-à-dire la création de deux États séparés : l'Union indienne et le Pakistan.

6. Doc 3 et 4 **Montrez les conséquences pour les populations.**

Il s'ensuit un exode massif par un double transfert de population : les musulmans quittent le territoire de l'Union indienne, alors que les hindous fuient le Pakistan.

7. Doc 3 à 5 **Expliquez la phrase soulignée.**

Nehru évoque les populations hindoues restées sur le territoire du nouvel État du Pakistan au moment de l'indépendance, après la conférence de Delhi entérinant la partition de l'ancien Empire britannique des Indes. Il exprime la solidarité du nouvel État indien à l'égard de ces populations.

8. Doc 5 **Nommez les difficultés de l'Inde en 1947. Que doit faire, selon Nehru, l'État pour y remédier ?**

Difficultés économiques, pauvreté et tensions liées à la pluralité religieuse. Pour Nehru, il faut mettre en place des institutions démocratiques garantissant la justice sociale, assurer un traitement identique à toutes les composantes religieuses du pays, engager une politique économique interventionniste.

© Éditions Foucher

2. L'indépendance de l'Algérie

1 Une société profondément inégalitaire

En Algérie, en 1954, cohabitent 1 million d'habitants d'origine européenne et 9 millions d'Algériens ; ces derniers ne bénéficient pas de la pleine citoyenneté au même titre que les Européens.

Algériens et Européens d'Algérie selon les métiers	Algériens (en 1954)	Européens d'Algérie (en 1954)
Cadres supérieurs	7 %	93 %
Techniciens	17 %	83 %
Manœuvres	95 %	5 %
Ouvriers spécialisés	68 %	32 %
Population vivant en ville	19 % des Algériens	95 % des Européens
École primaire	18 % des enfants scolarisés	100 % des enfants scolarisés

1. Doc 1 **Résumez la situation de chacune des deux populations en 1954.**

Les Européens d'Algérie, minoritaires, ont des conditions de vie supérieures à celles des Algériens : plus urbains, ils ont davantage accès à l'école et à des métiers de cadres et sont seuls à jouir de la totale citoyenneté.

2. Doc 2 **Expliquez ce qu'il se passe dans la région de Constantine le 20 août 1955.**

Des Algériens ont pris les armes dans la région de Constantine. Leur mouvement a été rapidement réprimé par les forces de l'ordre françaises présentes sur le territoire algérien.

3. Doc 2 **Relevez les termes utilisés par *L'Écho d'Alger* pour qualifier l'événement et ses participants.**

L'événement est qualifié de « sanglant mouvement insurrectionnel » et ses participants de « rebelles » « fanatisés ».

L'ÉCHO D'ALGER

Visant Constantine, Philippeville et de nombreux centres du Nord constantinois

Un sanglant mouvement insurrectionnel déclenché samedi à midi est écrasé en quelques heures

800 rebelles avaient entraîné avec eux plus de 3.000 fellahs fanatisés

Les forces de l'ordre mises en état d'alerte ont réagi avec rapidité et efficacité

2 L'insurrection généralisée

La une de L'Écho d'Alger *du dimanche 21 août 1955. La veille, le FLN a lancé une offensive, aussitôt réprimée, dans la région de Constantine. Bilan officiel de l'époque : 71 morts européens ; 1 273 morts algériens. Dès le 28 août, l'état d'urgence est déclaré sur tout le territoire.*

3 La répression et l'escalade militaire

Une rue d'Alger en 1960.

4. Doc 3 **Identifiez qui est chargé du maintien de l'ordre dans les rues d'Alger en 1960.**

L'armée est chargée du maintien de l'ordre.

5. Doc 2 et 3 **Montrez comment les autorités françaises répondent aux événements d'Algérie dès 1955.**

Les autorités françaises décrètent l'état d'urgence et utilisent la force armée pour répondre au mouvement insurrectionnel du Constantinois et assurer le maintien de l'ordre dans les zones urbaines.

© Éditions Foucher

La Dépêche d'Algérie

INONDA AU SAHA SEIZE MORTS

LES HUILERIES LESIEUR

APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM

La FRANCE RECONNAÎT SOLENNELLEMENT L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

BEN KHEDDA ET LE G.P.R.A. ACCLAMÉS PAR DES CENTAINES DE MILLIERS D'ALGÉRIENS

SUR LA ROUTE DE MAISON-BLANCHE A ALGER

« EN CETTE CIRCONSTANCE SOLENNELLE ET AU NOM DU G.P.R.A., JE TIENS À RAPPELER CE QUE NOUS N'AVONS CESSÉ DE PROCLAMER, depuis le 1er novembre 1954, ET CONSIDÉRANT LES EUROPÉENS À SAVOIR QU'ILS ONT LEUR PLACE en ALGÉRIE »

La fête d'une journée historique

4 **L'issue du conflit**

La une de La Dépêche d'Algérie, *le 4 juillet 1962. Le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958 pour régler la question algérienne. Il introduit la possibilité de l'autonomie du peuple algérien, sous certaines conditions, dès 1959, mais se heurte au FLN, qui réclame l'indépendance immédiate, et aux partisans de « l'Algérie française », qui refusent le principe de l'autodétermination. Les accords d'Évian sont signés le 19 mars 1962. Les référendums d'avril et juillet 1962 approuvent, à une écrasante majorité, le choix d'une Algérie indépendante.*

6. Doc 4 **Précisez quand et selon quel processus l'Algérie parvient à l'indépendance.**

L'Algérie devient indépendante en juillet 1962 après un double référendum réalisé auprès des populations de France et d'Algérie.

7. Doc 4 et 5 **Décrivez comment les Français d'Algérie réagissent lors de l'indépendance.**

Ils quittent massivement, précipitamment et de manière définitive l'Algérie pour la France.

8. Doc 5 **Montrez la division qui apparaît dans la population algérienne. Pourquoi ?**

La division se fait entre les combattants partisans de l'indépendance et les harkis, engagés algériens dans l'armée française.

5 **L'exode**

L'arrivée de réfugiés venant d'Algérie sur le quai de Marseille en juin 1962. Entre avril et septembre 1962, 865 000 Européens, inquiets des conditions de l'indépendance, quittent précipitamment et définitivement l'Algérie pour la France. Des harkis (militaires algériens engagés dans l'armée française), victimes de représailles du FLN, se réfugient également en France (25 000, combattants et familles).

Faire le point sur la décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

- **Identifiez les éléments clés de l'indépendance de l'Inde et de l'Algérie en complétant le tableau suivant.**

	Inde	Algérie
Date d'indépendance	Août 1947.	Juillet 1962.
Mode d'accès à l'indépendance	Une indépendance négociée.	Une indépendance conquise par les armes, après huit ans de guerre.
Conséquences pour les populations	Un exode massif de population entre les deux États nés de l'indépendance.	L'exode des Européens d'Algérie et de nombreux harkis en France métropolitaine.

© Éditions Foucher

Situation 1

Gandhi et la non-violence

En Inde, colonie britannique depuis 1870, le nationalisme se développe dès la fin du XX^e siècle, autour du parti du Congrès auquel appartient Gandhi, figure emblématique de l'indépendance indienne.

Comment l'avocat Gandhi organise-t-il la résistance au colonialisme ? Avec quels résultats ?

1 La non-violence comme mode d'action

Je sais que la non-violence est infiniment supérieure à la violence, que le pardon est plus viril que le châtiment. 100 000 Anglais ne peuvent effrayer 300 millions d'êtres humains. Et, d'ailleurs, la force n'est pas dans les moyens physiques, elle réside dans une volonté indomptable. Un seul homme peut ainsi défier un empire et provoquer sa chute. La dignité de l'homme veut une loi plus haute : la force de l'esprit. L'Inde a une âme qui ne peut pas périr. Cette âme peut défier toutes les forces matérielles du monde entier. […] La non-violence est le moyen le plus inoffensif et le plus efficace pour faire valoir les droits politiques et économiques de tous ceux qui sont opprimés et exploités.

Gandhi, discours du 11 août 1920.

Gandhi en 1900.

1. Doc 1 **Soulignez la phrase qui montre le nationalisme de Gandhi.**

2. Doc 1 **Identifiez la puissance contre laquelle s'élève Gandhi. Quel principe philosophique et religieux prône-t-il pour arriver à ses fins ?**

Gandhi s'élève contre le Royaume-Uni, la puissance européenne qui a colonisé l'Inde. Pour rendre à l'Inde son indépendance, il propose d'utiliser le principe de la non-violence.

2 La « marche du sel »

En 1929, le parti du Congrès se prononce en faveur d'une indépendance totale de l'Inde et charge Gandhi d'organiser un mouvement de désobéissance civile dont le moment culminant est la « marche du sel », du 12 mars au 6 avril 1930. La presse du monde entier se fait l'écho de ce mouvement, alors qu'il est réprimé par les Anglais (90 000 arrestations dont celle de Gandhi).

Nous avons décidé d'utiliser toutes nos ressources dans la poursuite d'une lutte exclusivement non violente. […] Celui qui considère la non-violence comme un principe n'a pas à rester passif. Partout où c'est possible, la désobéissance civile doit se déclencher. Les lois qui concernent le sel doivent être violées […]. Cependant, nous ne nous contenterons pas de cela. […] Beaucoup peut être accompli de diverses manières. Nous pouvons protester contre les magasins d'alcool et de vêtements étrangers. Nous pouvons refuser de payer les taxes si nous disposons des forces suffisantes. Les hommes de loi peuvent abandonner leurs charges. Le public peut boycotter les cours de justice en s'abstenant d'y porter ses litiges. Les fonctionnaires du gouvernement peuvent démissionner de leur poste.

Gandhi, discours prononcé la veille de la « marche du sel », 11 mars 1930.

Gandhi et ses partisans lors de la « marche du sel », durant laquelle ils parcoururent près de 400 km en vingt-quatre jours. Les revendications sont l'abolition de l'impôt sur le sel, payé par tous les Indiens, et du monopole de sa vente par le gouvernement britannique.

3. Doc 2 **Soulignez les moyens de lutte proposés par Gandhi.**

4. Doc 1 et 2 **Montrez que l'organisation de ce mouvement est conforme aux principes de Gandhi.**

Les modalités de lutte reposent sur le principe de la désobéissance civile (formes de protestation pacifiques refusant la violence).

© Éditions Foucher

5. Doc 3 **Entourez Gandhi sur la photographie.**

6. Doc 3 **Indiquez quel statut les Britanniques reconnaissent à Gandhi en l'invitant ainsi à Londres.**

Les Britanniques reconnaissent à Gandhi un statut de leader national et donnent à son mouvement un écho à l'échelle internationale.

3 La conférence de la Table ronde à Londres

En 1931, Gandhi est invité à Londres pour discuter de l'avenir de l'Inde. Il suspend alors le mouvement de désobéissance civile et obtient en échange la libération des détenus politiques.

4 La *Quit India Resolution* (« Quittez l'Inde »)

En 1942, le parti du Congrès, inspiré par Gandhi, adopte le principe de faire quitter l'Inde aux Anglais. Pour l'appuyer, Gandhi appelle à une nouvelle campagne de désobéissance civile non violente. Gandhi, Nehru et les leaders du mouvement sont arrêtés. Le mouvement est très durement réprimé. Gandhi entreprend une grève de la faim. Il est libéré en mai 1944. Si cette résolution n'a pas d'effet immédiat, elle permet néanmoins de faire avancer la cause indépendantiste.

Le comité du Congrès pense [...] que la domination anglaise en Inde doit cesser dès que possible, à la fois pour le salut de l'Inde et pour la cause défendue par les Nations unies. [...] Le comité a constaté avec consternation la détérioration de la situation sur les fronts russes et chinois. Cette aggravation de la situation fait qu'il est du devoir de tous ceux qui essaient d'obtenir la liberté [...] d'examiner [...] la politique des Alliés jusqu'à ce jour. [...] La fin de la domination britannique sur ce pays est donc une question vitale et primordiale ; de son dénouement proche dépendront l'avenir de la guerre et le triomphe de la liberté et de la démocratie. Une Inde libre sera le meilleur gage de ce triomphe.

Résolution inspirée par Gandhi et adoptée par le parti du Congrès le 8 août 1942.

7. Doc 4 **Décrivez le contexte international dans lequel Gandhi lance le mouvement « *Quit India* ».**

C'est celui de la Seconde Guerre mondiale. Gandhi évoque les difficultés des Alliés sur les fronts russe et chinois à l'été 1942.

8. Doc 4 **Résumez ce que réclament Gandhi et les membres du Congrès.**

Ils réclament un départ rapide de la présence britannique en Inde et la fin de la domination coloniale.

9. Doc 1 à 4 **Présentez les objectifs, le principe et les modes d'action employés par Gandhi de 1920 à 1942.**

Objectifs et principe d'action	Modes d'action et résultats
Rendre à l'Inde son indépendance par la voie de la non-violence.	Campagnes de désobéissance civile, sévèrement réprimées mais qui ont un écho international et font de Gandhi un leader mondial. **Exemples :** 1930 : la marche du sel ; 1942 : la *Quit India Resolution*.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

Gandhi et l'accès à l'indépendance : 1944-1948

1 Quelle unité, quelles frontières pour l'Inde indépendante ?

En 1940, le leader de la Ligue musulmane, second parti nationaliste indien, fait voter une résolution en faveur d'une séparation radicale entre hindous et musulmans. En 1944, lors d'une rencontre avec le leader musulman, Gandhi précise sa position sur cette question.

La résolution de Lahore n'est rien d'autre que la ruine pour la totalité de l'Inde. Si toutefois un État musulman était constitué, les régions où les musulmans seraient en absolue majorité devraient être définies par une commission approuvée par le Congrès et la Ligue musulmane. Les volontés des populations de ces régions devront faire l'objet d'un référendum. Ces régions devront former un État séparé autant que possible après que l'Inde aura accédé à l'indépendance. […] Cela signifie que le pouvoir soit tout d'abord transféré au Congrès, lequel ensuite permettrait aux régions de majorité musulmane d'opter, non pas pour un État souverain, mais un ensemble constitutif de la fédération indienne.

Gandhi, Bombay, 1944.

1. Doc 1 **Présentez la position de principe de Gandhi sur une éventuelle partition de l'Inde.**

Gandhi est profondément opposé à une partition de l'Inde en deux États.

2. Doc 1 **Repérez les conditions et le cadre institutionnel que pose Gandhi pour une séparation entre les deux peuples.**

Conditions	Cadre institutionnel
– Création d'une commission définissant les territoires du futur État musulman. – Organisation d'un référendum auprès des populations des territoires concernés. – Accès préalable de l'Inde à l'indépendance sous la responsabilité du parti du Congrès.	Un État fédéral, dont ferait partie le futur État musulman, de façon à préserver, autant que possible, l'unité de l'Inde.

2 Les derniers combats de Gandhi

Gandhi parcourt l'Inde en 1946-1947 pour tenter de réconcilier les deux communautés en habitant successivement chez les musulmans et chez les hindous. Dès 1946, des négociations s'engagent entre les autorités britanniques et les partis nationalistes indiens. Après de violents affrontements entre les deux communautés, le parti du Congrès, présidé par Nehru, finit par accepter le principe de la séparation entre hindous et musulmans en deux États distincts. Les musulmans ne représentent aujourd'hui que 12 % de la population indienne.
L'image montre Gandhi rencontrant, en septembre 1947, des réfugiés musulmans en partance pour le Pakistan.

3. Doc 1 et 2 **Formulez ce qu'espère encore Gandhi à la veille de l'indépendance. Quelle est la forme de son combat ?**

Il espère encore que la rupture ne sera pas consommée entre les deux communautés religieuses et il agit une nouvelle fois par la voie de la non-violence pour tenter de réconcilier hindous et musulmans.

© Éditions Foucher

3 L'Inde pleure Gandhi

Le 30 janvier 1948, Gandhi est assassiné par un fanatique, partisan d'une Inde dirigée par les seuls hindous.

Amis et camarades, la lumière s'en est allée de nos vies, et les ténèbres sont partout.[…] Notre bien-aimé dirigeant, […] le père de la nation, n'est plus. […] La lumière s'en est allée, et pourtant j'avais tort de parler ainsi. Car la lumière […] qui a illuminé le pays durant tant et tant d'années l'illuminera pendant encore des années et, dans un millier d'années, on pourra encore la voir dans ce pays et le monde entier la verra et elle apportera le réconfort à d'innombrables cœurs.

Nehru, Premier ministre de l'Union indienne, 30 janvier 1948.

4. Doc 3 **Expliquez ce que représente Gandhi pour le nouvel État, d'après Nehru.**

Nehru, premier ministre de l'Union indienne, considère que Gandhi apparaît comme le « père de la nation indienne », la figure emblématique qui, par ses actions répétées, a permis la naissance du nouvel État.

4 L'héritage de Gandhi dans le monde

En février 1959, le pasteur américain Martin Luther King effectue une visite en Inde. À son retour, il déclare :

« C'était merveilleux d'être dans le pays de Gandhi. […] J'ai quitté l'Inde plus convaincu que jamais que la résistance non violente était l'arme la plus puissante dont disposent les peuples opprimés dans leur lutte pour la liberté. » *Dans ses mémoires, il précise :* « Je suis rentré en Amérique plus résolu que jamais à obtenir la liberté pour mon peuple par des moyens non violents. Ma visite en Inde a renforcé ma compréhension de la non-violence et ma détermination à la mettre en œuvre. »

Martin Luther King à son bureau.

5. Doc 3 et 4 **Faites le lien entre la déclaration de Martin Luther King et la phrase soulignée dans le document 3.**

Gandhi est un modèle et un guide pour ceux qui luttent pacifiquement contre l'oppression. Martin Luther King, qui s'élève contre les lois de discrimination raciale touchant la communauté noire américaine, exprime l'importance de l'héritage spirituel laissé par Gandhi.

Bilan situation 1

- **Complétez le schéma suivant.**

Le principe guidant la politique de Gandhi : le principe philosophique de la non-violence.

Les actions de Gandhi

	Objectifs et formes d'action	Résultats obtenus
1930	Dénoncer le colonialisme et obtenir le départ des Britanniques par une campagne de désobéissance civile (« marche du sel »).	Écho international, mais peu de résultats concrets.
1942	Lancer une nouvelle campagne de désobéissance civile pour obtenir le départ des Anglais (*Quit India Resolution*).	Les Britanniques restent, mais négocient leur retrait dès 1946.
1946-1947	Réconcilier les deux communautés religieuses et éviter la partition de l'Inde.	Échec : la partition se fait et Gandhi est assassiné.

La reconnaissance du rôle de Gandhi

À l'échelle nationale : considéré comme le père de la nation indienne.

À l'échelle internationale : considéré comme le précurseur des luttes pacifiques contre les oppressions.

© Éditions Foucher

Situation 2

La Toussaint 1954

En Algérie, le gouvernement français ne parvient pas à répondre de manière satisfaisante aux revendications nationalistes qui augmentent au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Dès 1945, il réprime une tentative de soulèvement à Sétif.

Que se passe-t-il le 1er novembre 1954 ? Comment ces « événements » sont-ils perçus ? Quelles en sont les conséquences ?

10 pages : Reportage photographique sur les attentats dans l'Algérois

La Dépêche Quotidienne

La Presse Algérienne

A la même heure (1 h. 15), dans la nuit de dimanche à lundi

Des terroristes ont opéré en divers points du territoire algérien

8 morts, graves incendies à la Coopérative de Boufarik, à la Cellunaf de Babo-Ali, aux dépôts de liège d'Azzaga et de Camp-du-Maréchal

A ALGER, les dépôts de pétrole Mory et Radio-Algérie également visés

Frapper à la tête

Trois compagnies de C.R.S. et trois bataillons de parachutistes envoyés par avion de la Métropole

1 La « Toussaint 1954 »

La une de La Dépêche quotidienne, *le 2 novembre 1954. Ce journal algérois est financé par une famille d'origine européenne.*

4. Doc 2 **Indiquez ce que réclame le Front de libération nationale (FLN). Quels moyens se donne-t-il pour y parvenir ?**

Le FLN réclame l'indépendance de l'Algérie. Pour y parvenir, il fait le choix de la lutte armée et de la mobilisation du peuple algérien.

5. Doc 2 **Expliquez ce qu'il demande au peuple algérien.**

Il lui demande d'adhérer aux objectifs et aux moyens choisis et de se mobiliser en rejoignant les forces du FLN pour contribuer à la victoire du combat contre la puissance colonisatrice.

6. Doc 1 et 2 **Que représentent ces premiers attentats pour le FLN ?**

Ces attentats sont une déclaration de guerre à la France. Le FLN considère qu'il est entré en guerre contre l'État colonisateur.

1. Doc 1 **Relatez les événements de la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, d'après cette une.**

Des actions armées simultanées ont eu lieu sur le territoire algérien.

2. Doc 1 **Précisez les types de lieux touchés.**

Ce sont des lieux économiques et de communication stratégiques (dépôts de carburant et de liège, coopératives agricoles, Radio-Algérie…).

3. Doc 1 **Analysez la manière dont le journal rend compte de ces événements.**

L'événement fait la une. Le journal montre qu'il s'agit d'une action concertée (« À la même heure… »). Il perçoit l'objectif stratégique de ces actions, à savoir la désorganisation de l'activité économique, et évoque les victimes. Il emploie les mots « terroristes » et « sabotage » pour qualifier l'événement et ses acteurs.

2 Le début de la guerre d'Algérie

But : L'indépendance nationale par :
1. La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Moyens de lutte : Conformément aux principes révolutionnaires […], la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. […]

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté ; le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.

Manifeste du FLN, 1er novembre 1954 (extraits).

© Éditions Foucher

3 La position du gouvernement français en 1954

Voici donc qu'un peu partout, d'un seul coup, se répand le bruit que l'Algérie est à feu et à sang. De même que le Maroc et la Tunisie ont connu ce phénomène du terrorisme individuel dans les villes et dans les campagnes, faut-il que l'Algérie ferme la boucle de cette ceinture du monde en révolte depuis quinze ans contre les nations qui prétendaient les tenir en tutelle[1] ? Et bien, non, cela ne sera pas, parce qu'il se trouve que l'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo, s'il y a quelques différences dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est française. […] Les mesures que nous avons prises ont été immédiates. En l'espace de trois jours, seize compagnies républicaines de sécurité ont été transportées en Algérie. […] En trois jours, tout a été mis en place. On a dit : Est-ce pour maintenir l'ordre ? Non, pas seulement. Mais pour affirmer la force française et marquer notre volonté.

F. Mitterrand, ministre de l'Intérieur, discours du 12 novembre 1954.

1. Revendications nationalistes qui ont abouti aux premières indépendances, comme en Inde en 1947 et en Indochine en 1954.

François Mitterrand en inspection dans les Aurès en 1954.

4 Une approche critique de la politique gouvernementale

Voici que le sang coule en Algérie. Il s'agit là, sans aucun doute, d'un événement extrêmement grave qui s'inscrit parmi les conséquences logiques de la politique gouvernementale en Afrique du Nord. Voyons les faits. […] Le ministre de l'Intérieur vient de faire un voyage dans ce pays. […] Or, M. Mitterrand n'a pas dit un mot de ce que désire, par-dessus tout, l'immense majorité des Algériens : la fin du régime colonial. […] En réalité, les événements d'Algérie […] sont le fait de la néfaste politique qu'on s'obstine à pratiquer outre-Méditerranée. Et l'emploi massif de la force […] ne résoudra rien. […] La seule solution, c'est de faire droit aux légitimes revendications de la liberté des peuples […]. Nous voici aujourd'hui devant le drame.

Article du journal *L'Humanité*, 3 novembre 1954.

7. Doc 3 **Montrez ce que représente l'Algérie pour le gouvernement français. Entourez dans le texte l'expression qui l'illustre.**

Le gouvernement français ne perçoit pas l'Algérie comme une colonie, mais comme une extension outre-mer du territoire métropolitain.

8. Doc 3 **Soulignez les mesures immédiates prises par le gouvernement français.**

9. Doc 1 à 3 **Le ministre évoque un « terrorisme individuel ». Indiquez si cette expression vous semble correspondre à la situation relatée dans les documents 1 et 2. Justifiez votre réponse.**

Non, cela ne correspond pas à la situation. Les actes relatés par le journal montrent qu'il s'agit d'une action concertée qui cible des lieux stratégiques ; le manifeste, quant à lui, s'affirme comme une déclaration de guerre du FLN au gouvernement français et à ses représentants en Algérie.

10. Doc 4 **Repérez la manière dont le journal *L'Humanité* analyse les événements du 1er novembre 1954 et les expressions utilisées.**

Il les perçoit dès le 3 novembre comme un « drame », conséquence d'une politique « néfaste » du gouvernement français qui se refuse à prendre en compte les aspirations du peuple algérien.

11. Doc 4 **Précisez quelle revendication le journal reconnaît comme légitime aux Algériens. Au nom de quel principe ?**

Le journal reconnaît comme légitime la revendication à l'indépendance du peuple algérien au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

La reconnaissance du droit à l'indépendance

1 Un contexte international favorable

Du 18 au 24 avril 1955, se tient à Bandung, en Indonésie, une conférence rassemblant vingt-neuf pays d'Asie et d'Afrique, pour la plupart récemment indépendants. Sont également présents en simples observateurs certains mouvements de libération en lutte pour leur indépendance comme le Front de libération nationale (FLN) algérien.

En ce qui concerne la situation instable en Afrique du Nord, […] la conférence afro-asiatique déclare appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants et elle presse le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question. […] La conférence est d'accord :

1. pour déclarer que le colonialisme, dans toutes ses manifestations, est un mal auquel il doit être mis fin rapidement ;
2. pour déclarer que la question des peuples soumis à l'assujettissement à l'étranger, à sa domination et son exploitation constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations unies et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiale ;
3. pour déclarer qu'elle appuie la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples ;
4. et pour faire appel aux puissances intéressées pour qu'elles accordent la liberté et l'indépendance à ces peuples.

Communiqué final de la conférence de Bandung, 24 avril 1955 (extraits).

1. Doc 1 **Soulignez dans le texte la position de principe de la conférence concernant le colonialisme.**

2. Doc 1 **Identifiez sur quelles valeurs et quelle institution les participants à la conférence s'appuient pour faire valoir leur position.**

Ils s'appuient sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, réaffirmé dans la charte fondatrice de l'ONU en 1945.

3. Doc 1 **Résumez ce qu'ils demandent à la France.**

Ils lui demandent de trouver au plus vite une solution pacifique aux conflits avec les peuples colonisés d'Afrique du Nord (en Algérie, mais aussi au Maroc et en Tunisie), aboutissant à leur indépendance.

LE FIGARO

DE GAULLE : « Les Algériens décideront de leur destin »

RÉFÉRENDUM : Quatre années au plus tard après le retour effectif de la paix

UNE DATE

Trois solutions concevables :

- SÉCESSION : " Un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux "
- FRANCISATION : " Égalité totale des droits de Dunkerque à Tamanrasset "
- GOUVERNEMENT DES ALGÉRIENS : " Par les Algériens, en union étroite avec la France " (Réforme intérieure de type fédéral)

WASHINGTON : Nicolas CHATELAIN

Khrouchtchev : " LE BAROMÈTRE EST AU BEAU "

CHASSE A L'HOMME ET FUSILLADE

2 morts 8 blessés

POLICIERS SUR LES DENTS POUR L'ARRIVÉE DU CHEF DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE

2 Vers l'autodétermination

La une du journal Le Figaro, *le 17 septembre 1959. Impuissante face au conflit algérien, la IVe République disparaît en 1958. Le 13 mai 1958 à Alger, l'émeute des partisans de l'Algérie française aboutit au retour du général de Gaulle au pouvoir et à la Ve République.*

4. Doc 2 **Soulignez les trois solutions envisagées par le général de Gaulle et indiquez celle qui lui semble la moins acceptable. Justifiez votre réponse.**

C'est la première solution qui lui semble la moins acceptable. Il la qualifie d'ailleurs d'« aboutissement […] invraisemblable et désastreux ».

© Éditions Foucher

3 La réponse des Algériens

Une rue d'Alger en 1960. En décembre 1960, le général de Gaulle entreprend une visite en Algérie pour présenter la politique d'autodétermination. Il cherche à convaincre le FLN et les Français d'Algérie, hostiles à ses propositions pour des raisons différentes. Les violences se poursuivent durant tout le processus de négociation aboutissant à l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

4 L'État algérien et la mémoire du 1er novembre 1954

Le peuple algérien est un peuple libre, décidé à le demeurer. Son histoire est une longue chaîne de luttes qui ont fait de l'Algérie de toujours une terre de liberté et de dignité. Le 1er novembre 1954 aura été un des sommets de son destin. […] L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa révolution du 1er novembre […].

Art. 2. L'Islam est la religion de l'État.

Art. 5. L'emblème national et l'hymne national sont des conquêtes de la révolution du 1er novembre 1954. Ils sont immuables. […] Ces deux symboles de la révolution [sont] devenus symboles de la République.

Constitution de la République démocratique et populaire algérienne de 1996 (extraits).

5. Doc 3 **Exposez les revendications du FLN exprimées ici.**

Le FLN revendique une indépendance sans délai et sans conditions.

6. Doc 3 **Précisez quelle forme d'État le FLN souhaite mettre en place.**

Il entend mettre en place un État indépendant de religion musulmane.

7. Doc 2 et 3 **Comparez ces revendications avec les propositions du général de Gaulle. Vous paraissent-elles compatibles ?**

Il y a incompatibilité entre les revendications algériennes et les propositions du général de Gaulle, dans la mesure où le gouvernement français considère que le choix de l'indépendance serait désastreux et assortit le référendum d'autodétermination de conditions inacceptables pour le FLN.

8. Doc 4 **Soulignez les passages qui évoquent la Toussaint 1954 dans la Constitution algérienne.**

9. Doc 4 **Analysez la place que la Constitution algérienne accorde à cet événement.**

La Constitution algérienne reconnaît le 1er novembre 1954 comme un événement fondateur de la République algérienne.

Bilan situation 2

- **Complétez le tableau suivant sur l'accès à l'indépendance de l'Algérie.**

	Événements
1954	1er novembre 1954 : des attentats revendiqués par le FLN (Front de libération nationale) éclatent sur le territoire algérien ; le gouvernement français envoie des renforts militaires et choisit la répression.
1955	Conférence de Bandung : contexte international favorable à l'émancipation des peuples colonisés.
1958	En France : naissance de la Ve République et retour du général de Gaulle au pouvoir.
1959	Amorce du processus d'autodétermination.
1960	Voyage du général de Gaulle en Algérie, pour présenter la politique d'autodétermination assortie de contraintes ; hostilités dans les deux camps (FLN et Français d'Algérie) ; poursuite de la guerre.
1962	– Mars 1962 : négociations avec le FLN débouchant sur un cessez-le-feu. – 3 juillet 1962 : reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie.

© Éditions Foucher

L'essentiel · La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

Dès 1945, les puissances coloniales européennes affaiblies font face à un durcissement des revendications des peuples colonisés, dans un contexte mondial hostile au colonialisme : les États-Unis et l'URSS réprouvent l'existence des colonies. Dès sa création en 1945, l'ONU, ainsi que le mouvement des « non-alignés » à Bandung en 1955 affirment « l'égalité des droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes ».

1. L'indépendance de l'Inde

● **Le nationalisme indien s'est fortement développé dans l'entre-deux-guerres**, sous la direction du parti du Congrès animé par Gandhi et Nehru. Dès 1929, le parti du Congrès se prononce en faveur d'une indépendance totale du pays et charge Gandhi d'organiser la résistance au colonisateur britannique. La forme de résistance choisie par Gandhi est la « non-violence » et la **désobéissance civile** **(Situation 1)**. Les luttes nationalistes se poursuivent durant la Seconde Guerre mondiale, malgré la répression et l'arrestation des principaux dirigeants du parti du Congrès.

● **Dès 1946, des négociations s'engagent entre les autorités britanniques et les deux grands partis nationalistes indiens**. Le Congrès, à majorité hindoue, s'oppose à la Ligue musulmane, qui réclame la création de deux États séparés. Malgré le combat de Gandhi, les tensions augmentent entre musulmans et hindous et culminent au moment des indépendances en août 1947.

● **La décolonisation du sous-continent indien s'est faite par la négociation avec les autorités britanniques, mais l'indépendance débouche néanmoins sur la partition du territoire en deux États (l'Union indienne et le Pakistan)**, un exode massif de population et de terribles actes de violence entre les deux communautés. Défavorable à cette partition du pays, Gandhi est assassiné le 30 janvier 1948 par un fanatique hindou.

Situation 1. Gandhi et la non-violence

● **Le principe philosophique et religieux de la non-violence, mis au service de l'action politique, prend la forme de grèves, marches de protestation et désobéissance civile**. En 1930, a lieu la « marche du sel » contre la taxe et le monopole sur le sel imposé par les Britanniques. En 1942, Gandhi lance le mouvement « *Quit India* », convaincu que la victoire des démocraties passe par l'indépendance des colonies. Le mouvement est réprimé par les Britanniques. Mais cette action a accéléré le mouvement en faveur de l'indépendance.

2. L'indépendance de l'Algérie

● **L'accès à l'indépendance algérienne passe par une guerre de huit ans.** Elle oppose les nationalistes du Front de libération nationale (FLN) aux forces armées françaises. Le FLN n'envisage qu'une seule issue : l'indépendance. De son côté, le gouvernement français la refuse en affirmant que « l'Algérie, c'est la France » et justifie sa position par l'ancienneté de la conquête (1830) et l'existence d'une importante minorité d'origine européenne.

● **La « Toussaint 1954 » (Situation 2) marque le début du conflit.** La réponse du gouvernement français conduit à l'engrenage : aux actes de guérilla et d'attentats urbains, répondent le contrôle du territoire par l'armée, la répression accrue et l'utilisation de la torture. La persistance du conflit conduit en France à la chute de la IVe République et à l'avènement de la Ve, sous la présidence du général de Gaulle. Celui-ci propose en septembre 1959 un processus d'autodétermination, mais l'assortit de contraintes : le FLN refuse. L'OAS (Organisation de l'armée secrète), mouvement clandestin et terroriste qui refuse l'indépendance de l'Algérie, retarde encore le processus en multipliant les attentats.

● **Les accords d'Évian sont signés le 19 mars 1962 et la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.** La Constitution de l'Algérie de 1963 met en place une république démocratique et populaire dont l'islam est religion d'État.

Situation 2. La Toussaint 1954

● **Le 1er novembre 1954, une série d'attentats, revendiqués par le FLN, éclatent sur le territoire algérien**. Aux revendications du mouvement indépendantiste, le gouvernement français répond par le refus de la négociation, envoie des renforts militaires et choisit la répression. Cet événement marque le début de la guerre d'indépendance et voit la naissance du FLN, organisation qui revendique la lutte armée comme moyen d'action politique et s'affirme comme le leader de la lutte indépendantiste auprès de la population algérienne.

Vocabulaire

Désobéissance civile : non-respect de lois considérées comme illégitimes.

Décolonisation : retrait des puissances coloniales des territoires colonisés.

Indépendance : rupture des liens coloniaux.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

L'Inde et l'Algérie accèdent à l'indépendance et fondent des États souverains

L'indépendance de l'Inde

La puissance colonisatrice : le Royaume-Uni.

Le parti qui mène le combat pour l'indépendance : le parti du Congrès.

Ses deux grands leaders

Nehru et Gandhi.

Le moyen d'action retenu : la non-violence.

L'accès à l'indépendance

En 1947 par la négociation avec les autorités britanniques.

Les conséquences territoriales et humaines

- La partition et la création de deux États : l'Union indienne et le Pakistan.
- L'exode et les massacres entre les communautés hindoues et musulmanes.

Le nouvel État : l'Union indienne, une démocratie sociale multiculturelle.

L'indépendance de l'Algérie

La puissance colonisatrice : la France.

Le parti qui mène dès 1954 le combat pour l'indépendance : le FLN (Front de libération nationale).

L'événement déclencheur

La Toussaint 1954 (1er novembre 1954).

Le moyen d'action retenu : la lutte armée.

L'accès à l'indépendance

En 1962 par la reconnaissance par la France du droit à l'indépendance après une guerre de huit années.

Les conséquences humaines

- L'exode des Européens d'Algérie et des harkis.

Le nouvel État : l'Algérie, une république démocratique et populaire où l'islam est religion d'État.

1. En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.

2. En vous appuyant sur le schéma complété, montrez le double visage de l'indépendance indienne, de la négociation aux conséquences de la partition.

Issue d'un mouvement de protestation se réclamant de la non-violence, l'indépendance de l'Inde (négociée avec les Britanniques en 1947) débute par des heurts violents entre musulmans et hindous et aboutit à la création de deux États séparés, l'Union indienne et le Pakistan. Cette partition du territoire, effective dès 1947, s'accompagne de massacres et de transferts massifs de population entre les deux États.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

Le rôle de l'armée en Algérie

À partir de 1954, le FLN réclame l'indépendance de l'Algérie. Tout en annonçant des réformes, le gouvernement français décide dès 1956 de renforcer les effectifs de l'armée française en Algérie. Il fait appel aux réservistes et aux soldats du contingent. Près de 1,7 million d'entre eux participent au conflit. Cette affiche date de 1956-1957.

Identifier et analyser

1. **Présentez le document (nature, date de production, émetteur) et le contexte historique dans lequel il est réalisé.**

Affiche de propagande sur le rôle de l'armée française en Algérie, réalisée deux à trois ans après le début du conflit armé qui oppose la France au Front de libération nationale algérien (FLN), au moment de l'arrivée des appelés du contingent.

2. **Analysez l'image en nommant les deux objectifs assignés à l'armée française et repérez les éléments de l'image les illustrant.**

1er objectif : pacifier.

Illustration : le soldat français armé, campé en arrière-plan sur les contours du territoire algérien.

2nd objectif : unir.

Illustration : les deux mains jointes au premier plan évoquant l'une le soldat français, l'autre vraisemblablement un paysan algérien.

3. **Dégagez le message que l'auteur et le commanditaire de l'affiche souhaitent véhiculer.**

L'affiche a pour objectif de montrer une image positive de l'armée en Algérie qui, dès 1956, fait appel aux appelés du contingent.

Porter un regard critique

En 1999, le Parlement français adopte officiellement la dénomination « guerre d'Algérie », reconnaissant ainsi la dimension d'affrontement militaire des « opérations de police et de maintien de l'ordre » effectuées par l'armée française sur le territoire algérien entre 1954 et 1962. Selon l'historien Guy Pervillé, le bilan humain du conflit s'élève à 30 000 morts (militaires et civils) pour les pertes françaises et 300 000 morts (combattants et civils) pour les pertes algériennes.

4. **Comparez la vision du rôle de l'armée exprimée dans cette affiche au bilan humain du conflit.**

L'affiche relaie une image positive de l'armée française en Algérie, minimisant son rôle répressif (« pacifier » évoquant à la fois la répression et le retour à la paix), rendant possible l'union, valorisée par la composition (petite silhouette armée à l'arrière-plan, grandes mains unies au premier plan). Les autorités françaises récusent les effets et la notion même de guerre coloniale. Ce refus de reconnaître la réalité d'un état de guerre s'oppose au bilan du conflit. Le Parlement français officialise la notion de « guerre d'Algérie » en 1999.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

Comparer les situations historiques d'un sujet d'étude

1. Complétez le tableau suivant.

	Inde	Algérie
Date d'accès à l'indépendance	Août 1947.	Juillet 1962.
Modalités d'accès à l'indépendance	Par la négociation.	Par la guerre d'indépendance.
Conséquences pour les populations	– Exode massif de population : les musulmans fuient vers le nouvel État pakistanais et les hindous vers l'Union indienne. – Massacres entre les deux communautés.	Exode des Européens d'Algérie ainsi que de nombreux harkis et de leurs familles en France métropolitaine.
Nouveaux États constitués	Partition du territoire en deux États : l'Inde démocratie sociale (à majorité hindoue) et le Pakistan (à majorité musulmane).	Création d'une République algérienne dont l'islam est religion d'État.

Restituer les principales notions

2. Définissez les notions suivantes.

Décolonisation : retrait des puissances coloniales des territoires colonisés.

Indépendance : rupture des liens coloniaux.

Désobéissance civile : non-respect de lois considérées comme illégitimes.

Caractériser un personnage et son action

3. Expliquez le rôle de Gandhi dans l'accession à l'indépendance de l'Inde (objectifs, moyens d'action, résultats).

Gandhi organise la résistance au colonialisme, par la voie de la non-violence : par exemple, des actions de désobéissance civile, par le biais de la « marche du sel » de 1930, relayée par un appel à l'extension des actions à tout le pays, ou, en 1942, l'action de désobéissance civile « *Quit India Resolution* » qui cherche à faire quitter l'Inde aux Britanniques. Ces actions sont sévèrement réprimées, mais ont un écho international et accélèrent le mouvement en faveur de l'indépendance. Dès 1946, le gouvernement britannique engage des négociations, mais les deux grands partis nationalistes s'opposent sur la forme du futur État. Gandhi tente vainement d'éviter la partition. Il est assassiné. Mais son rôle dans l'accession à l'indépendance est immense ; il apparaît comme le « père de la nation indienne » ayant permis la naissance du nouvel État.

Dater des faits importants

4. Mettez en relation les dates et les événements suivants.

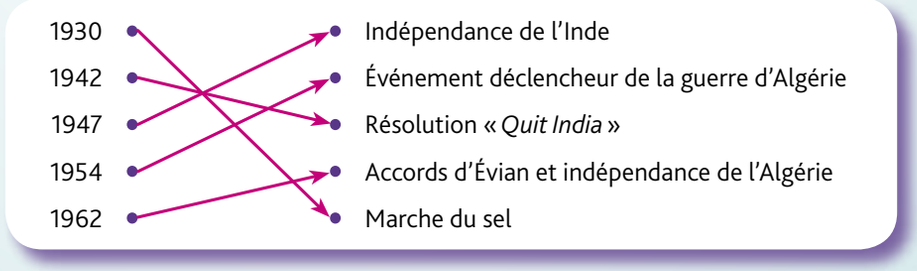

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Gandhi et la non-violence

Une gravure italienne représentant un mouvement de désobéissance civile à l'entrée d'un bâtiment administratif en Inde en 1930.

■ Caractériser un événement historique

1. Rappelez ce qu'il se passe en Inde en 1930.

En 1930, les nationalistes indiens organisent une campagne de désobéissance civile qui culmine avec la « marche du sel », du 12 mars au 6 avril 1930.

2. Expliquez, à partir de l'image, la notion de « désobéissance civile » et donnez-en d'autres exemples.

La gravure illustre une modalité d'action du mouvement de désobéissance civile de 1930, fondé sur la non-violence : des Indiens couchés à l'entrée d'un bâtiment administratif expriment pacifiquement leur hostilité à la présence coloniale en gênant l'accès des Britanniques au bâtiment. Ce mouvement de protestation de 1930 a pris des formes variées reposant toutes sur le principe de la non-violence : marche de protestation contre les taxes sur le sel, refus de payer les taxes, boycott des cours de justice britanniques, grèves de la faim…

Situation 2 : La Toussaint 1954

■ Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée

Le président du Conseil réagit aux événements du 1er novembre 1954 en Algérie

À la volonté criminelle de quelques hommes doit répondre une volonté sans faiblesse, car elle est sans injustice. […] Les départements d'Algérie font partie de la République, ils sont français depuis longtemps ; leur population, qui jouit de la citoyenneté française et est représentée au Parlement, a donné assez de preuves de son attachement à la France pour que la France ne laisse pas mettre en cause son unité. Jamais la France, jamais aucun Parlement, jamais aucun gouvernement ne cédera sur ce principe fondamental.

P. Mendès France, président du Conseil, 12 novembre 1954.

1. Analysez la manière dont le président du Conseil présente les attentats du 1er novembre.

Les attentats du 1er novembre 1954 sont présentés par le président du Conseil comme des actes isolés et minoritaires. Celui-ci évoque « la volonté criminelle de quelques hommes ».

2. Précisez la position officielle qu'il affirme et les arguments qu'il avance pour la justifier.

La position officielle est celle du lien indissoluble entre l'Algérie et la France. Ses arguments : le statut particulier de l'Algérie par rapport aux autres colonies et la durée de la présence française ; la citoyenneté française dont bénéficierait l'ensemble de la population d'Algérie, sa représentation au Parlement et l'attachement de ses habitants pour la France, toutes communautés confondues.

3. Développez ce qui résulte de ces événements.

Les événements du 1er novembre 1954 marquent le début d'une guerre qui se termine en juillet 1962 par la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie, après un conflit meurtrier de huit années.

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 4

Le monde depuis le tournant des années 1990

Après l'effondrement du modèle soviétique, les États-Unis sont d'abord apparus comme l'unique hyperpuissance capable de maintenir un ordre mondial. Mais l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale et les nombreuses crises que connaît cette période laissent la place à un monde complexe et divisé.

Quelles étapes a connu le monde pour passer d'un monde bipolaire à la situation complexe d'aujourd'hui ?

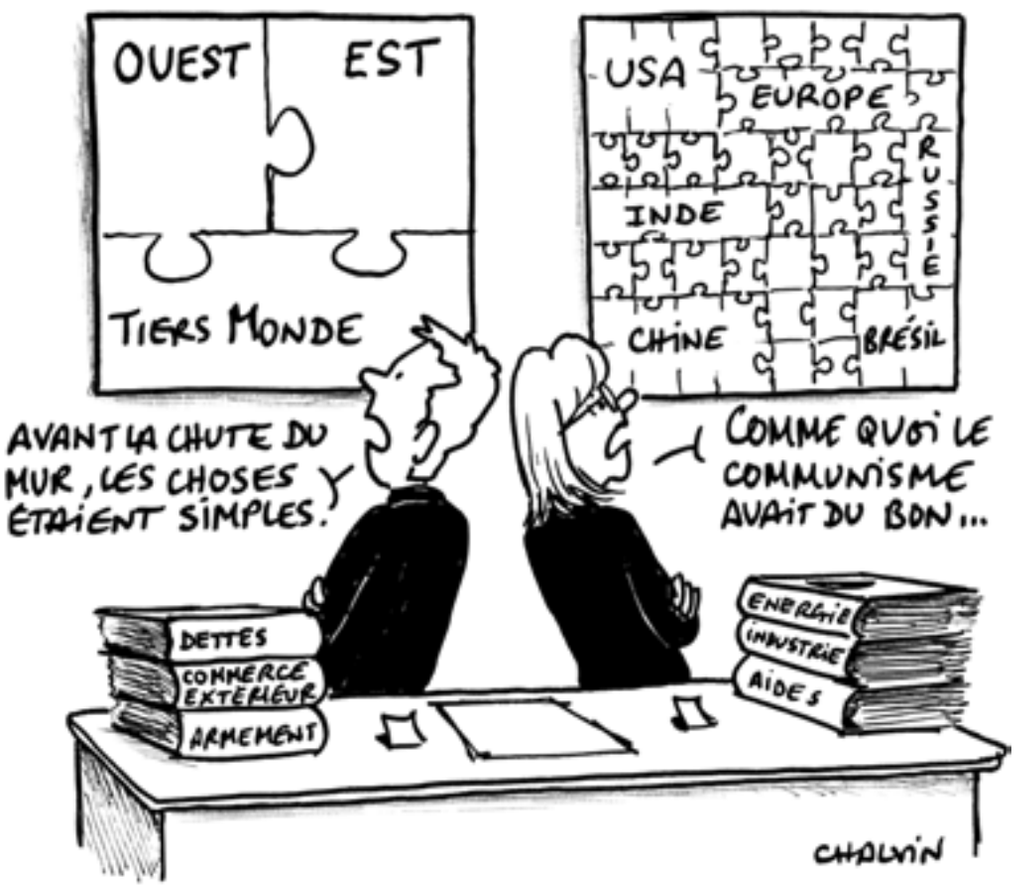

Le monde vingt ans après la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'URSS

Dessin de Chalvin, 2008.

1. Nommez des pays appartenant aux différents blocs cités sur le tableau de gauche. Puis expliquez pourquoi le personnage pense que « les choses étaient simples » avant la chute du mur de Berlin en 1989.

À l'Ouest, il y avait les États-Unis et les pays d'Europe de l'Ouest, comme l'Allemagne ou la France. Dans le bloc de l'Est, se trouvaient l'URSS et des pays d'Europe de l'Est, comme la RDA. Le monde était divisé en deux blocs aux idéologies opposées. Le mur de Berlin symbolisait cette séparation. Les pays du tiers-monde constituaient un troisième bloc : on parle parfois des « pays non alignés ».

2. Précisez quelle est la situation géopolitique depuis l'effondrement du modèle soviétique. Comment cette complexité est-elle traduite par le dessin ?

Après la chute du mur et la dislocation de l'URSS, le monde est plus complexe car il n'y a plus de partition en blocs distincts, mais des pays émergents dont le rôle économique et politique est de plus en plus important. Cette complexité est rendue par la forme du puzzle et ses nombreuses pièces.

© Éditions Foucher

1. 1989-2001 : une décennie sous domination américaine

1 Le discours télévisé de démission de Mikhaïl Gorbatchev[1] le 25 décembre 1991

Le destin a voulu qu'au moment où j'accédais aux plus hautes fonctions de l'État, il était déjà clair que le pays allait mal. Tout ici est en abondance : la terre, le pétrole, le gaz, le charbon, les métaux précieux, d'autres richesses naturelles, […] et pourtant nous vivons bien plus mal que dans les pays développés, nous prenons toujours plus de retard par rapport à eux. La raison en était déjà claire – la société étouffait dans le carcan du système administratif de commande. Condamnée à servir l'idéologie et à porter le terrible fardeau de la militarisation à outrance, elle était à la limite du supportable. […] Entamer des réformes d'envergure et dans une société comme la nôtre était une œuvre de la plus haute difficulté […]. Néanmoins, une œuvre d'une importance historique a été accomplie : le système totalitaire […] a été liquidé ; une percée a été effectuée sur la voie des transformations démocratiques. Les élections libres, la liberté de la presse, les libertés religieuses, des organes de pouvoir représentatifs et le multipartisme sont devenus une réalité. Les droits de l'homme sont reconnus comme le principe suprême ; la marche vers une économie multiforme a commencé […]. Tous ces changements ont provoqué une énorme tension et se sont produits dans des conditions de lutte féroce, sur un fond d'opposition croissante des forces du passé moribond et réactionnaire. Je quitte mon poste avec inquiétude. Mais aussi avec espoir, avec la foi en vous, en votre sagesse et en votre force d'esprit. Nous sommes les héritiers d'une grande civilisation et, à présent, il dépend de tous et de chacun qu'elle renaisse pour une nouvelle vie, moderne et digne.

1. Mikhaïl Gorbatchev dirigea l'URSS entre 1985 et 1991. Réformateur, il engagea son pays dans une politique de réformes et de libéralisation économique, culturelle et politique (Perestroïka).

1. Doc 1 **Soulignez dans le texte les changements qui interviennent en URSS au tournant des années 1990.**

2. Doc 1 **Précisez quel bilan politique Mikhaïl Gorbatchev présente lors de son discours de démission.**

Mikhaïl Gorbatchev estime avoir entrepris des réformes d'envergure dans un pays en retard par rapport aux autres pays industrialisés. Cette politique de réformes était selon lui très difficile à mener, mais d'une importance historique. Son bilan est donc, à ses yeux, positif.

3. Doc 1 et 2 **Expliquez la situation de l'URSS en 1991.**

En 1991, les Républiques qui constituaient l'URSS proclament leur indépendance. Mikhaïl Gorbatchev, à la tête de l'URSS depuis 1985, est contraint de démissionner après avoir mené une politique de réformes. L'URSS est démantelée et fait place à de nombreux États indépendants.

2 La dislocation de l'empire soviétique (1990-1991)

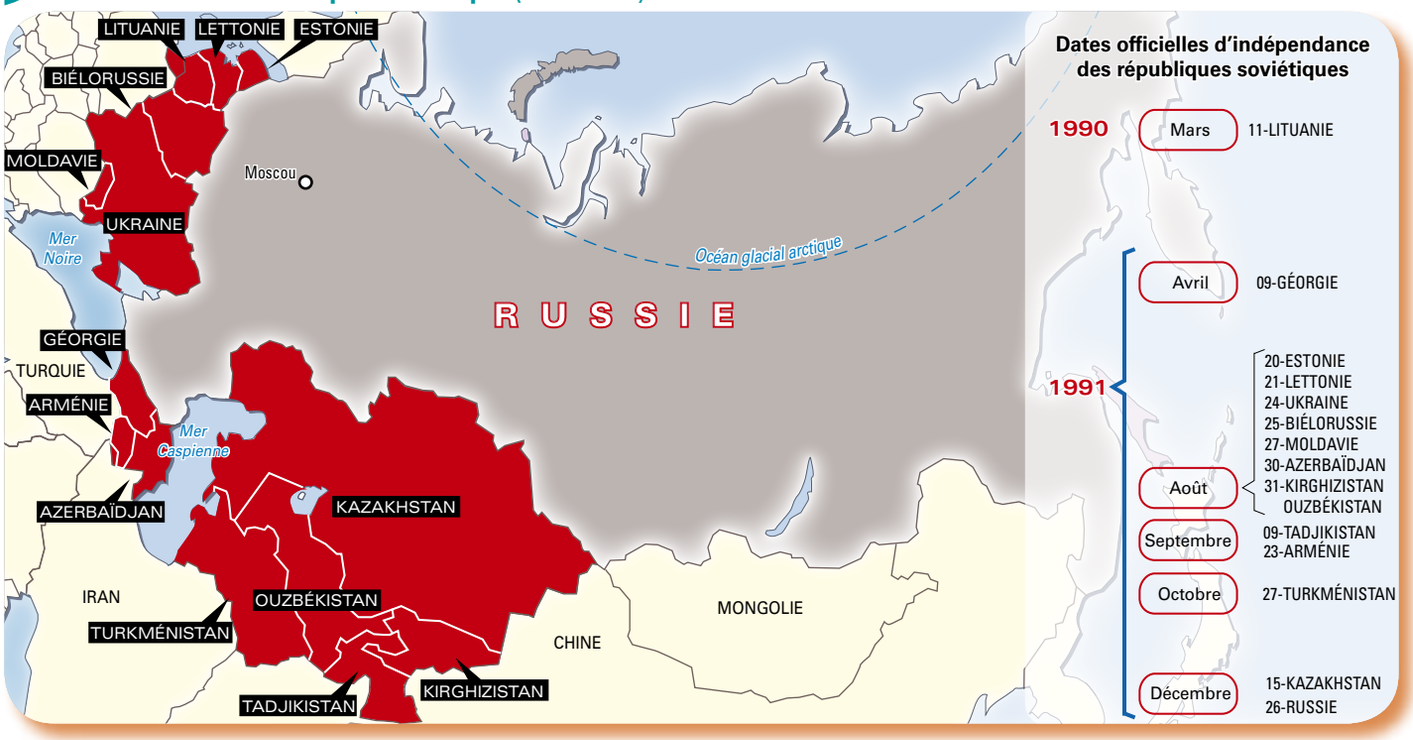

© Éditions Foucher

3 La guerre en Irak (1990-1991)

Le 2 août 1990, l'Irak envahit le Koweït. Aussitôt, le Conseil de sécurité de l'ONU exige le retrait des forces irakiennes, puis instaure un embargo. Le 29 novembre, il autorise une coalition militaire de 43 pays, dirigée par les États-Unis, à recourir à la force.

La guerre est finie. C'est une victoire pour tous les pays de la coalition, pour les Nations unies […]. C'est une victoire de la loi et du droit. […] Saddam Hussein était l'agresseur, le Koweït la victime. Sont venues à l'aide de ce petit pays des nations de l'Amérique du Nord et de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du monde arabe, tous unis face à cette agression. […] Nous devons agir pour contrôler la prolifération des armes de destruction massive et les missiles utilisés pour les envoyer. […] L'Irak requiert une vigilance particulière […] et ne doit avoir aucun accès aux moyens de la guerre.

Maintenant, nous pouvons voir venir un nouveau monde. Un monde dans lequel il existe une véritable perspective de nouvel ordre mondial. […] Un monde dans lequel les Nations unies, libérées de l'impasse de la guerre froide, sont en mesure de réaliser la vision historique de leurs fondateurs. Un monde dans lequel la liberté et les droits de l'homme sont respectés par toutes les nations. La guerre du Golfe est le premier test de ce monde nouveau…

George Bush, président des États-Unis de 1989 à 1993, discours adressé au Congrès le 6 mars 1991.

Andy Singer, *Invading new markets*, 1998.

4 La vision des États-Unis d'Andy Singer

Andy Singer est un dessinateur indépendant américain.

4. Doc 3 **Après avoir précisé la durée du conflit, expliquez quelle vision du monde défend le président américain.**

La guerre a duré environ trois mois. Le président Bush parle d'un nouvel ordre mondial dans lequel l'ordre et la liberté seront respectés.

5. Doc 4 **Relevez sur le dessin des exemples de chaque pouvoir.**

Pouvoir de convaincre *(soft power)*	Pouvoir de contraindre *(hard power)*
– McDonald's, Coca-Cola, Nike, Texaco, Shell.	– Les soldats armés.
– Microsoft, les télévisions.	– Les avions de combat.
– Les personnages de Walt Disney.	– Les bateaux de guerre.

6. Doc 5 **Dites pourquoi Hubert Védrine qualifie les États-Unis d'hyperpuissance à la fin des années 1990.**

Le terme d'hyperpuissance permet de décrire l'énorme puissance et influence sous toutes ses formes des États-Unis au tournant des années 1990 et au moment de la disparition de l'URSS.

7. Doc 5 **Expliquez jusqu'à quand le terme « hyperpuissance » a été d'actualité.**

Jusqu'à la première décennie 2000.

5 L'hyperpuissance américaine

H. Védrine, diplomate et homme politique français, explique le terme d'hyperpuissance qu'il avait inventé pour qualifier les États-Unis.

J'ai été en effet le premier à employer ce terme, en 1998, considérant que le vieux terme de « superpuissance » était trop connoté « guerre froide » et qu'il ne suffisait plus à décrire l'énorme puissance, et influence sous toutes ses formes, des États-Unis après la fin de l'URSS, à mon avis sans équivalent historique. […] Ce terme n'est évidemment plus d'actualité. Il l'a été à mon avis dans la décennie 1990, de la fin de l'URSS, fin 1991, à la première décennie 2000, avec la montée spectaculaire des émergents, Chine en tête. Cependant, « hyperpuissant » ne signifiait pour moi ni invulnérable (et donc il n'était pas contredit par le 11 septembre), ni omnipotent (même l'hyperpuissance pouvait aller se fourvoyer en Irak en 2003).

Hubert Védrine, entretien dans la revue *Geoéconomie*, août-septembre-octobre 2013.

© Éditions Foucher

2. Depuis 2001: un monde complexe

1 11 septembre 2001 : les États-Unis touchés au cœur

Daryl Cagle, *Terror Attack*, 11 septembre 2001.

Les attentats du 11 septembre ont profondément choqué l'opinion publique américaine et internationale.

2 L'intervention de la France au Mali en janvier 2013

Après le 11 septembre 2001 et malgré les importants investissements engagés, le terrorisme s'est répandu et implanté dans de nouveaux pays, relativisant les succès de l'élimination ou la capture de quelques centaines de chefs d'Al-Qaïda.

Le Mali fait face à une agression d'éléments terroristes, venant du Nord, dont le monde entier sait désormais la brutalité et le fanatisme. Il en va donc, aujourd'hui, de l'existence même de cet État ami, le Mali, de la sécurité de sa population, et celle également de nos ressortissants. Ils sont 6 000 là-bas. J'ai donc, au nom de la France, répondu à la demande d'aide du président du Mali appuyée par les pays africains de l'Ouest. En conséquence, les forces armées françaises ont apporté cet après-midi leur soutien aux unités maliennes pour lutter contre ces éléments terroristes. Cette opération durera le temps nécessaire. J'informerai régulièrement les Français sur son déroulement. Les ministres concernés, celui des Affaires étrangères en liaison avec les Nations unies, car nous intervenons dans le cadre de la légalité internationale, comme le ministre de la Défense, donneront également toutes les informations utiles à la population.

Déclaration de François Hollande
lors de l'opération Serval au Mali, 11 janvier 2013.

1. Doc 1 **Expliquez comment, à votre avis, le dessin de Daryl Cagle rend compte de cette détresse.**

La statue de la Liberté est un symbole des États-Unis mondialement connu et dont les Américains sont très fiers. Alors qu'elle regarde normalement au loin la tête haute, elle est ici repliée sur elle-même et semble pleurer. Cela évoque les sentiments qu'ont dû ressentir nombre d'Américains.

2. Doc 2 **Relevez les raisons qui poussent la France à intervenir au Mali.**

– Le Mali est un État ami de la France.

– Le président du Mali a fait appel à la France. Cette demande était appuyée par les pays africains de l'Ouest.

– Il y a des ressortissants français au Mali.

3. Doc 3 **Replacez cette photographie dans le contexte des événements de janvier 2015.**

Ce défilé a lieu quelques jours après les attentats de janvier 2015 à Paris contre la rédaction de *Charlie Hebdo* et le supermarché HyperCacher de la Porte de Vincennes.

4. Doc 1 à 3 **Dites quel message entend adresser aux terroristes la communauté internationale.**

Durant tous ces événements, la communauté internationale a affirmé sa solidarité et sa volonté de défendre la démocratie contre le terrorisme.

3 Les chefs d'État contre le terrorisme en janvier 2015

Après l'attaque de la rédaction du journal Charlie Hebdo *le 7 janvier 2015, une grande manifestation populaire a lieu le 11 janvier, ainsi qu'un défilé de chefs d'État. On voit de gauche à droite : le Premier ministre israélien B. Netanyahou, N. Sarkozy, le président malien I. B. Seïta, F. Hollande, la chancelière allemande A. Merkel, le Palestinien M. Abbas et le Premier ministre italien M. Renzi.*

© Éditions Foucher

Palmyre en Syrie, le 29 août 2015.

4 Le saccage de la ville de Palmyre en Syrie

Le groupe État islamique[1] a annoncé avoir fait exploser le temple de Baalshamin, un des sanctuaires les plus importants du site. Le temple est en grande partie détruit et l'impact de l'explosion a fait s'effondrer de nombreuses colonnes alentour. Les soubassements de ce monument, dédié au dieu du ciel phénicien, datent de l'an 17. […] Depuis le mois de mai, l'ÉI pille, tue et rase. L'art ancien et les statues sont considérés comme de l'idolâtrie par les djihadistes. Ces derniers avaient déjà médiatisé en juillet la destruction de la statue du lion d'Athéna, qui se trouvait à l'entrée du musée de Palmyre.

rfi.fr, 24 août 2015.

1. Le groupe État islamique (ÉI ou Daech) est une organisation terroriste islamiste qui a proclamé l'instauration d'un califat sur les territoires qu'elle contrôle en Irak et en Syrie.

5. Doc 4 **Dites pourquoi le groupe État islamique s'attaque aux vestiges archéologiques.**

L'art ancien et les statues sont considérés comme de l'idolâtrie par les djihadistes. Ceux-ci ont déjà médiatisé d'autres destructions.

6. Doc 5 **Décrivez la construction du dessin et expliquez ce qu'il dénonce.**

La photo du petit garçon est reproduite sous forme de dessin en bas au centre de l'image. L'enfant est entièrement entouré de sigles représentant les différents réseaux sociaux et les mots « bla bla » en noir recouvrent ces sigles. Le dessinateur dénonce le fait de tant parler sans agir et de se saisir de cette tragédie pour communiquer au mépris de la dignité de cette victime et de ses proches.

7. Doc 3 à 5 **Expliquez les conséquences sur la population civile de l'extension du groupe État islamique sur le sol syrien.**

Des milliers de réfugiés sont obligés de quitter leur pays et demandent l'asile aux pays du Proche-Orient et aux pays européens.

8. Doc 1 à 5 **Citez le facteur commun de ces événements.**

Tous ces événements sont dus au terrorisme et aux attentats perpétrés par les djihadistes de groupes islamistes comme Al-Qaïda ou Daech.

5 Les souffrances des migrants réfugiés

Ce dessin utilise la photographie d'Aylan Kurdi, un enfant syrien de 3 ans qui a été à la une de nombreux journaux le 3 septembre 2015. Il a été retrouvé noyé sur une plage turque alors que ses parents essayaient de rejoindre une côte grecque. L'image est devenue le symbole des milliers de réfugiés obligés de quitter leur pays dans des conditions effroyables.

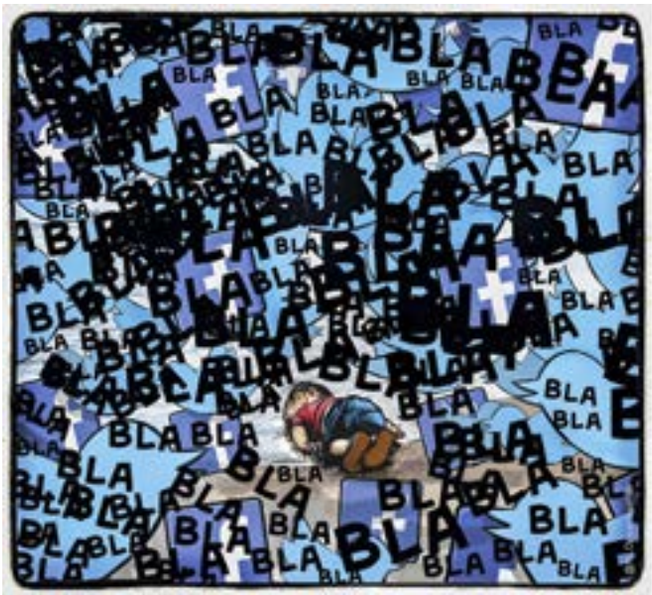

Dessin de presse de Ruben L. Oppenheimer, Espagne.

Faire le point sur le monde depuis le tournant des années 1990

- **Complétez le tableau suivant.**

	Jusqu'à la fin des années 1980	Après 1989	Après 2001
Organisation du monde	Le monde est bipolaire.	– Les États-Unis : seule hyperpuissance. – Effondrement de l'URSS.	Fin de l'hyperpuissance des États-Unis : un monde complexe aux prises avec le terrorisme.
Puissances ou forces en jeu	Deux blocs s'opposent : États-Unis et URSS.	– États-Unis. – Union européenne. – ONU.	Les États-Unis voient leur suprématie contestée par des pays émergents comme la Chine, ou par des groupes terroristes comme Al-Qaïda ou le groupe État islamique.

© Éditions Foucher

3. Comprendre l'actualité : les attentats de Paris du 13 novembre 2015

1 13 novembre 2015 : les attentats de Paris

Daryl Cagle, 18 novembre 2015.

2 Le déroulement des événements

3 La déclaration du président de la République le soir du 13 novembre

Mes chers compatriotes, au moment où je m'exprime, des attaques terroristes d'une ampleur sans précédent sont en cours dans l'agglomération parisienne. Il y a plusieurs dizaines de tués ; il y a beaucoup de blessés, c'est une horreur. […] Deux décisions seront prises : l'état d'urgence sera décrété, ce qui veut dire que certains lieux seront fermés ; la circulation pourra être interdite ; et il y aura également des perquisitions qui pourront être décidées dans toute l'Île-de-France. L'état d'urgence, lui, sera proclamé sur l'ensemble du territoire. La seconde décision que j'ai prise, c'est la fermeture des frontières. Nous devons nous assurer que personne ne pourra rentrer pour commettre quelque acte que ce soit et, en même temps, que ceux qui auraient pu commettre les crimes qui sont hélas constatés puissent également être appréhendés s'ils devaient sortir du territoire. C'est une terrible épreuve qui une nouvelle fois nous assaille. Nous savons d'où elle vient, qui sont ces criminels, qui sont ces terroristes. […]

Je vous demande de garder ici toute votre confiance dans ce que nous pouvons faire avec les forces de sécurité pour préserver notre nation des actes terroristes. Vive la République et vive la France.

Allocution télévisée de François Hollande.

1. Doc 1 **Décrivez l'image et expliquez les symboles qu'elle utilise.**

On voit une femme agenouillée et en pleurs tenant un drapeau. Cette femme est Marianne, allégorie de la République française. Le drapeau tricolore est l'emblème de la nation française.

2. Doc 1 + doc 1 p. 62 **Dites quel rapport on peut établir entre les deux dessins.**

C'est le même auteur qui a réalisé les deux dessins. Les deux allégories représentent la nation en deuil. On peut faire un parallèle entre les événements du 11 septembre 2001 et du 13 novembre 2015.

3. Doc 2 **Résumez les événements qui se sont produits le 13 novembre 2015 à Paris.**

Le 13 novembre à Paris, une centaine de personnes sont mortes lors d'attentats qui visaient le stade de France, des bars et une salle de concert.

4. Doc 3 **Soulignez les deux décisions prises et expliquez leur objectif.**

– Protéger les populations et faciliter les enquêtes.

– Contrôler qui entre et qui sort du territoire français.

5. Doc 3 **Expliquez pourquoi François Hollande évoque « une nouvelle fois » dans la phrase soulignée.**

Il fait référence aux attentats de janvier 2015 à Paris contre le journal *Charlie Hebdo* et à l'attaque de l'HyperCacher de la Porte de Vincennes.

© Éditions Foucher

4 La revendication du groupe État islamique (Daech)

L'organisation État islamique a revendiqué ce samedi [14 novembre] les attaques du 13 novembre à Paris dans un communiqué publié dans un message audio, en français et en anglais. « Huit frères portant des ceintures d'explosifs et des fusils d'assaut ont pris pour cibles des endroits choisis minutieusement à l'avance au cœur de la capitale française », peut-on lire dans le communiqué. Plus tôt dans la matinée, l'organisation avait annoncé une revendication sur Twitter, indiquant : « Ceux qui sont sensés doivent retirer leur main de la guerre avec l'État islamique. »

L'Obs, 14 novembre 2015.

6. Doc 4 et 5 **Nommez le responsable des attentats, et expliquez en la reformulant la phrase soulignée.**

C'est le groupe État islamique (Daech) qui a revendiqué les attentats. Il veut que la France se retire et cesse la lutte contre Daech (opération Chammal) parce que cela contrarie ses projets.

5 L'engagement de l'armée française contre le terrorisme en 2015

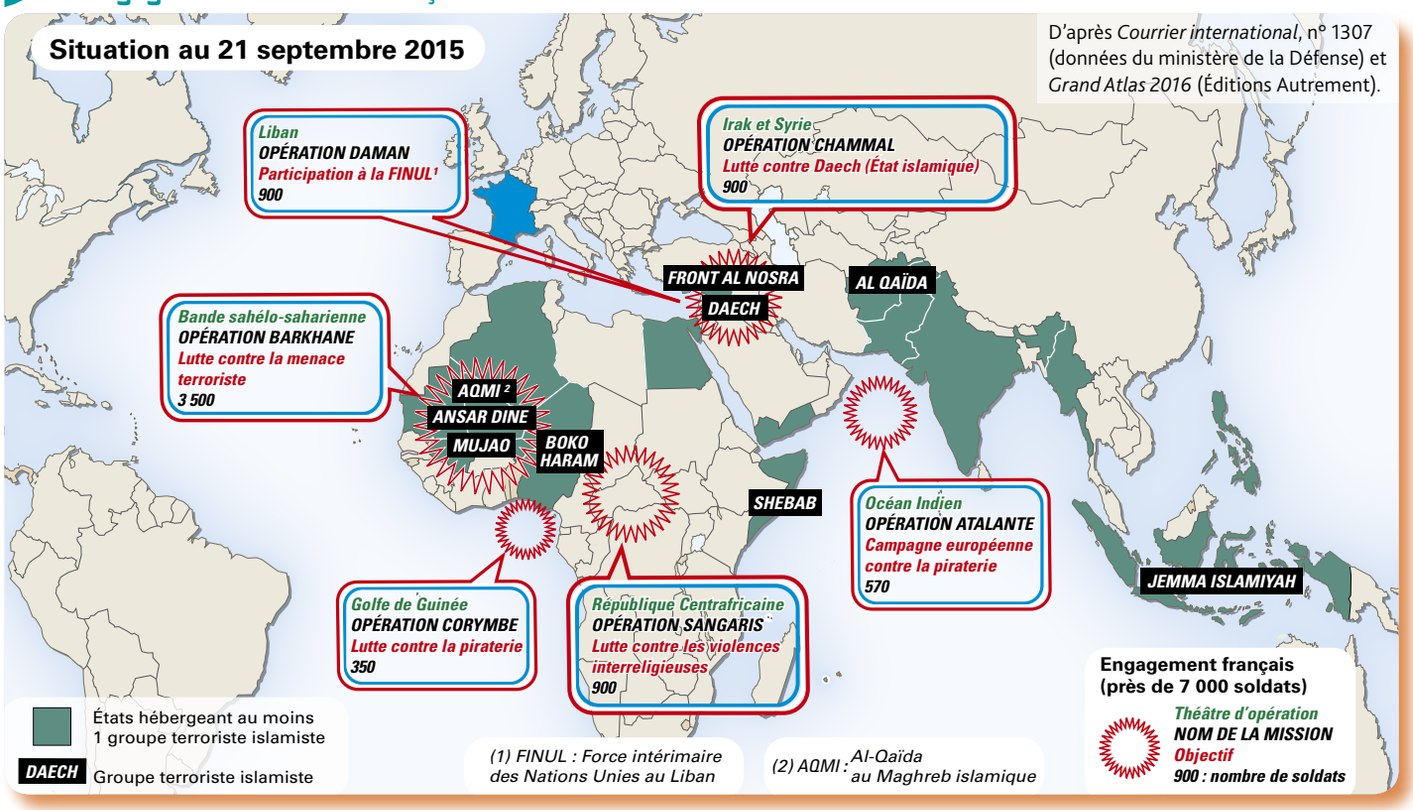

6 Le combat contre l'Occident

Par la force de son impact, le 13 novembre suscite un sentiment d'insécurité encore plus grand que l'onde de choc de 2001. Dans le monde musulman, un monstre s'est développé […] : il est l'ennemi du mode de vie et des institutions politiques de l'Occident, qu'il hait et veut faire disparaître de la surface de la Terre. […] Il veut transformer toute la planète selon des conceptions qui sont inacceptables pour les démocraties libérales, dont les idéaux sont ceux de la Révolution française. C'est à cause de lui que la France a été attaquée et, avec elle, l'Occident dans son ensemble. De son propre point de vue, Daech mène une guerre mondiale.

Berthold Kohler, *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, article publié à la une, 15 novembre 2015.

7. Doc 5 + doc 2 p. 62 **Résumez les informations de cette carte.**

Les organisations terroristes sont nombreuses dans le monde. La France a engagé des effectifs militaires dans plusieurs missions internationales contre des organisations djihadistes comme AQMI, Ansar Dine dans le Sahel ou encore Daech en Irak et en Syrie. La France participe à la lutte internationale contre le terrorisme.

8. Doc 6 **Dites quels sont les idéaux rejetés par Daech et expliquez quel est, d'après le journaliste, son projet.**

Daech est l'ennemi du mode de vie de l'Occident, il veut le détruire. Il rejette les idéaux de la Révolution française qui sont ceux des démocraties libérales et sont porteurs des valeurs de la République française : liberté, égalité, fraternité. C'est un mode de vie et une conception du monde qui sont attaqués.

© Éditions Foucher

Situation 1

La chute du mur de Berlin

En novembre 1989, un vaste mouvement populaire débouche sur le démantèlement du mur de Berlin.
Quelles sont les conséquences de cet événement ?

1 Le mur, symbole d'un monde bipolaire

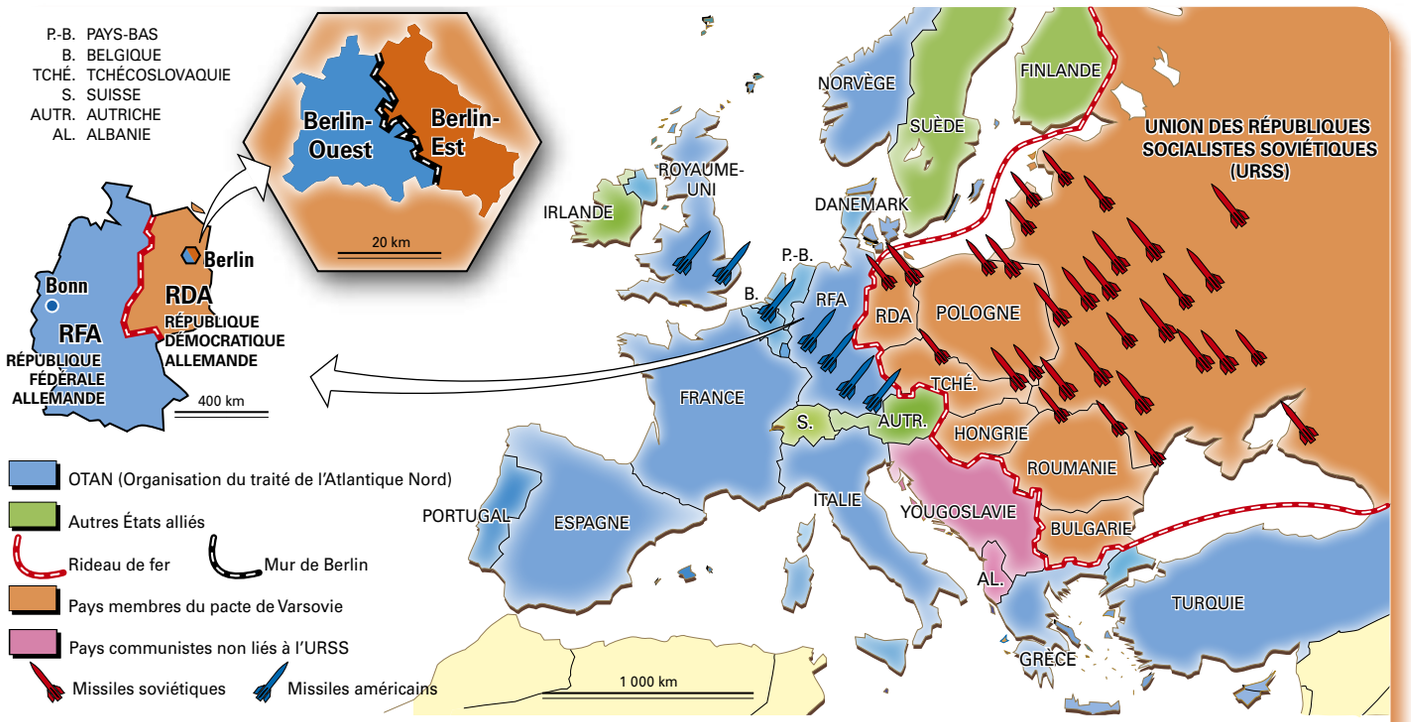

Construit dans la nuit du 12 au 13 août 1961 par les autorités est-allemandes, le mur de Berlin sépare Berlin-Ouest et Berlin-Est.

2 La une de *Libération* du 10 novembre 1989

1. Doc 1 **Décrivez la situation européenne au moment de la construction du mur de Berlin.**

L'Europe est divisée en deux par le rideau de fer. Les pays d'Europe de l'Ouest appartiennent aux pays membres de l'OTAN (bloc capitaliste) et ceux de l'Europe de l'Est aux pays membres du pacte de Varsovie (bloc communiste).

2. Doc 2 **Décrivez la une du journal *Libération*.**

On voit des gens se tenant en haut du mur aidant de nombreuses personnes à les rejoindre, alors que d'autres font la courte échelle ou soutiennent ceux qui veulent monter.

3. Doc 2 **Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie à votre avis ?**

La photo est évocatrice d'un moment singulier où les gens escaladent un mur qu'ils n'avaient pas le droit d'approcher peu de temps avant. Elle symbolise la fin de cette longue séparation entre l'Est et l'Ouest de Berlin et entre les deux Allemagne. Les personnes s'entraident dans un élan de solidarité et de joie. C'est une photo à la fois émouvante et joyeuse.

© Éditions Foucher

3 La réunification de l'Allemagne après près d'un demi-siècle de division

Moins d'un an après la chute du mur, la RDA (république démocratique d'Allemagne) et la RFA (république fédérale d'Allemagne) sont réunifiées pour former un État souverain.

La journée d'aujourd'hui consacre la réunification du peuple allemand dans la paix et la liberté. Quarante-cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui est partie du sol allemand et qui a infligé d'immenses souffrances en Europe et dans le monde, la séparation douloureuse des Allemands prend fin.

Dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, en accord avec leurs voisins et sur la base du traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, les Allemands se sont unis aujourd'hui pour former un État – la république fédérale d'Allemagne – qui jouira de sa pleine souveraineté pour le règlement de ses affaires intérieures et extérieures. […] L'unification de l'Allemagne est indissolublement liée à celle de l'Europe. Nous continuerons de nous engager résolument pour l'unification européenne, et ce avec la même persévérance que pour la réalisation de notre unité. […] N'ayant plus à porter le fardeau de la division, nous autres Allemands sommes prêts à construire un avenir commun pacifique en mobilisant de nouvelles forces et en pratiquant une coopération empreinte de confiance avec tous les pays et les peuples qui poursuivent ces nobles buts.

Message adressé par le chancelier fédéral Helmut Kohl aux gouvernements du monde, 3 octobre 1990.

4 La réunification allemande vue par un dessinateur de presse

Dessin de Nicolas Vadot.

4. Doc 3 **Dites quelles sont les ambitions du chancelier Kohl pour l'Allemagne réunifiée.**

L'Allemagne jouira de sa pleine souveraineté et sera un moteur pour la construction européenne. Les Allemands, grâce à cette réunification, souhaitent s'engager dans un avenir pacifique de coopération avec les autres pays.

5. Doc 4 **Expliquez comment le dessinateur exprime le caractère heureux de cet événement.**

Il utilise l'image du mariage qui, par définition, est un événement heureux. Les mariés ont l'air joyeux et très amoureux. C'est donc un mariage consenti des deux côtés. Les mariés sautent au-dessus d'un cercueil pour commencer une nouvelle vie.

6. Doc 4 **Interprétez ce que symbolisent :**

les mariés :	le cercueil au pied des mariés :
L'homme représente la RFA. Il porte dans ses bras la mariée qui symbolise la RDA. Ces mariés incarnent le consentement mutuel des deux populations à se réunifier au sein d'un même pays.	Le cercueil au-dessus duquel les mariés sautent représente le communisme. On note les dates de la couronne mortuaire (1917-1990), soit le début de l'URSS et la fin de la séparation de la RDA et de la RFA. On voit également le symbole communiste de la faucille et du marteau.

7. Doc 1 à 4 **Expliquez pourquoi la chute du mur de Berlin est devenue le symbole de la fin d'un monde bipolaire.**

La fin du clivage Est-Ouest est un processus politique qui s'est étalé sur plusieurs années. Mais la chute du mur de Berlin a symboliquement précipité la chute du bloc de l'Est, provoquant ainsi la fin de la guerre froide.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

L'Allemagne de l'Est après la chute du mur

1 *Good Bye Lenin !*, un film qui suscita une vague d'Ostalgie[1] à sa sortie

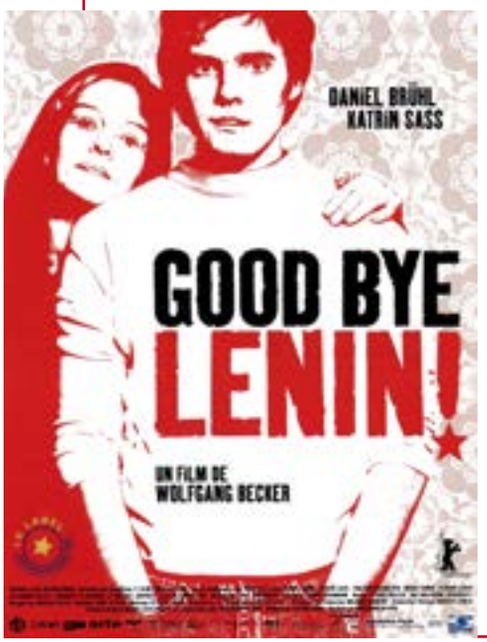

Good Bye Lenin ! est d'abord une belle démonstration de l'art et la manière de mêler avec légèreté l'intime et l'universel, le destin d'un peuple déboussolé et celui, tout aussi problématique, d'une famille aux abois… Quand Christiane Kerner va rouvrir les yeux, huit mois plus tard, il ne reste plus rien de cette « patrie socialiste » dont elle demeurait, avec une désarmante sincérité, l'avocate idéaliste. À Berlin-Est, on a procédé à un frénétique nettoyage par le vide. Sur les façades des immeubles où flottaient les immenses bannières écarlates célébrant le 40e (et dernier) anniversaire de la RDA, se déploient désormais des publicités géantes pour Coca-Cola. […] Problème. Les médecins ayant averti Alex, le fils de Christiane, que le moindre choc émotionnel pouvait lui être fatal, comment lui cacher l'invraisemblable vérité ? [Ce film] reflète bien ce sentiment diffus que la « réunification » allemande, brutalement entrée dans les faits après la chute du mur, reste toujours en jachère dans les esprits.

Jean-Claude Loiseau, *Télérama*, 10 septembre 2003.

1. Ostalgie : nom commun construit à partir du mot « *Ost* » (est en allemand) et « nostalgie ».

À Berlin-Est en octobre 1989, Christiane Kerner, militante communiste dévouée, sombre dans le coma à la suite d'un infarctus. Elle ne se réveille qu'en été 1990, alors que le mur de Berlin est tombé. Pour épargner à sa mère tout choc émotionnel qui pourrait lui être fatal, Alex continue de lui faire croire que rien n'a changé. Il reconstitue un appartement typique de l'Est, collectionne les vieilles conserves et parvient même à retrouver une Trabant, voiture en vogue à l'Est à l'époque.

1. Doc 1 **Décrivez le contexte historique du récit raconté dans le film.**

L'action se déroule au moment de la chute du mur de Berlin en 1989. C'est la fin de la guerre froide et l'ouverture de la RDA à l'économie de marché.

2. Doc 1 **Expliquez la dernière phrase du texte.**

La réunification allemande a été brutale et n'a pas été préparée. Elle « reste en jachère dans les esprits » veut dire qu'on n'y a pas vraiment réfléchi.

2 L'avenue Unter den Linden à Berlin le 3 octobre 1990

3. Doc 2 **Expliquez le contexte historique en décrivant la photographie.**

La photo a été prise à Berlin-Est le jour de la réunification allemande le 3 octobre 1990, moins d'un an après la chute du mur. On voit beaucoup de monde et des publicités pour une marque de soda américaine.

4. Doc 1 et 2 **Expliquez les changements qu'a connus Berlin entre 1989 et 1990.**

Il ne reste plus rien de la RDA socialiste. On a procédé à un frénétique nettoyage par le vide, et des publicités géantes pour des sodas américains se déploient sur les murs. La RDA est entrée dans l'économie de marché.

© Éditions Foucher

5. Doc 3 **Dites ce qu'on peut déduire de la comparaison des chiffres.**

– D'un point de vue économique : ces chiffres montrent que la situation économique des Allemands de l'Est s'est globalement améliorée. Le PIB et les salaires mensuels ont augmenté, alors que le taux de chômage a beaucoup baissé.

– Du point de vue de la santé : l'espérance de vie a augmenté, c'est un indice de meilleure santé globale.

– Du point de vue de l'accès aux études supérieures : la part des Allemands titulaires d'un diplôme permettant l'accès aux études supérieures a beaucoup augmenté.

3 Allemagne, où en est le rattrapage Est-Ouest ?

	1990	2010
PIB par tête à l'Est en % de celui de l'Ouest	45 %	70 %
Salaires mensuels de l'Est en % des salaires de l'Ouest	57 %	83 %
Taux de chômage à l'Est	25 %	11,5 %
Espérance de vie des Allemands de l'Est	71 ans	77 ans
Part des Allemands de l'Est titulaires d'un diplôme d'accès aux études supérieures	21 %	75 %

Élodie Grangié, *L'Express-L'Expansion*, 1er octobre 2010.

6. Doc 1 à 3 **Commentez la manière dont s'est réalisée la transition vers une société libérale en Allemagne de l'Est.**

Cette transition s'est faite de façon lente mais effective. Le processus de rattrapage n'est pas encore pleinement achevé. Les Allemands de l'Est se sont intégrés de façon rapide dans l'Allemagne unifiée. Toutefois, ils expriment parfois un sentiment de nostalgie particulier nommé « Ostalgie ».

Bilan situation 1

- **Complétez le schéma suivant pour montrer l'importance historique de cet événement.**

Un symbole historique

La chute du mur a symboliquement précipité la chute du bloc de l'Est, entraînant la fin de la guerre froide.

Des conséquences européennes

L'Allemagne réunifiée entend jouer un rôle important dans la poursuite de la construction européenne.

9 novembre 1989
Chute du mur de Berlin.

Des changements politiques en Allemagne

L'Allemagne de l'Est (RDA) et l'Allemagne de l'Ouest (RFA) s'unissent après 46 années de séparation.

Des changements économiques pour les Allemands de l'Est

L'Allemagne de l'Est change de système économique et entre dans l'économie de marché.

© Éditions Foucher

Situation 2

Le 11 septembre 2001

Le 11 septembre 2001, des terroristes du réseau Al-Qaïda détournent quatre avions de ligne et commettent des attentats-suicides sur plusieurs cibles aux États-Unis, dont les tours du World Trade Center.

Pourquoi cet événement marque-t-il un nouveau tournant géopolitique ?

1 Les unes du 12 septembre

• San Jose Mercury News : « *Actes de guerre. On craint des milliers de morts dans la pire attaque terroriste qu'ont connue les États-Unis* ».

• The Daily Telegraph : « *Guerre sur l'Amérique* ».

1. Doc 1 **Montrez comment sont présentés ces événements :**

– dans la presse américaine :

les attentats sont présentés comme des actes de guerre. La photo des deux tours en flammes occupe une grande partie de la une ;

– dans la presse française :

Le Monde titre en soulignant l'impact mondial de l'événement.

2 La réaction du président des États-Unis George W. Bush

Bonsoir. Aujourd'hui, nos concitoyens, notre mode de vie, notre liberté même ont été attaqués dans une série d'actes terroristes meurtriers et délibérés. Les victimes étaient dans des avions ou dans leur bureau : secrétaires, hommes et femmes d'affaires, militaires et officiers, pères et mères, amis et voisins. Des milliers de vies ont soudainement pris fin par les actes ignobles et maléfiques de la terreur. Les images des avions s'écrasant dans des bâtiments, des incendies, d'énormes structures s'effondrant nous ont remplis d'incrédulité, d'une tristesse terrible et d'une colère silencieuse mais inébranlable. […] L'enquête est en cours pour retrouver ceux qui sont derrière ces actes maléfiques. Toutes nos ressources sont dirigées pour que nos services de renseignement et d'application de la loi trouvent ces responsables et les mettent à la disposition de la justice. Nous ne ferons aucune distinction entre les terroristes qui ont commis ces actes et ceux qui les hébergent. […] L'Amérique et nos amis et alliés se joignent à tous ceux qui veulent la paix et la sécurité dans le monde et nous ferons front ensemble pour gagner la guerre contre le terrorisme. […] Aucun de nous n'oubliera jamais ce jour, pourtant nous allons de l'avant pour défendre la liberté et tout ce qui est bon et juste dans notre monde.

Merci. Bonne nuit et que Dieu bénisse l'Amérique.

Discours prononcé par le président des États-Unis George W. Bush le 11 septembre 2001, depuis la Maison Blanche.

2. Doc 2 **Expliquez comment le président des États-Unis qualifie les attentats.**

Il utilise à plusieurs reprises le terme de « maléfique ». Il qualifie également les attentats d'« ignobles ».

3. Doc 2 **Dites quelle réponse le président américain envisage d'apporter à ces attentats.**

Il engage les États-Unis dans une guerre contre le terrorisme, pour défendre la liberté et la paix.

© Éditions Foucher

3 Les conséquences du 11 septembre : « la guerre contre le terrorisme »

Les États-Unis entrent en guerre en octobre 2001 contre l'Afghanistan accusé d'abriter Oussama Ben Laden, chef d'Al-Qaïda, puis interviennent militairement en Irak dès 2003. Saddam Hussein, le président irakien, est arrêté. Il est exécuté par un tribunal irakien en 2006. Une guerre civile et urbaine s'installe en Irak.

20 mai 2006, des marines utilisent des écrans de fumée pour couvrir leurs déplacements lors d'une patrouille à Ramadi en Irak.

4. Doc 3 **Décrivez la photographie.**

Le lieu	Les soldats
– La ville est dévastée et vidée de ses habitants. – Des nuages de fumée permettent aux soldats de couvrir leurs déplacements.	– Ils sont lourdement armés. Ils patrouillent à trois. – La situation semble tendue.

5. Doc 2 et 3 **Établissez le lien que l'on peut faire entre la photographie et la phrase soulignée dans le document 2.**

Dès 2001, les États-Unis interviennent militairement contre des groupes terroristes et des États les protégeant. Il s'agit de guerres dévastatrices et meurtrières.

4 Une manifestation contre le *Patriot Act*

Le Patriot Act *est un texte de loi qui a été voté le 26 octobre 2001 par le Congrès américain afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme. Il renforce, entre autres, les possibilités de surveillance informatique. Les associations de défense des droits de l'homme dénoncent la diminution des droits, la violation de la vie privée et les atteintes à la liberté d'expression qu'entraîne cette loi.*

6. Doc 4 **Décrivez la pancarte du manifestant et dites comment on peut l'interpréter.**

Le *Patriot Act* est représenté sous la forme symbolique de deux yeux semblant épier, avec la mention « *The Patriot Act is watching you* ». Cette affiche signifie que personne ne peut échapper à cette surveillance.

7. Doc 2 à 4 **Énumérez les conséquences du 11 septembre 2001.**

– Annonce par George W. Bush que les États-Unis vont se lancer dans une guerre contre le terrorisme.
– Guerre contre l'Afghanistan en 2001.
– Guerre contre l'Irak en 2003.
– Mise en place du *Patriot Act*, texte de loi dénoncé par certains Américains.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

Les États-Unis dans le monde après 2001

1 Un déclin ressenti par les uns…

[…] Le sentiment de déclin actuel dérive de l'impression que, durant la première décennie du nouveau millénaire, les États-Unis ont dilapidé leurs avantages internationaux, amoindri leur puissance avec un engagement long et non nécessaire en Irak et ruiné leurs finances fédérales, avant de voir leur économie dévastée par la pire crise financière des quatre-vingts dernières années. Tout cela alors que l'Inde et surtout la Chine commençaient à menacer la suprématie américaine. Les Américains sentent que quelque chose ne tourne pas rond et leur appréhension est pleinement justifiée.

E. J. Dionne, *The Washington post*, in *Courrier international*, hors-série, février-mars-avril 2011.

2 …mais réfuté par d'autres

Pendant la longue et profonde récession qui a suivi l'effondrement financier de 2008, le déclin de l'Amérique a été le sujet de préoccupation favori des élites intellectuelles de gauche, de droite et du centre. […] En fait, le déclin de l'économie américaine a été très largement exagéré. L'Amérique se rétablit mieux – et plus vite – que ne le croyait l'ensemble des experts ou presque. […] Le pays a retrouvé une croissance supérieure à celle de l'Europe et du Japon. Parmi les grandes puissances, seuls la Chine, l'Inde et le Brésil affichent un rythme plus soutenu. L'histoire du redressement spectaculaire des États-Unis est d'abord celle d'une capacité de réaction rapide, d'une forte volonté de restructurer et d'un farouche attachement à l'efficacité – autant de domaines de compétences propres aux États-Unis et dans lesquels le pays continue d'exceller.

D. Gross, *Newsweek*, in *Courrier international*, hors-série, février-mars-avril 2011.

1. Doc 1 **Soulignez dans le texte trois faits qui expliquent le sentiment de déclin des États-Unis.**

2. Doc 2 **Relevez et reformulez les arguments avancés par l'auteur en faveur d'une reprise économique aux États-Unis.**

Les États-Unis ont une croissance supérieure à celle de l'Europe et du Japon. Ils ont des atouts comme l'attachement à l'efficacité et une capacité de réaction très rapide qui permettent à l'économie américaine de se rétablir plus vite que prévu.

3. Doc 3 **Décrivez le dessin de presse en identifiant les personnages.**

Barack Obama tient en laisse un petit chien, et le président chinois (Hu Jintao) un gros dragon vert. Obama semble dépité de la taille de son animal face à celui du Chinois.

3 Les États-Unis face à la Chine

« Qu'est-ce que vous lui donnez à manger pour qu'il soit gros comme ça ? »

Dessin de Pismestrovic, *Die Kleine Zeitung*, 2011.

4. Doc 3 **Expliquez l'idée que développe le dessinateur.**

L'idée développée est que la puissance économique chinoise symbolisée par le dragon, un animal mythique puissant et à qui rien ne résiste, prend des proportions qui interrogent le président américain. Ce dernier semble désarmé et envieux.

5. Doc 1 à 3 **Qualifiez la puissance américaine en 2011.**

En 2011, pour certains, l'économie américaine semble sinistrée, alors que, pour d'autres, il ne faut pas exagérer ce déclin. La Chine fait cependant figure de redoutable concurrent des États-Unis.

© Éditions Foucher

4 En 2014, les États-Unis bombardent les positions de djihadistes en Irak…

Trois ans après avoir ordonné le retrait des derniers *boys* d'Irak, le président Obama sollicite ses militaires sur le terrain irakien pour venir en aide aux populations civiles en danger et assurer la protection des installations et personnels américains, face à la terrifiante avancée de l'armée de l'État islamique en Irak. « J'ai dit dans le passé que les États-Unis n'avaient pas vocation à intervenir partout, chaque fois qu'il y a une crise dans le monde », a-t-il déclaré jeudi soir, après avoir annoncé qu'il avait autorisé ses militaires à mener des frappes aériennes ciblées sur les positions de l'armée islamique d'Irak et du Levant[1] si nécessaire. « Mais quand des innocents sont confrontés à un risque de violence sur une échelle horrible, quand nous avons une demande du gouvernement irakien et que nous avons la capacité d'agir, nous ne pouvons pas fermer les yeux, a expliqué le président… L'Amérique vient pour aider, a-t-il ajouté. […] En tant que commandant en chef, je ne permettrai pas que les États-Unis soient entraînés dans une nouvelle guerre en Irak. Nos troupes ne retourneront pas y combattre, car il n'y a pas de solution militaire américaine au conflit en Irak », a insisté le patron de l'Amérique, rappelant qu'il avait été élu sur sa promesse de mettre fin à cette guerre. Il a toutefois garanti de continuer de fournir assistance, matériel et entraînement aux forces irakiennes et aux *peshmergas* kurdes.

L. Mandeville, *Le Figaro*, 8 août 2014.

1. Le Levant désigne traditionnellement les pays bordant la côte orientale de la mer Méditerranée.

5 …et en Syrie

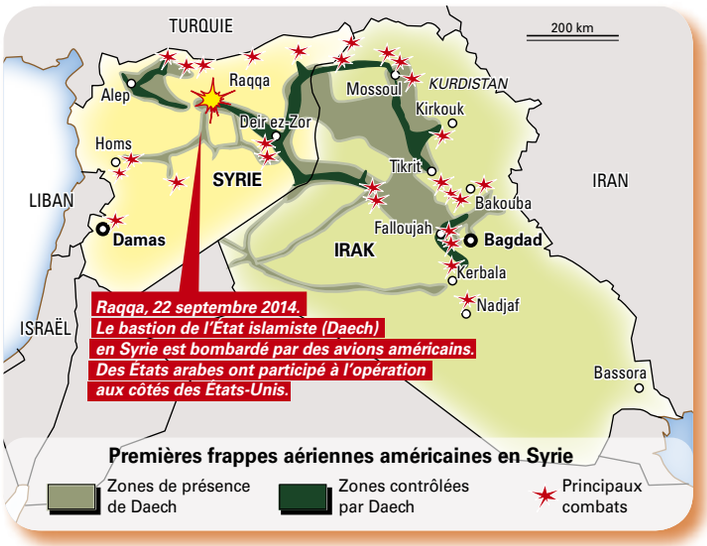

6. Doc 4 **Expliquez la position du président des États-Unis par rapport à l'engagement de son pays.**

Selon le président Obama, l'Amérique « vient pour aider » à la demande du gouvernement irakien. Il n'est pas question d'une nouvelle guerre en Irak.

7. Doc 5 **Localisez le groupe État islamique (Daech), la zone de frappes et celle de combats.**

Daech s'étend sur une partie de la Syrie et en Irak. Les frappes américaines ont touché Raqqa au nord de cette zone et la zone de combats s'étend tout autour de la zone d'extension de l'EI.

8. Doc 4 et 5 **Déduisez de cette localisation le but des combats menés par les Américains et leurs alliés.**

Le but est de maintenir Daech sur ses positions et d'empêcher qu'il ne prenne le contrôle d'autres territoires.

Bilan situation 2

- **Complétez le schéma pour analyser la place des États-Unis dans le monde depuis 2001.**

D'un point de vue économique

Une vitalité économique

La croissance économique américaine est supérieure à celle de l'Europe et du Japon.

← mais →

Une puissance contestée et un sentiment de déclin

Les États-Unis ont subi des attaques terroristes et leur suprématie est menacée par la Chine et l'Inde. Leur économie semble dévastée par une crise financière majeure.

D'un point de vue militaire

Des interventions militaires

Les États-Unis sont intervenus dès 2001 en Afghanistan, puis en Irak.

← mais →

Une impasse en Irak

Cet engagement est très long et certains ne l'estiment pas nécessaire.

© Éditions Foucher

L'essentiel · Le monde depuis le tournant des années 1990

1. 1989-2001 : une décennie sous domination américaine

● **Après 1946, le monde devient bipolaire. Deux blocs s'opposent dans la guerre froide :** le bloc de l'Est communiste autour de l'URSS et le bloc de l'Ouest libéral autour des États-Unis. La fin de l'année 1991 avec **l'effondrement du modèle soviétique** marque la fin de la guerre froide et de cette structure bipolaire qui régissait le monde. Les Républiques qui constituaient l'Union soviétique proclament leur indépendance l'une après l'autre, entraînant sa disparition. Mikhaïl Gorbatchev est contraint à la démission. Partout en Europe de l'Est entre le printemps 1989 et l'été 1991, les fondements du communisme ont disparu. Le mur de Berlin, symbole majeur de la guerre froide, s'effondre le 9 novembre 1989 **(Situation 1)**.

● **En 1991, les États-Unis restent donc la seule hyperpuissance.** Très influents économiquement et culturellement (*soft power*), ils mènent la coalition militaire durant la première guerre du Golfe en 1991 (*hard power*). Ainsi semble se dessiner un nouvel ordre mondial dont ils seraient les garants. Pourtant, cette hyperpuissance montre des limites et on voit des mouvements politiques, nationalistes et religieux se radicaliser partout dans le monde. La période est marquée par de nombreux conflits. La violence est exacerbée, on assiste à des **génocides** (au Rwanda, d'avril à juillet 1994 ; à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, en juillet 1995).

Situation 1. La chute du mur de Berlin

● **Le mur de Berlin, construit en 1961, est un symbole majeur de la guerre froide parce qu'il matérialise la séparation entre les deux blocs.** Sa chute, en novembre 1989, est un tournant majeur dans les relations internationales : il permet la réunification de l'Allemagne en octobre 1990 et il précède l'effondrement du bloc de l'Est. D'un monde bipolaire, on passe à un monde désormais dominé par une seule puissance, les États-Unis.

2. Depuis 2001 : un monde complexe

● **L'hégémonie américaine est de plus en plus contestée.** Le 11 septembre 2001 **(Situation 2)**, les États-Unis sont victimes sur leur territoire de plusieurs attentats aériens qui frappent symboliquement le cœur de la puissance américaine. Ceux-ci sont le fait d'un réseau terroriste islamiste, Al-Qaïda.

● **Les États-Unis ripostent en se lançant dans une guerre contre le terrorisme**, un type de conflit nouveau. La première cible est l'Afghanistan (octobre 2001), base arrière du réseau Al-Qaïda. Les États-Unis interviennent dans le cadre d'une mission de l'ONU à la tête d'une coalition issue de l'OTAN. La guerre s'enlise jusqu'au retrait total des troupes américaines en 2014.

● **Les conflits sont aujourd'hui nombreux dans le monde**, en particulier en Afrique subsaharienne, au Proche-Orient et au Moyen-Orient. L'ONU et les principales puissances militaires tentent de contrer les mouvements terroristes ou islamistes, comme par exemple la France qui intervient au Mali lors de l'opération Serval en janvier 2013 ou en Syrie en 2015 contre le groupe État islamique (ou Daech). Cette instabilité jette sur les routes des milliers de migrants qui cherchent un asile, notamment en Europe. De plus, de nouvelles puissances émergent et viennent concurrencer les États-Unis : la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil et l'Union européenne.

Situation 2. Le 11 septembre 2001

● **Depuis le tournant des années 1990, on a vu se multiplier les actes terroristes**, notamment par des fondamentalistes religieux musulmans, alors que certains croyaient à l'établissement d'un nouvel ordre mondial. Un groupe terroriste, Al-Qaïda, commet le 11 septembre 2001 trois attentats sur le territoire américain. Cet événement constitue un nouveau tournant dans les relations internationales. Les États-Unis sont contestés. Ils se lancent, avec l'ONU et les grandes démocraties, dans une guerre contre le terrorisme qu'ils cherchent à éradiquer.

Vocabulaire

Effondrement du modèle soviétique : chute des régimes communistes du bloc de l'Est et éclatement de l'URSS dont le modèle politique et économique s'effondre.

Hyperpuissance : nation dont l'influence mondiale est incontestable dans les domaines militaires, technologiques, économiques et culturels.

Génocide : destruction physique massive, en exécution d'un plan concerté, d'un groupe humain dont les membres sont tués en raison de leur appartenance à ce groupe.

Terrorisme : usage de la force ou de la violence (attentats, assassinats, enlèvements…) à des fins politiques, de manière à frapper l'opinion publique.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

D'un monde bipolaire à un monde complexe

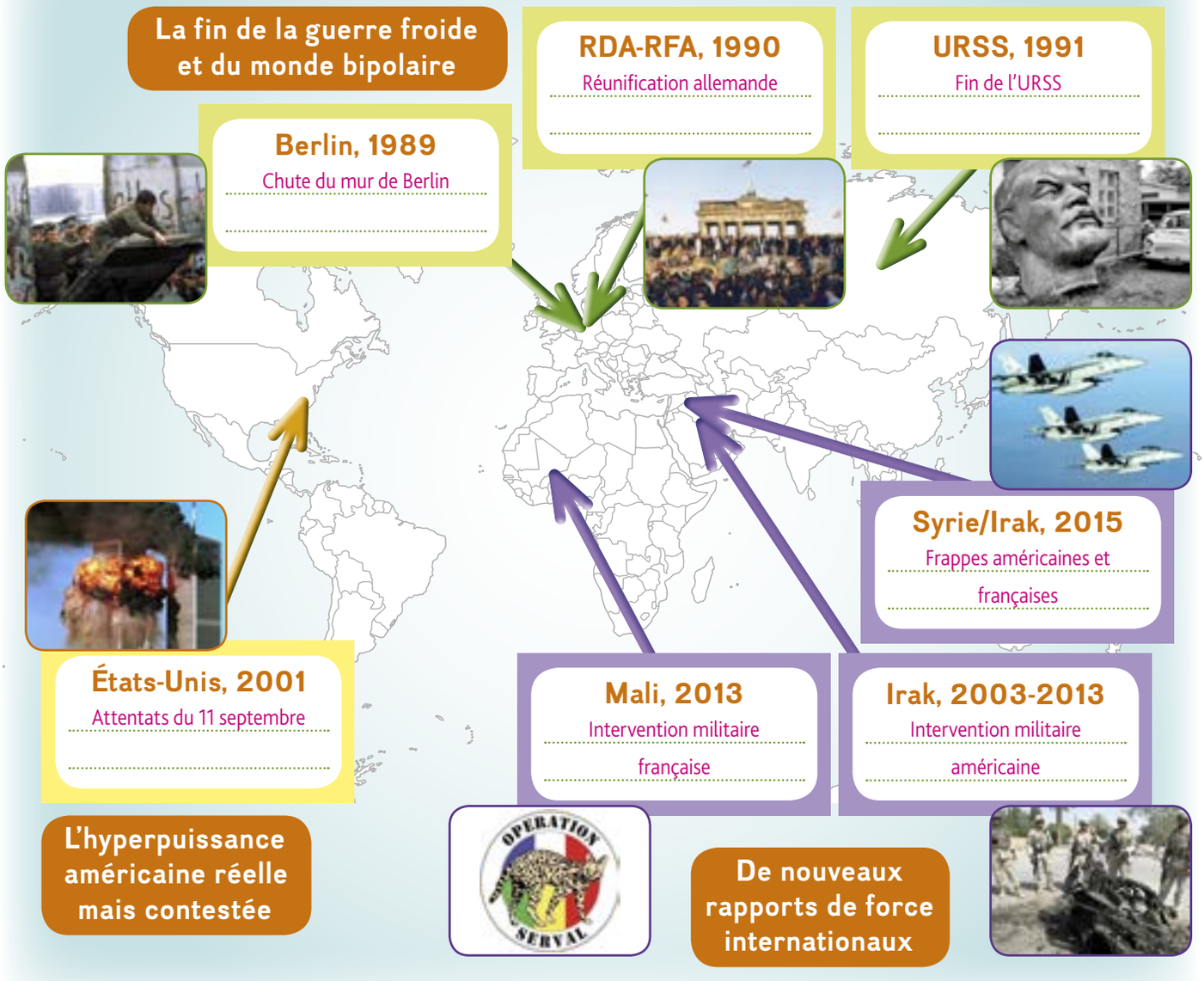

1. **En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, nommez les événements qui correspondent aux dates indiquées.**

2. **En vous appuyant sur le schéma complété, racontez le passage d'un monde bipolaire à de nouveaux rapports de force internationaux.**

Le tournant des années 1990 est marqué par une rupture avec la fin de la guerre froide. En effet, alors que Gorbatchev mène une politique de réformes en URSS, les pays communistes d'Europe de l'Est se tournent vers l'économie libérale dès 1989. La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, est le symbole de cette fin d'un monde bipolaire, avec la réunification de l'Allemagne en 1990. L'URSS s'effondre en 1991. Dès lors, les États-Unis deviennent la première puissance mondiale : on parle d'hyperpuissance. On imagine que le monde va s'engager dans un temps de paix dont les États-Unis et l'ONU seraient les garants. Toutefois, il y a une radicalisation de mouvements politiques, nationalistes et religieux partout dans le monde.

En 2001, les États-Unis sont frappés par des attentats perpétrés par le groupe islamiste Al-Qaïda. Ils se lancent alors dans une guerre contre le terrorisme, d'abord en Afghanistan (2001) puis en Irak (2003). Malgré tout, le terrorisme continue de se répandre et on assiste à des interventions militaires internationales. Dans le même temps, des pays émergents comme la Chine viennent contester la puissance américaine.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

THE SUN

TERRORISM STRIKES AMERICA

'Never Forget'

Veterans of Pearl Harbor live by those words. And yesterday, in Columbia, one survivor sadly saw the connections between two dates that will live in infamy: Dec. 7, 1941, and Sept. 11, 2001.

The Baltimore Sun, 12 septembre 2001.

Identifier et analyser

1. **Présentez ce document en citant les événements qui sont traités.**

Il s'agit d'une page du journal américain *The Baltimore Sun* datée du 12 septembre 2001.

Les événements traités sont :

– l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 ;

– l'attaque de Pearl Harbor du 7 décembre 1941.

2. **Dites comment sont présentés les deux événements en comparant la place qu'occupent les photographies.**

– Le « ventre » de la page est la photo de Pearl Harbor. On y voit une explosion navale. C'est la photo la plus grande qui se trouve à la place la plus importante.

– Le 11 septembre est présenté en haut à droite dans un encart nettement plus petit présentant une photo en couleurs des deux tours en feu.

The Baltimore Sun :

« Le terrorisme frappe l'Amérique », « N'oubliez jamais », « Les vétérans de Pearl Harbor vivent avec ces mots. Et hier, à Columbia, un survivant a vu tristement le rapport entre ces deux dates d'infamie : 7 décembre 1941 et 11 septembre 2001. »

Porter un regard critique

Le 7 décembre 1941, l'armée japonaise attaque par surprise la base navale de Pearl Harbor, dans le Pacifique. Le bilan humain fut lourd : plus de 2 000 morts et de nombreux blessés. Cette attaque provoqua l'entrée des États-Unis dans la guerre mondiale. C'est l'un des événements les plus marquants de l'histoire des États-Unis. La mise en perspective de ces deux événements inscrit le 11 septembre 2001 dans le temps long de l'histoire américaine et dans une mémoire commune.

3. **Expliquez le parallèle établi entre les deux événements (nature, bilan et perception).**

Dans les deux cas, c'est une attaque surprise qui causa beaucoup de morts et qui provoqua un profond traumatisme.

4. **Dites pourquoi, si ces événements sont comparables, on peut aussi considérer qu'ils sont très différents.**

	Contexte historique et responsables de l'attaque	Lieu visé	Cible
Pearl Harbor	Contexte de guerre mondiale avec des États clairement identifiés (Japon).	Base navale américaine dans le Pacifique.	Militaire.
World Trade Center	Contexte de paix et attentat revendiqué par une organisation non étatique (Al-Qaïda).	Tours de bureaux à New York.	Civile.

5. **Montrez comment ce document fait un parallèle entre les deux événements et dites pourquoi une réflexion critique nous permet cependant d'en relever les nombreuses différences.**

La page du *Baltimore Sun* présente les événements de façon très comparable ; les images choisies sont de même nature. Le titre de la page « *Never forget* » inscrit l'événement du 11 septembre dans un contexte de revanche, comme cela a été le cas pour Pearl Harbor avec l'entrée en guerre des États-Unis. Les événements sont cependant très différents, car il n'y a pas d'État responsable des attaques de 2001 et le monde était globalement en paix.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

Situer les faits les uns par rapport aux autres

1. Complétez la frise chronologique en replaçant les événements marquants depuis 1989.

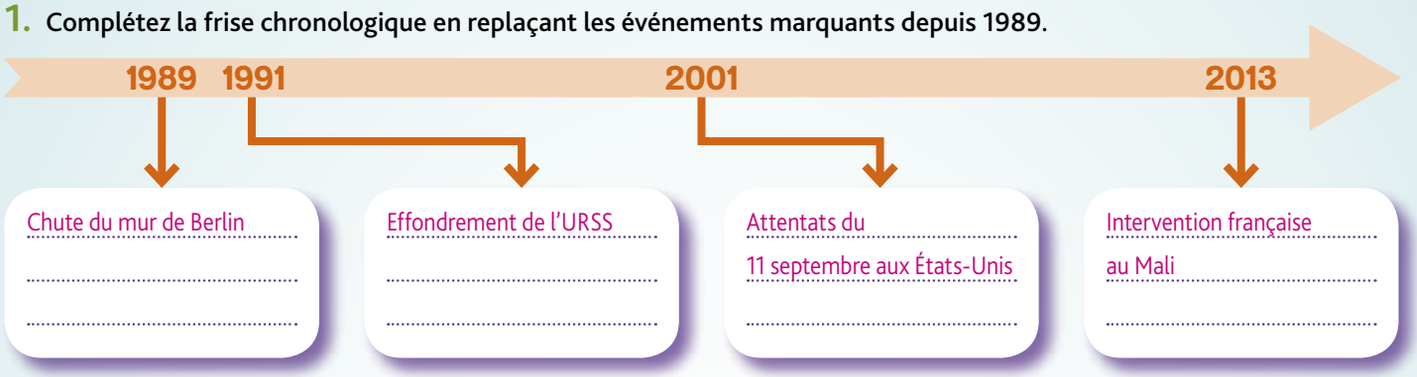

Mémoriser et restituer les principales notions

2. Définissez les notions suivantes.

– **Hyperpuissance :** nation dont l'influence mondiale est incontestable dans les domaines militaires, technologiques, économiques et culturels.

– **Terrorisme :** usage de la force ou de la violence (attentats, assassinats, enlèvements…) à des fins politiques, de manière à frapper l'opinion publique.

Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances

La chute du mur vingt-sept ans après

Depuis avril 2012, l'Union européenne a connu une forte augmentation du nombre de demandes d'asile. Cette augmentation, qui s'explique par la guerre en Syrie et en Libye, a été particulièrement importante en Allemagne et a connu un pic d'intensité durant l'année 2015.

Chappatte, *The International New York Times*, 9 septembre 2015.

« La chute du mur, encore une fois. »

3. Décrivez ce dessin de presse en nommant les personnages reconnaissables.

On peut y voir Angela Merkel, qui accueille un homme et sa famille. Une brèche est ouverte dans un mur qui semble séparer le Nord du Sud. Une banderole annonce « Bienvenue en Allemagne ». Le président Hollande et des dirigeants européens regardent la scène d'un air dubitatif.

4. Dites de quel événement en 2015 ce dessin traite.

Le dessin traite de l'afflux de migrants qui arrivent en Allemagne, notamment en provenance de Syrie qui connaît une grave guerre civile et l'extension du groupe État islamique sur son territoire.

5. Racontez l'événement historique auquel ce dessin fait référence.

L'un des personnages dit : « La chute du mur, encore une fois. » Il fait référence à la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. De nombreux Allemands de l'Est ont alors traversé le mur pour se rendre en RFA qui fit face à un afflux de population est-allemande.

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1 : La chute du mur de Berlin

Identifier les continuités et les ruptures historiques

La chute du mur du point de vue français

François Mitterrand, président de la République française, répond à une question sur les événements en Allemagne de l'Est.

Je pense que ce sont des événements heureux puisqu'ils marquent un progrès de la liberté en Europe. On l'avait constaté en Hongrie, on l'avait constaté en Pologne, on le constate aujourd'hui en Allemagne de l'Est. On l'avait d'une certaine manière constaté en Union soviétique et il est vraisemblable que ce grand mouvement populaire continuera d'être contagieux. C'est donc un événement heureux pour ceux qui croient dans la volonté populaire et dans les lois de la démocratie. Nous n'en sommes pas là mais c'est la direction prise. J'ai déjà eu l'occasion de comparer avec le bicentenaire que nous avons célébré en France il y a quelque temps et que nous célébrons encore jusqu'à la fin de cette année : 1789, cela a été chez nous le mouvement populaire qui a donné naissance à notre Révolution qui se situe à l'aube des temps nouveaux. Aujourd'hui, je pense qu'il se produit un événement d'une très grande importance. Les historiens établiront les comparaisons et iront plus loin dans les analyses de très grande importance qui marquent une nouvelle avancée de la liberté, si longtemps opprimée. […] C'est donc un vrai besoin de liberté qui vient de s'exprimer sans avoir besoin du secours de la faim ou de l'angoisse.

Conférence de presse à Copenhague, le 10 novembre 1989.

1. **Présentez l'événement évoqué dans ce document.**

L'événement évoqué dans le document est la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. Ce mur qui partageait Berlin depuis 1961 était un symbole de la division du monde en deux blocs pendant la guerre froide.

2. **Dites pourquoi, selon François Mitterrand, cet événement peut être interprété comme une rupture, mais qu'il s'inscrit aussi dans la continuité.**

Pour François Mitterrand, cet événement, qu'il compare à la Révolution française, marque une rupture qui annonce des temps nouveaux (la fin de la guerre froide). C'est aussi une continuité parce que c'est un phénomène européen (Pologne, Hongrie…) et qu'il s'agit d'un long mouvement d'aspiration des peuples à la liberté.

Situation 2 : Le 11 septembre 2001

Identifier les continuités et les ruptures historiques

La position du président français après le 11 septembre

A-t-on retenu toutes les leçons du XX^e siècle ?

Telle est la question que beaucoup se posent aujourd'hui. Avec la tragédie du 11 septembre dernier, c'est en effet une vision utopique du nouveau millénaire, comme temps de paix et de la fin de l'histoire, qui a été touchée au cœur. D'aucuns avaient le sentiment que nous avions laissé derrière nous le siècle des deux guerres mondiales et de ses millions de morts, de la Shoah, du goulag et de tant d'autres massacres. Malgré les conflits qui continuaient d'ensanglanter notre planète, le siècle naissant était accueilli avec espoir et confiance. Espoir d'un monde libre et pacifié, avec la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. […] La tragédie de New York, dont nous n'avons pas fini de mesurer les effets, est venue ébranler cet espoir et cette confiance. De plus en plus, nous entendons évoquer un choc des civilisations, qui marquerait le XXI^e siècle, de même que le XIX^e siècle a vu s'affronter les nationalités et le XX^e siècle les idéologies. […] Ce discours qui se nourrit de toutes les peurs, il s'agit d'abord de le réfuter. Car l'adopter, c'est tomber dans le piège que nous tendent les terroristes, qui veulent soulever les hommes, culture contre culture, religion contre religion.

Discours de J. Chirac, président de la République à l'ouverture de la 31^e conférence de l'UNESCO, 15 octobre 2001.

1. **Présentez l'événement évoqué dans ce document.**

L'événement évoqué est l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Le groupe islamiste Al-Qaïda détourne des avions dont deux sont écrasés contre les tours du World Trade Center à New York, provoquant la mort de 3 000 personnes.

2. **Dites pourquoi, d'après le président français, cet événement peut être considéré comme une rupture.**

La chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide pouvaient faire croire à l'avènement d'un monde de paix et de sécurité. Mais cet événement est venu ébranler cette confiance en l'avenir. Le président français refuse que l'on dresse les religions les unes contre les autres. Il craint que le monde ne bascule dans une opposition des « civilisations ».

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 5

La France dans l'Union européenne et dans le monde

La France est historiquement une grande puissance européenne et une puissance qui compte dans le monde. Mais aujourd'hui, la France ne semble plus jouer le même rôle économique, diplomatique, militaire et culturel que par le passé.

Quelles sont les origines de la puissance de la France ? Quels en sont les aspects et les limites ?

Fest-noz en Chine

L'association Zhong Breizh, fondée par les Bretons de Pékin en 1997, rassemble une grande partie des quelque 7 000 Français que compe Pékin. Elle fête le patron des Bretons et la Bretagne à l'occasion de la Saint-Yves.

1. **Précisez en quoi consiste ce *fest-noz* (lieu, nature des festivités, participants).**

Ce *fest-noz* (ou fête de nuit en breton) a lieu en Chine, à Pékin, au lycée français. Il réunit, autour d'un concert *live*, d'un spectacle de danses bretonnes traditionnelles et d'un comptoir de spécialités gastronomiques, les Français de Pékin et des Chinois (adultes, étudiants, enfants, membres de l'association Zhong Breizh et autres).

2. **Déterminez qui en sont les organisateurs.**

L'initiative revient à l'association Zhong Breizh qui rassemble depuis 1997 des Français de Pékin. Elle est soutenue par l'ambassade de France (drapeau français en bas à gauche) et la région Bretagne et est sponsorisée par des groupes industriels et commerciaux (ex : Rougié, agroalimentaire ; Engie, ancien groupe GDF-Suez ; Carrefour, grande distribution).

3. **Énumérez les éléments culturels bretons que cette fête contribue à faire connaître à Pékin.**

Cette fête célèbre toute la culture celtique (Irlande, Écosse) : musique (musiciens bretons en *live*), danses traditionnelles, gastronomie, éléments de l'art celtique (motif géométrique en bas à droite).

4. **Retrouvez, d'après ce document, des éléments de la présence française à Pékin.**

La présence française se manifeste de diverses façons : présence d'expatriés travaillant sans doute dans des entreprises françaises (il y a environ 7 000 Français à Pékin) ; existence d'associations culturelles (Zhong Breizh) disposant d'un site Internet ; lycée français fréquenté par des enfants d'expatriés et des Chinois ; produits français (bière, cidre, crêpes) importés ou fabriqués sur place par des unités externalisées.

© Éditions Foucher

Au cœur du sujet d'étude

1. Une forte présence en Europe et dans le monde

1 La France, un territoire ouvert sur le monde

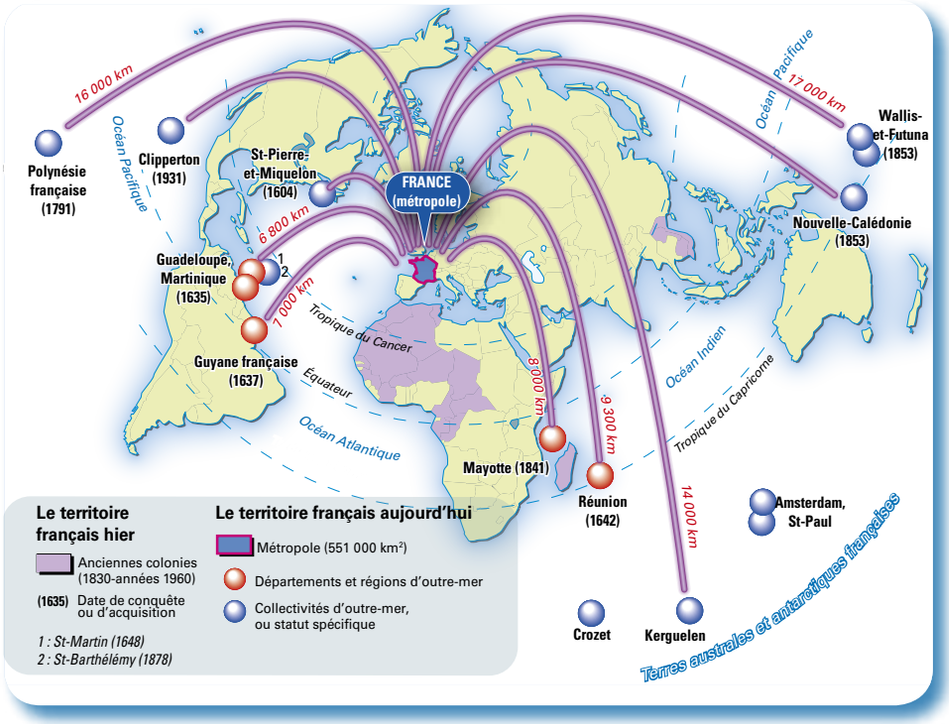

1. Doc 1 **Énumérez les avantages et les handicaps du territoire français.**

– **Avantages :** position au cœur de l'Europe ; ouverture sur quatre mers ; isthme entre Atlantique et Méditerranée ; position de l'outre-mer dans tous les océans et à toutes les latitudes.

– **Handicaps :** petit territoire européen (551 000 km²) ; éloignement et dispersion de l'outre-mer ; manque d'unité administrative.

2. Doc 1 et 2 **Précisez comment la France valorise sa position de carrefour pour s'intégrer à l'Europe et au monde.**

Infrastructures de transport : LGV et autoroutes avec les États voisins ; Eurostar avec le Royaume-Uni ; ports ; aéroports internationaux.

2 Les aménagements d'un carrefour européen et mondial

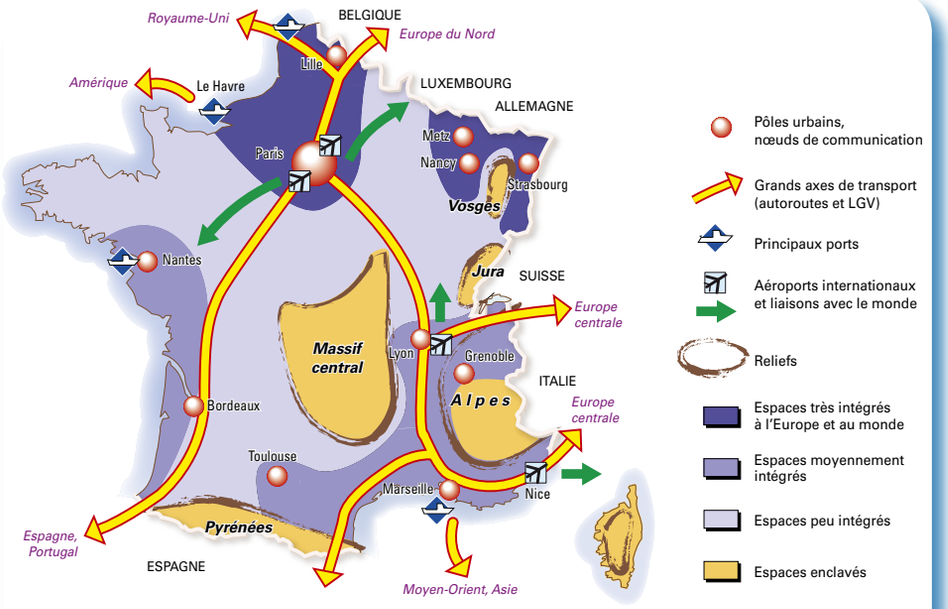

En France métropolitaine :
- *1 054 000 km de routes ;*
- *11 465 km d'autoroutes ;*
- *29 588 km de voies ferrées ;*
- *aéroports de Paris : 93 millions de passagers en 2014 ; 2e ensemble aéroportuaire européen et 8e mondial.*

3. Doc 2 **Localisez les territoires métropolitains les plus ouverts sur le monde. Expliquez à quoi peut être due cette ouverture.**

Nord-Ouest, Île-de-France, Lorraine, Alsace, littoral atlantique et méditerranéen, couloir rhodanien, nord des Alpes : proximité d'une façade maritime, d'une frontière, de nœuds de transport (carrefours) comme Paris, Toulouse, Lyon, Grenoble.

4. Doc 2 **Localisez les territoires les moins ouverts et expliquez pourquoi.**

Les montagnes aux fortes pentes et mal desservies par les voies de transport rapides (Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura) ou les îles (Corse) : des territoires à faibles densités de population (*cf.* doc. 3 p. 81), peu attractifs économiquement.

© Éditions Foucher

3 Une population nombreuse

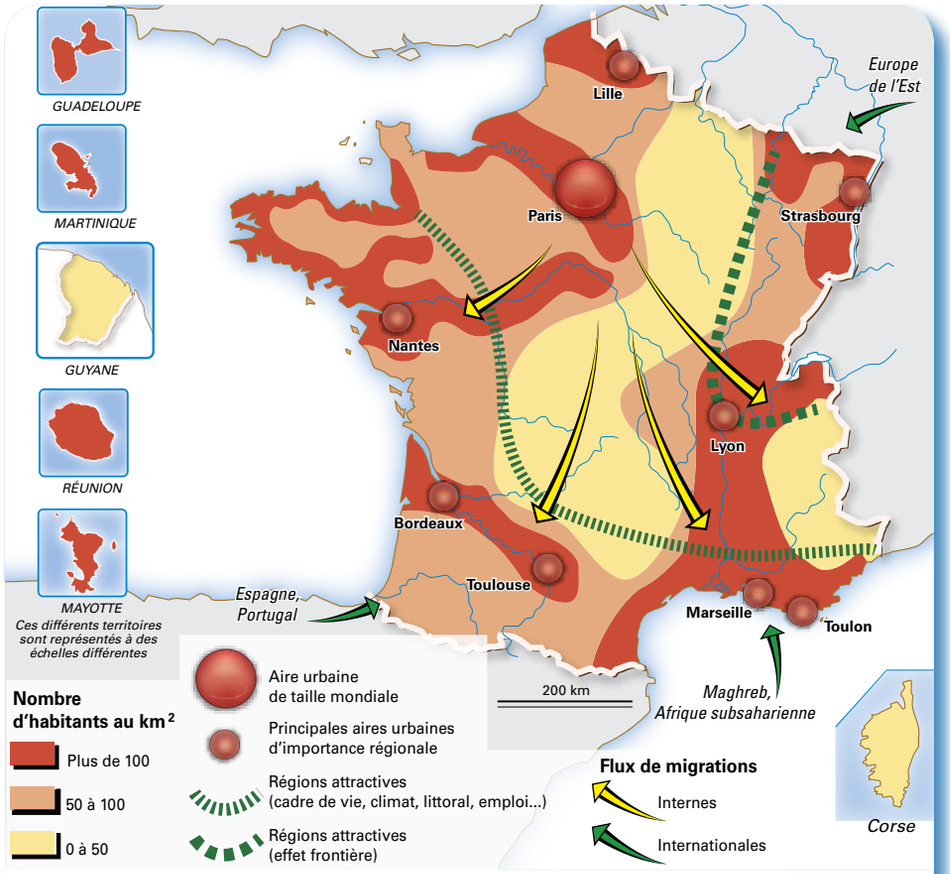

La population totale des 101 départements français est de 66,6 millions dont 64,5 pour la métropole. C'est la 2e population de l'Union européenne après celle de l'Allemagne.

5. Doc 3 **Précisez où sont situées les régions qui ont les plus fortes densités.**

Ce sont les régions urbaines (Paris, Marseille, Montpellier, Toulouse, Lyon), les littoraux (Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Bretagne, Hérault, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes), les régions frontalières (Nord, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin), les vallées fluviales. Ce sont des régions ouvertes sur le monde.

6. Doc 3 **Déterminez quelle évolution se dessine actuellement dans la répartition de la population.**

Le mouvement nord-sud des migrations intérieures entraîne un déplacement de population vers les littoraux méditerranéen et atlantique, la vallée de la Garonne, la région lyonnaise où les opportunités d'emploi sont plus importantes (en particulier « effet frontière ») et où le cadre de vie peut être plus attractif. Les densités de ces régions ont tendance à augmenter d'autant que peuvent s'y ajouter les effets des migrations internationales.

4 Une population ouverte sur le monde

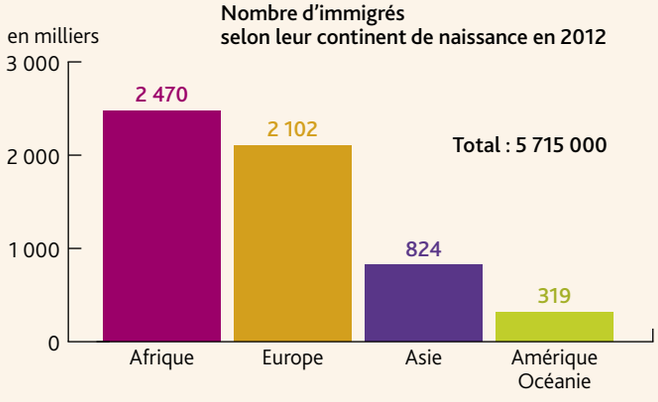

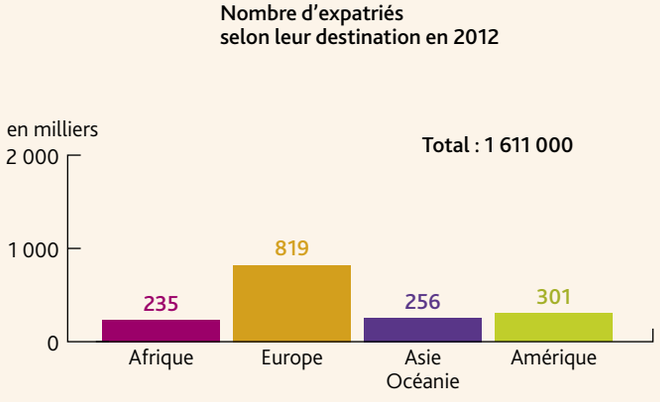

7. Doc 4 **Comparez et expliquez l'origine des immigrants et la distribution des Français à l'étranger.**

Une part importante des immigrants et des expatriés provient d'Europe ou va vers l'Europe (proximité géographique ; liens de civilisation ; programmes d'échanges universitaires). Les immigrés en provenance d'Afrique (beaucoup d'anciens territoires français) sont particulièrement nombreux. Ils sont attirés par la richesse de la France et leur immigration est facilitée par les liens culturels (langue).

8. Doc 3 et 4 **Expliquez pourquoi on peut dire que la population française est ouverte sur le monde.**

La France est historiquement un pays d'immigration par besoin économique (main-d'œuvre) et par respect des valeurs humanistes (accueil de réfugiés). Elle envoie par ailleurs des expatriés étudier et travailler dans des pays étrangers. Mais ces « expats » sont trois fois moins nombreux que les étrangers entrant sur le sol métropolitain.

© Éditions Foucher

2. Une puissance aux aspects variés

1 La puissance française dans le monde en 2014

2 La France vue par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères

La France est une puissance « d'influence ». Que recouvre cette notion ? Malgré nos difficultés, nous sommes la 5e puissance économique[1] et commerciale. Nous constituons avec l'Allemagne le couple moteur de l'Union européenne. Nous sommes un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous participons au G8 et au G20. Nous disposons de la puissance nucléaire et d'une force de projection militaire efficace. Notre réseau diplomatique est le 3e de la planète. Par notre langue[2], notre enseignement et notre recherche, nous rayonnons dans le monde. Notre voix porte également par des valeurs que nous défendons, la liberté, la démocratie, les droits de l'homme… Si la France est un pays qui compte et qui tient son rang, elle le doit notamment à sa capacité à porter une voix qui la dépasse, à sa capacité à être souvent un trait d'union écouté face aux crises du monde.

L. Fabius, discours prononcé à l'École polytechnique, 25 juin 2013.

1. Derrière les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne.
2. 275 millions de francophones dans le monde.

1. Doc 1 et 2 **Identifiez cinq grands aspects de la puissance française dans le monde et les lieux dans lesquels s'exerce cette puissance.**

Aspects de la puissance	Lieux de la puissance
1. Économique	– Partenaires du G8 et du G20. – Partenaires commerciaux : Union européenne, Amérique du Nord, Afrique du Nord, Russie, Asie.
2. Diplomatique	3e réseau diplomatique du monde.
3. Militaire (forces traditionnelles et force nucléaire)	– Troupes en Afrique ou dans l'océan Indien. – Participation à des opérations militaires, surtout en Afrique.
4. Politique	– Dans le monde : membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. – Union européenne : pilier de la construction de l'Europe.
5. Culturelle	– Partout dans le monde : défense des valeurs humanistes et prestige culturel. – Espaces de la francophonie : 275 millions de francophones.

© Éditions Foucher

3 Les investissements étrangers en France (par provenance)

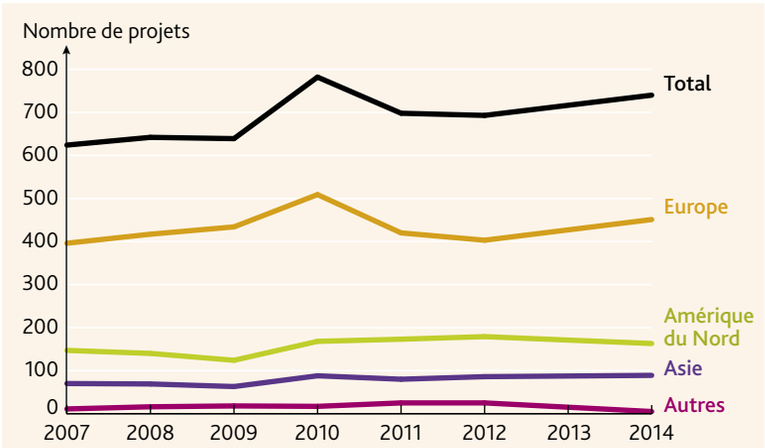

Agence française pour les investissements internationaux, rapport annuel, 2014.

La France se place en 3e position en Europe pour l'accueil d'investissements étrangers, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. 20 000 sociétés étrangères sont implantées en France, employant 12 % des salariés français et assurant 19 % du CA et 31 % des exportations.

4 De la 5e à la 6e puissance économique mondiale

Indicateurs de puissance	2005	2013
Dette publique (milliards d'euros)	1 100 (67 % du PIB)	2 000 (93,8 % du PIB)
Déficit public (milliards d'euros)	41 (2,3 % du PIB)	74 (4,3 % du PIB)
PIB/hab. (dollars)	33 579	43 000
Déficit commercial (dollars)	27 898 millions	90 266 millions
Effectifs militaires *(hors gendarmerie)*	263 112	215 019
Étudiants étrangers	247 510	295 000
Touristes étrangers (millions)	64,5	83,8 *(en 2014)*

2. Doc 3 **Nommez les parties du monde qui investissent le plus en France et ce que traduit cette répartition.**

Ce sont l'Europe et l'Amérique du Nord qui investissent le plus en France (investissements directs par création d'une entreprise ou indirects par participation au capital d'une entreprise). Ce sont des États particulièrement riches qui ont la capacité à investir. L'Europe est vraiment le partenaire privilégié de la France.

3. Doc 3 **Analysez l'évolution des investissements étrangers en France. Qu'en concluez-vous ?**

Les investissements sont irréguliers. Ils augmentent jusqu'en 2010 où ils marquent un coup d'arrêt jusqu'en 2012. À cette date, ils repartent à la hausse, sans pour autant de manière générale retrouver leur niveau de 2010 (chute de l'attractivité de la France et baisse de sa compétitivité).

4. Doc 4 **Soulignez dans le tableau les domaines qui peuvent être des marqueurs de l'affaiblissement de la puissance française dans le monde.**

5. Doc 3 et 4 **Montrez que la France reste un État riche et attractif.**

Les problèmes rencontrés par la France sont financiers et économiques, mais la France reste riche (la richesse par habitant continue d'augmenter) et ouverte (investissements étrangers ; étudiants et touristes étrangers).

Faire le point sur la France dans l'Union européenne et dans le monde

Aspects de la puissance française	Exemples	Évolution actuelle de la puissance française
• Économique	• 6e économie mondiale. • 3e investisseur à l'étranger.	• Recul de la puissance française dans le monde car difficultés économiques et concurrence d'hyperpuissances (États-Unis et puissances émergentes comme la Chine). • Mais la place de la France en Europe reste importante, de même que son prestige culturel.
• Diplomatique	• Membre du Conseil de sécurité de l'ONU. • Importante représentation diplomatique.	
• Militaire	• Arme nucléaire. • Armée conventionnelle.	
• Politique	• Défense de valeurs telles que liberté, droits de l'homme, démocratie.	
• Culturelle	• Espace francophone (275 millions de locuteurs). • Art, littérature, création, gastronomie.	

© Éditions Foucher

Situation 1

Paris, ville mondiale

Paris n'est pas seulement une ville-capitale, c'est aussi une ville-monde. Son rayonnement dans de multiples domaines se reflète dans l'organisation de l'espace urbain.

À quels atouts Paris doit-il ce rayonnement ? Comment peut-il maintenir ce rôle de ville-monde ?

1 Le poids en France de l'aire parisienne en 2015

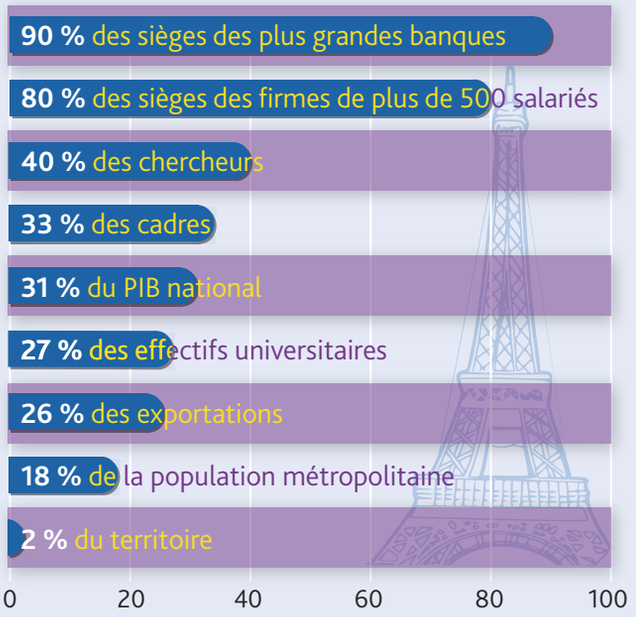

Agence régionale de développement de l'Île-de-France.

Paris compte 2,24 millions d'habitants dans la limite des 20 arrondissements et 12,34 millions dans l'aire urbaine.

1. Doc 1 **Définissez, en les classant, les atouts qui font de Paris la capitale incontestable de la France.**

– Sa population : 18 % de la population française.

– Sa richesse : 31 % du PIB national.

– Son développement économique : capacité à financer (banques) ; capacité à commander (sièges sociaux des grandes entreprises, cadres) ; capacité à innover (universités, chercheurs) ; capacité à produire (26 % des exportations).

2. Doc 2 **Justifiez l'expression « Paris, ville-monde ».**

Paris est une « ville-monde », c'est-à-dire d'importance mondiale, pas tant par le chiffre de sa population que par les activités de haut niveau qu'elle développe (activités stratégiques) et par le rôle qu'elle joue dans le monde.

3. Doc 2 **Énumérez les activités de création que l'on peut recenser à Paris.**

La recherche, en particulier biotechnologique et médicale, la mode, les arts, le *design*.

4. Doc 2 **Citez les atouts qui permettent l'implantation de telles activités.**

– Présence historique d'universités, de centres de recherche.

– Terrains disponibles (anciens sites industriels ; immeubles de centre-ville désertés par la population et reconvertis en bureaux).

– Qualité de vie (transports en commun ; environnement culturel).

– Prestige.

2 Paris, ville-monde

L'université, la recherche et l'innovation entretiennent des relations étroites à Paris et portent une véritable dynamique pour la capitale, avec notamment la présence de pôles importants dans les domaines biotechnologique et médical… Paris offre la possibilité de trouver à la fois des surfaces propices à la création, notamment dans les bâtiments industriels reconvertis et des sites prestigieux confortant l'image de l'entreprise sur le plan international. La qualité de vie, que ce soient les infrastructures de transport en commun, le niveau et la diversité des équipements culturels, la qualité et le nombre des commerces et des restaurants, contribue à attirer les créateurs de *start-up*. Paris, haut lieu de la culture, de la mode, de la création artistique et du *design* favorise, par ailleurs, la créativité et l'innovation… Le tourisme, quant à lui, véhicule une image positive de la capitale à l'échelle internationale.

CCI Paris, Paris-Île-de-France,
Priorité au dynamisme économique de Paris. Nos paris pour Paris,
février 2014.

© Éditions Foucher

3 Les lieux parisiens de la puissance

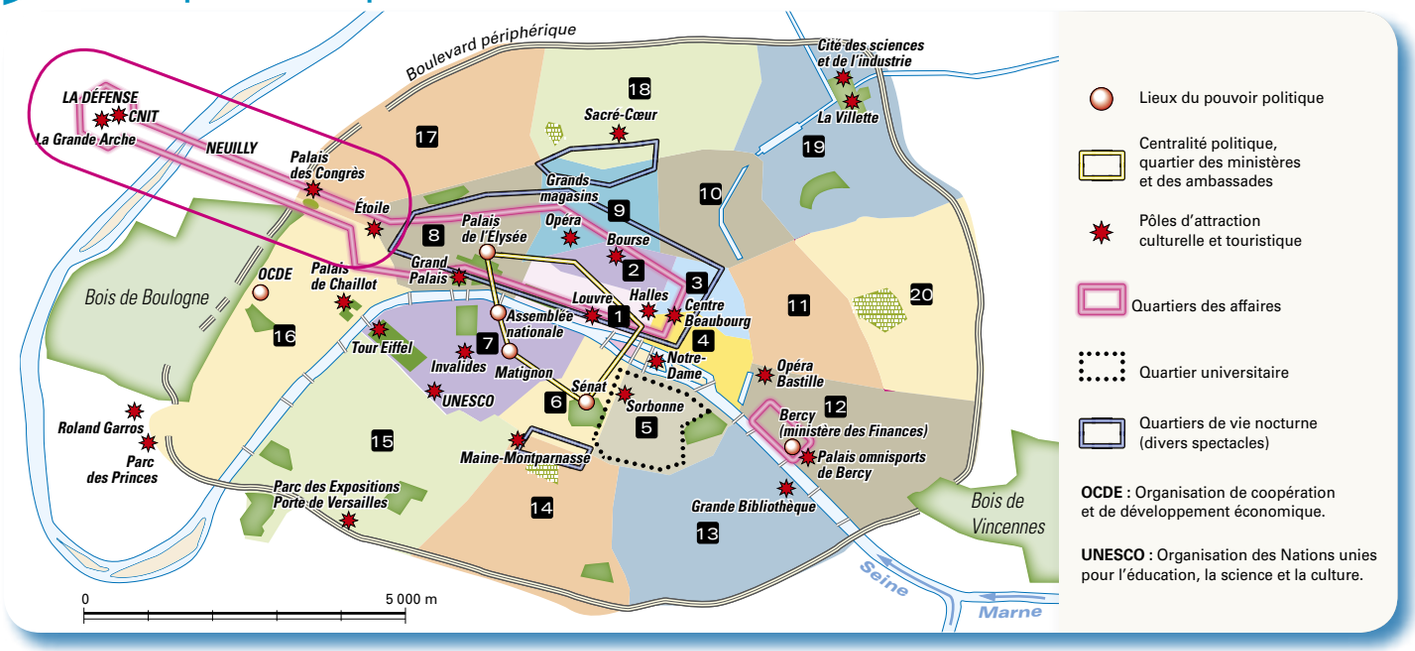

5. Doc 2 et 3 **Énumérez les activités stratégiques de haut niveau localisées à Paris.**

Activités nationales	Activités internationales
– Politiques : Élysée, Matignon, ministère des Finances, Assemblée nationale, Sénat. – Économiques : bureaux (sièges sociaux d'entreprises nationales), distribution (grands magasins). – Culturelles : sites et monuments, stades, salles de spectacle. – Enseignement et recherche : Sorbonne, Grande Bibliothèque.	– Diplomatiques : ambassades. – Économiques : sièges sociaux de multinationales, OCDE. – Culturelles : accueil de touristes du monde entier, UNESCO. – Accueil de chercheurs de nombreux pays.

4 Un pôle de la puissance parisienne : la Défense

L'établissement public de la Défense-Seine-Arche est un des principaux quartiers d'affaires d'Europe. On voit ici les tours de la Défense, la Grande Arche et la perspective vers Neuilly et l'Arc de triomphe.

6. Doc 3 et 4 **Délimitez sur la carte l'espace représenté sur cette photographie.**

7. Doc 3 et 4 **Déterminez à quelles activités correspond cet espace et citez d'autres quartiers ayant les mêmes activités.**

Quartier des affaires (sièges sociaux, bureaux, commerces prestigieux…), tout comme dans les 1er, 8e, 9e arrondissements, ou autour de la gare de Lyon, quartier de Bercy gagné sur des friches industrielles.

8. Doc 1 à 4 **Précisez quelles activités font de Paris une ville-monde et si tout l'espace parisien est concerné.**

Activités tertiaires supérieures dites stratégiques (sièges de multinationales, recherche, innovation, culture) ; tourisme ; organismes internationaux. Ces activités sont concentrées surtout à l'ouest de la capitale.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

Vers un Grand Paris

1 Affirmer le Grand Paris

Paris se situe au 4e rang de capitale mondiale en attractivité, aux côtés de Londres, New York et Tokyo[1]. Elle vise aujourd'hui à gagner encore en attractivité économique et en qualité de vie afin de renforcer sa visibilité à l'international […]. L'amélioration du réseau de transport, la construction de nouveaux logements, le développement de l'activité économique et la création d'emplois sont les lignes de force de ce projet porteur d'ambition.

Ce projet d'envergure métropolitaine doit apporter une meilleure solidarité des territoires, réduire les inégalités territoriales et proposer un rééquilibrage en termes d'accès au logement, à l'emploi, à la formation, aux services et aux équipements, pour une plus grande équité.

Lettre du préfet de la région Île-de-France, n° 194, janvier 2015.

1. Paris : 2,2 millions d'habitants. Londres : 13 millions. New York : 26 millions. Tokyo : 38 millions.

1. Doc 1 **Expliquez les raisons qui ont poussé le gouvernement à envisager la création de ce Grand Paris.**

L'importance démographique et économique de l'aire urbaine de Paris (2,2 millions d'habitants) contribue à lui donner un rang de capitale mondiale. Mais il faut conforter ce rôle face à la concurrence de Londres (13 millions d'habitants), New York (26 millions) et Tokyo (38 millions), ainsi que d'autres villes européennes et mondiales.

2. Doc 1 **Indiquez les principaux objectifs de ce projet.**

– Améliorer les réseaux de transport (renforcer la cohésion de l'agglomération).
– Développer le parc de logements (accueillir de nouveaux arrivants).
– Créer des emplois (développer l'activité économique et lutter contre le chômage).

3. Doc 1 et 2 **Montrez ce qui permet à ce projet de renforcer la cohésion de l'agglomération.**

Cohésion spatiale par l'amélioration des transports ; cohésion sociale par la disparition des ghettos urbains, la création d'emplois, l'amélioration des équipements.

2 Le territoire du projet du Grand Paris

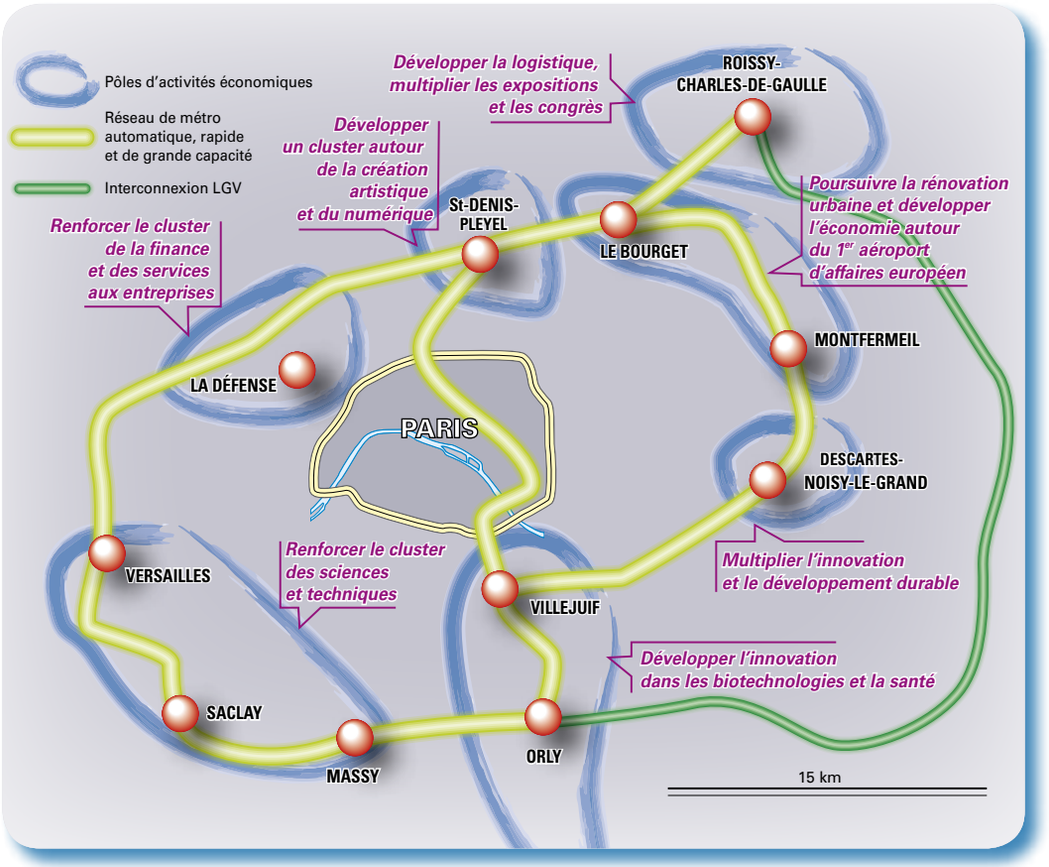

4. Doc 2 **Précisez les grandes orientations des pôles d'activités économiques envisagés dans ce Grand Paris.**

Les sept pôles d'activités, reliés entre eux par une ligne de métro rapide et de grande capacité et connectés à l'international (Orly et Roissy), sont orientés vers le tertiaire de haut niveau consacré à :
– la recherche (Saclay, Villejuif-Orly) ;
– la création artistique et le numérique (Saint-Denis) ;
– la finance et les services aux entreprises (la Défense) ;
– la logistique (Roissy-Charles-de-Gaulle).

© Éditions Foucher

3 La future gare de Noisy-le-Grand

Cette gare multimodale (combinant plusieurs modes de transport) est implantée à la cité Descartes, qui est un pôle d'enseignement supérieur situé à proximité du centre d'activité de Marne-la-Vallée et de Champs-sur-Marne.

5. Doc 2 et 3 **Expliquez pourquoi une gare d'une telle importance est prévue à Noisy-le-Grand.**

Cette gare doit mettre en relation le RER A, le métro automatique et des lignes d'autobus pour desservir les villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Champs-sur-Marne, ainsi que le pôle Descartes qui doit multiplier ses activités autour de l'innovation et du développement durable.

6. Doc 2 et 4 **Expliquez comment ce projet peut consolider la place mondiale de Paris.**

Le poids démographique, économique (nouvelles entreprises, dont certaines spécialisées en *high-tech*), intellectuel (grandes écoles et laboratoires) et une ouverture plus aisée sur le monde créeraient un technopôle d'importance internationale comme la Silicon Valley californienne.

4 Une « Silicon Valley » à la française pour le plateau de Saclay

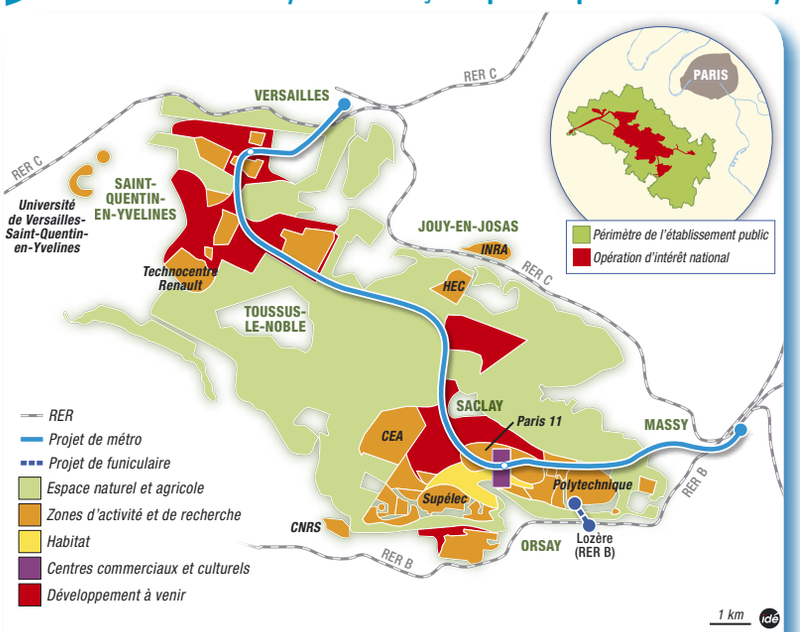

Ce cluster scientifique (ou grappe d'entreprises) cherche à terme à rassembler 100 000 chercheurs et 13 % de la recherche scientifique française. L'École polytechnique est déjà installée. On attend l'École centrale, l'École des mines, l'École d'agronomie et l'École normale supérieure de Cachan.

Bilan situation 1

- **Complétez le schéma suivant pour montrer que Paris est une ville-monde et qu'elle entend le rester.**

Des atouts :
- Son cadre, ses aménagements et équipements.
- Sa main-d'œuvre nombreuse et de haut niveau.
- Sa richesse.

Des positions menacées par :
- Le manque de cohésion de l'aire urbaine.
- La concurrence d'autres grandes villes.

Une ville-monde par :
- L'importance de sa population.
- Ses activités stratégiques.
- Son ouverture sur le monde.

Des projets pour rester une ville-monde :
- La multiplication des activités.
- Une meilleure intégration des différents espaces urbains.
- Le renforcement de l'intégration internationale.

© Éditions Foucher

Situation 2

L'outre-mer et la puissance française

L'outre-mer se compose de territoires variés, insulaires (à l'exception de la Guyane), dispersés dans tous les océans. Comment ces territoires, souvenirs de l'ancien Empire colonial français, contribuent-ils à la puissance planétaire de la France ?

1 La diversité de l'outre-mer

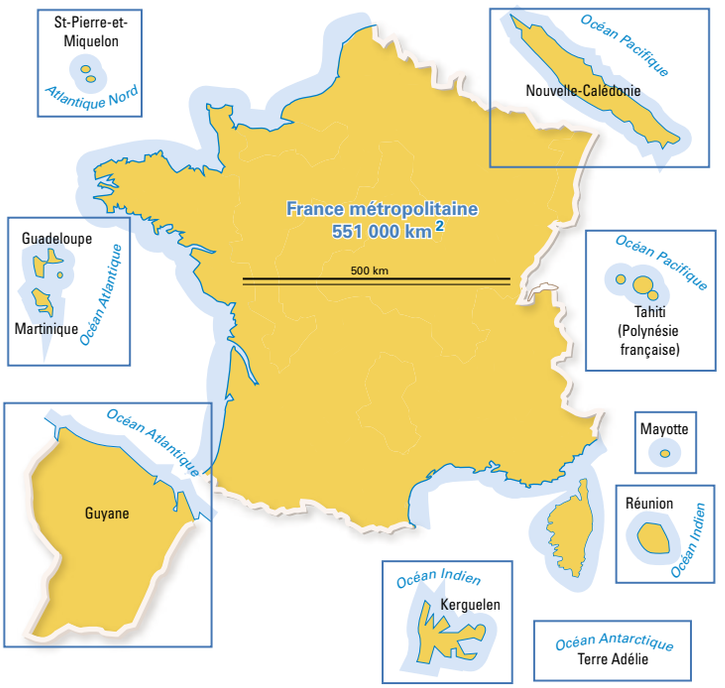

Statut administratif	Territoires	Population 2015	PIB/hab. 2012 en €
Départements et régions d'outre-mer (DROM)	– Guadeloupe	403 750	19 810
	– Martinique[1]	381 300	21 527
	– Guyane[1]	250 377	15 416
	– Réunion	844 994	19 477
	– Mayotte	212 645	7 896
Collectivités d'outre-mer (COM)	– Polynésie	268 170	16 676
	– Saint-Pierre-et-Miquelon	6 070	28 327
	– Wallis-et-Futuna	12 200	10 100
Pays d'outre-mer (POM)	Nouvelle-Calédonie	245 580	27 787
Domaine privé de l'État	– TAAF	0	
	– Clipperton	0	
Métropole		64 200 000	31 420

1. En 2010, la Martinique et la Guyane ont voté pour la fusion région-département.

La France d'outre-mer : 128 000 km² de terres, 10,7 millions de km² de zone économique exclusive (ZEE), 2,625 millions d'habitants.

1. Doc 1 **Déterminez les caractéristiques qui distinguent les territoires d'outre-mer les uns des autres.**

Leur situation géographique (à toutes les latitudes et dans tous les océans), leur éloignement de la métropole, leur superficie, leur population, leur niveau de vie (PIB/hab.), leur statut administratif.

2. Doc 1 et 2 **Montrez ce qui, dans ces territoires, peut constituer :**

– des atouts : position géographique partout dans le monde avec possibilité de bases militaires et scientifiques ; renforcement du poids démographique de la France ; renforcement de la richesse environnementale ; apport économique (échanges, ressources halieutiques) ;

– des difficultés : éloignement par rapport à la métropole ; dispersion ; pauvreté (PIB/hab. inférieur à celui de la métropole).

2 L'outre-mer et la métropole

Je pense que les outre-mer sont de formidables atouts pour permettre à la France d'être partout dans le monde. En raison de cette proximité géographique, les territoires ultramarins peuvent faciliter les échanges avec de nombreux pays voisins. Je pense à la Réunion et à l'île Maurice, à la Nouvelle-Calédonie avec la Nouvelle-Zélande, ou encore à la Guyane avec le Brésil. Avec 80 % de la biodiversité française, l'outre-mer nous permet d'être une voix importante dans les négociations environnementales. La France possède le 2nd espace maritime le plus vaste derrière les États-Unis. Ce sont des espaces avec des ressources halieutiques[1] exceptionnelles, avec des droits de pêche qui nous permettent là encore de jouer un rôle stratégique. De nombreuses innovations sont menées en outre-mer pour développer des énergies renouvelables.

Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-mer, 11 avril 2011.

1. Ressources vivantes aquatiques.

© Éditions Foucher

3 La pointe du Bout à la Martinique

4 Clipperton, l'îlot du bout du monde

C'est un confetti perdu au milieu du Pacifique, royaume des crabes, des oiseaux et des rats. Mais l'homme pourrait bientôt poser ses valises sur l'atoll de Clipperton, petit bout de France à l'abandon et laboratoire à ciel ouvert de la biodiversité […]. Les atouts de Clipperton sont multiples : ses ressources halieutiques (thonidés[1]), ses champs sous-marins de nodules polymétalliques[2] et sa position géostratégique dans une ZEE (zone économique exclusive) de 435 000 km², supérieure à celle de la France métropolitaine (336 000 km²). Mais l'intérêt de Clipperton n'est pas que scientifique. La frégate de la Marine nationale *Prairial* est venue (à l'été 2015) réaffirmer la souveraineté française sur l'atoll que lui avait, à une époque, contestée le Mexique voisin.

La 1re/AFP, 3 juillet 2015.

1. Poissons de l'espèce des thons.
2. Concrétions contenant différents métaux reposant au fond des océans.

3. Doc 3 **Déterminez quelle activité peut engendrer un tel environnement. Expliquez pourquoi.**

L'activité touristique. Le climat (chaleur et soleil une grande partie de l'année, zone intertropicale), les paysages (côtes découpées et variées, fonds sous-marins, végétation luxuriante), les structures d'accueil (maisons individuelles, petits immeubles) et de loisirs (ports de plaisance) peuvent expliquer cet attrait touristique.

4. Doc 4 **Soulignez en rouge ce qui montre l'intérêt économique de Clipperton ; en bleu, l'intérêt stratégique ; en vert, l'intérêt scientifique.**

5. Doc 1 à 4 **Recensez les éléments qui permettent à l'outre-mer de contribuer à la puissance de la France.**

L'outre-mer contribue à la puissance française par :
– l'étendue de ses territoires (23 % du territoire métropolitain) dispersés dans tous les océans du monde, ce qui lui confère un atout stratégique, des ressources économiques, un potentiel touristique ;
– l'importance de sa ZEE (la seule ZEE de Clipperton : 435 000 km² sur une ZEE totale de 11 millions de km²) et la richesse de ses ressources économiques (poissons ; nodules) ;
– la diversité de sa nombreuse population et de ses cultures.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

L'outre-mer, une France incertaine

1 La mémoire antillaise

Quand il y a une grève aux Antilles, devant les ouvriers nègres[1] se dressent des gardes mobiles blancs, des préfets et des chefs de service blancs et, derrière eux, tout le patronat composé de békés [descendants de colons blancs] et de Blancs-France à 99 %. Devant un tel déploiement surgit la mémoire obscure […]. L'accession à la responsabilité politique est pour nous un ingrédient de l'exorcisme indispensable.

P. Chamoiseau,
« Où en est la France d'outre-mer »,
Le Monde, hors série, 2010.

1. Référence à la négritude revendiquée et célébrée par le poète antillais Aimé Césaire.

1. Doc 1 **Retrouvez à quel épisode de l'histoire des Antilles cette fresque fait allusion. Par quelle expression l'auteur traduit-il cet épisode ?**

Elle fait allusion à la période de la colonisation et au travail des esclaves dans les plantations. P. Chamoiseau parle de « mémoire obscure ».

2. Doc 1 **Précisez quel est l'héritage actuel de cet épisode et le ressenti des Antillais.**

Fortes inégalités sociales entre les Blancs (les békés) ou les créoles (patronat, police, postes à responsabilités) et les Noirs (ouvriers, chômeurs), descendants d'esclaves. Les Antillais revendiquent la responsabilité politique.

2 La précarité sociale dans les DOM

	Taux de chômage	% de la population couverte par le RSA[1]	
	2013	2011	2013
Guadeloupe	26,1	22,3	25,3
Guyane	21,3	23,3	25,8
Martinique	22,8	19,2	21,8
Réunion	29	28,8	31,4
Métropole	9,9	6,3	7

1. Revenu de solidarité active : prestation de l'État offrant aux personnes démunies un minimum de revenus.

3. Doc 2 **Déterminez les aspects de la précarité sociale dans les DOM. Comparez-la avec celle de la France métropolitaine et déterminez son évolution.**

La précarité s'exprime par l'importance du chômage (à la Réunion, trois fois celui de la métropole) et de la pauvreté (quatre fois celle de la métropole à la Réunion). Cette précarité augmente dans la mesure où le taux d'allocataires du RSA est en hausse, et cela dans tous les DOM. Cette augmentation est bien supérieure à celle de la métropole.

© Éditions Foucher

3 Les déboires du tourisme

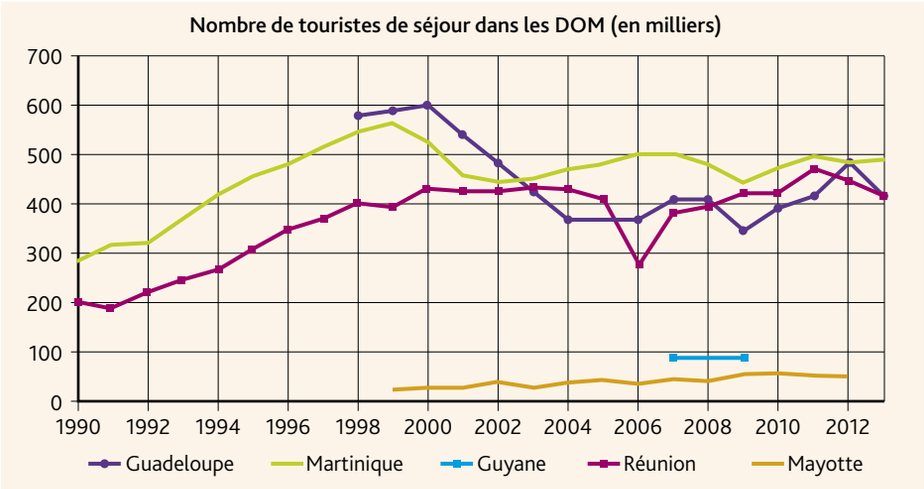

[Depuis 2000, les crises] mondiales, les événements du 11 septembre 2001 et la crise sociale aux Antilles ont notamment nui à la croissance du secteur. Par ailleurs, le vieillissement des installations hôtelières ainsi que l'émergence d'une vive concurrence caribéenne (les Bahamas au début des années 1980, la République dominicaine et Cuba au début des années 1990) mais aussi extra-caribéenne expliqueraient également les performances en retrait observées au cours de la dernière décennie.

IEDOM, *Le tourisme outre-mer*, mars 2015.

4 Familles antillaises

Dans les DOM, les déficiences du système scolaire se traduisent par des taux d'illettrisme, d'échec scolaire et d'abandon prématuré des études d'un niveau sans commune mesure avec ceux enregistrés en métropole. En pâtissent encore plus les enfants d'origine sociale modeste et tout particulièrement ceux vivant au sein de foyers monoparentaux. Aux Antilles, ces derniers forment environ 45 % des familles avec enfant contre 22 % en métropole, et moins de la moitié des femmes chefs de foyers monoparentaux ont un emploi […]. Les spécificités des DOM tiennent aussi à l'importance de leurs mouvements migratoires […]. Depuis plus de cinquante ans, l'émigration des natifs de ces départements vers la métropole fait l'objet d'une politique publique dont le volontarisme a varié selon les périodes.

Claude-Valentin Marie, *Informations sociales*, CAIRN, n° 186, 2014.

4. Doc 3 **Déterminez l'évolution depuis 2000 de l'activité touristique dans les DOM et ses causes.**

Depuis le pic des années 1990-2000, on constate un manque de dynamisme de l'activité touristique. Les causes sont externes : crise économique et politique mondiale ; concurrence d'autres États. Mais il y a aussi des causes endogènes : mouvements sociaux de 2008, infrastructures vieillissantes qui prouvent un manque d'investissements dans le tourisme.

5. Doc 2 à 4 **Déterminez les causes de la précarité sociale dans les DOM et les efforts entrepris pour y remédier.**

Crise des activités économiques (tourisme) et chute des emplois ; crise de la famille (familles éclatées) ; déficit d'éducation et de formation.

Pour y remédier : aides dispensées, émigration vers la métropole, reconnaissance culturelle et mémorielle (artistique : fresques murales ; littéraire : Aimé Césaire, Patrick Chamoiseau).

Bilan situation 2

- **Complétez le schéma suivant montrant la contribution de l'outre-mer à la puissance française.**

Les territoires de l'outre-mer

- Couvrent 128 000 km².
- Rassemblent 2,625 millions d'habitants.

Présentant un intérêt

- Économique : ressources halieutiques, nodules, possibilités touristiques.
- Culturel : diversité des cultures, espaces de francophonie, expériences scientifiques.
- Stratégique : surveillance des routes maritimes, bases militaires.

Dispersés dans

- L'océan Atlantique. Ex. : Martinique.
- L'océan Indien. Ex. : Réunion.
- L'océan Pacifique. Ex. : Nouvelle-Calédonie.

Mais connaissant aussi des difficultés

- Internes : revendications économiques, sociales ou politiques.
- Externes : convoitises des voisins (ex. : Mexique) et concurrences.

© Éditions Foucher

L'essentiel · La France dans l'Union européenne et dans le monde

1. Une forte présence en Europe et dans le monde

● **La France est située au cœur de l'Europe.** 1er État de l'Union européenne par sa superficie (551 000 km²), la France occupe une position privilégiée de « finisterre », d'isthme entre la Méditerranée et l'océan Atlantique, de contact entre l'Europe du Nord et du Sud et de **carrefour**. Les territoires d'outre-mer lui ajoutent une superficie supplémentaire de 128 000 km², une **zone économique exclusive** de 10 700 km² et lui confèrent une importance géostratégique (Situation 2).

● **La population française est ouverte sur le monde.** La France est le troisième État de l'Union européenne par sa population (66,6 millions d'habitants dont 64,5 millions pour la métropole). 60 % des Français vivent sur 8 % du **territoire** mais, actuellement, on assiste à une redistribution de cette population, de plus en plus attirée par les régions littorales et méridionales. La France est au cœur des migrations internationales : 1,68 million de Français vivent et travaillent à l'étranger et 5,6 millions d'étrangers vivent et travaillent en France.

● **L'État français et son territoire sont le résultat d'une longue histoire.** L'État s'est construit autour de valeurs telles que la liberté, l'égalité et, récemment, la recherche de la paix (ex. : son rôle dans la construction européenne). Le territoire a été lentement valorisé, en particulier par la mise en place de multiples infrastructures de transport.

Situation 1. Paris, ville mondiale

● **À l'échelle de la France, de l'Europe et du monde, Paris joue un rôle politique** (institutions nationales, siège de l'OCDE, de l'UNESCO), **culturel** (1re destination touristique mondiale) **et économique** (sièges sociaux de grandes entreprises, activités à forte valeur ajoutée, recherche). Paris est un des pôles de commandement de la mondialisation.

● **Mais Paris doit renforcer sa compétitivité pour maintenir ses positions** face à New York, Londres, Tokyo et d'autres métropoles émergentes. De là est né le projet du Grand Paris, qui repense l'aménagement de la région parisienne (transports, activités, logements).

2. Une puissance aux aspects variés

● **La France est la 6e économie mondiale.** Elle est performante dans des domaines tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, les hautes technologies, les services. Elle arrive au 5e rang mondial pour les exportations de biens et de services et au 3e pour les investissements à l'étranger. Elle est membre du G20 et de grandes institutions internationales telles que le FMI (Fonds monétaire international), l'OMC ou l'OCDE. Une partie importante de la **puissance** française se concentre à Paris (Situation 1).

● **La France est une puissance diplomatique et militaire.** Elle possède le 2e réseau diplomatique mondial, mais aussi une armée de 300 000 professionnels et l'arme nucléaire. Elle peut intervenir partout dans le monde au nom de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme sous le couvert du Conseil de sécurité de l'ONU dont elle fait partie.

● **La France est une puissance culturelle.** La langue française est la langue officielle de l'ONU, de l'UNESCO, des Jeux olympiques. La francophonie concerne 275 millions de locuteurs. Le patrimoine français (monuments, musées, sites, gastronomie…) attire près de 84 millions de touristes par an.

● **Aujourd'hui, la France n'est plus qu'une puissance moyenne.** Elle est confrontée à des difficultés économiques telles que l'explosion du chômage liée à la désindustrialisation. Son influence dans le monde recule.

Situation 2. L'outre-mer et la puissance française

● **L'outre-mer, souvenir de l'ancien empire colonial, est composé de 128 000 km² de terres éloignées du territoire métropolitain, dispersées dans tous les océans.** Il confère à la France un fort potentiel touristique et stratégique (ex. : Kourou en Guyane), tout en assurant son rayonnement culturel. Il lui donne en outre un espace maritime de plus de 11 millions de km² riche de potentialités économiques.

● **Cependant, diverses difficultés** économiques et sociales sont dues à l'éloignement et aux faiblesses de développement de ces territoires.

Vocabulaire

Carrefour : lieu où se concentrent diverses voies de transport et où peuvent se créer différentes activités.

Territoire : division géographique, politique ou administrative de l'espace approprié par l'homme.

Puissance : capacité à rayonner et à s'imposer dans divers domaines. Elle peut se considérer à différentes échelles.

Zone économique exclusive (ZEE) : zone maritime de 370 km à partir des côtes dont l'exploitation des ressources est réservée à l'État riverain.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

Les aspects de la puissance française et ses limites

Des atouts

- **Situation et étendue :** **territoire métropolitain :** au cœur de l'Europe, sur 551 000 km².
  territoires d'outre-mer : dispersés dans tous les océans, 128 000 km².
- **Population :** **métropole :** 64,2 millions. **Outre-mer :** 2,1 millions.
- **Territoire aménagé. Ex. :** valorisation des carrefours (Paris, Lyon…) par des moyens de transport (routes, LGV, aéroports).
- **Passé prestigieux. Ex. :** au XVIIIe siècle, valeurs de liberté, d'égalité. Au XXe siècle, rôle dans la construction européenne.

Un rayonnement en Europe et dans le monde

- **Par son économie.**
  Ex. : 6e puissance économique mondiale.
- **Par sa place dans les technologies de pointe.**
  Ex. : Airbus, Ariane.
- **Par ses échanges.**
  Ex. : 5e exportateur mondial de biens et de services.
- **Par son appartenance aux grandes institutions mondiales.**
  Ex. : membre du G8, du FMI, de l'OCDE.
- **Par sa participation aux affaires du monde.**
  Ex. : 2e réseau diplomatique mondial.
- **Par sa culture.**
  Ex. : richesse du patrimoine.

Mais des positions aujourd'hui menacées

- **Problèmes économiques.**
  Ex. : désindustrialisation, frilosité commerciale, endettement.
- **Problèmes sociaux.**
  Ex. : chômage, nouvelle pauvreté, creusement des écarts de richesse.
- **Moindre rayonnement dans le monde.**
  Ex. : concurrence de puissances émergentes : Chine, Brésil…

La France est une grande puissance européenne, mais une puissance mondiale moyenne.

1. En vous aidant des informations contenues dans le sujet d'étude, complétez le schéma ci-dessus.

2. En vous appuyant sur le schéma complété et sur vos connaissances, montrez les différents aspects de l'influence mondiale de la France.

La France est une grande puissance économique (poids de l'agroalimentaire, des hautes technologies, des services…).
C'est une puissance militaire (arme nucléaire, armée de métier, armements sophistiqués, capacité d'intervention).
C'est une puissance diplomatique (2e réseau diplomatique mondial).
C'est une puissance culturelle : richesse de l'histoire et de la civilisation, capacité à créer, importance de la langue française dans le monde (francophonie).

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

Une publicité engagée

Cette publicité paraît dans Le Monde, *le 18 juin 2013. Le 14 juin 2013, à l'occasion du Salon aéronautique du Bourget, a eu lieu le premier vol du nouveau A350 de l'avionneur européen Airbus, filiale du groupe EADS. La compétition est rude entre l'Européen Airbus, l'Américain Boeing et le Brésilien Embraer.*

Identifier et analyser

1. **Identifiez l'émetteur de cette publicité.**

Il s'agit de Toulouse Métropole (mairie de Toulouse et communauté urbaine). Cette publicité est parue dans *Le Monde* du 18 juin 2013, à l'occasion du Salon aéronautique du Bourget.

2. **Citez l'industrie concernée. Relevez les termes qui la caractérisent.**

Cette publicité concerne Airbus, avionneur européen, filiale du groupe EADS. On peut relever des termes qui traduisent le dynamisme de l'entreprise (« aventure aéronautique ») et l'importance de la recherche (« laboratoires de recherche » ; « entreprises innovantes » ; « connaissance »).

3. **Déterminez les objectifs de cette publicité.**

Cette publicité est destinée à valoriser le nouvel avion Airbus, l'A350, mais aussi l'agglomération de Toulouse représentée en fond par les deux « O » de « ToulOuse MétropOle ».

4. **Montrez comment la composition de cette image, son dessin, ses couleurs cherchent à atteindre cet objectif.**

L'avion semble percer la photo. Il est accompagné de l'inscription « Bravo Airbus ». Toulouse, représenté par les deux « O », est de couleur rouge et encadre l'avion sur un fond bleu intense.

Porter un regard critique

5. **Indiquez si le succès de cette industrie est dû aux seuls auteurs de cette plaquette. Précisez votre réponse.**

Le succès d'Airbus est dû avant tout aux travailleurs d'Airbus (ce que dit bien d'ailleurs cette plaquette), à ses dirigeants et à leurs stratégies. La métropole de Toulouse n'est qu'indirectement concernée. Nulle part il n'est fait mention qu'Airbus est un avion européen.

6. **Concluez en montrant comment cette image est utilisée pour valoriser des acteurs autres qu'Airbus.**

Cette image montre les succès d'Airbus, mais l'agglomération tire à elle ce succès pour s'attribuer le titre de « métropole de la connaissance ».

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

Mobiliser ses connaissances

1. Retrouvez la notion correspondant aux définitions suivantes.

Notion	Définition
Expatrié	Français vivant et travaillant à l'étranger.
Puissance	Capacité à avoir une position mondiale affirmée.
Francophonie	Ensemble des populations parlant français.
Zone économique exclusive	Espace maritime dont les ressources reviennent à l'État riverain.
Carrefour	Lieu d'échanges où se multiplient des activités variées.

Illustrer par des exemples des faits géographiques

2. Citez deux carrefours français.

Paris, Lyon, Lille et, d'une façon générale, les plus grandes métropoles sont des carrefours français.

3. Citez trois régions françaises parmi celles qui ont les plus fortes densités de population.

Le terme de « région » peut être envisagé au sens administratif ou au sens géographique. Les régions qui ont les plus fortes densités sont l'Île-de-France, l'Alsace, mais aussi la région de Toulouse (Haute-Garonne), la région de Lyon (département du Rhône).

4. Citez deux régions françaises dont la population augmente du fait des migrations intérieures.

La région PACA et particulièrement le littoral méditerranéen, la région Rhône-Alpes et particulièrement la région lyonnaise.

5. Citez deux régions françaises dont la population diminue du fait des migrations intérieures.

La région Nord-Pas-de-Calais et la région Île-de-France.

6. Citez les deux parties du monde où résident le plus d'expatriés.

Les expatriés se dirigent particulièrement vers les États européens (proximité géographique, communauté de civilisation) et vers l'Afrique (passé colonial).

Décrire et caractériser une situation géographique

La France dans le monde : « Forum Expat »

7. Précisez en quoi ce document évoque la présence française dans le monde, à quelle date et le nombre de personnes concernées.

Il évoque pour juin 2015 l'expatriation qui touche environ 1,7 million de Français dans le monde.

8. Citez quelques-unes des motivations des candidats.

Opportunités de travail dans des entreprises étrangères ou françaises délocalisées, salaires plus élevés, meilleures conditions de vie, études, participation à des missions humanitaires.

9. Déterminez quelques-uns des lieux représentés.

Italie, Pays-Bas, Brésil, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Chine, Russie, Italie.

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Paris, ville mondiale

■ Déterminer l'importance d'un phénomène géographique

1. Évaluez l'importance du tourisme à Paris.

En 2013, Paris accueille 16,6 millions de touristes étrangers sur les 84 millions qui visitent la France, soit presque 20 % des touristes étrangers. Avec 47 millions de visiteurs, français ou étrangers, Paris est la 1re destination touristique mondiale.

2. Déterminez les motivations des touristes qui visitent Paris.

Culture (visite de monuments), loisirs (détente, musique, danse), mais aussi mode, shopping, gastronomie (restaurants, spécialités de luxe).

3. Montrez que le tourisme fait de Paris une ville mondiale.

Paris reçoit des touristes du monde entier (Amérique, Asie, Australie). Mais une grande partie de ces touristes sont des Européens. De plus, Paris subit la concurrence d'autres villes, en particulier de Londres.

Paris reste la 1re destination touristique au monde devant Londres […]. Parmi les 47 millions de visiteurs accueillis dans la capitale en 2013, 16,6 millions sont étrangers […]. La croissance de la fréquentation touristique en 2013 a été tirée par les clientèles extra-européennes, issues de marchés lointains, fidèles comme les États-Unis (+ 15 %) ou de marchés à fort potentiel de croissance à l'exemple de la Chine, de l'Australie ou encore du Moyen-Orient.

Le Monde, « Économie », 13 mai 2014.

Situation 2: L'outre-mer et la puissance française

■ Lire et interpréter une photographie

La mission Aurore à Clipperton en avril 2015

Cette mission scientifique internationale, accompagnée de la frégate de surveillance Prairial, *avait invité le député du Tarn Philippe Folliot, défenseur du patrimoine maritime. C'est la première fois qu'un élu français posait le pied sur Clipperton.*

1. Localisez Clipperton.

Atoll de 7 km² situé dans le Pacifique, à 6 000 km de Tahiti, 1 300 des côtes mexicaines et 12 000 de la métropole.

2. Expliquez l'intérêt de cet îlot.

– Économique : importante ZEE avec nodules et richesses halieutiques.

– Stratégique : surveillance des routes maritimes.

– Scientifique : étude d'espèces animales et végétales.

3. Déterminez les marques de la présence française.

– Présence symbolique : drapeau français, stèle avec République française.

– Présence militaire : soldats de la Marine nationale.

– Présence politique : le député français Philippe Folliot (il s'agit de marquer la souveraineté française face au Mexique).

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 6

Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

L'aménagement du territoire est un ensemble d'actions conduites sur les territoires pour leur assurer un développement équilibré et répondre aux besoins des populations.

Quels sont les acteurs de l'aménagement des territoires français ?

Quels sont les enjeux locaux, nationaux et européens de ces aménagements ?

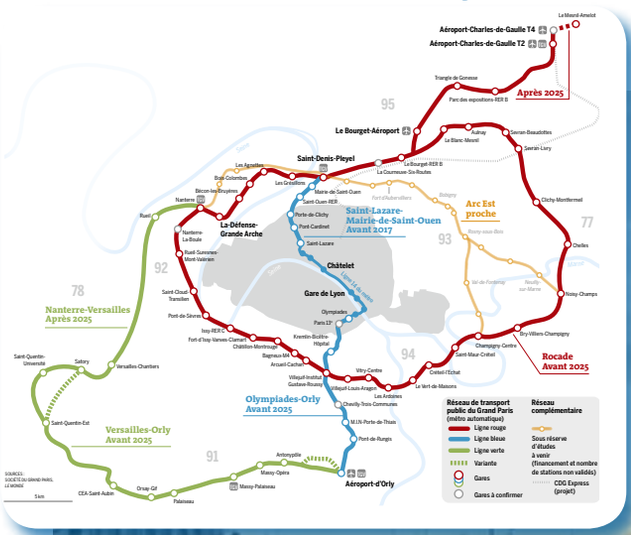

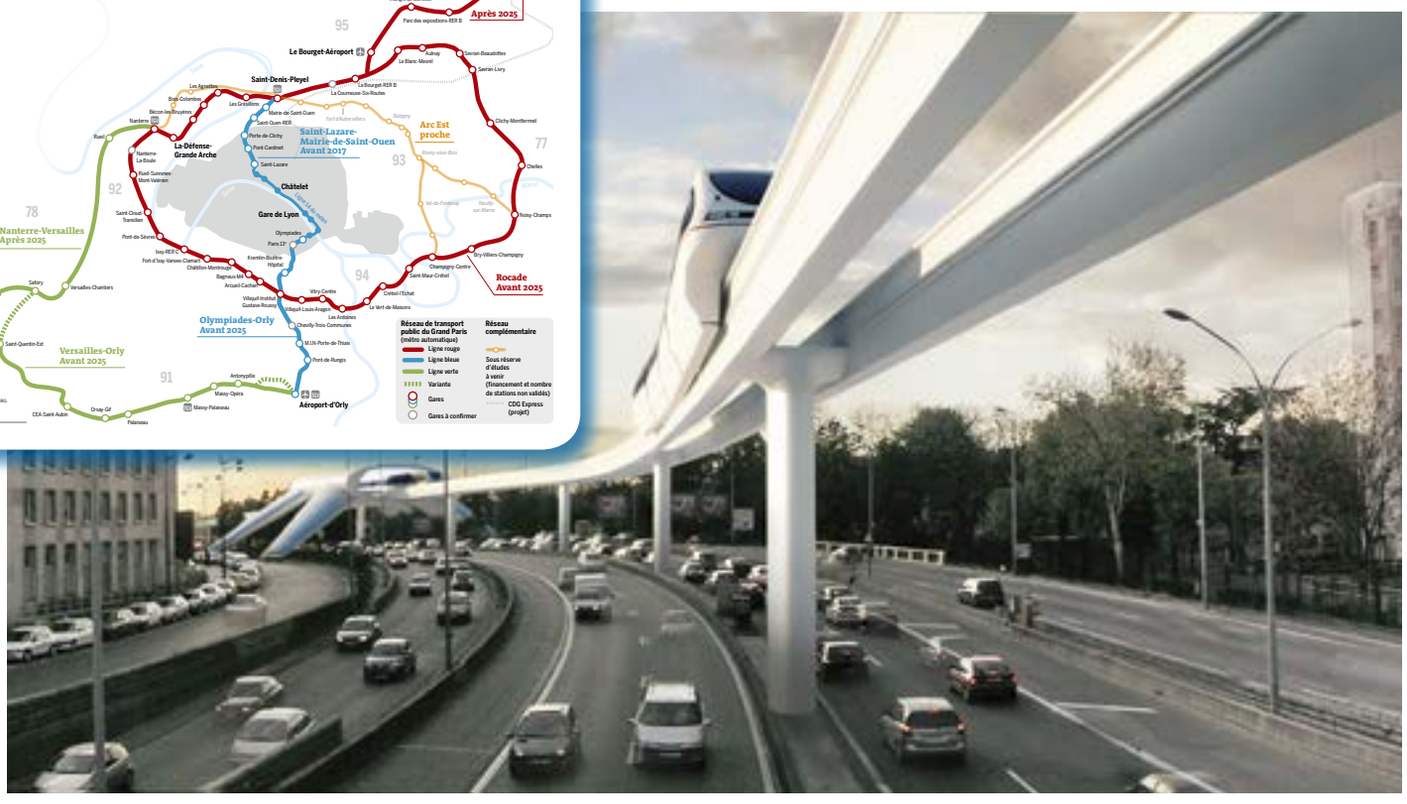

Le Grand Paris Express à l'horizon 2030

Pour faire face à l'augmentation du trafic en Île-de-France, l'État et les collectivités territoriales, dont la nouvelle métropole du Grand Paris, portent ensemble la réalisation du métro « Grand Paris Express ». La construction de 72 gares et 205 km de lignes nouvelles est envisagée. Ce projet répond à des enjeux de qualité de vie, de solidarité au sein de la région en favorisant le désenclavement des territoires les plus pauvres. C'est aussi un enjeu d'attractivité car le développement de la région-capitale est un sujet d'intérêt national et international.

1. **Nommez les acteurs à l'origine de ce projet d'aménagement.**

Les acteurs sont la nouvelle métropole du Grand Paris (MGP), l'État français et les collectivités territoriales : la région, les départements et les communes.

2. **Présentez les différents enjeux du futur métro « Grand Paris Express ».**

– Améliorer la qualité de vie dans un souci de solidarité entre les territoires de l'agglomération.

– Désenclaver les territoires de banlieue.

– Renforcer l'attractivité de la région-capitale.

© Éditions Foucher

1. Les acteurs de l'aménagement des territoires

1 Les porteurs de projets

Une opération d'aménagement […] a pour objet, suivant le Code de l'urbanisme, « de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, de permettre le renouvellement urbain, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels ». […]

On sait que l'État, les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics « peuvent concéder la réalisation d'opérations d'aménagement » à toute personne qui en a « vocation », opérateur privé (promoteur, société d'économie mixte…) ou public (établissement public d'aménagement, société publique locale…).

« Concession d'aménagement ou contrat de partenariat ? »,
Contrats publics, n° 145, juillet-août 2014, www.seban-associes.avocat.fr.

1. Doc 1 **Complétez le tableau afin d'identifier les actions et les acteurs de l'aménagement.**

Objet des opérations d'aménagement	Acteurs de leur réalisation
– Politique locale d'habitat.	– L'État.
– Extension, maintien ou accueil d'activités économiques.	– Les collectivités territoriales.
– Développement des loisirs et du tourisme.	– Des opérateurs privés : promoteur, société d'économie mixte.
– Réalisation des équipements collectifs.	– Des opérateurs publics : établissement public d'aménagement, société publique locale.
– Sauvegarde du patrimoine et des espaces naturels.	

2. Doc 2 **Nommez les différentes collectivités chargées d'aménager les territoires.**

Les communes, les intercommunalités, les métropoles, les départements, les régions, l'État.

2 Une nouvelle décentralisation des compétences de l'État

CRÉATION DES **MÉTROPOLES**

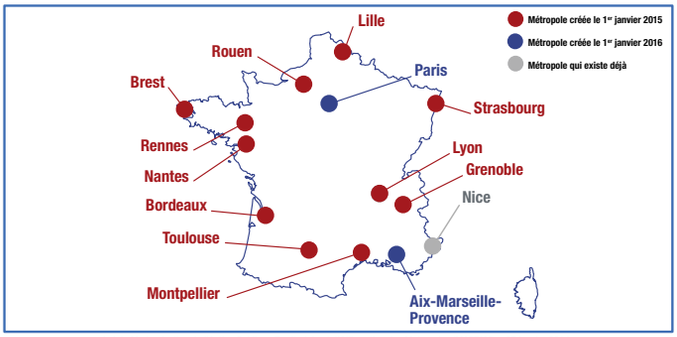

Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) – 27 janvier 2014

CLARIFICATION DES **COMPÉTENCES**

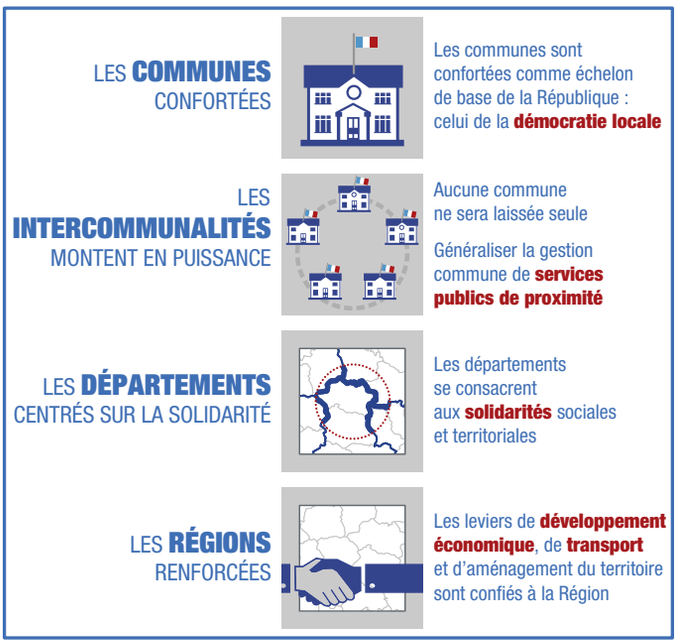

Loi NOTRe, Nouvelle organisation territoriale de la République, 7 août 2015, www.gouvernement.fr.

Au terme des réformes territoriales, la loi a accru sensiblement les prérogatives des treize nouvelles régions, désormais seules en charge du développement économique. En 2015, les communautés de communes et les communautés d'agglomération se voient dotées de nouvelles compétences, celles des communautés urbaines et des métropoles ayant déjà été étoffées en 2014.

D'après *Les Cahiers juridiques de La Gazette*, n° 185, août-septembre 2015.

3. Doc 2 **Justifiez l'affirmation suivante : « La politique d'aménagement des territoires français est décentralisée. »**

L'État souverain délègue l'initiative des aménagements à des collectivités territoriales qu'il a créées. Chacun des échelons dispose de compétences spécifiques qu'il exerce au nom de l'État : les services de proximité pour les intercommunalités, la solidarité pour le département, le développement économique et les transports pour les régions.

© Éditions Foucher

3 La future ligne à grande vitesse (LGV) Poitiers-Limoges

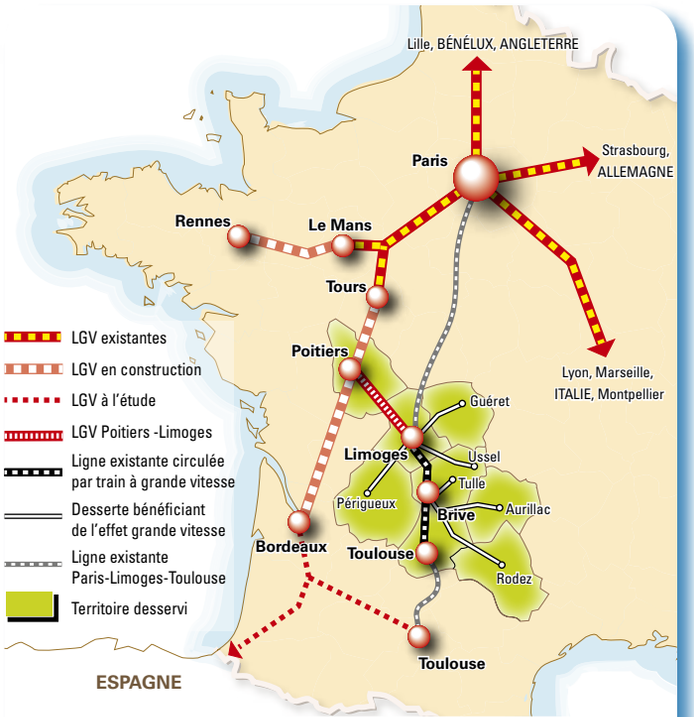

En France, la construction de nouvelles lignes est portée par SNCF Réseau, placée sous l'autorité de l'État. Déclarée d'utilité publique en janvier 2015, la LGV Poitiers-Limoges est conçue pour apporter une réponse au besoin de développement économique et d'attractivité de l'Ouest de la France.

D'après www.lgvpoitierslimoges.com.

5. Doc 3 **À partir de l'exemple du projet de LGV Poitiers-Limoges, expliquez pourquoi l'État reste acteur des grands projets d'aménagement.**

Certains choix en matière d'aménagement tels que la construction des lignes ferroviaires à grande vitesse ou la définition du tracé des autoroutes, la localisation des centrales nucléaires, des hôpitaux…, ne peuvent se concevoir qu'à l'échelle nationale. L'État se fait aménageur lorsqu'il s'agit d'assurer la cohérence d'un grand projet, notamment si son emprise dépasse l'échelle d'intervention des collectivités territoriales.

4. Doc 3 **Précisez l'intérêt d'une ligne ferroviaire à grande vitesse.**

Une LGV, par ses performances, permet de connecter entre elles des régions éloignées. Elle renforce donc l'attractivité des territoires desservis.

4 Le soutien des projets locaux par l'Union européenne

En France, les fonds européens soutiennent des projets d'aménagement réalisés par des associations, des entreprises, des collectivités territoriales pour améliorer la vie des citoyens. Le plus connu est le FEDER. Il soutient les projets d'infrastructures (télécommunications, énergie, transport) dans le but de renforcer la cohésion sociale et de corriger les déséquilibres régionaux.

Guide des élus locaux, www.europe-en-france.gouv.fr.

6. Doc 4 **Complétez le tableau afin de présenter le FEDER et son rôle dans l'aménagement des territoires.**

Acteur gestionnaire du fonds	Bénéficiaires	Type d'aménagement
Union européenne.	Les communes, les autres collectivités territoriales, des associations.	Infrastructures dans le domaine des télécommunications, des transports, de l'énergie…

7. Doc 1 à 4 **Citez un avantage de la répartition actuelle des compétences entre les différents acteurs de l'aménagement des territoires.**

La répartition actuelle des compétences, marquée par la décentralisation et les initiatives laissées aux acteurs locaux, permet de mieux faire correspondre les aménagements aux besoins réels des populations.

© Éditions Foucher

2. Des enjeux à l'échelle des territoires

1 Les 71 pôles de compétitivité

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié (le plus souvent une agglomération) des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Sa vocation est de soutenir l'innovation afin d'assurer la compétitivé de l'économie dans la mondialisation.

D'après competitivite.gouv.fr, 2015.

2 L'aménagement des territoires ruraux

Dans une France contemporaine marquée par l'urbanisation, l'aménagement des territoires ruraux doit viser le renforcement de la cohésion nationale. Trois priorités guident la politique d'aménagement des territoires ruraux :

– garantir à tous l'égalité d'accès aux services : santé, mobilité, télétravail… ;

– assurer le développement des territoires ruraux : accès au numérique, agriculture, tourisme, revitalisation rurale, logement, transition écologique… ;

– mettre en réseau les territoires ruraux avec les territoires urbains : réseau bourg-centre et ville moyenne, coopération ville-campagne…

D'après le rapport *Nos ruralités, une chance pour la France*, www.territoires.gouv.fr, mars 2015.

1. Doc 1 et 2 **Justifiez les affirmations ci-dessous.**

– L'enjeu des pôles de compétitivité est de développer les performances de l'économie française.

Les pôles de compétitivité renforcent la collaboration entre la recherche et l'industrie dans le but d'innover, de commercialiser des produits compétitifs dans le contexte de la concurrence mondiale.

– L'enjeu de l'aménagement des territoires ruraux est d'assurer une plus grande équité entre population rurale et population urbaine.

L'aménagement rural privilégie le renforcement des liens avec la ville par le développement de structures touristiques, ou la mise en réseau des territoires ruraux avec les territoires urbains par des infrastructures de transport.

3 L'éco-quartier Ginko à Bordeaux

Dans cet éco-quartier, 50 % des espaces de voirie sont consacrés à la circulation douce (vélo, piétons) dans ce nouveau quartier de 6 000 habitants, où 90 % des logements sont labellisés BBC (bâtiment à basse consommation).

2. Doc 3 **Citez deux aménagements montrant la volonté de prendre en compte les préoccupations environnementales dans le développement local.**

– Voies de circulation douces et tramway.

– Immeubles collectifs labellisés « bâtiment à basse consommation énergétique » (BBC).

© Éditions Foucher

4 Les enjeux de l'aménagement dans la nouvelle métropole grenobloise

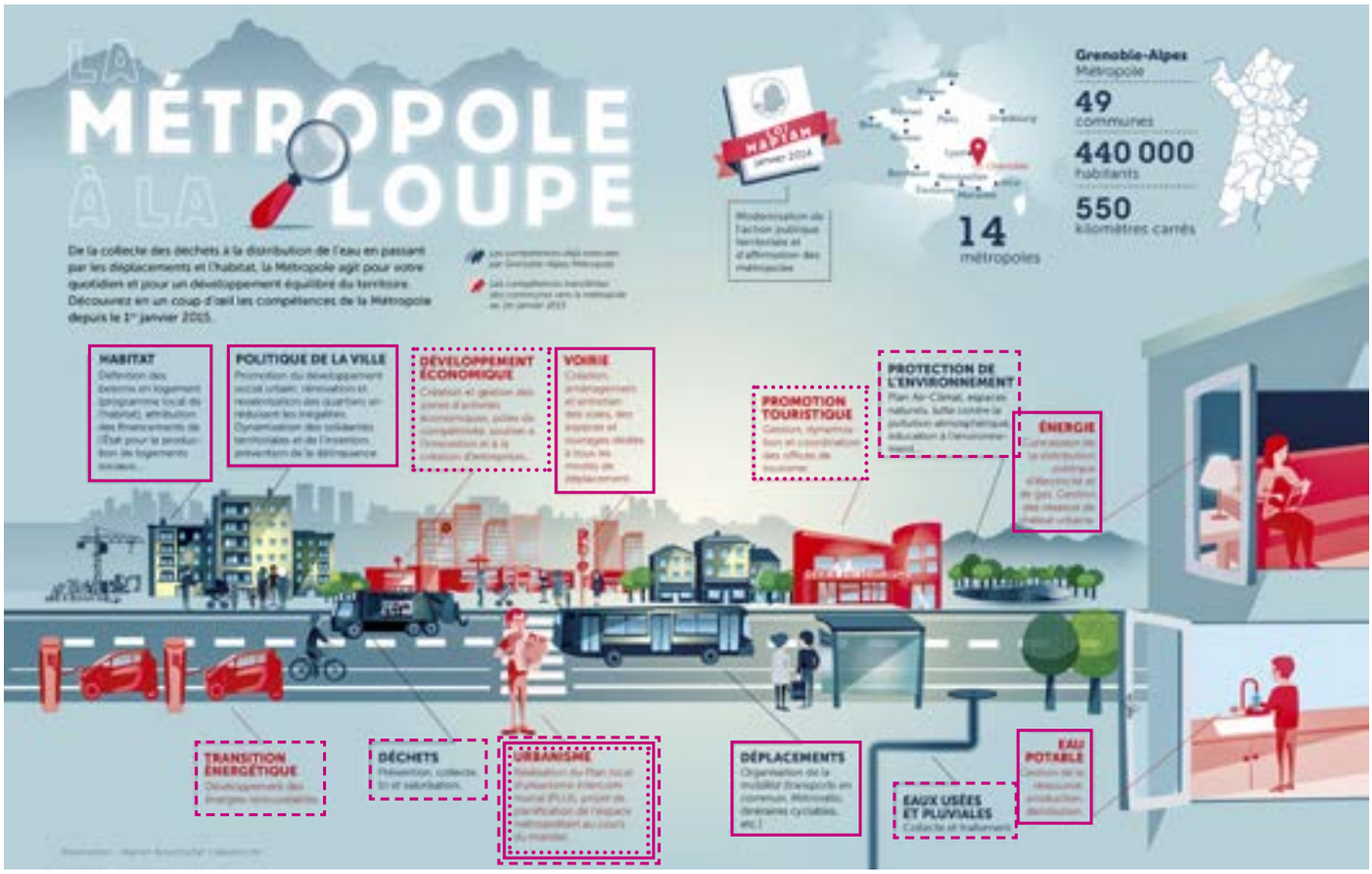

La Métro (Grenoble Alpes Métropole), www.lametro.fr, 2015.

3. Doc 4 **Parmi les aménagements relevant du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, entourez ceux qui répondent aux enjeux suivants (en les distinguant avec des couleurs différentes) : compétitivité ; équité et cohésion sociale ; développement durable.**

4. Doc 4 **Indiquez l'intérêt de cette présentation de l'agglomération pour les élus de la métropole grenobloise.**

Cette présentation permet d'informer les citoyens sur les compétences de la nouvelle métropole et de rendre compte des aménagements réalisés par cette collectivité.

Faire le point sur les acteurs et les enjeux de l'aménagement des territoires français

- **Pour chacune des échelles territoriales, identifiez les acteurs de l'aménagement et le principal enjeu de leurs interventions.**

	Acteurs	Enjeu principal
Échelle locale	Communes, intercommunalités, métropoles, entreprises, particuliers.	Équité et cohésion sociale : accès aux services.
Échelle régionale	Régions, départements.	Équité territoriale et compétitivité : infrastructures à vocation économique et sociale.
Échelle nationale et internationale	État, Union européenne.	Compétitivité économique : infrastructures et équipements d'intérêt national.

© Éditions Foucher

Situation 1

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un acteur de la protection des rivages maritimes et lacustres en France métropolitaine et en outre-mer.

Quelles sont ses missions ? Comment exerce-t-il son action ?

1 Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement créé par l'État en 1975 afin de procéder à l'achat de portions de rivages marins ou lacustres[1] pour les protéger contre les dégradations, dues par exemple à la spéculation foncière.

Il peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires, des deltas et des lacs.

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, à l'amiable, par préemption, ou exceptionnellement par expropriation. Des biens peuvent également lui être donnés ou légués. Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations pour qu'elles en assurent la protection dans le respect des orientations arrêtées.

Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis pour que la nature y soit aussi belle et riche que possible et il définit les utilisations, notamment agricoles et de loisirs, compatibles avec ces objectifs.

En 2015, le Conservatoire assurait la protection de 165 000 hectares sur plus de 700 sites, représentant 1 500 km de rivages.

D'après www.conservatoire-du-littoral.fr, 2015.

1. Au bord des lacs.

2 Les dunes d'Hatainville : un territoire du Conservatoire

Surface protégée : 540,5 hectares
Période d'acquisition : 1980-2012
Nombre d'actes d'acquisition signés : 47

Communes :
Agon-Coutainville, Barneville-Carteret, Fermanville, Les Moitiers-d'Allone, Vains (50)

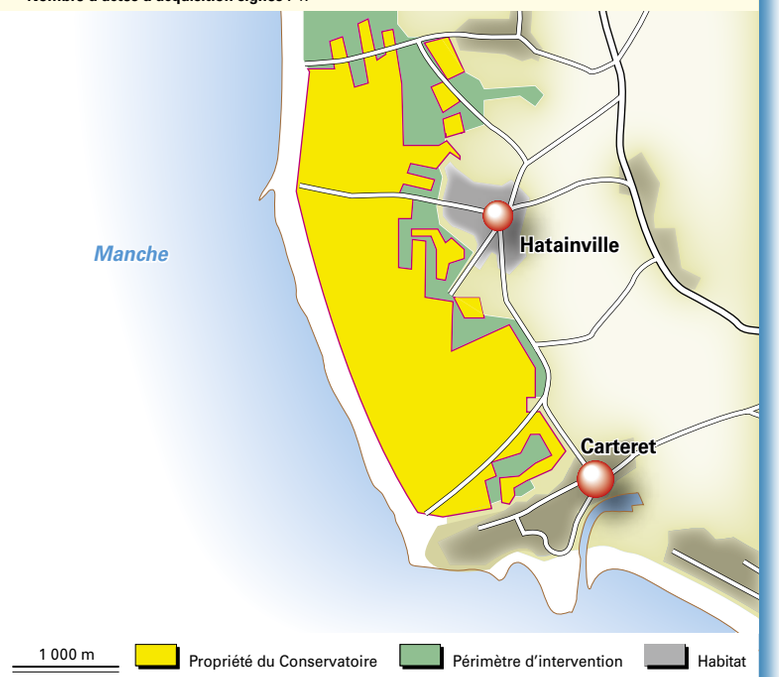

Situées sur la côte ouest du Cotentin (Basse-Normandie), les dunes d'Hatainville font partie du massif dunaire, dit de Baubigny, qui s'étend entre les caps du Rozel et de Carteret. Ces dunes culminent sur Hatainville à 80 mètres de hauteur et s'enfoncent dans les terres sur près de 1,5 km. Le patrimoine paysager, biologique, historique et culturel y est très riche.

1. Doc 1 **Présentez la fonction du Conservatoire du littoral.**

La fonction du Conservatoire du littoral est d'acheter des terrains situés sur les rivages marins ou lacustres afin d'assurer leur protection.

2. Doc 2 **Indiquez en quoi l'action du Conservatoire s'exerce au-delà de son territoire.**

Au-delà des territoires acquis, le périmètre d'intervention du Conservatoire s'étend sur l'ensemble d'un espace fragile.

3. Doc 1 et 2 **Renseignez le tableau afin de présenter l'action du Conservatoire du littoral.**

Missions du Conservatoire	Zones de compétences	Modes d'acquisition des terrains	Modes de gestion des territoires
Acquérir des terrains situés en zone fragile pour permettre leur protection.	– Cantons côtiers. – Communes riveraines des estuaires, deltas et lacs.	– À l'amiable. – Par préemption. – Par expropriation. – Par don ou legs.	Délégation de service public à des collectivités, des associations.

© Éditions Foucher

3 La gestion et la conservation des espaces acquis

Émanation du conseil général, le Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SYMEL) est le gestionnaire des propriétés acquises par le Conservatoire du littoral et le département de la Manche sur le territoire des cantons littoraux. De nombreuses opérations sont menées pour conserver les écosystèmes dunaires et maintenir les activités traditionnelles. Pour la mise en œuvre des opérations de gestion, le SYMEL peut avoir recours aux services d'usagers du site, comme les agriculteurs ou les sociétés de chasse. Pour cela, une convention d'usage est élaborée et discutée entre les partenaires. Son application est contrôlée par un garde du littoral. En aménagement, les collectivités réalisent de nombreux travaux : pose de plots, clôtures, aménagement d'aires naturelles, de stationnement, suppression des clôtures vétustes, cabanons, haies ornementales.

D'après www.symel.fr, 2013.

Opération de débroussaillage dans les dunes d'Hatainville.

4. Doc 1 à 3 **Expliquez le partenariat entre le SYMEL et le Conservatoire du littoral. Quel est le rôle du SYMEL ?**

Le SYMEL est la structure administrative locale chargée des actions de protection sur les territoires du Conservatoire. Le rôle de cet organisme, créé par le département de la Manche, est de réaliser les opérations d'aménagement décidées par le Conservatoire et ses partenaires.

5. Doc 4 **Détaillez les éléments naturels et humains qui fragilisent les dunes d'Hatainville.**

– Éléments naturels : érosion côtière liée à la houle, aux marées, aux tempêtes.

– Éléments humains : fréquentation touristique, pâturages.

6. Doc 3 et 4 **Complétez le schéma suivant en vous appuyant sur le cas des dunes d'Hatainville.**

L'action du Conservatoire du littoral

Risques	Aménagements
. Érosion (doc 4).	. Pose de plots et clôtures, suppression de cabanons, de haies…
. Surfréquentation touristique (doc 4).	. Aires naturelles, aires de stationnement.
. Surpâturage ou disparition des activités traditionnelles (doc 3).	. Convention avec les agriculteurs et les chasseurs.

7. Doc 1 à 4 **Expliquez comment le Conservatoire du littoral apporte une réponse adaptée aux particularités de chaque territoire littoral.**

C'est par délégation des actions de protection à des acteurs locaux que le Conservatoire du littoral parvient à adapter sa politique d'aménagement aux réalités de chaque territoire. Chaque site présente des besoins particuliers, nécessite une politique d'aménagement spécifique, élaborée avec les acteurs locaux.

4 Hatainville : un espace dunaire fragile

L'espace dunaire doit être protégé à la fois contre la fréquentation touristique (50 000 visiteurs par an) et l'érosion côtière (marées, houle, tempêtes).

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

D'autres acteurs de l'aménagement du littoral

1 Le golfe de Porto (Corse), patrimoine mondial

Immense territoire situé entre Ajaccio et Calvi, le golfe de Porto est formé de roches volcaniques offrant une côte déchiquetée et de rares plages de galets. Cette région de criques riches en faune et en flore est classée au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Les États membres de l'Unesco reconnaissent ainsi la valeur exceptionnelle du site et s'engagent à le protéger.

1. Doc 1 **Justifiez le classement du golfe de Porto au patrimoine mondial de l'Unesco.**

Ce site naturel est fragilisé par l'érosion et menacé par les activités touristiques. Il est nécessaire de préserver le paysage originel.

2. Doc 2 **Identifiez le type de zone « Natura 2000 » le plus représenté sur le littoral du Nord-Ouest.**

Les zones « Habitat faune et flore » sont les plus nombreuses.

3. Doc 2 **Montrez que l'Union européenne n'intervient pas directement dans la protection du littoral français.**

L'Union européenne édicte des directives, mais il revient aux acteurs locaux de l'aménagement de les appliquer.

4. Doc 3 **Nommez l'acteur à l'origine des lois « parcs nationaux » et « littoral ».**

L'État français, en sa qualité de législateur, a fait adopter les lois « parcs nationaux » et « littoral ».

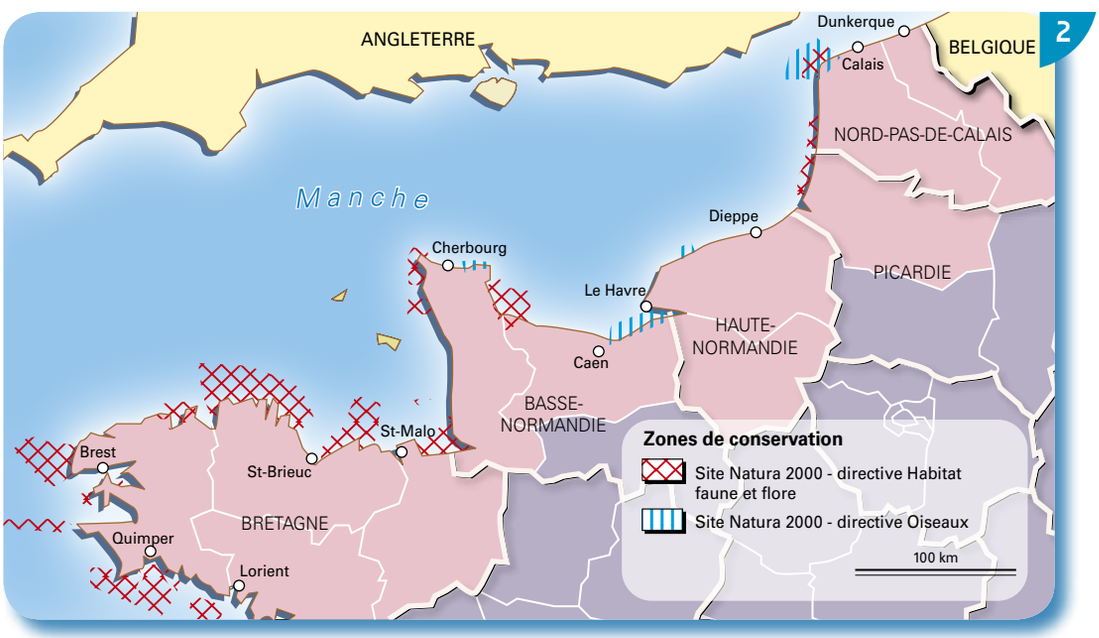

2 Les zones « Natura 2000 » de l'Union européenne sur le littoral du Nord-Ouest

Le réseau « Natura 2000 » est la pierre angulaire de la politique de l'Union européenne en matière de biodiversité. Deux directives, « Habitat faune et flore » et « Oiseaux », incitent la France à définir des zones de conservation. Sur ces territoires, les règles de protection s'imposent à l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

© Éditions Foucher

3 L'action de l'État pour la protection du littoral

Loi « littoral » du 3 janvier 1986
L. 146-1 à L. 146-9 du Code de l'urbanisme

• **Article 1er :** Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'État et des collectivités locales, ou de leurs groupements, ayant pour objet la protection des équilibres biologiques et écologiques, la lutte contre l'érosion, la préservation des sites et paysages et du patrimoine.

• **Article L. 146-4 :** En dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage.

Loi « parcs nationaux, parcs naturels marins » du 14 avril 2006
L. 331-1 du Code de l'environnement

Article 1er : Un parc national peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution.

4 La communauté d'agglomération de Lorient en 2025

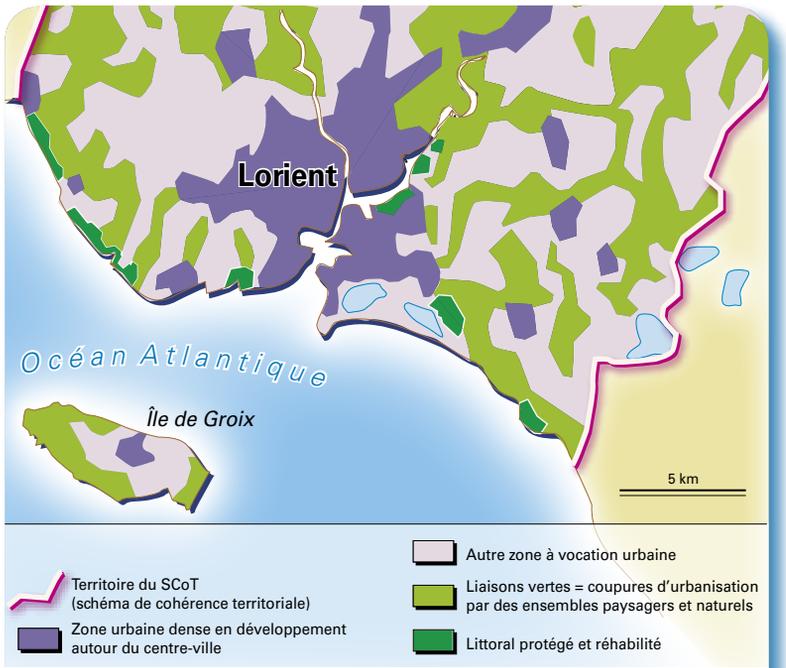

Le SCoT (schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui définit des zones livrées à l'urbanisation et des espaces fragiles à protéger. Il permet à la communauté d'agglomération de Lorient, un groupement de communes, de mener des projets d'aménagement à l'échelle d'un bassin de vie.

5. Doc 3 **Les littoraux sont-ils concernés par la loi « parcs nationaux » ? Expliquez ce qu'apporte cette loi par rapport à la loi « littoral » de 1986.**

Les parcs nationaux peuvent inclure des littoraux et associer ainsi les milieux terrestre et maritime dans une même politique de protection.

6. Doc 4 **Nommez le territoire concerné par ce document.**

La communauté d'agglomération de Lorient.

7. Doc 4 **Expliquez comment ce territoire contribue à la protection du littoral.**

Avec son « schéma de cohérence territoriale », la communauté a défini les parties de son territoire livrées à l'urbanisation et celles qui bénéficieront d'actions de protection jusqu'à l'horizon 2025 (en vert sur la carte).

Bilan situation 1

• **Complétez le schéma en précisant l'action de chacun des acteurs.**

Le Conservatoire du littoral

▶ Il acquiert :
des territoires fragiles sur les littoraux.

▶ Il délègue la gestion des territoires acquis à :
des collectivités ou associations locales.

▶ Il mène des opérations d'aménagement dans le but de :
protéger le littoral, maintenir les activités traditionnelles.

D'autres politiques de protection du littoral

▶ L'Unesco :
définit des sites classés.

▶ L'Union européenne :
encourage la création de zones « Natura 2000 ».

▶ L'État :
impose la protection du littoral par la loi.

▶ Les communes et communautés de communes :
définissent les zones littorales à protéger.

© Éditions Foucher

Situation 2

Un aménagement dans une communauté de communes

La Maison des entreprises et des territoires d'Argentan (Orne) a été réalisée par la communauté de communes du pays d'Argentan, devenue « Argentan Intercom » en 2014. Elle regroupe désormais 33 communes et 24 000 habitants au cœur d'un bassin d'emploi sinistré.

Comment cet aménagement est-il né ? Quel rôle joue-t-il aujourd'hui dans le développement économique de ce territoire ?

1 La communauté « Argentan Intercom »

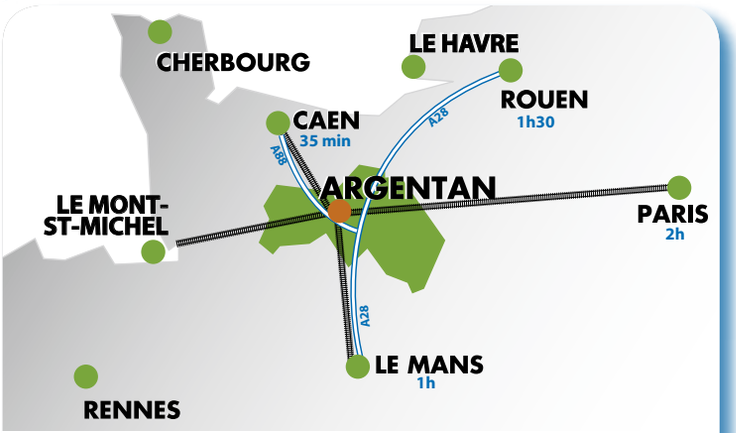

La communauté « Argentan Intercom » est née de la fusion de trois communautés de communes. Elle rassemble désormais 33 communes rurales autour d'Argentan (15 000 habitants) et exerce son action en particulier dans le domaine de l'aménagement de l'espace et du développement économique.

D'après www.argentan.fr, 2015.

2 La Maison des entreprises et des territoires

En 2004, la communauté de communes du pays d'Argentan met en œuvre la requalification d'une zone industrielle historique et étudie des solutions d'accueil pour des entreprises de services. Elle acquiert et réhabilite un immeuble de bureaux vacant pour créer la Maison des entreprises et des territoires (MET), inaugurée en février 2007. C'est un hôtel d'entreprises de 1 000 m² de bureaux multiservices : accueil, secrétariat partagé, salles de réunion équipées, visioconférence, Internet très haut débit, permettant une mutualisation des coûts de communication et un guichet unique pour les entreprises et les porteurs de projets. Elle est aussi le siège de la communauté de communes et de la chambre de commerce et d'industrie de Flers-Agentan.

D'après www.argentan.fr, 2013.

1. Doc 1 **Relevez les éléments mis en avant par la communauté « Argentan Intercom » pour valoriser son territoire.**

Taille disproportionnée, position de carrefour entre de grandes agglomérations, accessibilité par autoroutes, proximité de sites touristiques.

2. Doc 1 et 2 **Citez deux raisons justifiant le choix de la commune d'Argentan pour implanter la Maison des entreprises et des territoires.**

– L'existence de bureaux vacants.

– La taille d'Argentan (15 000 habitants), seule ville d'un territoire rural.

3. Doc 2 **Précisez les fonctions de la Maison des entreprises et des territoires.**

– L'accueil d'entreprises de services dans des locaux adaptés (hôtel d'entreprises).

– Le rôle de siège d'Argentan Intercom et de la chambre de commerce et d'industrie.

4. Doc 2 **Retrouvez les services proposés aux entreprises qui participent à l'attractivité de ce territoire.**

Les services qui participent à l'attractivité du territoire sont le secrétariat partagé, la mise à disposition de salles de réunion avec visioconférence, la fourniture d'accès Internet à très haut débit.

© Éditions Foucher

3 Un bassin d'emploi à dynamiser

• La situation lors de la création de la Maison des territoires

La zone d'emploi d'Alençon et d'Argentan a connu une véritable crise industrielle. Près de 2 400 emplois salariés ont été perdus entre 2000 et 2008, soit presque un tiers des emplois industriels.

www.insee.fr, décembre 2009.

• La situation aujourd'hui

La bonne nouvelle, c'est que nous avons enregistré 15 % d'offres d'emploi en plus par rapport à l'an passé. On entend souvent dire qu'Argentan est sinistré mais ce n'est pas pire qu'ailleurs, c'est même meilleur que dans d'autres bassins. Il y a vraiment des signes qui montrent que l'on va s'en sortir.

Y. Jouadé, directeur du Pôle Emploi du bassin d'Argentan, www.ouest-france.fr, septembre 2014.

Plaquette « S'implanter clé en main », Argentan Intercom, 2008.

5. Doc 3 **Expliquez la politique de l'emploi de la communauté lors de la création de la Maison des entreprises.**

Le bassin d'Argentan a connu un net recul de l'emploi industriel au début des années 2000. Les élus de la communauté ont privilégié une politique de développement axée sur la création d'entreprises.

4 Un journal pour communiquer sur les politiques menées

Après le marasme des années 2000, l'économie retrouve petit à petit le moral. La communauté de communes du pays d'Argentan s'est engagée, dans un contrat de site paraphé par tous les acteurs présents sur le territoire (État, région, département, la communauté de communes et la ville d'Argentan), à la mise à disposition de bâtiments et de terrains adaptés aux besoins des entreprises. C'est pourquoi elle a aménagé la Maison des entreprises et des territoires.

Argentan Intercom, février 2011.

En plus des services administratifs de la communauté de communes, la Maison des entreprises et des territoires accueille de nombreux acteurs de la vie économique. Elle abrite ainsi des entreprises de services, dans le domaine des assurances (Axa, Polyexpert) ou du commerce. Elle est surtout un instrument de la redynamisation du territoire par la présence de nombreux organismes de formation et de réinsertion des demandeurs d'emploi. La CCI de Flers-Argentan et des organisations professionnelles (métiers hôteliers) y sont également représentées.

D'après *Argentan Intercom*, octobre 2015.

6. Doc 3 et 4 **Complétez le tableau ci-dessous afin de mettre en évidence le rôle de la Maison des entreprises et celui des acteurs du territoire dans le développement économique.**

Activités présentes à la Maison des entreprises et des territoires	Bénéfices économiques sur le territoire	Acteurs du contrat de site
– Accueil d'entreprises. – Organismes de formation et de réinsertion professionnelle. – CCI et organisations professionnelles.	– Amélioration relative de la situation économique par l'aide à la reconversion de l'industrie vers les services. – Création de nouveaux emplois.	État, région, département, communauté de communes et commune.

7. Doc 1 à 4 **Déduisez-en l'intérêt de laisser ce type d'aménagement à l'initiative des acteurs locaux.**

Proches de la population, les élus locaux sont davantage en mesure d'adapter les services proposés aux besoins des habitants et des entreprises, aux particularités de leur territoire.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

Les intercommunalités, territoires de l'aménagement local

1 Les intercommunalités en France en 2015

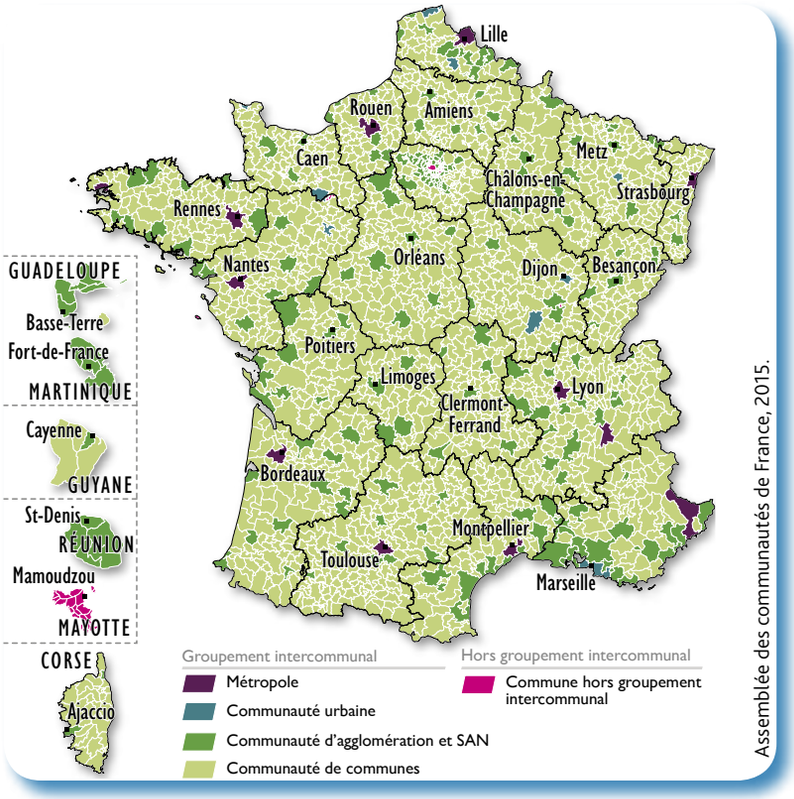

2 Les structures intercommunales en 2015

Métropole	
Nombre de groupements	11
Nombre de communes	453
Population regroupée	6 303 722
Communautés urbaines	
Nombre de groupements	9
Nombre de communes	201
Population regroupée	2 322 898
Communautés d'agglomération	
Nombre de groupements	226
Nombre de communes	4 744
Population regroupée	24 889 081
Communautés de communes	
Nombre de groupements	1 884
Nombre de communes	31 116
Population regroupée	26 906 507
Métropoles à statut particulier[1]	
Nombre de groupements (Grand Paris, Lyon, Aix-Marseille-Provence)	3

Direction générale des collectivités locales, www.collectivites-locales.gouv.fr, 2015.

1. Ces métropoles sont des collectivités territoriales.

1. Doc 1 et 2 **Nommez les différentes formes d'intercommunalités.**

Métropole, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes.

2. Doc 1 et 2 **Repérez le type d'intercommunalité le plus répandu. Justifiez votre réponse.**

Les communautés de communes : elles rassemblent plus de 26 millions d'habitants et couvrent presque entièrement le territoire.

3 Des possibilités d'intervention élargies

Intercommunalité	Communautés de communes (CC)	Communautés d'agglomération (CA)	Communautés urbaines (CU)	Métropoles
Périmètre	• Plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave • Devant atteindre à terme 15 000 habitants	• Plusieurs communes • Une commune d'au moins 15 000 habitants ou le chef-lieu de département • Plus de 50 000 habitants	• Plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave • Plus de 250 000 habitants	• Plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de 650 000 habitants
Compétences obligatoires[1]	• Aménagement de l'espace • Développement économique	• Compétences des CC + • Équilibre social de l'habitat • Politique de la ville dont transport urbain	• Compétences des CA + • Environnement • Gestion des services d'intérêt collectif	• Compétences des CU + • Compétences transférées par les régions et départements

1. Une communauté exerce aussi des compétences optionnelles.

3. Doc 3 **Donnez deux raisons expliquant le nombre de communautés de communes et le nombre de métropoles.**

– La CC peut se constituer avec un nombre réduit de communes, en exerçant des compétences limitées.

– La métropole, intercommunalité récente, nécessite de rassembler 400 000 habitants et de mutualiser de nombreuses compétences.

© Éditions Foucher

4 Un nouveau big-bang intercommunal

Les intercommunalités ont de nouvelles compétences obligatoires : la gestion des déchets, le tourisme, l'accueil des gens du voyage. Elles seront aussi chargées de l'eau et de l'assainissement à la place des communes à partir de 2020. Au 1er janvier 2017, toutes les communes devront avoir intégré une structure intercommunale d'au moins 15 000 habitants (moins pour les territoires peu peuplés et les zones de montagne), ce qui en diminuera le nombre. Les communes sont les seules collectivités à garder la capacité d'agir dans tous les domaines : la loi supprime la clause de compétence générale pour les régions et départements. La loi a également fixé le calendrier de la future métropole du Grand Paris. Créé au 1er janvier 2016, ce territoire regroupe 123 communes et exercera à terme des compétences jusque-là réservées à la région et aux départements. Au final, c'est donc l'ensemble de la carte intercommunale qui sera bouleversé.

D'après B. Jérôme, www.lemonde.fr, juillet 2015.

5. Doc 5 **Expliquez pour quelle raison les acteurs locaux sont parfois réticents face à ces changements.**

Avec le transfert de compétences des communes vers les intercommunalités, des maires se trouvent privés de moyens d'action.

4. Doc 4 **Complétez le tableau afin de montrer l'évolution des intercommunalités et de leur rôle dans l'aménagement des territoires.**

Réforme territoriale 2014-2015	
Nouvelles compétences obligatoires	– Gestion des déchets. – Tourisme. – Accueil des gens du voyage. – Eau et assainissement (2020).
Évolution des structures intercommunales	– 15 000 habitants minimum sauf exception. – Obligation d'intégrer une intercommunalité pour toutes les communes. – Nouvelle forme de métropole à statut particulier.

5 Des élus contre la réforme territoriale

À Solgne (Moselle), le projet de création de plus grosses intercommunalités fait peur aux petites communes.

www.republicain-lorrain.fr, juin 2015.

Bilan situation 2

- **Complétez le schéma suivant afin de montrer le rôle des intercommunalités dans l'aménagement du niveau local.**

Structures intercommunales	Évolution en nombre	2 compétences principales	Exemples d'aménagements	Enjeux des aménagements : équité, compétitivité, développement durable…
1884 communautés de communes	Diminution par regroupement.	– Aménagement de l'espace.	Maison médicale	– Équité territoriale.
226 communautés d' agglomération			Hôtel d'entreprises	– Compétitivité. – Équité territoriale.
9 communautés urbaines		– Développement économique.	Équipements sportifs (stade, gymnase)	– Équité territoriale. – Cohésion sociale.
11 métropoles			Tramway/autres moyens de transport collectif	– Équité territoriale.
+ 3 à statut particulier				– Développement durable.

© Éditions Foucher

L'essentiel · Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

1. Les acteurs de l'aménagement des territoires

● **L'État est un acteur majeur de l'aménagement des territoires.** Il encourage et contrôle les projets issus des territoires et conserve l'initiative dans certains domaines stratégiques : la protection du littoral (Situation 1) ou la localisation des sites militaires et des hôpitaux ne peuvent se faire qu'à l'échelle nationale. L'État doit cependant respecter les directives de l'Union européenne, sollicitée pour soutenir financièrement la réalisation de nombreux aménagements.

● **La décentralisation, opérée depuis les années 1980, a permis de transférer au niveau local certaines compétences de l'État.** Plus proches des citoyens, les **collectivités territoriales** et les intercommunalités peuvent mieux répondre aux besoins des territoires. Par exemple, si les autoroutes restent sous contrôle de l'État, le réseau routier secondaire est en partie confié aux départements. La compétence « Transport » relève désormais des treize régions qui contribuent au financement des infrastructures. Cette organisation s'est accompagnée du regroupement des 36 700 communes de France au sein de métropoles, communautés urbaines, d'agglomération ou de communes. Toujours moins nombreuses et plus étendues, ces intercommunalités peuvent désormais porter des projets ambitieux : complexes sportifs, salles de spectacle, hôtels d'entreprises…

● **Des réformes territoriales, en 2010, 2013, puis 2015, visent à rationaliser le périmètre des intercommunalités et à clarifier la répartition des compétences d'aménagement.** En effet, le chevauchement des responsabilités entre de multiples acteurs ou la volonté des élus locaux de conserver leurs prérogatives a pu nuire parfois à la qualité du service rendu aux citoyens.

Situation 1. Le Conservatoire du littoral

● **Placé sous l'autorité de l'État, le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres acquiert des territoires fragiles** dont il délègue la gestion à des acteurs locaux : collectivités territoriales ou associations d'usagers. Il intervient en complément d'autres dispositifs de protection, tels que la loi « littoral » ou le classement en zone « Natura 2000 » de l'Union européenne.

2. Des enjeux à l'échelle des territoires

● **L'intégration de la France dans l'Union européenne et dans la mondialisation a mis en concurrence les territoires et a fait apparaître de nouveaux enjeux.** À toutes les échelles, les territoires se préoccupent davantage de leur **compétitivité** économique et de la qualité de leur environnement dans une perspective de développement durable.

● **Ces objectifs sont intégrés par des nouveaux territoires construits autour de projets de développement.** L'État est à l'origine des pôles de compétitivité (2004), dont la vocation est d'impulser de nouvelles dynamiques économiques. Au niveau local, les structures intercommunales contribuent au développement économique en multipliant les équipements renforçant leur attractivité (Situation 2). C'est le cas en particulier des nouvelles métropoles dont la vocation est de renforcer le rayonnement de la France à l'échelle internationale.

● **Les intercommunalités, proches des citoyens et constituées autour de bassins de vie, ont un rôle accru dans l'aménagement local.** Par l'élaboration des cartes communales, des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et des SCoT (schémas de cohérence territoriale), elles aménagent l'espace avec le souci d'une **équité territoriale** dans l'accès aux services quotidiens. Avec les départements en charge de la solidarité, elles contribuent au maintien de la cohésion nationale. Afin de financer leurs projets de développement, elles s'engagent avec l'Union européenne, l'État ou les collectivités territoriales par des contrats de territoire.

Situation 2. Un aménagement dans une communauté de communes

● **Les intercommunalités** (communautés de communes, d'agglomération ou urbaines), comme celle d'« Argentan Intercom », **aménagent leurs territoires en fonction des besoins et de leur identité.** Un territoire rural privilégiera un service à la population (déchetterie, maison médicale), tandis qu'un territoire urbain pourra envisager des aménagements plus ambitieux (tramway, stade, zone d'activité).

Vocabulaire

Décentralisation : transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales.

Collectivités territoriales : il s'agit des communes, des départements, des régions, des collectivités d'outre-mer et des métropoles à statut particulier.

Compétitivité : capacité d'un territoire à se doter d'équipements pour renforcer son attractivité et contribuer aux performances de l'économie nationale.

Équité territoriale : situation qui vise une plus grande égalité entre les territoires dans l'accès aux services, avec le souci de renforcer la cohésion sociale.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

Des acteurs multiples pour des enjeux adaptés à l'échelle des territoires

DUNES D'HATAINVILLE

- **Acteur :** Conservatoire du littoral.
- **Enjeu principal :** protéger un espace fragile.

MAISON DES ENTREPRISES D'ARGENTAN

- **Acteur :** Argentan Intercom.
- **Enjeu principal :** relancer l'économie.

L'Union européenne soutient financièrement :

- l'État
- les 13 régions
- les 14 métropoles
- les 101 départements
- les 2 133 intercommunalités

MÉTRO GRAND PARIS EXPRESS

- **Acteurs :** métropole Grand Paris + collectivités territoriales + État
- **Enjeu principal :** faciliter l'accès à la région capitale.

MODERNISATION D'UN CFA À ÉPINAL (VOSGES)

- **Acteur :** région Lorraine (devenue région ALCA).
- **Enjeu principal :** assurer un service de formation de proximité.

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ « AEROSPACE VALLEY » DE TOULOUSE

- **Acteur :** État.
- **Enjeu principal :** compétitivité économique de la France.

AUTOROUTE A432 ET TGV À L'OUEST DE LYON

- **Acteur :** État.
- **Enjeu principal :** attractivité et compétitivité du territoire national.

Compétitivité | **Équité territoriale** | **Développement durable**

1. En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.

2. En sélectionnant un exemple de votre choix, expliquez comment différents acteurs interviennent dans la réalisation d'un aménagement, puis précisez les enjeux auxquels ils répondent pour le développement de leur territoire.

Dans la région de Toulouse, le pôle « Aerospace Valley » s'est constitué autour des activités de l'aéronautique. L'objectif est de créer les conditions de l'innovation pour renforcer la compétitivité. Des collaborations sont établies entre les départements de recherche-développement des entreprises et les universités, avec l'aide des collectivités.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

Le projet d'aménagement « Plaines Rive Droite » du Grand Nancy

QUELQUES ENGAGEMENTS

Pour les 5 à 10 ans à venir

• **Tomblaine-Aéropôle :** pour renforcer l'attractivité de cet équipement stratégique, le projet s'articule autour de quatre pôles thématiques : l'aviation de plaisance, l'aviation d'affaires, la formation et les activités de loisir.

• **Pulnoy :** la ZAC communale « Les Résidences vertes » prévoit la livraison de 500 logements, la construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées et la création d'une aire de jeux.

Pour les 15 à 20 ans à venir

• **« Cœur Plaines Rive Droite » :** pour répondre aux besoins économiques (commerce, artisanat, industrie et services), une nouvelle offre se dessine à l'est de l'agglomération.

• **Secteur Méchelle-Picot-Flageul :** le schéma de développement prévoit l'aménagement des bords de Meurthe et d'un nouveau quartier. Les orientations doivent être reprécisées suite aux intempéries de mai 2012 et à l'arrêt du projet d'extension du stade Marcel-Picot.

D'après *Grand Nancy Actu*, n° 70, juillet-août 2013.

Identifier et analyser

1. Donnez la nature et la source du document, puis identifiez le territoire représenté.

Carte issue de la revue bimensuelle *Grand Nancy Actu.* Quartiers de l'agglomération nancéenne, situés sur la rive droite de la Meurthe.

2. Citez les éléments du projet indiquant que la compétitivité du territoire a été prise en compte.

Le projet propose de renforcer l'attractivité de l'aéroport et de créer une nouvelle offre immobilière à vocation commerciale, artisanale ou industrielle (« Cœur Plaines Rive Droite »).

3. Montrez que les enjeux de développement durable ont également été pris en compte.

L'enjeu du développement durable apparaît par la présence des trames vertes en milieu urbain ou encore en privilégiant le tramway comme mode de transport intra-urbain.

Porter un regard critique

Ce document est extrait du magazine de la communauté urbaine du Grand Nancy. Ce bimensuel informe la population sur les aménagements en cours ou en projet dans l'agglomération.

4. Repérez les caractéristiques montrant que ce document est d'abord un support de communication entre les élus et la population de la communauté urbaine.

La carte inclut des images de synthèse 3D et des figurés colorés (footballeur, golfeur…) dans le but de séduire la population en donnant un aperçu valorisant du projet terminé.

5. Indiquez ce qui peut faire douter de la réalisation des aménagements annoncés.

Certains aménagements sont programmés « pour les 15 à 20 ans à venir ». Or le projet présente les choix des élus locaux en 2013 et la durée de leur mandat n'est que de 6 ans.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

■ Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions

1. Reliez chacun des acteurs de l'aménagement du territoire aux compétences qu'il exerce.

Métropole	Délègue la conduite des projets locaux d'aménagement aux collectivités territoriales décentralisées. Conduit les projets d'intérêt national.
Communauté de communes	Prend l'initiative des aménagements de proximité en privilégiant une mutualisation des services communaux.
État	Aménage l'espace urbain et périurbain. Contribue à l'attractivité économique de son territoire et assure l'équilibre social des quartiers.
Région	Soutient financièrement des communautés et intervient en aménagement dans la limite des compétences fixées par la décentralisation.

■ Relever les informations dans un document pour le contextualiser

2. Décrivez les besoins constatés sur le territoire, justifiant cet aménagement.

Les médecins rencontraient de plus en plus de difficultés pour assurer un service médical à la population, en raison du départ de plusieurs praticiens spécialistes, ou en raison de l'inadaptation des locaux.

3. Précisez le rôle de la communauté de communes et celui des autres acteurs dans la réalisation de ce projet.

La communauté de communes du Tournugeois a réalisé une maison médicale regroupant sur un même site l'ensemble des services de santé dans des locaux modernes et fonctionnels. Elle a reçu l'aide financière de l'Union européenne, de l'État, de la région et du département.

Une maison de santé à l'initiative de la communauté de communes de Tournus

Ouverte en avril 2012, elle regroupe des professionnels de santé (médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, psychologues, podologues). Confrontés à des difficultés pour exercer leur métier (locaux vétustes, fuite des spécialistes vers les pôles urbains…), les médecins se sont alors tournés vers la communauté de communes du Tournugeois. Le projet a aussi été financé par l'Union européenne, l'État, la région et le département.

■ Décrire et caractériser une situation géographique

4. À partir d'exemples judicieusement choisis, montrez comment une métropole, une communauté urbaine ou une région peuvent aménager leur territoire en tenant compte des enjeux suivants :

– renforcer la compétitivité de l'économie nationale : une métropole ou une intercommunalité a la possibilité de renforcer l'attractivité internationale de son territoire, par exemple en créant des zones d'activité équipées de bâtiments pour l'accueil des entreprises, en permettant un accès à l'Internet à haut débit pour les échanges à longue distance, etc. ;

– inclure des préoccupations de développement durable : les territoires ont la possibilité de développer des infrastructures de transport respectueuses de l'environnement (voies piétonnes ou cyclables, tramway) ou en réservant des terrains pour les bâtiments basse consommation.

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Le Conservatoire du littoral

■ Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances

1. Présentez la mission du Conservatoire du littoral en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Il a pour but la préservation des richesses naturelles et patrimoniales de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la mise en valeur des paysages.

2. Indiquez comment le Conservatoire agit pour remplir ses missions.

Le Conservatoire collabore avec les collectivités locales. Il acquiert des sites à protéger pour les soustraire à la pression foncière en les déclarant inconstructibles.

3. À l'aide de vos connaissances, nommez deux autres politiques d'aménagement mises en œuvre en France pour protéger les territoires littoraux.

Réponses possibles : l'Unesco inscrit certains sites à protéger au patrimoine mondial.

Par la loi « littoral », l'État a pris l'initiative de réglementer l'aménagement de certains littoraux.

Le Conservatoire du littoral en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le Conservatoire du littoral possède aujourd'hui 37 000 hectares en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dont 170 kilomètres de linéaire côtier, répartis sur 69 sites devenus inconstructibles. Sur ces sites, les objectifs du Conservatoire sont d'assurer la préservation des richesses naturelles, de valoriser les paysages, tout en sensibilisant le public à l'environnement. Aujourd'hui, la Camargue, la Crau, l'étang de Berre, les Calanques de Cassis, le tombolo de la presqu'île de Giens, les îles de Port-Cros, de Porquerolles, la presqu'île de Saint-Tropez, les Maures et l'Estérel, le cap Martin, le lac de Serre-Ponçon, les gorges du Verdon constituent ce patrimoine prestigieux. L'idée maîtresse du Conservatoire du littoral est toujours d'intervenir avec les collectivités, parfois à l'aide de subventions de l'Europe, pour soustraire certains sites à des pressions foncières trop importantes, mettant en danger l'équilibre naturel, notamment du fait de fréquentations intempestives.

D'après Channel Riviera, webTV de Côte-d'Azur (www.channelriviera.com), septembre 2013.

Situation 2: Un aménagement dans une communauté de communes

■ Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude

Le stade Matmut Atlantique inauguré en mai 2015

MATMUT ATLANTIQUE : LE NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

> Pourquoi ?

Doter la métropole d'un équipement sportif compatible avec l'accueil des manifestations internationales (Euro 2016) et d'une équipe de football de niveau européen. S'appuyer sur cet équipement pour valoriser le complexe sportif et naturel de Bordeaux-Nord (golf, vélodrome, bois de Bordeaux, parc Floral).

> Quoi ?

Construction d'un stade d'environ 43 000 places sur une emprise de 13 hectares, accessible par l'ensemble des modes de déplacement et en particulier par les lignes C et B du tramway.

Pilote : Ville de Bordeaux avec la société Stade Bordeaux Atlantique.
Partenaires principaux : Bordeaux métropole, Conseil régional d'Aquitaine, État, Union européenne, groupe M6 actionnaire des Girondins de Bordeaux.

www.matmut-atlantique.com.

1. Citez les aménagements réalisés pour favoriser l'accès au stade.

Routes, aires de stationnement, nouvelles lignes de tramway.

2. Précisez le rôle joué par la ville de Bordeaux et par les autres partenaires de ce projet dans la réalisation de cet aménagement.

La ville pilote le projet de construction du stade avec la société d'exploitation Stade Bordeaux Atlantique. Elle est soutenue par les autres collectivités : l'intercommunalité Bordeaux Métropole, le conseil régional, l'État, l'Union européenne et un partenaire privé (le groupe M6).

3. En vous aidant de vos connaissances, présentez les deux enjeux principaux de cette réalisation.

– Renforcer l'attractivité internationale de la ville en la dotant d'une infrastructure performante.

– Proposer à la population un équipement moderne et accessible.

© Éditions Foucher

GÉOGRAPHIE

Sujet d'étude 7

Les transformations de l'espace productif et décisionnel français

Depuis des décennies, sous l'effet de la mondialisation, l'espace productif et décisionnel connaît de profondes mutations pour rester compétitif.
Quelles sont les dynamiques de ces transformations ? Comment modifient-elles les territoires du quotidien ?

La manufacture d'armes de Saint-Étienne reconvertie en Cité du design

Construite en 2009 au cœur de la métropole stéphanoise, la Cité du design s'est installée sur le site d'une ancienne manufacture d'armes datant des années 1860 et en activité jusqu'en 2001. Aujourd'hui, la Cité du design, dont le but est de sensibiliser tous les publics au design, accueille des salles d'exposition et de séminaire, un auditorium, une médiathèque et l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne.

1. **Précisez comment le site témoigne de la transformation d'un espace productif :**

– **sur le plan de l'architecture des bâtiments :** on remarque de grands bâtiments compacts en pierre sur plusieurs étages pour le XIXe siècle, alors que l'on distingue un rectangle très long avec des éléments de verre pour le XXIe siècle ;

– **sur le plan des secteurs d'activité :** au XIXe siècle, le site était industriel (manufacture d'armes) ; désormais, c'est un espace tertiaire (école, médiathèque, salles d'exposition).

2. **Indiquez des raisons pouvant expliquer, selon vous, cette reconversion.**

On peut penser que les vieux bâtiments industriels n'étaient plus fonctionnels. Il paraît aussi plus attractif de créer une cité du design au cœur de la métropole.

© Éditions Foucher

1. Des espaces productifs et décisionnels diversifiés

1 La variété des espaces agricoles

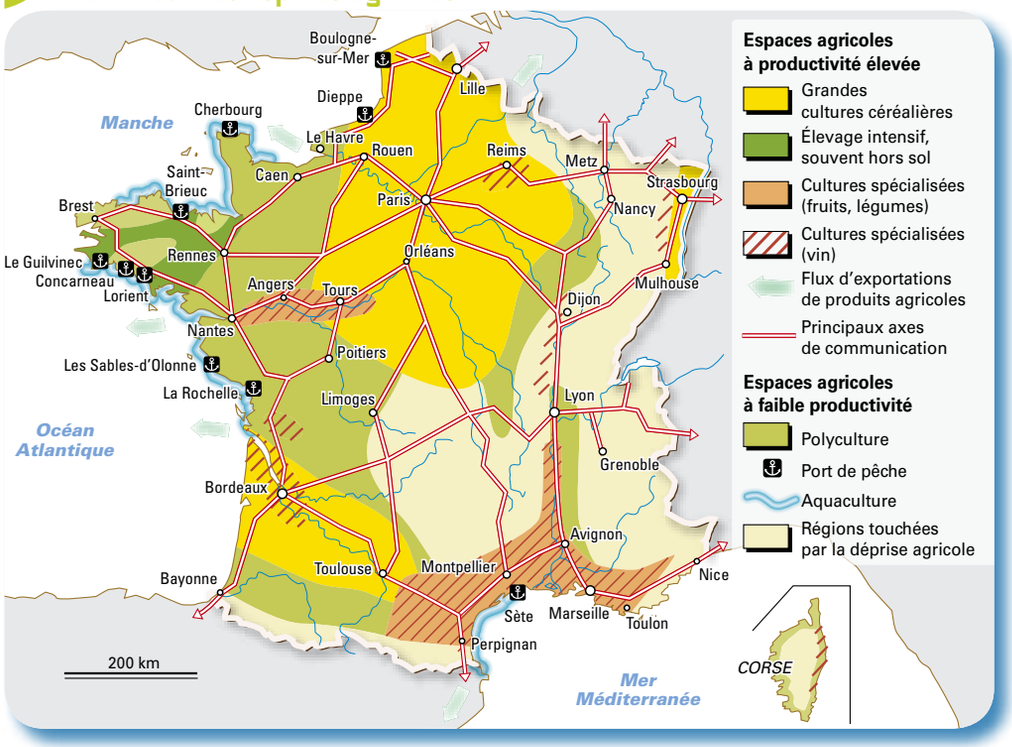

1. Doc 1 **Localisez les types d'espaces agricoles.**

– Espaces à productivité élevée : le grand Bassin parisien, la vallée de la Garonne (cultures céréalières), la vallée du Rhône, le pourtour méditerranéen (cultures spécialisées) et la Bretagne (élevage intensif).

– Espaces à faible productivité : le Massif central et les Alpes (espace en déprise) ; l'Ouest de la France (espaces de polyculture) ; du Jura aux Ardennes.

2 La zone industrialo-portuaire du Havre

Cet espace productif propose des activités industrielles et commerciales liées aux échanges maritimes : conteneurisation, traitement et stockage des produits chimiques et énergétiques (ex. : pétrole), des denrées en vrac (ex. : céréales) et marchandises diverses. Ce 1er port français de conteneurs est relié à la région parisienne par différents types de transport.

2. Doc 2 **Identifiez les différentes activités productives de ce port.**

À gauche de la photographie, on distingue un port de déchargement de conteneurs avec des milliers de conteneurs entreposés, des navires porte-conteneurs, des portiques ainsi qu'une usine de traitement des produits énergétiques ou chimiques. À droite de la photographie, se succèdent des cuves de stockage d'hydrocarbures.

3. Doc 2 **Selon vous, dites ce que révèle la littoralisation des activités industrielles sur l'économie française.**

Cette littoralisation montre que l'économie française s'inscrit dans un système d'échanges mondialisés.

© Éditions Foucher

3 Plan de Campagne

Construite sur des terrains maraîchers, c'est l'une des plus grandes zones commerciales de France, située en bordure de l'autoroute A7, à une dizaine de kilomètres de Marseille et d'Aix-en-Provence.

4 Le musée du Louvre à Lens

Ce musée, partenaire du Louvre de Paris, a été construit sur le site d'une ancienne fosse minière. Depuis 2012, il a accueilli des millions de visiteurs.

4. Doc 3 **Présentez les caractéristiques de cet espace.**

Cet espace est très vaste pour accueillir de grands magasins. Il est aussi desservi par une voie rapide qui permet d'acheminer les nombreux clients de la métropole marseillaise à la zone de chalandise.

5. Doc 3 et 4 **Expliquez pourquoi on peut parler de tertiarisation au sujet de ces deux espaces productifs.**

Ces deux espaces sont passés respectivement d'une activité agricole et minière à une activité commerciale et touristique. Il y a une transformation des espaces productifs.

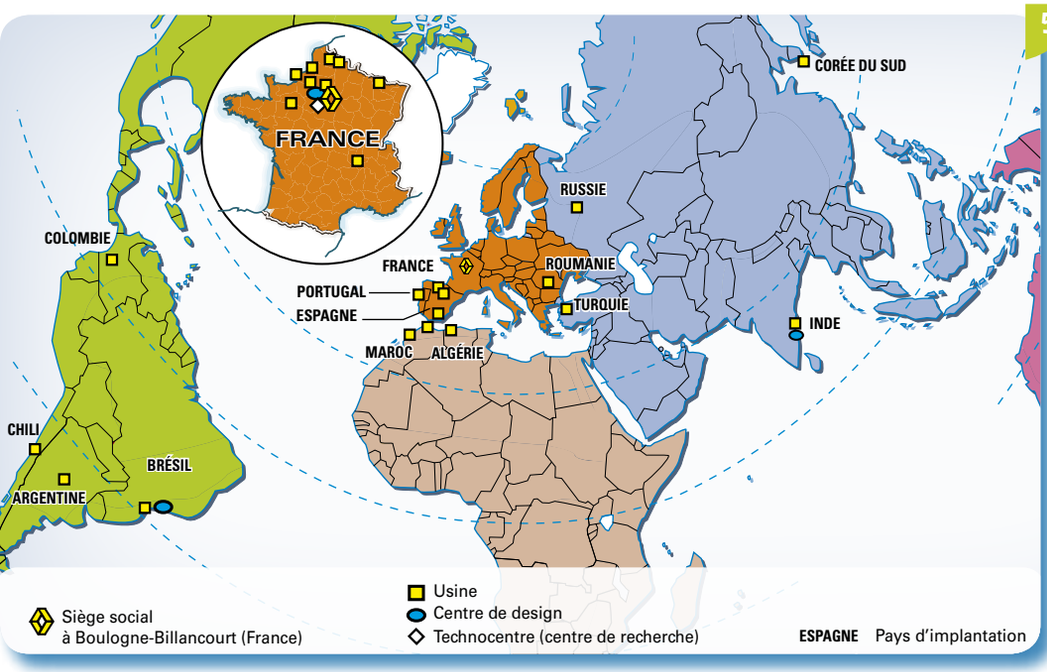

5 Les implantations de la firme française Renault dans le monde en 2016

6. Doc 5 **Localisez les différents types d'espace de l'entreprise Renault.**

– Les usines de production : elles sont situées sur plusieurs continents, mais surtout concentrées en Europe, en Amérique du Sud et en Afrique.

– Les centres de conception et le siège : ils sont quasiment tous situés en France.

7. Doc 5 **Expliquez les caractéristiques de ce processus de délocalisation.**

Les entreprises des pays développés délocalisent leurs usines de fabrication dans les pays où les coûts de production sont moindres, alors que les centres de conception ou décisionnels sont maintenus en France. Toutefois, une part importante de la production est conservée en Europe car la compétitivité y est forte (technicité, marché de consommation…).

© Éditions Foucher

2. Des territoires moteurs de croissance

1 La métropolisation des activités

[La métropole] est un centre de commandement économique (pôle de compétitivité mondial), politique, intellectuel (pôle de recherche ou d'enseignement supérieur), culturel (infrastructures de haut rang comme un opéra) ; son rayonnement dépasse l'aire d'influence de la ville. La métropole concentre un ensemble de fonctions liées à des services rares et stratégiques, à destination d'entreprises de dimension nationale et internationale, qui permettent l'insertion de ces dernières et, par extension, des territoires à la mondialisation. Ce processus de métropolisation produit de nouvelles hiérarchies urbaines fondées […] sur la concentration et la diversité des fonctions de commandement, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, de capitaux extrêmement mobiles. Ces fonctions s'appuient sur des infrastructures de transport denses, et ce à toutes les échelles.

En France, seul Paris peut prétendre au rang de ville globale, c'est-à-dire de centre de commandement à l'échelle mondiale qui interagit avec New York, Londres ou Tokyo. Les autres métropoles françaises rayonnent au mieux à l'échelle européenne.

M. Reghezza-Zitt, *Documentation photographique*, 2013.

1. Doc 1 **Soulignez les fonctions de commandement concentrées dans les métropoles françaises.**

2. Doc 1 **Précisez les moyens dont disposent les métropoles pour attirer les activités productives.**

Elles disposent de services rares et stratégiques, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, de capitaux très mobiles et d'infrastructures de transport denses.

3 Les sièges sociaux des plus grandes entreprises françaises (en chiffre d'affaires)

Rang	Entreprise	Siège
1	Total (pétrole)	Paris-La Défense
2	Axa (assurance)	Nanterre
3	BNP Paribas (banque)	Paris
4	Société générale (banque)	Paris
5	Crédit agricole (banque)	Paris-La Défense
6	Groupe Carrefour (distribution)	Massy (près de Paris)
7	Engie (énergie)	Paris-La Défense
8	EDF (énergie)	Paris-La Défense
9	PSA Peugeot-Citroën (automobile)	Paris
10	Auchan (grande distribution)	Croix (près de Lille)

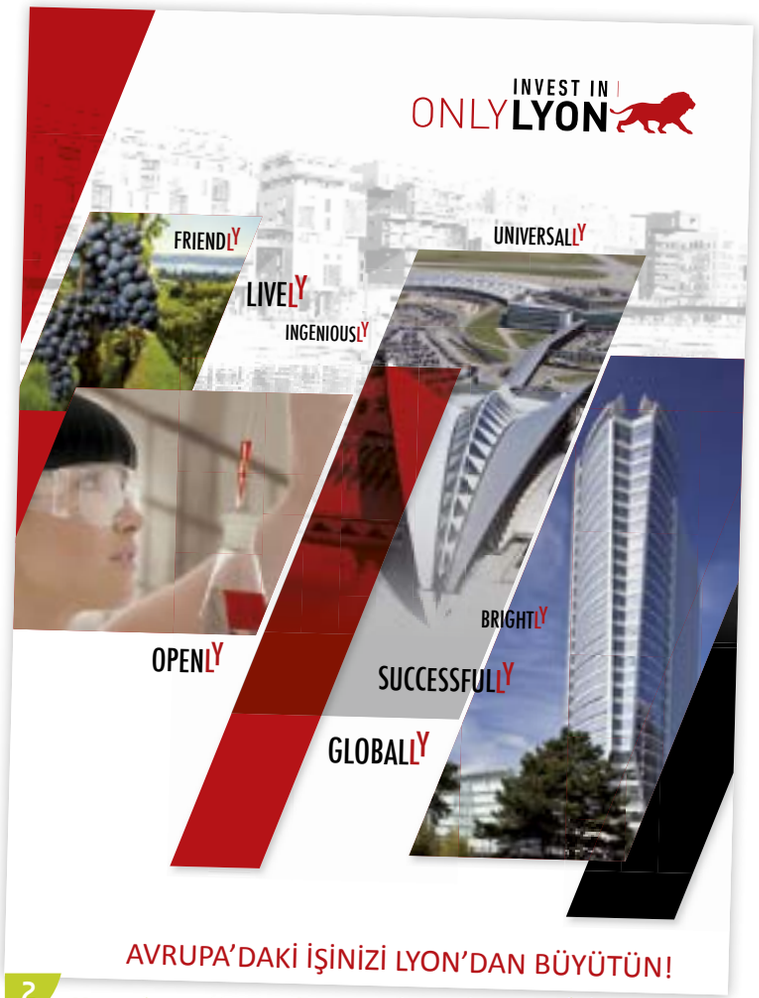

2 Une plaquette sur Lyon en turc et en anglais

L'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise produit de nombreuses plaquettes d'information promotionnelle pour la ville de Lyon, disponibles en plusieurs langues.

3. Doc 2 **Présentez les atouts de la métropole lyonnaise valorisés par la plaquette.**

La métropole concentre des activités productive (vigne), intellectuelle (sciences), logistique (aéroport) et décisionnelle (tour de bureaux). Elle se veut aussi dynamique à l'international avec des slogans en anglais et en turc.

4. Doc 3 **Précisez où se concentrent les sièges sociaux des grandes entreprises à l'échelle du territoire national.**

Ils sont surtout concentrés dans la métropole parisienne.

5. Doc 1 et 3 **Expliquez cette concentration.**

La métropole parisienne est un centre de commandement de rang mondial. C'est donc un emplacement décisionnel stratégique pour des firmes transnationales.

© Éditions Foucher

4 Des territoires innovants

• Un technopôle : ESTER Technopole à Limoges

ESTER Technopole est un centre de ressources et d'échanges qui contribue au développement économique et social du territoire. Il réunit sur un même site le monde de l'industrie (grands groupes, PME et *start-up*), celui de la recherche (laboratoires, centres de transfert, pôles de compétitivité) et celui de la formation pour en déployer les synergies et construire un esprit de réseau basé sur les collaborations et les partenariats. Ses secteurs d'activité sont les céramiques, les matériaux et traitements de surface, l'électronique, l'optique et les télécommunications, l'eau et l'environnement, les biotechnologies, la santé, l'ingénierie.

Site d'ESTER Limoges Technopole.

• Un pôle de compétitivité : Minalogic à Grenoble

Depuis 2005, au pied des montagnes du Vercors, Minalogic est un pôle dédié aux nanotechnologies et aux systèmes embarqués, technologies applicables à beaucoup de domaines de la vie quotidienne comme la santé, les téléphones portables, etc. Comme les autres pôles de compétitivité, il a « vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement particulièrement innovants ». À Grenoble, l'environnement innovant et riche participe tout particulièrement de cette démarche volontariste de créer des synergies : le CEA, l'école d'ingénieur (INP-G), l'école de management (EM Grenoble), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), les PME, les entreprises de taille intermédiaire, les *start-up* et les grandes entreprises se mêlent, s'entraident et utilisent la crédibilité du pôle de compétitivité comme un levier pour leur développement économique. « C'est grâce à la visibilité internationale de Minalogic que notre technologie a pu s'exposer à Las Vegas et au Mobile World Expo de Barcelone », confie l'un des dirigeants d'une entreprise membre du pôle.

D'après www.lepoint.fr, 22 juin 2012.

6. Doc 4 **Soulignez en rouge les activités du technopôle et du pôle de compétitivité, en bleu chacun de leurs buts et en vert les acteurs concernés.**

7. Doc 4 **Comparez ces deux territoires innovants en citant :**

– un point commun : ils fédèrent des acteurs très différents au service du développement économique autour d'activités de haut niveau ;

– une différence : le technopôle développe plusieurs activités principalement axées sur son territoire qui peuvent être complémentaires, alors que le pôle de compétitivité est centré sur une seule activité.

Faire le point sur les transformations de l'espace productif et décisionnel français

• Citez les différents types d'espaces productifs et décisionnels, ainsi que les processus de mutation à l'œuvre dans les territoires.

Des espaces productifs et décisionnels diversifiés	Des territoires moteurs de croissance	Des processus de mutation
– Espaces agricoles de grande culture ou de polyculture. – Zones industrialo-portuaires. – Zones commerciales.	– Les métropoles du territoire. – Les pôles de compétitivité. – Les technopôles.	– Reconversion. – Littoralisation. – Tertiarisation. – Délocalisation. – Métropolisation.

© Éditions Foucher

Situation 1

L'espace productif d'une métropole : Lille

Au sein d'une région longtemps marquée par la désindustrialisation, Lille a réussi en deux décennies à devenir une métropole dynamique et attractive.

Comment cette métropole a-t-elle opéré sa reconversion ? Quel rôle peut-elle jouer dans le cadre de la mondialisation ?

1 L'organisation de la métropole

En 2013, 1,12 million d'habitants se répartissaient dans les 85 communes de la métropole.
Plusieurs pôles de compétitivité sont actifs : I-Trans (transport), UP-TEX (textile), Nutrition Santé Longévité (santé-alimentation), MAUD (matériaux-chimie), PICOM (commerce).

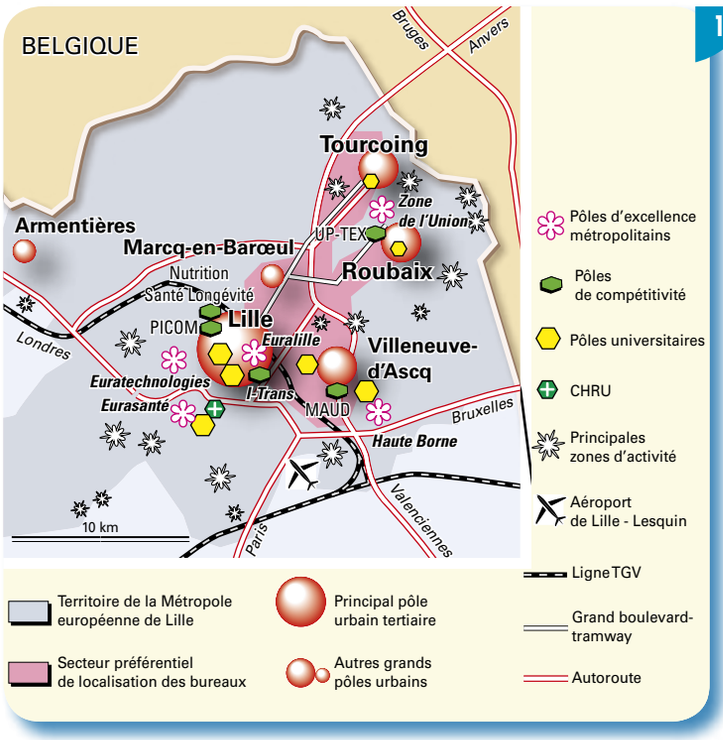

1. Doc 1 Citez différents atouts présents dans la métropole lilloise.

- Elle dispose de 5 pôles de compétitivité, de 5 pôles d'excellence.
- Elle propose des zones d'activité et de bureaux très étendues.
- Elle détient 7 pôles universitaires.
- Elle offre différents moyens de transport.

2. Doc 1 Montrez que cet espace productif dispose d'une grande variété de secteurs d'activité.

Les pôles d'activité et d'excellence concernent des secteurs divers : la santé, le textile, la chimie, les transports, ou le commerce.

2 Le quartier Euralille

Inauguré en 1994, le quartier Euralille est devenu le 3e quartier d'affaires en France.

Quartier Euralille : 1 Centre commercial (1 hypermarché et 120 boutiques). 2 Tour de Lille (tour de bureaux). 3 Tour Lille-Europe (tour de bureaux). 4 Tours Eurocity (5 tours de bureaux et d'habitation). 5 Hôtel-casino Barrière. 6 Gare de Lille-Europe (TGV, Thalys et Eurostar). 7 Gare Lille-Flandres. 8 Lille Grand Palais (grands salons et expositions). 9 Hôtel de région.

3. Doc 2 Énumérez les fonctions présentes dans le quartier Euralille en les illustrant d'exemples.

Fonction	Exemple
Politique	Hôtel de région
Économique	Tours de bureaux
Commerciale	Centre commercial
Logistique	Deux gares
Loisirs	Lille Grand Palais et hôtel-casino

© Éditions Foucher

3 Un pôle d'excellence : EuraTechnologies

Situé à l'ouest de Lille, à la frontière de Lomme et de Lambersart, et articulé autour de la friche rénovée Le Blan-Lafont[1], EuraTechnologies a pour ambition de rassembler en un même lieu des entreprises, de la jeune pousse à l'entreprise internationale, et de leur offrir un panel de services innovants. Lieu de convergence des acteurs, projets et innovations de la filière TIC métropolitaine et régionale, EuraTechnologies regroupe aujourd'hui plus de 100 entreprises TIC, représentant 1500 emplois et plus de 70 métiers complémentaires. EuraTechnologies est aussi un projet urbain ambitieux : la reconquête d'un quartier au bord du canal de la Deûle, à proximité du centre-ville de Lille et des grands axes de transport, qui rassemble entreprises et logements.

www.lillemetropole.fr, 2015.

1. Laissées à l'abandon en 1989 après plus d'un siècle d'intense activité, les filatures Le Blan-Lafont, regroupées dans un véritable « château du textile », ont été transformées en un « château du numérique » qui propose des espaces modulables par 24 m² en location pour les entreprises TIC, ainsi que des lieux techniques : studio numérique, salles de visioconférence.

4. Doc 3 **Expliquez pourquoi le site d'EuraTechnologies symbolise la mutation économique de la métropole lilloise.**

Les entreprises spécialisées dans le domaine dynamique des TIC se sont implantées dans une ancienne usine textile, qui était l'une des activités majeures de la ville au XIXe siècle.

5. Doc 3 **Soulignez les buts de ce pôle d'excellence.**

4 Une publicité pour Transpole, 2015

6. Doc 4 **Montrez, à partir de l'affiche, que la métropole lilloise se veut :**

– **attractive :** elle participe à l'organisation des championnats de France d'athlétisme ;

– **accessible :** elle propose de nombreux moyens de transport (train, métro, tramway, autobus, vélo et voiture).

7. Doc 1 à 4 **Résumez les atouts qui ont permis à la métropole lilloise de redevenir attractive au XXIe siècle.**

Les atouts qui ont permis à Lille de redevenir attractif sont la reconversion de ses activités industrielles traditionnelles, l'investissement dans les activités tertiaires, la création d'espaces dynamiques (comme les pôles d'excellence et les pôles de compétitivité), des infrastructures de transport variées, l'importance accordée à l'environnement naturel…

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

Lille, une métropole à vocation d'ouverture

1 Lille, une métropole régionale et européenne

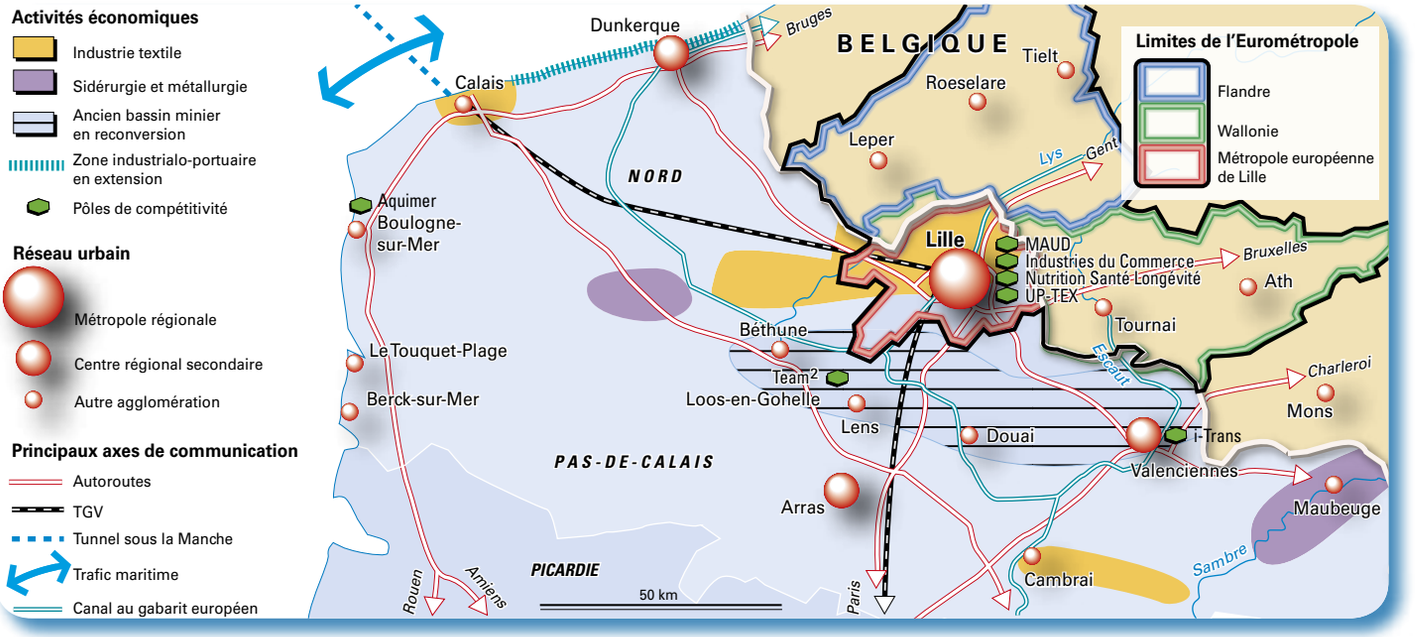

1. Doc 1 **Citez trois atouts de la métropole lilloise lui permettant de rayonner à l'échelle régionale.**

- C'est le plus grand centre urbain régional.
- Elle dispose de quatre pôles de compétitivité, dont un dans le textile (UP-TEX).
- Elle est placée au centre de l'espace régional et accueille les axes principaux de circulation.

2 L'essor de l'Eurométropole

L'Eurométropole[1] Lille-Kortrijk-Tournai soutient la création d'activités, de services et d'emplois sur son territoire franco-belge (2,1 millions d'habitants). L'enjeu est de faire connaître la métropole transfrontalière au niveau international et de la rendre suffisamment attractive pour retenir de très grandes entreprises. Pour cela, les pôles de compétitivité flamands, wallons et français se regroupent en *clusters*[2], pôles d'envergure mondiale. L'action de l'Eurométropole porte également sur la facilitation du quotidien des habitants et sur le marché du travail. Les trois versants du territoire sont représentés au Forum de l'emploi et travaillent ensemble pour améliorer le statut du travailleur transfrontalier.

Afin d'assurer la promotion du territoire, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai participe également aux principaux salons économiques européens. Les entreprises et autres réseaux spécialisés du territoire sont ainsi représentés sous un même label. […]

Grâce à la mutualisation des atouts des 14 institutions fondatrices, l'Eurométropole prendra incontestablement plus de poids en Europe et deviendra un centre majeur entre Paris, Londres et Bruxelles.

Eurometropolis.

1. Groupement européen de coopération territoriale créé en 2008.
2. Pôles de compétitivité recherchant à instaurer une dynamique entre ses membres.

2. Doc 1 et 2 **Indiquez la particularité territoriale de l'Eurométropole et encadrez son objectif.**

C'est un groupement de coopération territoriale qui s'étend sur deux États, la France et la Belgique, regroupant plus de 2,1 millions de personnes.

3. Doc 2 **Soulignez les actions entreprises par l'Eurométropole pour devenir attractive à l'échelle internationale.**

4. Doc 2 **Précisez l'intérêt pour Lille de participer à l'Eurométropole.**

Cela lui permet de mutualiser ses atouts avec les collectivités belges partenaires, et donc de renforcer son attractivité.

© Éditions Foucher

3 **Une offre commerciale pour la braderie de Lille**

Chaque année, la grande braderie de Lille attire entre 2 et 3 millions de visiteurs dont de nombreux Anglais, constituant le plus grand marché aux puces d'Europe.

5. Doc 3 **Présentez les avantages pour Lille d'organiser cet événement.**

Cela lui permet d'attirer de nombreux touristes étrangers et de se positionner comme une métropole européenne.

6. Doc 4 **Selon vous, présentez l'intérêt pour la Métropole européenne de Lille de participer à l'Exposition universelle.**

En présentant les meilleurs acteurs économiques et culturels de sa région à l'Exposition universelle en Italie, la métropole cherche à conquérir de nouveaux marchés, attirer des touristes et se construire une image de métropole dynamique.

4 **Le pavillon France-Lille Europe à l'Exposition universelle de Milan, en 2015**

La Métropole européenne de Lille et la région Nord-Pas-de-Calais ont présenté l'exposition Textifood, afin de montrer leur excellence dans le domaine des textiles techniques. Avec un Centre européen des textiles innovants, le pôle de compétitivité UP-TEX et des entreprises présentes sur le territoire, la Métropole européenne de Lille montre son dynamisme dans ce secteur.

Bilan situation 1

- **Présentez les atouts de la métropole lilloise à différentes échelles.**

Atouts de la métropole lilloise

Échelle locale →	Elle dispose de nombreux pôles industriels et tertiaires dynamiques.
Échelle régionale →	Elle constitue le plus grand centre urbain de la région et dispose d'activités économiques et de transport qui la rendent incontournable.
Échelle européenne et internationale →	Elle participe à l'Eurométropole, organise chaque année un événement de dimension européenne et parvient à se positionner à l'international.

© Éditions Foucher

Situation 2

Un espace productif local : AéroConstellation

Inauguré en 2004 dans la proche banlieue toulousaine, AéroConstellation constitue le plus grand site industriel dédié à l'aéronautique en Europe.

Comment s'organise cet espace productif à l'échelle locale ? Quel rôle joue-t-il dans le cadre de la mondialisation ?

1 AéroConstellation, une zone dynamique

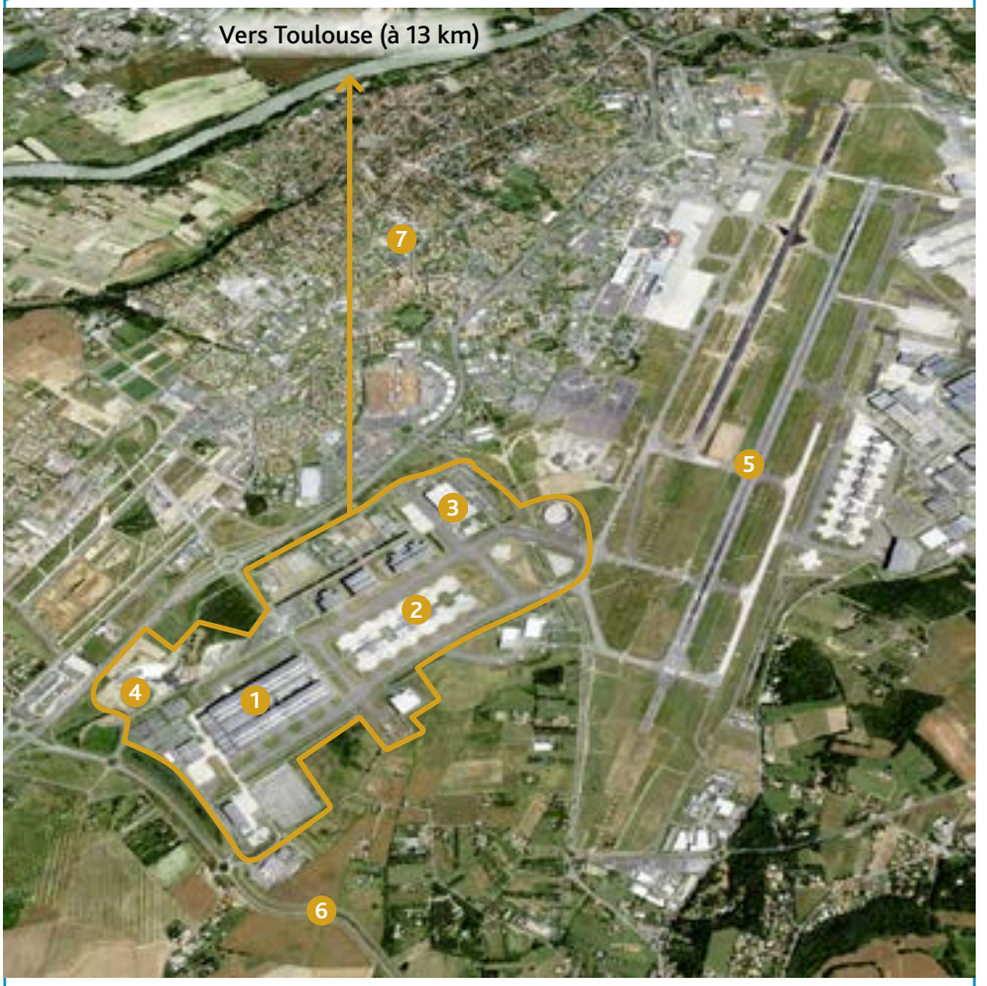

1 Lieu d'assemblage des avions Airbus. 2 Aire de stationnement des Airbus. 3 Site d'Air France Industries. 4 Musée de l'aéronautique Aeroscopia. 5 Piste de décollage de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. 6 Itinéraire grand gabarit pour acheminer les pièces de l'A380. 7 Ville de Blagnac.

2 Les activités du site

La construction de cette zone d'activité de 260 hectares entièrement dédiée à l'aéronautique est la plus grande de ce type en Europe. Pour aménager le site qui accueille notamment le hall d'assemblage de l'A380 (usine Jean-Luc Lagardère d'Airbus : 500 m de long sur 250 m de large et 45 m de haut) et les ateliers de maintenance d'Air France Industries, le Grand Toulouse[1] a mobilisé 158 millions d'euros. Toutes les installations industrielles liées à la construction et à la maintenance aéronautiques sont également implantées sur le site : bâtiments de montage et d'entretien, parkings d'avions, services techniques, banc d'essais des moteurs, mais aussi les unités nécessaires à l'accueil des visiteurs, particulièrement ceux liés au tourisme industriel[2].

Site de Toulouse Métropole, 2014.

1. Cette collectivité locale est devenue Toulouse Métropole en 2015.
2. Depuis 2014, ces touristes peuvent aussi visiter le musée géant consacré à l'histoire de l'aéronautique : Aeroscopia.

1. Doc 1 **Montrez que le site AéroConstellation est très vaste.**

Ce site est presque aussi long que la piste d'aéroport et comprend de nombreux bâtiments pour construire ou stationner des avions.

2. Doc 1 **Précisez deux raisons expliquant le choix du site AéroConstellation.**

– Le site s'est implanté près de l'aéroport afin de faire décoller les avions nouvellement construits et d'acheminer les pièces et parties d'assemblage.

– Il s'est implanté à proximité de la ville d'une grande métropole offrant de multiples services.

3. Doc 2 **Classez les activités du site selon leur nature.**

– Activités industrielles :
c'est l'assemblage des avions comme l'Airbus A380.

– Activités tertiaires :
ce sont les services techniques et d'entretien des avions, ou les activités touristiques comme le musée Aeroscopia.

© Éditions Foucher

3 Le hall d'assemblage d'Airbus A380

4 AéroConstellation et la métropole toulousaine

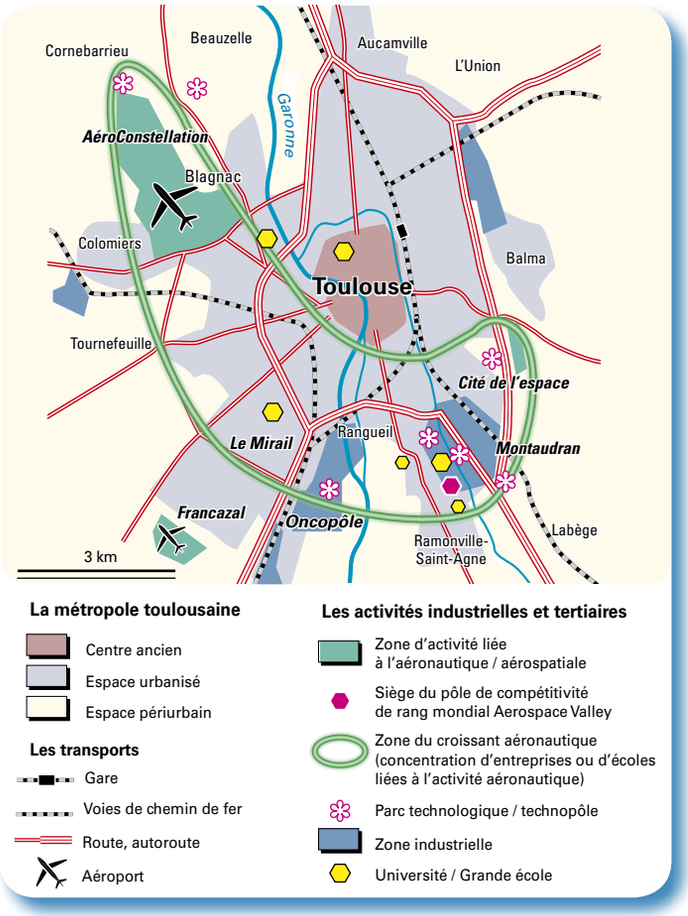

4. Doc 2 et 3 **Montrez la particularité de cet espace productif.**

Il est très vaste (500 m de longueur et 45 m de hauteur) pour accueillir plusieurs avions Airbus A380 en cours de montage.

5. Doc 4 **Classez les atouts présents dans la métropole toulousaine favorisant le dynamisme du site d'AéroConstellation.**

Atouts liés à l'aéronautique	Autres atouts
– La concentration d'entreprises et d'écoles spécialisées dans l'aéronautique. – Le siège du pôle de compétitivité de rang mondial Aerospace Valley. – La présence d'aéroports ou aérodromes.	– La présence de nombreux technopôles et d'universités ou de grandes écoles. – Un réseau dense d'axes de transport.

6. Doc 4 **Indiquez les effets recherchés, selon vous, par la concentration d'activités liées à l'aéronautique dans la métropole toulousaine.**

Cette concentration vise à créer une synergie entre les entreprises et les écoles afin de gagner en compétitivité.

7. Doc 1 à 4 **Résumez les principales caractéristiques de cet espace productif.**

Le site AéroConstellation est un site industriel et tertiaire dédié à l'aéronautique. C'est un espace vaste qui s'est implanté à proximité immédiate d'un grand aéroport. Situé dans la proche banlieue toulousaine, il bénéficie de la présence de nombreuses entreprises et d'écoles spécialisées dans l'aéronautique et de nombreux services offerts par la métropole.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

AéroConstellation, un espace productif intégré à différentes échelles

1 Une plaquette d'Aerospace Valley

Ce pôle de compétitivité a été créé sous l'impulsion de l'État et de collectivités locales en 2005.

1. Doc 1 **Définissez, au sujet du pôle de compétitivité Aerospace Valley :**

– sa localisation : c'est un pôle qui s'étend sur deux régions : Midi-Pyrénées et Aquitaine ;

– ses acteurs : il y a 1 500 entreprises, des milliers de chercheurs et deux grandes écoles.

2. Doc 1 **Indiquez les intérêts du pôle Aerospace Valley :**

– sur le plan industriel : cela permet de rendre les entreprises plus compétitives par la synergie créée entre elles et les contributions des chercheurs et des écoles ;

– sur le plan économique : cela permet de créer de nombreux emplois (130 000).

3. Doc 1 **Qualifiez la place d'AéroConstellation et des entreprises de la métropole toulousaine au sein d'Aerospace Valley.**

Elles occupent la place la plus importante en termes de nombre d'établissements. C'est d'ailleurs à Toulouse que se trouve le siège du pôle de compétitivité.

4. Doc 2 **Expliquez comment le site d'AéroConstellation est relié aux autres sites européens.**

AéroConstellation est le site d'assemblage final de l'avion Airbus dont les pièces sont acheminées en France de plusieurs pays européens (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne) par différents moyens de transport (avion, bateau, péniche, camion).

2 Airbus A 380, un avion européen

© Éditions Foucher

LES COMMANDES D'AIRBUS (JANVIER-SEPTEMBRE 2013)

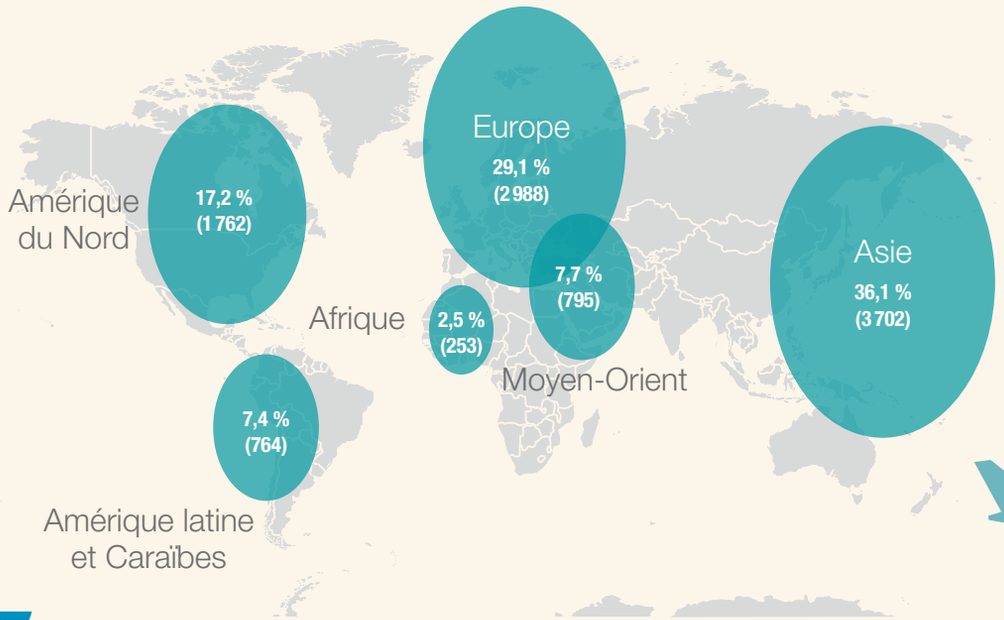

LE MATCH AIRBUS-BOEING

(EN 2014)

	Airbus	Boeing
Nombre de commandes	1 456	1 432
Livraisons	629	723

3 Airbus et son poids dans le monde

5. Doc 3 **Commentez la diffusion commerciale d'Airbus.**

La diffusion commerciale d'Airbus s'effectue sur tous les continents, à part l'Océanie. Ce sont surtout les compagnies asiatiques et européennes qui commandent le plus les avions Airbus.

6. Doc 3 **Précisez l'enjeu de la réussite d'Airbus à l'échelle mondiale, dans le contexte de la concurrence entre Airbus et Boeing.**

Airbus cherche à être l'entreprise la plus compétitive à l'échelle mondiale, devant le constructeur américain Boeing.

Bilan situation 2

- **Présentez l'intégration du site AéroConstellation dans les territoires à différentes échelles.**

Échelle métropolitaine	Échelle régionale	Échelle européenne	Échelle mondiale
AéroConstellation bénéficie d'un environnement industriel spécialisé dans l'aéronautique et des services offerts par la métropole toulousaine.	AéroConstellation s'intègre dans le pôle de compétitivité mondial Aerospace Valley qui s'étend en Midi-Pyrénées et Aquitaine.	AéroConstellation est le site d'assemblage final de l'Airbus, dont certaines pièces sont acheminées de plusieurs pays européens.	AéroConstellation participe au succès des avions Airbus qui sont achetés par les compagnies issues de plusieurs continents.

© Éditions Foucher

L'essentiel · Les transformations de l'espace productif et décisionnel français

1. Des espaces productifs et décisionnels diversifiés

Sous l'effet de la mondialisation, les **espaces productifs** et **décisionnels** se recomposent.

● **Des espaces inégalement dynamiques :** parmi les espaces très productifs ou influents, figurent par exemple les espaces agricoles spécialisés, les zones industrialo-portuaires, les zones touristiques, les centres d'affaires. À l'inverse, certains espaces se caractérisent par leur faible productivité ou influence sur le territoire : ce sont les espaces de polyculture, les anciennes zones minières, sidérurgiques et textiles et, de façon générale, les espaces enclavés.

● **Des processus de transformation importants :** la reconversion d'espaces agricoles et industriels en espaces de services s'accélère à l'échelle du territoire. La **tertiarisation** du territoire, qui concerne aujourd'hui plus de trois quarts des emplois et de la richesse produite, s'accompagne d'une **métropolisation** des activités productives et décisionnelles.
Dans le cadre de la mondialisation des activités économiques, d'autres mutations sont à l'œuvre sur le territoire, comme la littoralisation des activités industrielles ou les délocalisations à l'étranger des productions des industries manufacturières.

Situation 1.
L'espace productif d'une métropole : Lille

● **Depuis deux décennies, la métropole lilloise est redevenue attractive en opérant une reconversion de ses activités productives.** La ville s'est tertiarisée à l'image du quartier d'Euralille qui concentre toutes les fonctions de commandement. Son industrie est redevenue dynamique, portée par des pôles de compétitivité et d'excellence spécialisés dans des domaines très compétitifs (ex. : santé, textile, TIC). La métropole polarise aussi l'espace productif régional en s'appuyant sur un réseau efficace de transport. Elle forme avec deux villes belges l'Euro-métropole qui mutualise leurs compétences et cherche à rayonner à l'échelle européenne et mondiale.

2. Des territoires moteurs de croissance

Certains espaces sont particulièrement créateurs de richesse et influents sur le territoire.

● **Les métropoles :** elles concentrent les fonctions de commandement, de recherche et d'innovation (Situation 1). En proposant des services rares, une main-d'œuvre très qualifiée et des infrastructures de transport connectées aux espaces européens et mondiaux, elles sont très attractives pour les entreprises françaises et étrangères. Toutefois, les métropoles françaises ont un rayonnement inégal : Paris est la seule métropole de rang mondial, alors que Lyon, Marseille ou Lille cherchent à rivaliser avec les autres grandes métropoles européennes.

● **Les territoires innovants :** ce sont les centaines de **technopôles** et surtout les 71 **pôles de compétitivité** qui sont disséminés dans le pays. Ces espaces sont spécialisés dans des secteurs de pointe (Situation 2). Ils fédèrent les entreprises, les laboratoires de recherche et les écoles autour de projets communs afin de créer des effets de synergie. Souvent localisés près des métropoles, bénéficiant du soutien de l'État ou des collectivités locales, ils sont créateurs d'emplois et participent, pour certains, au rayonnement de leur territoire à l'échelle internationale.

Situation 2.
Un espace productif local : AéroConstellation

● **AéroConstellation est le plus grand site industriel aéronautique d'Europe, dont l'activité centrale est l'assemblage final des avions Airbus.** Proche de Toulouse, il bénéficie de ses services de haut niveau et d'un personnel qualifié formé dans la métropole. Ce site est aussi le plus important du pôle de compétitivité de rang mondial Aerospace Valley, créateur de dizaines de milliers d'emplois dans les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. À l'échelle européenne, il constitue la fin du parcours des diverses pièces de l'Airbus provenant de plusieurs pays européens. Il participe donc au succès de l'Airbus, positionné au 1er rang dans la compétition mondiale des avions de ligne.

Vocabulaire

Espace productif : espace dans lequel se développent des activités créatrices de richesse.

Espace décisionnel : espace qui détient le pouvoir politique (ex. : hôtel de région) ou économique (ex. : siège social d'une entreprise).

Tertiarisation : processus d'orientation de l'économie vers des activités de services (ex. : administration, commerce, transport, services aux personnes et aux entreprises).

Métropolisation : mouvement de concentration de population et d'activités dans des villes de taille importante.

Technopôle : espace regroupant des organismes de recherche, des services et des industries de pointe, spécialisé dans un ou plusieurs secteurs d'activité, visant un développement du territoire local.

Pôle de compétitivité : ensemble d'entreprises, de centres de recherche et d'établissements publics réunis autour de projets communs, spécialisé dans un seul secteur compétitif et innovant, et bénéficiant du soutien de l'État.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

Les transformations de l'espace productif et décisionnel français

Mondialisation économique

Des espaces productifs et décisionnels diversifiés

Des territoires moteurs de croissance

Des espaces inégalement dynamiques

Espaces dynamiques :
- Espaces agricoles spécialisés.
- Zones industrialo-portuaires (ZIP).
- Zones touristiques.

Espaces peu dynamiques :
- Polyculture.
- Zones industrielles en reconversion.

Des processus de transformation

- Tertiarisation et métropolisation des activités productives et décisionnelles.
- Littoralisation des activités industrielles dans des ports.
- Délocalisation d'activités de fabrication à l'étranger.

L'attractivité des métropoles

Atouts :
- Fonctions de commandement.
- Main-d'œuvre qualifiée.

Rayonnements :
- Paris rayonne à l'échelle mondiale.
- Lyon, Marseille ou Lille à l'échelle européenne.

Des territoires innovants

Noms :
- Pôles de compétitivité.
- Technopôles.

Point commun :
Ils fédèrent des entreprises, des laboratoires de recherche, des écoles dans des secteurs de pointe.

1. En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.

2. Présentez un processus de transformation à l'œuvre dans les espaces productifs et décisionnels français.

La métropolisation est un mouvement de concentration de population et d'activités dans des villes de taille importante. Les métropoles attirent les fonctions de commandement et les activités productives les plus dynamiques, qui se regroupent désormais au sein des territoires innovants formés par les pôles de compétitivité et les technopôles.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

La campagne « JeVeuxMetz »

Cette affiche est extraite de la campagne publicitaire « JeVeuxMetz », commandée par Metz Métropole Développement.

Elle a duré trois saisons, de 2010 à 2012, et propose encore un site Internet : www.jeveuxmetz.com.

Identifier et analyser

1. **Présentez cette affiche publicitaire en précisant son but et sa cible.**

Cette affiche publicitaire vise à rendre attractive la ville de Metz aux investisseurs et entreprises extérieures.

2. **Identifiez les atouts revendiqués par Metz Métropole sur les plans :**

– **économique :** elle dispose d'un tissu économique dynamique, de réseaux professionnels performants, et d'une agence de développement économique ;

– **géographique :** elle est bien située, étant proche de Paris, de la Belgique et du Luxembourg.

Porter un regard critique

En 2012, *Le Journal des entreprises* a publié un palmarès des villes championnes du dynamisme. La métropole messine arrive à la 17e place française des métropoles les plus riches (en PIB par habitant en 2010), à la 16e place pour l'attractivité des cadres (chiffres 1999-2008) ainsi que pour la création de jeunes entreprises, et à la 20e sur le plan de l'attractivité du territoire.

3. **En vous appuyant sur les informations complémentaires sur la métropole messine, commentez l'attractivité réelle de Metz.**

La métropole messine ne figure pas parmi les métropoles françaises les plus riches ou les plus attractives. C'est pourquoi elle a initié cette campagne publicitaire afin de revaloriser son image.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

Utiliser le vocabulaire du sujet d'étude

1. Donnez la définition des expressions suivantes en les illustrant d'exemples de votre choix.

Espace productif	C'est un espace dans lequel se développent des activités créatrices de richesse. Exemple : une zone industrialo-portuaire.
Tertiarisation	C'est le processus d'orientation de l'économie vers des activités de services. Exemple : le musée du Louvre-Lens qui s'est installé sur le site des anciennes mines.
Pôle de compétitivité	Il s'agit d'un ensemble d'entreprises, de centres de recherche et laboratoires publics réunis autour de projets communs dans des secteurs compétitifs et innovants bénéficiant du soutien de l'État. Exemple : le pôle de compétitivité Aerospace Valley.

Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions

2. Citez les types d'espaces productifs français les moins dynamiques et donnez-en quelques exemples sur le territoire.

Les espaces productifs les moins dynamiques sont les espaces agricoles de polyculture, les espaces industriels en déclin ou en reconversion (ex. : bassin minier du Nord).

Compléter un schéma

3. Complétez le schéma présentant les atouts des grandes métropoles du territoire à l'aide de vos connaissances.

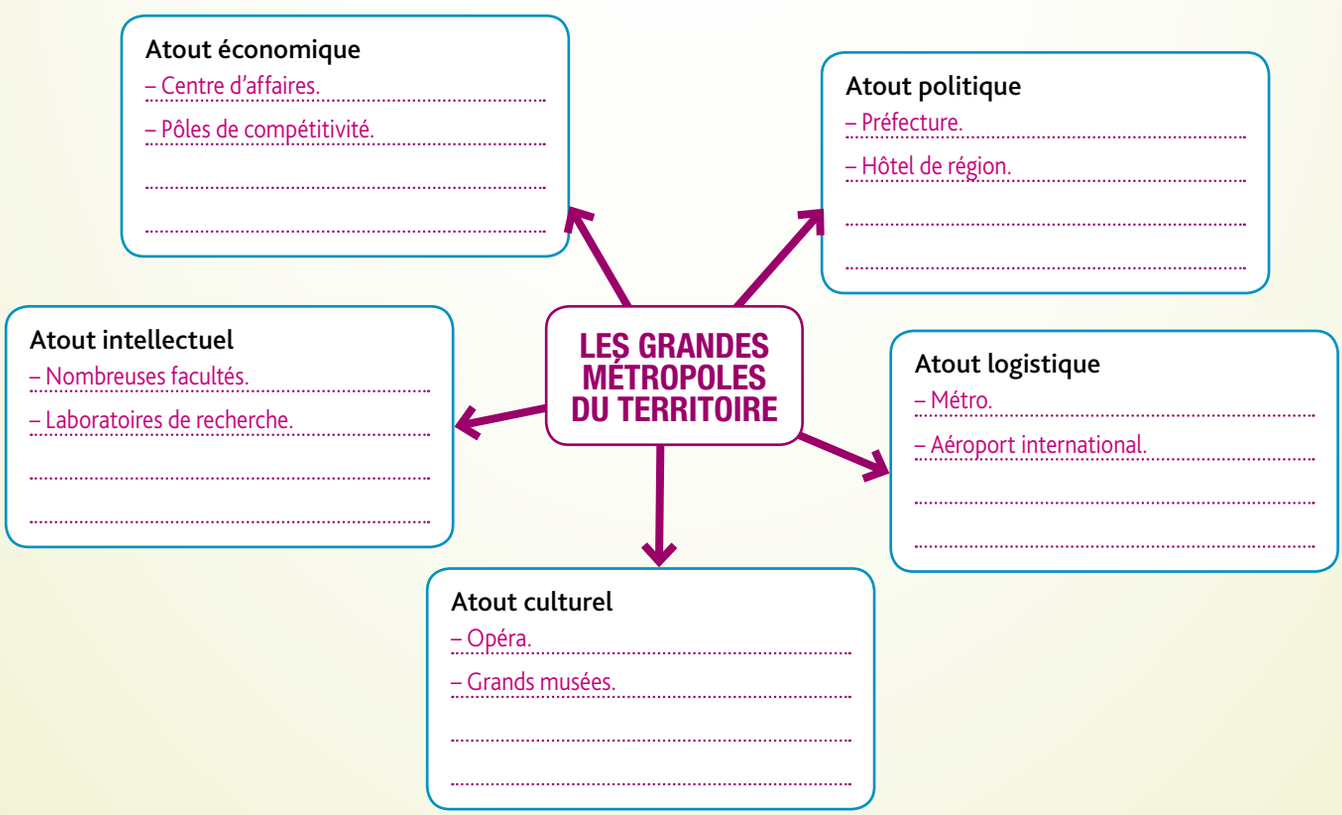

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1 : L'espace productif d'une métropole : Lille

Le pôle d'excellence de la Haute Borne

Le parc scientifique de la Haute Borne est situé au cœur d'un pôle d'enseignement et de recherche de dimension européenne réunissant sur 300 hectares plus de 1 300 enseignants-chercheurs et plus de 50 000 étudiants et 60 laboratoires de recherche de l'université des sciences et technologies de Lille ou des grandes écoles. Ses compétences dans de nombreux secteurs de pointe en font un pôle de recherche d'envergure internationale (nanotechnologies, technologies de l'information et de la communication, etc.). L'objectif de ce site d'excellence est de favoriser les liens et la fertilisation entre les laboratoires et les entreprises. La situation privilégiée du parc et ses aménagements « haute qualité environnementale » attirent de nombreuses entreprises. Le parc scientifique de la Haute Borne a la particularité de préserver des espaces agricoles privilégiant ainsi le cadre de vie en appliquant une densité de construction volontairement faible. À 10 minutes du centre-ville de Lille et à 3 minutes du centre de Villeneuve-d'Ascq où sont présents tous les services nécessaires (commerce, restaurants…).

D'après le site de la Métropole européenne de Lille (www.lillemetropole.fr), 2013.

■ Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances

1. Soulignez en rouge les domaines d'activité du pôle d'excellence de la Haute Borne et en bleu ses acteurs.

2. Expliquez l'expression « fertilisation entre les laboratoires et les entreprises ».

Ce pôle d'excellence encourage les échanges entre les laboratoires et les entreprises afin de favoriser une synergie d'intelligences, qui va permettre aux entreprises de gagner en compétitivité.

3. Citez deux avantages liés à la localisation du parc de la Haute Borne.

– Il est situé dans un environnement très attractif pour les cadres des entreprises (faible densité de construction, espaces naturels).

– Il est situé à proximité du centre urbain de Villeneuve-d'Ascq.

Situation 2 : Un espace productif local : AéroConstellation

Le site d'AéroConstellation

Directement relié aux pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, AéroConstellation est un site de 272 hectares entièrement dévolu à la construction et à la maintenance aéronautiques. Véritable vitrine de l'Europe aéronautique, l'usine Jean-Luc Lagardère, cathédrale industrielle de 11 hectares d'un seul tenant sur 46 m de haut et 500 m de long, accueille un unique poste d'assemblage où les A380 sont produits au rythme d'un par semaine et un hall de finition qui peut accueillir trois appareils en même temps. À proximité des halls du site Jean-Luc Lagardère, Airbus a implanté un centre prestigieux dédié à la présentation et à la livraison de ses avions : l'Airbus Delivery Center[1].

Les résultats records enregistrés en 2011 par Airbus dopent la croissance de la branche tant en termes de volume d'affaires que d'emploi salarié. Le centre de maintenance d'Air France Industries dédié au grand entretien des appareils petits porteurs occupe à son tour une superficie totale de 35 700 m².

Site de la ville de Blagnac (www.mairie-blagnac.fr), 2015.

1. Chaque année, plus de 150 000 touristes visitent le site d'AéroConstellation. En 2015, le grand parc de découverte aéronautique Aeroscopia a ouvert ses portes.

■ Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances

1. Soulignez les informations qui montrent l'importance du site industriel d'AéroConstellation.

2. Formulez l'intérêt majeur de la présence d'Airbus pour le site AéroConstellation.

Cela permet de créer beaucoup d'activités sur le site et donc de fournir de très nombreux emplois salariés.

3. Précisez comment cet espace industriel connaît aussi une tertiarisation de ses activités.

Cet espace connaît une tertiarisation de ces activités car il y a un développement du tourisme industriel, mais aussi l'ouverture d'un grand parc de découverte aéronautique Aeroscopia.

© Éditions Foucher

Sujet d'étude 8

L'Union européenne et ses territoires

Créée en 1957 par 6 États, la CEE, devenue Union européenne, forme en 2016 un espace de 28 États regroupant plus de 500 millions de citoyens européens.

Quel espace politique et économique forme l'Union européenne ?

Comment parvient-elle à intégrer ses territoires ?

Le « pont de la Paix » de Londonderry ou Derry, en Irlande du Nord en 2012

Financé en partie par les fonds du programme PEACE III de l'Union européenne et inauguré en 2011, le pont de la Paix enjambe le fleuve Foyle pour relier les quartiers de communautés religieuses longtemps opposées. Londonderry constitue aujourd'hui le principal pôle économique de la partie nord-ouest de l'Irlande.

1. **Présentez les intérêts de la construction de ce pont dans ce territoire de l'Union européenne.**

Ce pont présente avant tout un intérêt politique, car il relie les rives de deux quartiers aux communautés religieuses longtemps opposées. Mais il devient aussi un atout économique pour une ville qui constitue aujourd'hui le centre économique du Nord-Ouest de l'île.

2. **Connaissez-vous d'autres réalisations de l'Union européenne sur ses territoires ?**

Réponse personnelle de l'élève.

© Éditions Foucher

Au cœur du sujet d'étude

1. L'UE, un espace à géométrie variable

1 L'Union européenne et ses États membres en 2016

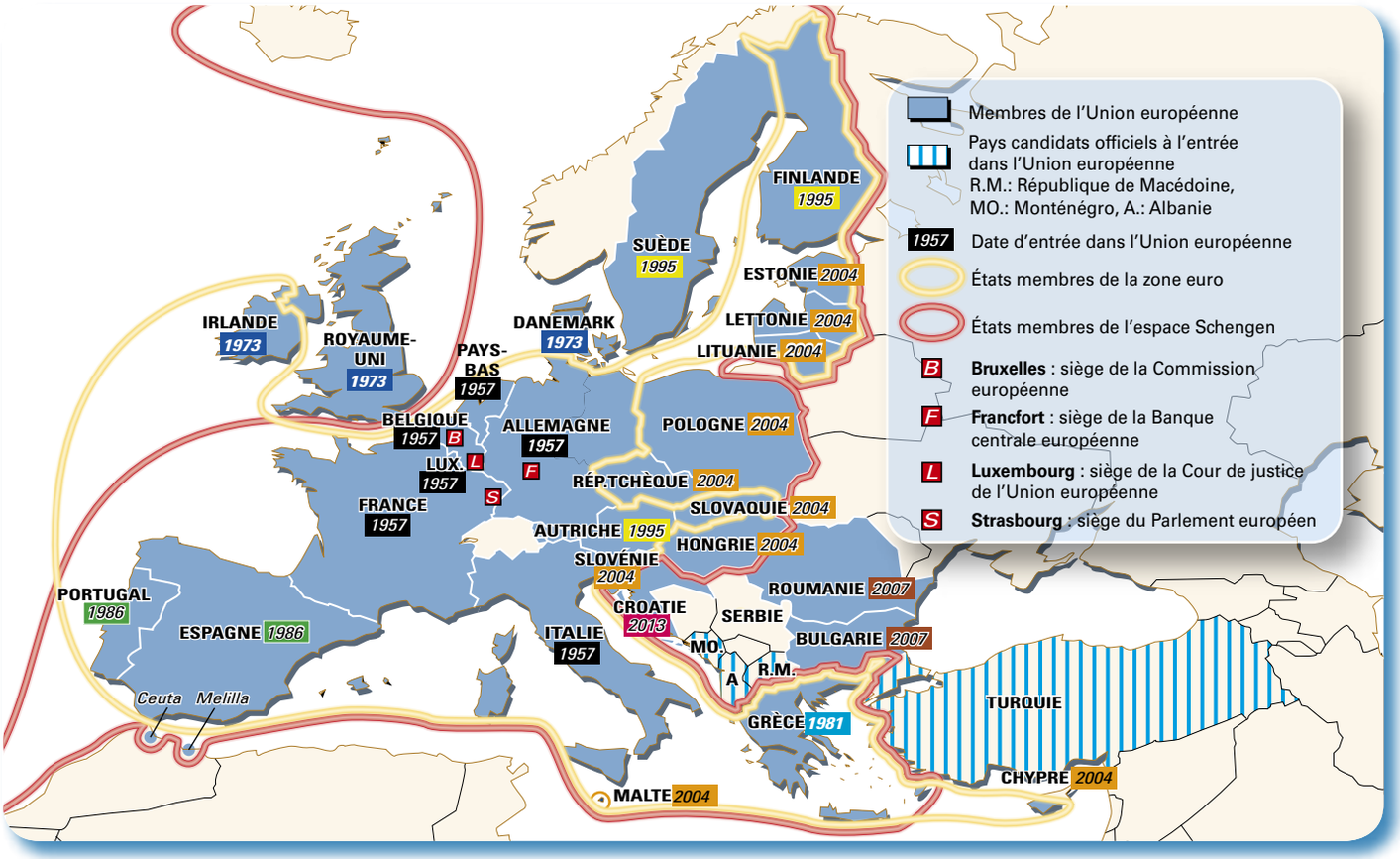

2 Le marché unique de l'UE

Au sein du marché unique de l'UE (appelé aussi parfois « marché intérieur »), les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler aussi librement qu'à l'intérieur d'un même pays. Pour créer ce marché unifié, des centaines d'obstacles techniques, juridiques et bureaucratiques qui entravaient le libre échange et la libre circulation entre les pays membres de l'UE ont été supprimés[1]. Les entreprises ont ainsi pu développer leurs activités, tandis que la concurrence a fait baisser les prix et offert un choix plus large aux consommateurs. Les entreprises européennes qui vendent leurs produits dans l'UE bénéficient d'un accès direct à près de 500 millions de consommateurs, ce qui les aide à rester compétitives. Enfin, l'intégration économique peut présenter un intérêt considérable en période de récession, en permettant aux pays de l'UE de maintenir les échanges commerciaux entre eux plutôt que de recourir à des mesures protectionnistes qui ne feraient qu'aggraver la situation.

Site de l'Union européenne (http://europa.eu), 2015.

1. De nombreux obstacles subsistent toutefois encore dans certains domaines, comme la fiscalité.

1. Doc 1 **Calculez « l'âge » de la construction européenne et précisez le nombre d'élargissements successifs qui ont façonné l'UE d'aujourd'hui.**

En 2016, la construction européenne a 65 ans et, depuis 1957, il y a eu sept élargissements successifs.

2. Doc 1 **À partir des institutions de l'UE présentes sur la carte, nommez deux droits dont bénéficie l'ensemble des citoyens de l'UE.**

– Droit de vote aux élections parlementaires.

– Droit de saisine de la Cour de justice de l'UE.

3. Doc 2 **Identifiez les intérêts d'un marché unique pour :**

– les consommateurs : avoir plus de choix pour acheter et bénéficier de baisses de prix ;

– les entreprises : avoir un marché plus étendu, pouvoir rester compétitives ;

– les pays membres : maintenir les échanges commerciaux entre eux en période de récession.

© Éditions Foucher

3 L'acquis communautaire

L'acquis communautaire est le socle commun de droits et d'obligations qui lient les États membres de l'Union européenne. En évolution constante, il concerne de très nombreux domaines.

Extraits :

Chapitre 2 : Libre circulation des travailleurs
L'acquis dans ce domaine dispose que les citoyens d'un État membre de l'UE ont le droit de travailler dans un autre État membre. […]

Chapitre 14 : Politique des transports
L'acquis en la matière […] porte sur les normes techniques et les normes de sûreté, la sécurité, les conditions sociales, le contrôle des aides d'État et la libéralisation du marché dans le contexte du marché intérieur des transports.

Chapitre 19 : Politique sociale et emploi
L'acquis social comprend des normes minimales dans les domaines du droit du travail, de l'égalité de traitement, de la santé et de la sécurité au travail et de la lutte contre la discrimination. […]

Chapitre 24 : Justice, liberté et sécurité
Les politiques menées par l'UE visent à poursuivre et alimenter le développement de l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice. […] L'acquis de Schengen se traduit par la suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'UE. […]

Commission européenne, ec.europa.eu, 2013.

4 L'entrée de la Lituanie dans la zone euro en 2015

Une hôtesse de caisse d'un grand magasin montre des billets en euros qui remplacent les litas en cours depuis 1993. Avec l'entrée de la Lituanie dans la zone euro le 1er janvier 2015, l'euro est la monnaie commune à 19 pays membres de l'UE.

4. Doc 3 **Indiquez comment les acquis communautaires cités favorisent :**

– la liaison entre les territoires de l'UE : des citoyens européens peuvent circuler et aller travailler dans tous les États membres ;

– l'homogénéisation économique et sociale des territoires de l'UE : les acquis communautaires fixent des normes à respecter pour tous les États membres dans des domaines très divers (transport, emploi…).

5. Doc 1 et 3 **Formulez les avantages procurés aux citoyens européens par les espaces suivants.**

Espace Schengen	Zone euro
Les citoyens européens peuvent se déplacer librement entre les États de la zone Schengen sans être contrôlés aux frontières.	Les citoyens peuvent utiliser leur monnaie dans tous les pays de la zone.

6. Doc 1 et 3 **Montrez en quoi l'UE est un espace à géométrie variable.**

Les pays membres de l'UE n'appartiennent pas tous aux mêmes zones intérieures de l'Union, comme la zone Schengen (22 pays sur 28) ou la zone euro (19 sur 28).

7. Doc 1 à 4 **Caractérisez le degré d'intégration de la France à l'UE :** ☒ **fort** ☐ **faible.**
Justifiez votre réponse.

La France est l'un des pays fondateurs de l'Europe. Elle fait aussi partie de l'espace Schengen et de la zone euro.

© Éditions Foucher

2. L'UE, des inégalités territoriales à réduire

1 Les contrastes territoriaux de l'UE en 2013

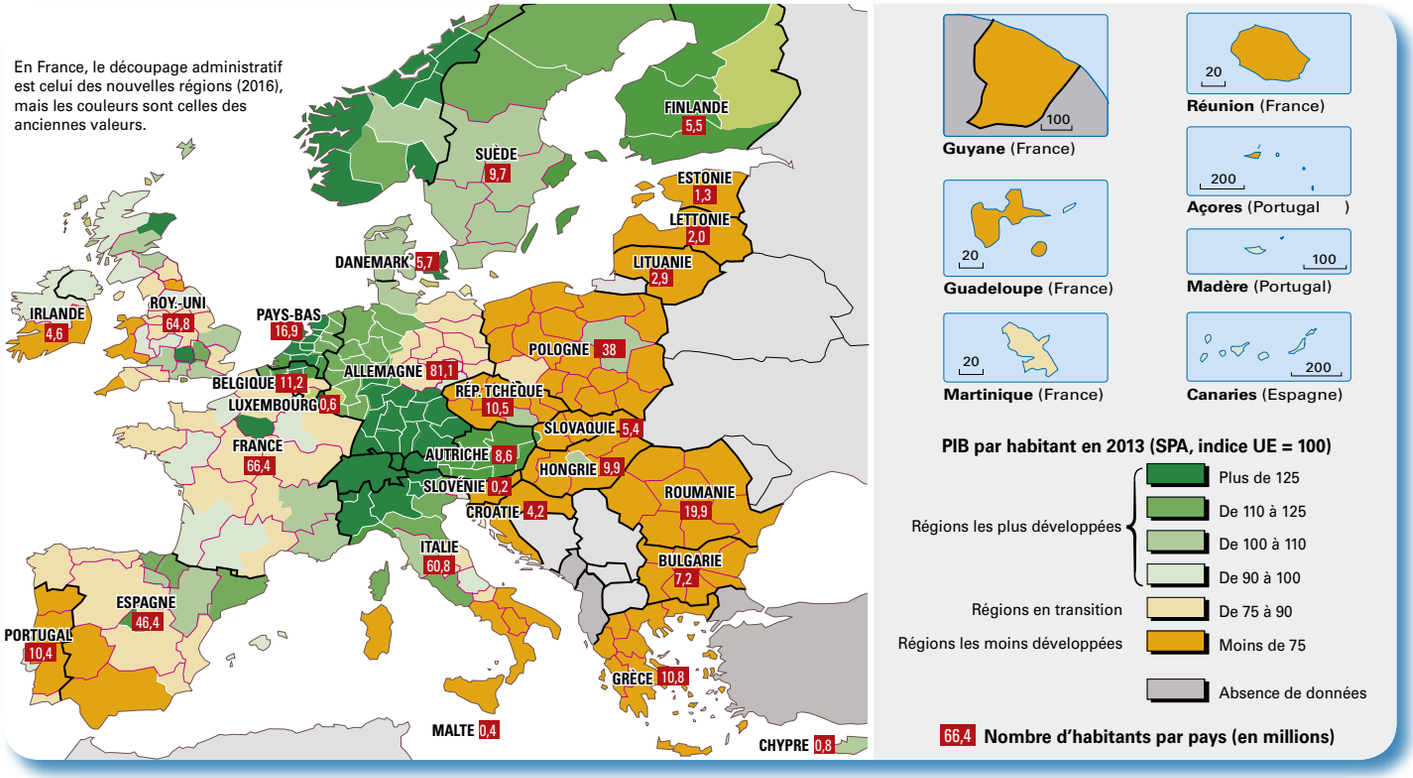

2 La politique régionale de l'UE de 2014 à 2020

La politique régionale est la principale politique d'investissement de l'UE. Elle cible toutes les villes et régions de l'Union européenne dans le but de soutenir la création d'emploi, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Elle est mise en œuvre par le biais de trois fonds principaux :
– le Fonds européen de développement régional (FEDER) ;
– le Fonds de cohésion[1] (FC) ;
– le Fonds social européen (FSE).

Budget de la politique régionale 2014-2020 :
351,8 milliards d'euros, soit près d'un tiers du budget de l'UE

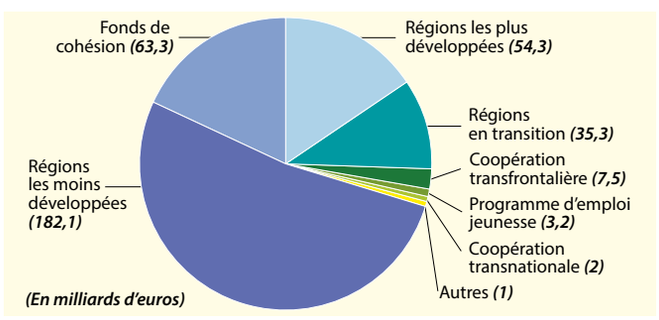

Commission européenne, 2015.

1. Il aide les États membres dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire à réduire leur retard économique.

1. Doc 1 **Relevez les contrastes de richesse entre les territoires de l'UE :**

– à l'échelle de l'Union : les territoires les plus développés sont situés au centre de l'UE, et les territoires les moins développés à l'est et au sud de l'UE ;

– à l'échelle des États : il y a aussi des contrastes de richesse à l'intérieur des États, entre leurs régions.

2. Doc 1 **Citez un autre contraste existant entre les territoires européens.**

Il existe un fort contraste démographique entre certains États : par exemple, 81,1 millions d'habitants en Allemagne contre 1,3 million en Estonie.

3. Doc 2 **Soulignez les domaines de la politique régionale en bleu et ses instruments financiers en rouge.**

4. Doc 2 **Précisez où se concentrent les fonds de la politique régionale. Pourquoi ?**

Les fonds se concentrent vers les régions et les États les moins développés afin de réduire les disparités économiques et sociales dans l'UE.

© Éditions Foucher

3 L'UE et la Pologne

En dix ans, les fonds versés par l'Union européenne ont permis la rénovation ou la construction de 1 100 kilomètres d'autoroutes et de près de 500 kilomètres de rails. Entre 2014 et 2020, le pays devrait toucher 106 milliards d'euros, soit plus de 11 % du total des aides prévues par la Commission européenne. […] Plus des trois quarts de cette somme proviendront des fonds structurels et seront employés dans le secteur de l'énergie, les infrastructures routières (3 000 kilomètres d'autoroutes restent à construire) et ferroviaires. Autre facteur essentiel dans la croissance ininterrompue de la Pologne durant la dernière décennie (18 % de croissance du PIB entre 2007 et 2013), l'ouverture complète des frontières avec l'entrée dans l'espace Schengen en 2007. Les entreprises étrangères (industries automobiles et cosmétiques en tête) ont installé des filiales et des usines autour de Varsovie ou de Cracovie pour fournir les 38 millions de consommateurs en produits.

Jean-Bernard Gallois, www.acteurspublics.com, 2014.

5. Doc 3 **Soulignez en bleu ce qui montre que la Pologne est un pays en fort développement, et en rouge comment l'UE contribue à cet essor.**

6. Doc 1 et 3 **Présentez les raisons économiques et démographiques pouvant expliquer les subventions importantes de l'UE pour la Pologne.**

– C'est l'un des pays les moins développés de l'UE.

– C'est un pays très peuplé avec 38 millions d'habitants.

7. Doc 4 **Caractérisez le type de territoire concerné dans cette affiche par les actions de l'UE.**

Ce sont des territoires ruraux qui sont enclavés.

4 Les actions de l'UE en Midi-Pyrénées

De 2000 à 2015, l'UE a cofinancé plus de 15 000 projets dans la région Midi-Pyrénées dans des domaines très variés (emploi, environnement, culture…), à travers le FEDER, le FSE et le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

8. Doc 3 et 4 **Montrez que ces actions de l'UE sur les territoires :**

– s'effectuent à plusieurs échelles : elles se font à l'échelle nationale (Pologne) et régionale (Midi-Pyrénées) ;

– visent les mêmes objectifs : elles cherchent à connecter les territoires (infrastructures routières et accès au haut débit) et à les développer dans des domaines fondamentaux pour leurs populations (énergie, santé).

Faire le point sur l'Union européenne et ses territoires

- **Présentez les outils politiques et économiques de l'UE qui favorisent l'intégration de ses territoires.**

Outils politiques

– Institutions.
– Espace Schengen.
– Citoyenneté européenne…

Outils économiques

– Marché unique.
– Acquis communautaires.
– Monnaie unique.
– Fonds régionaux…

© Éditions Foucher

Situation 1

Les frontières de l'Union européenne

Au gré des élargissements, des traités et des acquis successifs, mais aussi des événements politiques, les frontières de l'UE sont fréquemment remodelées.
Comment l'UE organise-t-elle ses frontières ? Quelles difficultés rencontre-t-elle ?

1. Doc 1 **Reformulez les intérêts de l'espace Schengen.**

– **Pour les citoyens :** il favorise la circulation des personnes et permet l'installation dans les pays membres.

– **Pour les États :** il dynamise leur économie.

– **Pour l'UE :** il renforce la coopération entre ses États membres.

2. Doc 1 **Est-il facile d'entrer dans l'espace Schengen depuis un pays qui n'en fait pas partie ?**

Cela dépend du niveau de développement du pays d'origine du ressortissant. Plus le pays est développé, plus l'accès sera facile.

1 L'espace Schengen

En trente ans, Schengen concerne désormais près de 420 millions d'habitants dans 26 pays membres. Dans cette zone, on compte 1,25 milliard de trajets annuels. Au total, 11 millions de personnes ont profité des accords de Schengen depuis leur signature pour vivre ou travailler dans un autre pays. […] La suppression des contrôles et de l'attente aux frontières a rendu l'espace Schengen populaire. Bénéfique pour le tourisme et les affaires, il « favorise le dynamisme économique régional et culturel en Europe, et plus particulièrement dans les zones frontalières », selon l'UE. Le traité permet également un renforcement de la coopération entre les forces de police des États membres. En cas de situation exceptionnelle, le contrôle aux frontières peut être rétabli, si le pays estime que l'ordre public, la sécurité ou la santé publique sont menacés[1]. […] Mais l'accord ne concerne pas que les pays membres. Une personne d'un pays tiers peut, sous certaines conditions, circuler dans l'espace Schengen pendant une période maximale de trois mois. Pour certains pays, il est nécessaire de se procurer un visa Schengen[2].

D'après A. Réaux, www.lemonde.fr, 2015.

1. Suite aux attentats terroristes de Paris en novembre 2015, des États européens comme la France ont rétabli temporairement les contrôles à leurs frontières.
2. Les ressortissants des pays développés ainsi que certains pays émergents sont exemptés de visa.

2 Les migrants clandestins signalés en 2013

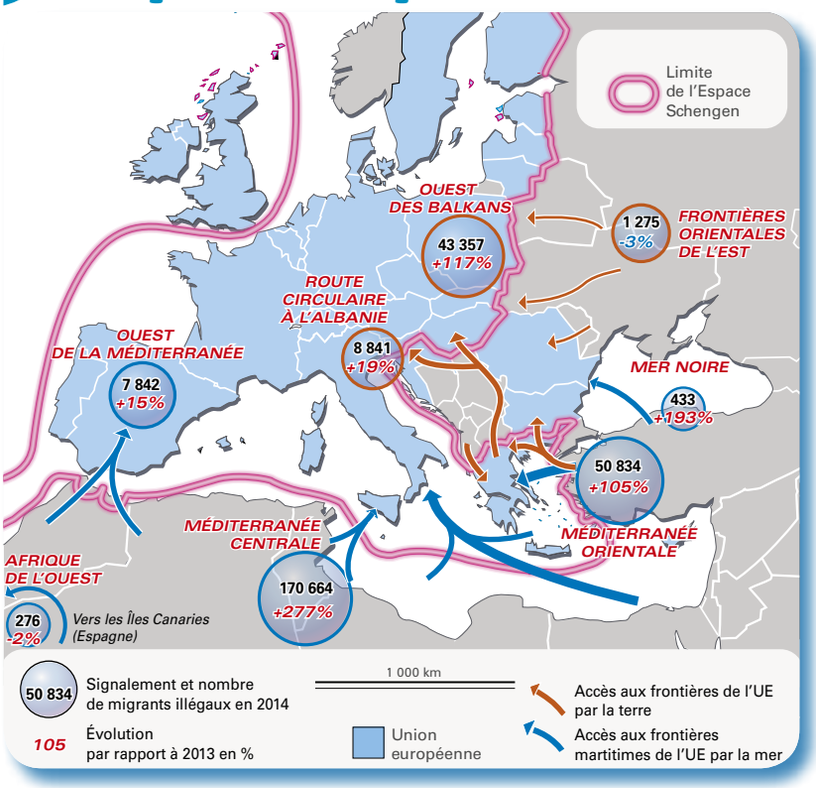

Face à l'afflux massif de migrants, l'agence européenne Frontex coordonne le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne avec beaucoup de difficultés. En outre, plus de 3 400 migrants sont morts par naufrage en Méditerranée en 2014.

3. Doc 2 **Citez par ordre croissant de flux de migrants les deux principaux chemins d'accès aux frontières de l'UE.**

– L'accès par la mer à partir de l'Afrique.

– L'accès par la terre à partir du Proche-Orient.

4. Doc 2 **En vous appuyant sur les régions d'origine des migrants et sur vos connaissances, citez deux raisons qui rendent l'UE attractive.**

– L'UE représente un espace de prospérité pour les migrants qui recherchent du travail.

– C'est aussi un espace de paix pour les migrants qui fuient la guerre ou la dictature.

© Éditions Foucher

3 La crise migratoire dans l'UE en 2015

Réfugiés devant la frontière hongroise

Ces réfugiés – majoritairement Syriens et Irakiens – cherchent à pénétrer en Hongrie afin de poursuivre leur périple vers l'Allemagne ou l'Europe du Nord. Face à eux, les autorités hongroises ont déployé la police anti-émeute, armée de gaz lacrymogènes.

Accueil des réfugiés, en Allemagne

La politique d'ouverture du gouvernement allemand a généré en 2015 l'afflux de plus d'un million de réfugiés demandeurs d'asile. Bien que le pays ait connu des manifestations et attaques xénophobes, l'arrivée des réfugiés a donné lieu à une forte mobilisation de solidarité d'une partie de la population allemande.

5. Doc 3 **Comparez la gestion des frontières de ces deux États membres de l'UE.**

En Hongrie, les réfugiés sont contenus derrière une barricade et des policiers, alors qu'en Allemagne, ils font l'objet d'un accueil de la part des autorités et d'une partie de la population.

6. Doc 1 à 3 **Caractérisez les frontières intérieures et extérieures de l'Union européenne.**

Des frontières attractives	Des frontières évolutives
Pour les ressortissants étrangers, l'UE peut représenter la prospérité et la sécurité. Pour les citoyens de l'UE, l'espace Schengen présente beaucoup d'avantages.	Dans l'UE, tous les pays membres n'appartiennent pas à l'espace Schengen. De plus, les frontières extérieures peuvent s'agrandir du fait des élargissements. Enfin, vis-à-vis des ressortissants étrangers voulant entrer dans l'UE, les politiques des États membres peuvent rendre ces frontières moins faciles d'accès.

© Éditions Foucher

Situation 1

GRAND ANGLE

Les territoires ultramarins, frontières lointaines de l'UE

1 Les territoires ultramarins de l'UE

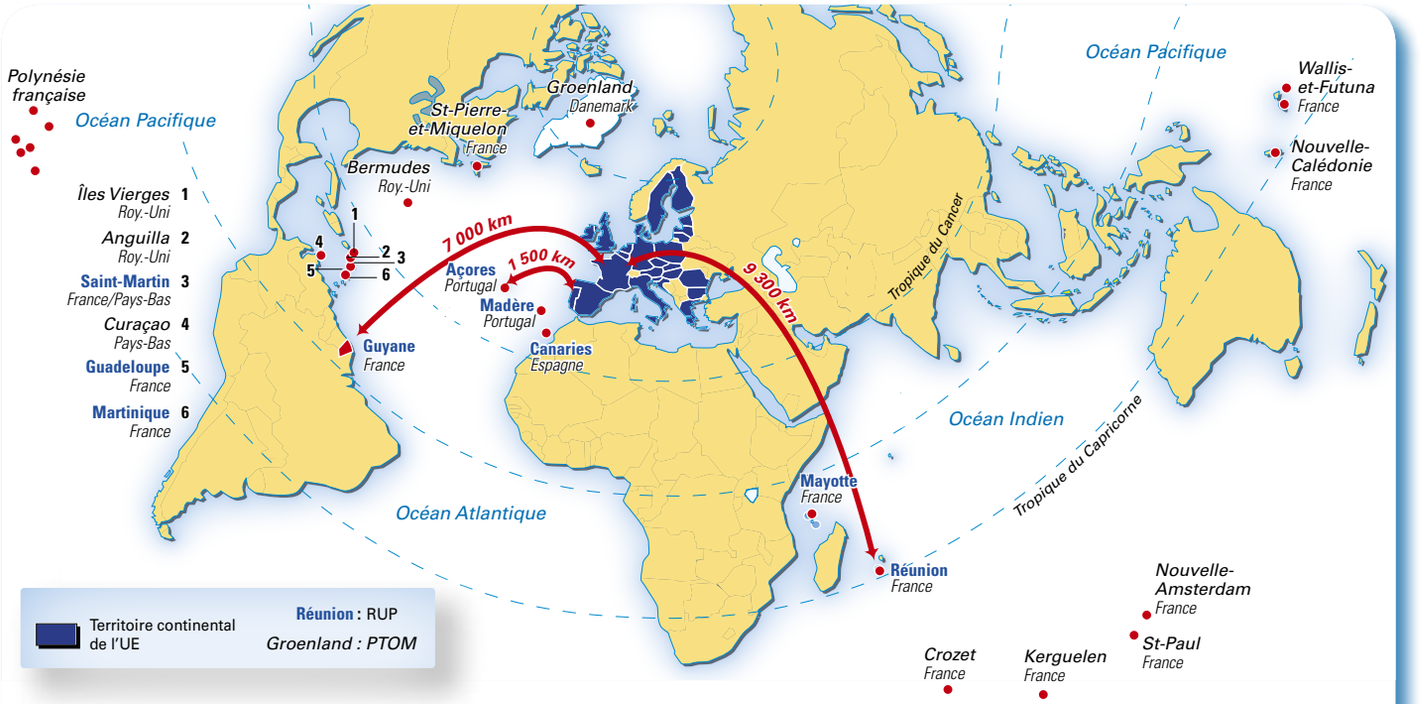

Les RUP sont les « régions ultrapériphériques », où la législation et l'exercice des droits et obligations communautaires s'appliquent intégralement sauf dérogations.
Les PTOM sont les « pays et territoires d'outre-mer » liés à un État membre mais qui ne sont pas membres de l'UE.

1. Doc 1 **Situez les territoires ultramarins faisant partie de l'UE.**

Ils sont principalement situés dans l'océan Atlantique (Canaries, Guadeloupe), en Amérique du Sud (Guyane) et dans l'océan Indien (Réunion, Mayotte).

2 Quelques RUP en chiffres

	Population en 2014	PIB/hab. en 2013 (moyenne en UE = 100)	Taux de chômage en 2014 (10,2 % en UE)	Fonds de l'UE[1] 2007-2013 (en milliers d'euros)
Açores	250 018	71	16,3 %	1 450 300
Canaries	2 104 800	81	32,4 %	1 290 600
Guadeloupe	403 750	72	23,7 %	869 900
Guyane	250 377	54	22,3 %	481 600
Madère	270 100	74	15 %	620 500
Martinique	381 326	75	19,4 %	618 100
Réunion	844 994	66	26,8 %	1 860 600

Commission européenne, 2014.

1. Les subventions de l'UE mentionnées concernent seulement les aides dispensées par le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen) et le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

2. Doc 1 et 2 **Citez trois difficultés auxquelles sont confrontées les RUP.**

– L'éloignement de l'Europe continentale.

– Un niveau de vie de la population inférieur à la moyenne de l'Europe continentale.

– Un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne de l'UE.

3. Doc 2 **Dites comment l'UE cherche à réduire les inégalités entre les territoires des RUP et les territoires continentaux européens.**

L'UE apporte des subventions provenant de divers fonds (FEDER, FSE, FEADER…), qui permettent de réduire les inégalités entre les RUP et l'Europe continentale.

© Éditions Foucher

3 Les axes de la stratégie 2020 pour les RUP

1. Amélioration de l'accessibilité au marché unique. L'accessibilité concerne non seulement les transports, mais également le transfert de connaissances et la mise en place, à un coût raisonnable, de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

2. Accroissement de la compétitivité via la modernisation et la diversification des économies des RUP.

3. Renforcement de l'intégration régionale des RUP au sein de leurs zones géographiques respectives pour développer la sphère d'influence socio-économique et culturelle de l'UE […].

4. Renforcement de la dimension sociale du développement des RUP, y compris au moyen de mesures visant à créer des emplois, améliorer les compétences et le niveau d'éducation, […] lutter contre la pauvreté, améliorer l'accès aux soins de santé et l'inclusion sociale.

5. Intégration de la lutte contre le changement climatique dans toutes les politiques pertinentes.

D'après la Commission européenne, 2013.

4 L'interception de clandestins à Mayotte

En 2014, près de 20 000 clandestins, principalement venus des Comores, ont été expulsés de Mayotte, ce qui fait de ce département français celui qui effectue le plus de reconduites à la frontière.

4. Doc 3 **Classez les types d'actions de l'UE pour développer ses territoires ultramarins en les illustrant d'exemples.**

Action économique	Action culturelle	Action sociale	Action écologique
Renforcer l'accès au marché unique sur le plan des transports et des TIC.	Améliorer l'échange et le partage des connaissances.	Améliorer le niveau d'éducation, lutter contre la pauvreté.	Améliorer la gestion des déchets, favoriser les énergies renouvelables.

5. Doc 3 **Soulignez, dans le texte, l'intérêt des RUP pour l'Union européenne.**

6. Doc 4 **Caractérisez les frontières de la RUP de Mayotte.**

Les frontières de Mayotte constituent une porte d'entrée dans l'UE, ce qui les rend très attractives pour les ressortissants de pays voisins. Toutefois, elles demeurent très étanches pour ces migrants qui sont expulsés par milliers chaque année.

Bilan situation 1

- **Présentez les caractéristiques des frontières de l'UE à différentes échelles.**

Des frontières internes à géométrie variable	Une frontière extérieure inégalement ouverte	Des frontières lointaines aux enjeux multiples
Les États membres n'appartiennent pas tous aux mêmes espaces (espace Schengen, zone euro…).	L'accès à l'UE varie selon l'origine des migrants et selon les choix politiques des États membres.	Les RUP sont des territoires en retard de développement que l'UE cherche à intégrer, mais elles sont aussi des avant-postes attractifs de l'UE.

© Éditions Foucher

Situation 2

Un grand projet européen : Galileo

Après les succès des programmes Airbus et Ariane développés hors du cadre communautaire, l'UE affirme sa politique spatiale en lançant des grands projets.
En quoi consiste le programme Galileo ? Quels sont les intérêts pour l'UE de mettre en œuvre des grands projets pour ses territoires ?

1 Le programme Galileo

Le programme Galileo est le système mondial de pointe de navigation par satellite de l'UE qui, sous contrôle civil, fournit des signaux de navigation précis dans le monde entier. Galileo est né dans les années 1990, au moment où l'Union européenne soulignait la nécessité d'un système mondial de navigation par satellite indépendant. Les États-Unis et la Russie disposent déjà de leur propre système (respectivement GPS et GLONASS), et la Chine, le Japon et l'Inde sont en train de développer le leur. Le choix de l'orbite utilisée par les satellites signifie que Galileo offrira une meilleure couverture dans les latitudes élevées, ce qui le rend mieux adapté à l'Europe du Nord qui, actuellement, n'est pas bien couverte par le système GPS.

[Galileo] permettra de protéger les personnes dont les moyens de subsistance dépendent de la navigation par satellite ; cela signifie aussi que nous pourrons continuer d'utiliser les signaux de navigation même si les autres systèmes perdent en précision ou sont à l'arrêt, ce qui peut se produire en période de conflit ou si un système est la cible d'une attaque. Et enfin, Galileo protégera le bien-être des personnes vivant au sein de l'UE et les recettes associées aux applications de la navigation par satellite, qui représentent déjà 7 % de l'économie de l'UE.

Commission européenne, 2011.

2 Le système Galileo

Quand il fonctionnera complètement en 2020, ce système sera composé de 30 satellites gravitant en permanence autour de la Terre. Si des échecs dans le lancement des satellites ont retardé une mise en service prévue initialement pour 2014, Galileo devrait proposer dès 2016 un service de géolocalisation en temps réel, avec une précision inédite au mètre près dans les voitures et sur les smartphones.

1. Doc 1 **Soulignez en rouge le but de Galileo, en bleu son propriétaire, et en vert son champ d'application géographique.**

2. Doc 1 **Présentez dans le tableau les intérêts que représente Galileo pour l'UE.**

Intérêt sociétal	Intérêt stratégique	Intérêt économique
Ex. : protéger le bien-être des personnes.	Ex. : être indépendant des autres puissances.	Ex. : fournir des recettes pour l'économie.

3. Doc 1 et 2 **Montrez que les caractéristiques techniques de Galileo permettent de :**

– réduire les inégalités entre les territoires de l'UE :
jusqu'à présent, les pays du Nord de l'UE étaient mal couverts par le système GPS ;

– servir efficacement les citoyens de l'UE :
Galileo offrira des services utiles aux citoyens, aux entreprises et aux administrations.

© Éditions Foucher

3 Le lancement de satellites Galileo en 2015

Deux nouveaux satellites ont été placés aujourd'hui en orbite par un lanceur [russe] Soyouz qui a décollé du port spatial de l'Europe à Kourou (Guyane française). Ils ont préalablement subi une batterie de tests au Centre européen de recherche et de technologies spatiales à Noordwijk (Pays-Bas). La production bat son plein chez OHB, entreprise allemande qui fabrique la plateforme des satellites et y intègre les charges utiles de navigation produites au Royaume-Uni par Surrey Satellite Technology Ltd. De nombreux autres fournisseurs à travers l'Europe participent également au projet. À partir de 2016, le déploiement de la constellation sera accéléré par l'entrée en service d'une version du lanceur [européen] Ariane 5 spécialement conçue pour Galileo.

Agence européenne de l'espace, 2015.

4. Doc 3 **Présentez un autre intérêt du programme Galileo pour les Européens.**

La fabrication des satellites Galileo requiert le travail de centres d'activité et d'entreprises issus de plusieurs pays européens (ex. : Pays-Bas, Allemagne…), ce qui génère de nombreux emplois.

5. Doc 4 **Reformulez les buts de la politique spatiale de l'UE dans lesquels s'inscrit Galileo :**

– à l'échelle de l'UE : ses buts sont d'assurer le bien-être des citoyens dans plusieurs domaines et de favoriser la croissance économique ;

– à l'échelle mondiale : ses buts sont de conforter l'UE en tant qu'acteur majeur sur la scène mondiale et de contribuer à son indépendance économique et politique.

6. Doc 4 **Indiquez le moyen juridique qui permet à l'UE de conduire sa propre politique spatiale.**

L'UE s'est dotée d'une compétence juridique spatiale partagée avec les États membres.

7. Doc 1 à 4 **Expliquez comment Galileo permet une meilleure intégration des territoires de l'UE.**

Galileo permet une meilleure intégration des territoires de l'UE pour plusieurs raisons :
– d'une part, c'est un projet qui fournit des services de qualité à l'ensemble des citoyens de l'UE ;
– d'autre part, c'est un projet qui génère beaucoup d'emplois sur tous les territoires ;
– enfin, à l'échelle de l'UE, c'est la garantie d'une indépendance stratégique vis-à-vis du reste du monde.

4 La politique spatiale de l'UE

La politique spatiale est un instrument au service des politiques internes et externes de l'Union. Elle répond à trois types d'impératifs :

– sociétaux : le bien-être de nos citoyens en dépend dans des domaines tels que l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la sécurité publique et civile, l'aide humanitaire et au développement, le transport ou la société de l'information ;

– économiques : l'espace est générateur de connaissances, de nouveaux produits et de nouvelles formes de coopération industrielle. Il est donc un moteur d'innovation, contribue à la compétitivité, à la croissance et à la création d'emplois ;

– stratégiques : l'espace sert à conforter l'Union en tant qu'acteur majeur sur la scène mondiale et contribue à son indépendance économique et politique.

À ce titre, le secteur spatial contribue directement aux objectifs de la stratégie Europe 2020 visant une croissance intelligente, durable et inclusive.

[…] L'article 189 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFEU) de 2007 dote l'Union d'une compétence spatiale partagée qu'elle exerce parallèlement à celle des États membres. Les premières priorités définies par le 4e Conseil « Espace » pour cette politique sont les projets phares Galileo et GMES[1].

Rapport de la Commission européenne au Parlement, 2011.

1. Système de surveillance de l'environnement et de la sécurité.

© Éditions Foucher

Situation 2

GRAND ANGLE

Des grands projets pour intégrer les territoires de l'UE

1 Le Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) en 2013

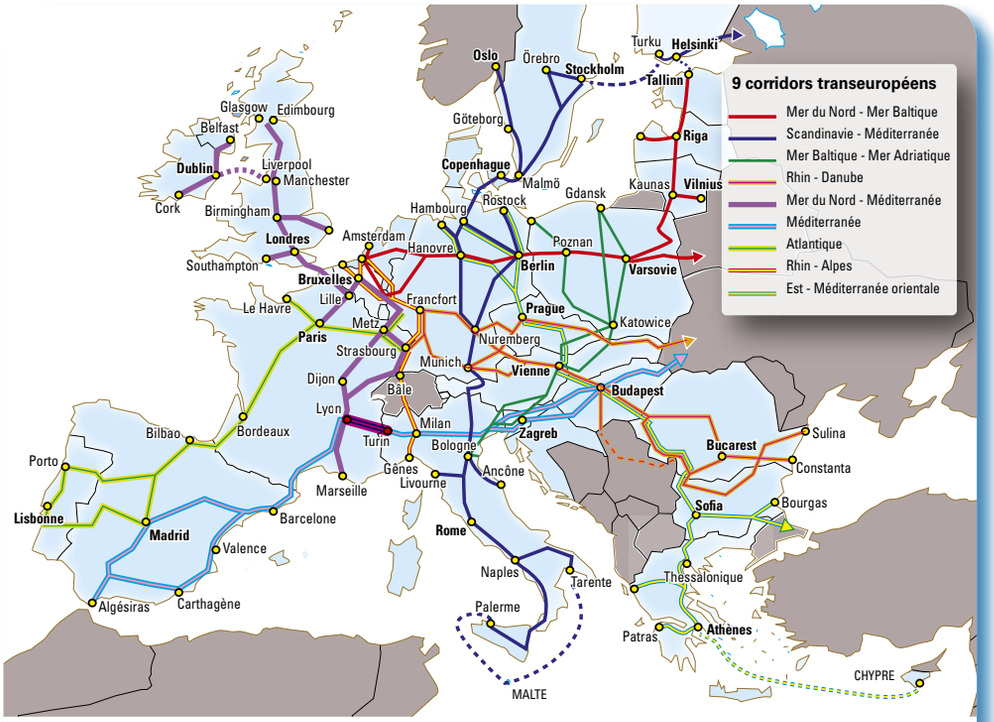

En octobre 2013, la Commission européenne a choisi neuf « corridors » transeuropéens, ferroviaires et fluviaux, destinés à relier les principaux ports et aéroports de l'UE. Le projet impose de créer, d'ici à 2030, 15 000 kilomètres de voies ferrées à grande vitesse et de développer 35 projets d'infrastructures transfrontalières. Sur les 26 milliards d'euros alloués dans le budget européen 2014-2020, 11,3 milliards sont réservés aux projets des pays moins développés bénéficiant des Fonds de cohésion.

1. Doc 1 **Indiquez ce que cherche à réaliser l'UE à l'échelle européenne en instaurant le réseau RTE-T.**

L'UE veut unir tous ses territoires en rendant leur accès plus rapide par la mise en place d'un réseau ferroviaire et fluvial dense et complet.

2. Doc 1 **Présentez les intérêts économiques de développer le RTE-T :**

– pour tous les territoires de l'UE : cela permet de favoriser les échanges économiques et le tourisme ;

– pour les territoires les moins développés de la cohésion : cela permet aux États en retard de développement d'être mieux reliés aux États les plus dynamiques de l'Union.

3. Doc 1 et 2 **Tracez sur la carte la liaison ferroviaire évoquée par le document 2.**

4. Doc 2 **Caractérisez ce qui fait de cette réalisation un grand projet de l'Union européenne.**

Ce projet concerne deux pays, coûte plusieurs milliards d'euros, se réalisera sur plusieurs dizaines d'années et bénéficiera à plusieurs millions de personnes chaque année.

5. Doc 1 et 2 **Précisez pour quelles raisons la France est particulièrement concernée par le Réseau transeuropéen de transport. -**

La France accueille trois corridors sur les neufs du réseau européen. Elle constitue un carrefour entre l'Europe du Nord et du Sud, mais aussi entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

2 La Transalpine Lyon-Turin

En permettant de mettre en réseau 5 000 km de lignes ferroviaires existantes entre les grandes villes européennes, la Transalpine Lyon-Turin est le maillon central du corridor ferroviaire transeuropéen Méditerranée. Retenue dès 1994 par l'Europe dans la liste de ses 14 projets prioritaires de transport, la Transalpine permettra d'acheminer, entre Lyon et Turin, 40 millions de tonnes de marchandises par an et 5 millions de voyageurs. […] Le Parlement européen a approuvé, en novembre 2013, le budget pluriannuel de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Une enveloppe de 23,17 milliards d'euros sera dédiée aux futurs grands axes de transport européens. Cette décision européenne rend désormais possible le cofinancement européen à hauteur de 40 % des travaux de construction du tunnel de base entre Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie et Suse dans le Piémont italien. Sur un coût total de construction du tunnel de 8,5 milliards d'euros, l'Union européenne en prendra ainsi à sa charge 3,4 milliards.

Objectif : 2028 pour une mise en service complète de la nouvelle voie des Alpes.

Site de la Transalpine, liaison européenne Lyon-Turin (www.transalpine.com), 2015.

© Éditions Foucher

3 Le programme européen Erasmus+

Plus de 4 millions de jeunes, d'étudiants et d'adultes pourront vivre une expérience d'études, de stage ou de volontariat à l'étranger et développer de nouvelles compétences. Le programme Erasmus+ permettra à plus de 125 000 institutions et organisations de coopérer pour innover et moderniser les pratiques d'enseignement et les actions en faveur des jeunes. Ensemble, elles contribueront à ce que jeunes et adultes acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans le monde d'aujourd'hui.

L'Europe se doit de fournir à ses citoyens l'éducation, les compétences et la créativité dont ils ont besoin dans une société de la connaissance. L'éducation, la formation et l'apprentissage non formel des jeunes sont indispensables à la création d'emplois et à l'amélioration de la compétitivité de l'Europe. C'est la raison pour laquelle Erasmus+ jouera un rôle déterminant dans la réalisation de ces objectifs.

Erasmus+ prévoira 14,7 milliards d'euros pour sept ans afin de renforcer le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Erasmus+ peut transformer votre vie et votre carrière. Où trouver plus d'informations ? ec.europa.eu/erasmus-plus.

Plaquette de présentation du programme Erasmus+, Commission européenne, 2013.

6. Doc 3 **Précisez :**

– **les bénéficiaires du programme Erasmus+ :** 4 millions de jeunes, d'étudiants et d'adultes ;

– **les formes du programme Erasmus+ :** études, stage ou volontariat à l'étranger ;

– **l'objectif d'Erasmus+ pour ses bénéficiaires :** développer de nouvelles compétences.

7. Doc 3 **Indiquez trois intérêts d'Erasmus+ pour l'Union européenne.**

– Innover et moderniser les pratiques d'enseignement et les actions en faveur des jeunes.

– Fournir à ses citoyens l'éducation, les compétences et la créativité.

– Favoriser la création d'emplois et l'amélioration de la compétitivité de l'Europe.

Bilan situation 2

• **À partir des documents de l'ensemble de la situation, complétez le tableau montrant comment les grands projets européens participent à l'intégration des territoires.**

Nom de grands projets de l'UE	Objectif principal de ces grands projets	De grands projets aux intérêts communs pour les territoires de l'UE
– Galileo – RTE-T – Erasmus+	– Établir un système mondial de navigation par satellite. – Bâtir un réseau européen de transport. – Favoriser les échanges culturels entre les pays de l'UE.	Ces trois grands projets permettent aux territoires d'être mieux intégrés au sein de l'UE en favorisant le développement économique et culturel des sociétés européennes.

© Éditions Foucher

L'essentiel · L'Union européenne et ses territoires

1. L'UE, un espace à géométrie variable

● **L'UE, composée de 28 États membres depuis 2013, forme un espace politique et économique homogène.** Ainsi, à l'intérieur de ses frontières, elle garantit le libre-échange et la préférence communautaire au sein d'un marché unique. De plus, l'UE homogénéise progressivement tous ses territoires européens par l'adoption d'**acquis communautaires** dans des domaines variés, comme l'énergie, l'agriculture ou les transports. Une monnaie unique, l'euro, a remplacé les monnaies nationales de nombreux États membres, formant ainsi la **zone euro**, pour faciliter les échanges et garantir une meilleure stabilité monétaire. Pour bien fonctionner, l'UE s'est aussi dotée d'institutions : Parlement, Commission… Enfin, depuis 1992, les populations des pays membres bénéficient d'une citoyenneté leur garantissant des droits et des libertés sur tout le territoire de l'UE.

● **Toutefois, les frontières géopolitiques et géo-économiques de l'Union européenne sont aussi relatives** (Situation 1). Ainsi, le processus d'élargissement de l'UE n'est pas encore achevé et cinq pays sont candidats à l'entrée dans l'Union en 2015. De plus, certains États ont fait le choix de ne pas adopter l'**espace Schengen**, alors que d'autres pays non membres de l'UE font partie de la zone. En outre, seulement 19 pays sur 28 ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Ces superpositions d'espaces marquent l'originalité de l'UE, mais aussi sa limite. Enfin, cette géométrie variable de l'espace de l'Union est aggravée par les inégalités entre les pays.

Situation 1. Les frontières de l'Union européenne

● **Les frontières de l'UE organisent un espace politique et économique à géométrie variable**, par exemple en fonction du choix des États d'appartenir ou non à l'espace Schengen ou à la zone euro. Pour les citoyens de l'UE, l'espace intérieur constitue un espace de libertés (de circulation, de consommation). Les frontières extérieures de l'UE sont plus ou moins ouvertes aux flux migratoires selon l'origine des migrants. Face à l'arrivée actuelle de réfugiés du Proche-Orient, les États membres de l'UE apportent des réponses contrastées.

2. L'UE, des inégalités territoriales à réduire

● **Les contrastes entre les territoires européens déséquilibrent l'UE.** En 2015, 508 millions de citoyens européens vivent dans 28 États. Ces États sont très différents en termes de population et de superficie. Ainsi, l'Allemagne, l'un des pays fondateurs de l'UE, compte plus de 80 millions d'habitants sur un espace de 357 026 km^2, alors que la Croatie, dernier pays entré dans l'UE, compte 4,2 millions d'habitants pour 56 594 km^2. De plus, il existe de grands écarts de richesse entre les États de l'UE, entre un axe central relativement prospère et des zones périphériques au sud et surtout à l'est, en retard de développement. Ces contrastes de richesse se retrouvent aussi à l'intérieur des États membres, entre leurs régions.

● **L'UE veut intégrer l'ensemble de ses territoires.** À l'échelle de l'Union, des grands projets, comme Galileo (Situation 2), le Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) ou Erasmus+, visent à bénéficier à l'ensemble des citoyens. À l'échelle régionale, la politique de l'UE se concentre sur les territoires les moins développés afin de les aider à rattraper leur retard et réduire les disparités économiques et sociales entre les États membres. Les principaux instruments financiers de l'UE sont le Fonds de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou le Fonds de cohésion (qui aide uniquement les territoires les plus fragiles).

Situation 2. Un grand projet européen : Galileo

● **Galileo est un système mondial de navigation par satellite appartenant à l'UE** qui fournit en permanence des localisations très précises. Ce grand projet permet d'assurer à l'UE une indépendance stratégique et technique face aux autres puissances mondiales, de créer des milliers d'emplois dans différents secteurs sur tous ses territoires et de fournir des services publics plus efficaces à l'ensemble des citoyens européens. Ce grand projet illustre la forte ambition de l'UE sur le plan de sa politique spatiale.

Vocabulaire

Acquis communautaire : socle commun de droits et d'obligations qui lie l'ensemble des États membres de l'UE. Il comprend entre autres les principes des traités et la législation communautaire.

Zone euro : zone monétaire regroupant les pays de l'Union européenne ayant adopté l'euro comme monnaie.

Espace Schengen : espace de libre circulation pour tous les ressortissants des États signataires qui regroupe, en 2013, 22 États membres de l'UE et 3 États associés : l'Islande, la Norvège et la Suisse. Cet espace vise à instaurer un espace de liberté, de sécurité et de justice, tout en maintenant des contrôles renforcés aux frontières extérieures.

© Éditions Foucher

Mobiliser ses connaissances pour rédiger

L'Union européenne et ses territoires

L'UE

Une Union composée de 28 États et peuplée de plus de 500 millions de citoyens, qui forme un espace politique et économique homogène mais dont les frontières sont aussi relatives.

Des territoires inégaux, notamment sur le plan économique, que l'Union européenne cherche à intégrer pour réduire les inégalités entre ses citoyens.

Un espace homogène :
- Un marché unique.
- Des acquis communautaires.
- Des institutions politiques.

Des frontières relatives :
- L'UE.
- La zone euro.
- L'espace Schengen.

Des États développés :
- L'Allemagne.
- La France.

Des États en retard de développement :
- Les États du Sud (ex. : Grèce).
- Les États de l'Est (ex. : Croatie).

Des projets à différentes échelles :
- Communautaire.
- Régionale.

Des instruments financiers :
- Le FSE.
- Le FEDER.

1. En vous aidant des informations contenues dans l'Essentiel, complétez le schéma ci-dessus.

2. En vous appuyant sur le schéma complété, rédigez un court paragraphe présentant les contrastes entre les territoires de l'UE et les moyens mis en œuvre pour les réduire.

Il existe de grands écarts de développement entre les États membres de l'UE à l'échelle continentale (entre un axe central relativement prospère et des périphéries en retard de développement) et à l'échelle des États (entre leurs régions).

L'UE cherche à intégrer ses territoires en menant des politiques de réduction des inégalités, notamment par la mise en place de grands projets (ex. : RTE-T) ou en subventionnant des milliers de projets à travers les territoires de l'Union, par l'intermédiaire de fonds comme le FEDER ou le FSE.

© Éditions Foucher

S'interroger sur un document

La commémoration des 60 ans de l'UE

Le 9 mai est la journée de l'Europe, en référence au jour de 1950 où Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, prononça un discours historique dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay à Paris. Outre la France et l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas se sont joints à l'initiative proposée par la déclaration Schuman. Ces 6 pays fondateurs ont signé en 1951 le traité CECA – Communauté européenne du charbon et de l'acier. Soixante ans plus tard, l'UE compte 27 pays membres et ses activités communes dépassent de loin le charbon et l'acier. Elle agit notamment dans le soutien aux énergies durables, dans le développement de la recherche, dans la coordination sociale et la lutte contre la pauvreté, etc. Elle constitue actuellement le plus grand espace démocratique du monde et la première zone d'activité économique de la planète, grand marché largement unifié. […]

Tous les ans, la journée de l'Europe est l'occasion de mener des activités festives et populaires rassemblant tous les citoyens et également d'organiser des moments de réflexion sur le projet européen. Ainsi, en France, comme partout dans l'Union, les institutions européennes, nationales, les autorités locales, les associations se mobilisent pour organiser des conférences, des concerts, des actions de rue, traduisant ainsi en actions la célèbre idée de Jean Monnet, inspirateur de la déclaration : « Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes. »

Commission européenne, ec.europa.eu, 9 mai 2010.

Identifier et analyser

1. D'après le document, citez les réussites de l'UE :

– sur le plan politique : l'UE constitue actuellement le plus grand espace démocratique du monde ;

– sur le plan économique et social : l'UE constitue la première zone d'activité économique de la planète, un grand marché largement unifié.

2. Reformulez les deux objectifs principaux de la journée de l'Europe.

– Mener des activités festives et populaires rassemblant tous les citoyens.

– Organiser des moments de réflexion sur le projet européen.

3. Relevez ce qui témoigne, selon la Commission européenne, du succès de cette journée dans les territoires de l'UE.

Il y a de nombreuses manifestations festives organisées (conférences, concerts, actions de rue) qui se déroulent en France, mais aussi « partout dans l'Union ».

Porter un regard critique

Taux de participation aux élections du Parlement européen								
Année	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014
Participation (en pourcentage des inscrits)	61,99 %	58,98 %	58,41 %	56,67 %	49,51 %	45,47 %	42,97 %	42,61 %

4. Montrez en quoi les informations du tableau vont en partie à l'encontre du discours tenu par le dépliant commémoratif.

Dans le tableau, on constate qu'entre 1979, année du premier vote aux élections législatives européennes, et 2014, le taux de participation a baissé de plus de 19 points. Cela témoigne d'une certaine désaffection des citoyens pour l'Union européenne.

© Éditions Foucher

1. Le sujet d'étude

■ Utiliser le vocabulaire de l'Union européenne

1. Donnez la définition des mots et expressions ci-dessous.

- **Espace Schengen :** espace de libre circulation pour tous les ressortissants des États signataires (22 États membres de l'UE et 3 États associés en 2013), qui vise à instaurer un espace de liberté, de sécurité et de justice tout en maintenant des contrôles renforcés aux frontières extérieures.
- **Zone euro :** zone monétaire regroupant les pays de l'UE ayant adopté l'euro comme monnaie (19 États membres en 2015).
- **Acquis communautaire :** socle commun de droits et d'obligations qui lie l'ensemble des États membres de l'UE. Il comprend entre autres les principes des traités et la législation communautaire.

■ Restituer des connaissances

2. Présentez l'objectif de la politique régionale de l'UE et citez ses moyens d'action.

À travers le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion, l'UE participe au financement d'une multitude de projets variés dans les territoires de l'Union afin de réduire les disparités économiques et sociales de ses territoires.

■ Compléter une carte simple

3. En vous aidant de la carte page 136, complétez la carte selon la légende donnée.

L'UE, un espace économique contrasté

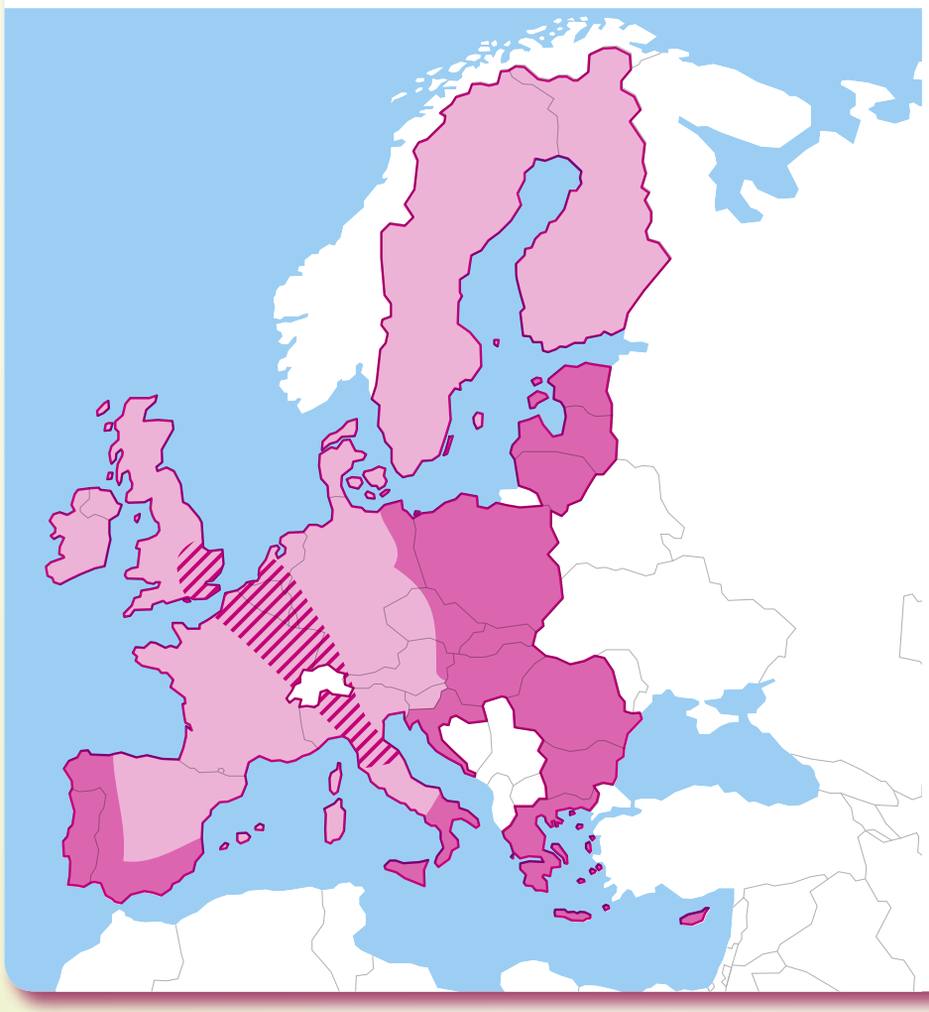

Légende

- Frontières de l'UE à 28
- Régions les plus développées
- Autres régions développées bien intégrées
- Périphéries moins développées recevant le plus d'aides au développement

© Éditions Foucher

2. Les situations

Situation 1: Les frontières de l'Union européenne

Les spécificités des régions ultrapériphériques

Entre contraintes…

L'éloignement du continent européen, l'insularité, une faible superficie, un relief et un climat difficiles et la dépendance économique vis-à-vis d'un faible nombre de produits sont autant de handicaps dont la permanence et la combinaison nuisent gravement au plein développement de ces régions.

… et atouts

– Diversification : les RUP permettent à l'UE de détenir un territoire maritime très étendu et une économie diversifiée. Par exemple, ces régions fournissent des […] fruits et légumes tropicaux qui répondent à la demande des consommateurs européens.

– Positionnement géostratégique : les RUP offrent à l'UE de grandes possibilités de développement des relations avec leurs pays voisins.

– Potentiel pour certaines activités de recherche et de haute technologie : par exemple, l'Agence spatiale européenne en Guyane, l'Institut d'astrophysique des îles Canaries…

Dossier de presse de la XXe Conférence des présidents des RUP, février 2015.

■ Relever les informations essentielles du document et les mettre en relation avec ses connaissances

1. **Soulignez les principales contraintes des régions ultramarines périphériques.**

2. **Citez les domaines dans lesquels les RUP représentent des atouts pour l'UE.**

– Domaine maritime.

– Domaine économique.

– Domaine géostratégique.

– Domaine scientifique.

3. **Indiquez, d'après vos connaissances, comment l'UE réduit les inégalités entre ses territoires ultramarins et ses territoires continentaux européens.**

L'UE apporte des subventions aux RUP par l'intermédiaire de plusieurs fonds (FEDER, FSE, FEADER…), finançant de nombreux projets de développement.

Situation 2: Un grand projet européen: Galileo

Galileo est le premier système mondial de navigation par satellite conçu à des fins civiles, afin de garantir l'indépendance de l'Union européenne dans un domaine stratégique, où toutes les grandes puissances souhaitent être présentes. […] Être présente dans le domaine de la navigation-localisation-synchronisation doit aussi permettre à l'Europe de répondre à des enjeux économiques et industriels, en lui permettant de se positionner non seulement dans le développement des technologies spatiales, mais aussi sur le marché des applications découlant de ces systèmes, par exemple dans le secteur de la téléphonie mobile. [Cette présence] doit permettre aux entreprises européennes de créer de nouveaux standards et donc de devenir structurantes sur les marchés. Les retombées économiques potentielles de Galileo pour l'Europe sont estimées par la Commission à 80 milliards d'euros.

www.senat.fr, 2012.

Une série de timbres français « Grands projets européens », éditée en 2008.

■ Relever les informations essentielles des documents et les mettre en relation avec ses connaissances

1. **Expliquez le principe du programme Galileo.**

C'est un système mondial de navigation par satellite.

2. **Reformulez les deux principaux intérêts du programme Galileo :**

– **à l'échelle de l'UE :** il permet des retombées économiques importantes ;

– **à l'échelle mondiale :** il contribue à l'indépendance stratégique de l'UE.

3. **Indiquez les objectifs communs aux grands projets de l'UE pour ses territoires.**

Ces grands projets visent à mieux intégrer les territoires de l'Union et à bénéficier à l'ensemble des citoyens.

© Éditions Foucher

Thème 1

Pluralisme des croyances et laïcité

En France, la République est laïque. Elle « ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte » dans un pays où la diversité des croyances et des cultures est plus grande qu'autrefois.
Sur quelles lois, quel(s) principe(s) et quelles valeurs repose la laïcité ?
Pour faire face à quels enjeux ?

La cérémonie des vœux aux autorités religieuses du 5 janvier 2016

La cérémonie des vœux aux autorités religieuses réunit depuis 2006 les représentants des cultes catholique, orthodoxe, protestant, juif, musulman, bouddhiste. Elle se déroule en janvier, sur invitation du président de la République, en présence du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, également ministre des Cultes.

1. **Identifiez le lieu et présentez les deux groupes qui se font face.**
Le lieu est le palais de l'Élysée. Font face au président de la République, à son Premier ministre et au ministre de l'Intérieur les représentants des différentes communautés religieuses.

2. **Précisez à quelle occasion se déroule cette rencontre.**
La rencontre se déroule lors des vœux aux autorités religieuses, au début du mois de janvier.

3. **Énumérez les thèmes d'actualité qui, selon vous, peuvent être abordés lors de ces rencontres annuelles.**
Réponses possibles : des grands sujets qui interpellent la société française, aussi bien économiques, sociaux (par exemple, le problème de la fin de vie, le mariage pour tous, l'intolérance et le racisme, l'antisémitisme, les attaques antimusulmanes ou antichrétiennes…) qu'internationaux (par exemple, les guerres et conflits, le problème des réfugiés, la crise climatique…).

4. **Expliquez comment vous comprenez, à ce stade, la notion de laïcité.**
Réponse possible : une séparation des pouvoirs entre le pouvoir temporel (l'État) et le pouvoir spirituel (les Églises), qui ne signifie pas pour autant que l'État les ignore. Un dialogue est instauré entre celui-ci et les représentants des différents cultes.

© Éditions Foucher

1. La notion de laïcité

des approches différentes

1 L'Association des maires de France serait-elle trop laïque ?

L'Association des maires de France (AMF), regroupant plus de 90 % des 36 000 maires, vient de publier un guide de « bonne conduite laïque » à destination des élus locaux. Le document évoque les « thèmes de la vie communale » pour lesquels « l'administration doit respecter le principe de laïcité », afin d'aider les maires à affronter « la laïcité au quotidien ». Une cinquantaine de parlementaires (LR) ont demandé à l'AMF de retirer ce « vade-mecum de la laïcité ».

Plusieurs dispositions font réagir ces parlementaires. L'une préconise que « les élus, tout particulièrement les maires et leurs adjoints, se doivent d'adopter une attitude personnelle neutre et laïque dans l'exercice de leurs fonctions ». L'AMF les invite ainsi « dans leur action publique à s'abstenir d'exprimer leurs propres convictions religieuses ou philosophiques ». Autre règle qui énerve ces élus réfractaires : « Une commune ne saurait subventionner une manifestation dont le caractère cultuel est affirmé, même si elle est traditionnelle. » Mais le point de blocage le plus symbolique est celui des crèches de Noël. Le vade-mecum préconise de ne pas en installer dans les mairies et les bâtiments publics, jugeant que leur présence n'est pas, de son point de vue, « compatible avec la laïcité ». L'AMF précise qu'elle ne retirera pas son vade-mecum. « Il ne s'agit que de recommandations aux maires par rapport à la législation ou à la jurisprudence[1]. »

D'après *L'Express*, 27 novembre 2015.

1. Ensemble des décisions rendues par les tribunaux concernant un problème juridique donné et qui permettent d'en déduire des principes de droit.

2 La laïcité remise en cause dans une piscine ?

L'instauration d'un créneau horaire réservé aux femmes à la piscine de La Verpillière (Isère) a provoqué une polémique au sein du conseil municipal. Un conseiller municipal d'opposition, ex-conseiller aux sports dans la municipalité précédente, a dénoncé, dans le quotidien *Le Dauphiné libéré*, l'occupation d'un lieu laïque à des fins à tendances religieuses. « Quand nous étions à la mairie, nous avions reçu des demandes dans ce sens émanant de la communauté turque. Demandes auxquelles nous n'avions pas donné suite car la piscine est un bâtiment public, ouvert à tout le monde », a déclaré cet élu, cité par le quotidien. Le maire de la petite commune s'est défendu en expliquant que cette première séance était un test, organisé par le centre social de la commune. « C'est un essai, mais la piscine reste laïque. Il s'agit d'un projet du centre social au niveau de la femme. Plusieurs organismes de toutes origines nous avaient demandé la possibilité de bénéficier d'un créneau horaire à la piscine », a précisé le maire. « Une cinquantaine de nageuses de tous âges et de toutes nationalités, toutes en maillot de bain, sans signe distinctif de religion, ont pu se baigner ainsi que quelques enfants. Pour moi, il s'agit d'un processus d'intégration », a conclu le maire.

D'après *La Dépêche*, 14 juin 2008.

1. **Dans la situation 1, expliquez à quel objectif répond la publication de ce vade-mecum.**

Le but est d'aider les maires à faire face aux problèmes liés au principe de laïcité pouvant se poser à eux dans l'exercice de leurs fonctions.

2. **Dans la situation 1, nommez les principes affirmés par l'AMF et précisez ses domaines d'application.**

– Principes : laïcité, neutralité.

– Domaines d'application : neutralité des bâtiments publics, neutralité des élus dans l'exercice de leurs fonctions, non-subventionnement de manifestations cultuelles.

3. **Dans la situation 1, soulignez les recommandations auxquelles s'oppose la cinquantaine de parlementaires.**

4. **Précisez la raison du conflit dans la situation 2.**

Un créneau horaire réservé aux femmes dans une piscine municipale.

5. **Dans la situation 2, nommez les acteurs qui s'opposent et soulignez de deux couleurs différentes les arguments avancés par chacune des parties.**

Le maire affronte un élu de l'opposition.

© Éditions Foucher

La laïcité, principe juridique et art du vivre ensemble

1 La loi de séparation de 1905, clé de voûte de la laïcité

Art. 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans le respect de l'ordre public.
Art. 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. […]

Loi du 9 décembre 1905.

2 La laïcité, principe constitutionnel

Art. 1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Constitution du 4 octobre 1958.

3 La laïcité, un idéal républicain

Certains hommes croient en un dieu. D'autres en plusieurs. D'autres se tiennent pour agnostiques[1] et refusent de se prononcer. D'autres enfin sont athées[2]. Tous ont à vivre ensemble. Et cette vie commune, depuis la première *Déclaration des droits de l'homme*, doit assurer à tous à la fois la liberté de conscience et l'égalité de droits. La laïcité est une valeur essentielle, avec ce souci de la liberté de conscience et de l'égalité de tous les hommes […]. L'idéal laïque n'est pas un idéal négatif de ressentiment contre la religion. C'est le plus grand contresens que l'on puisse faire sur la laïcité que d'y voir une sorte d'hostilité de principe à la religion. Mais c'est un idéal positif d'affirmation de la liberté de conscience, de l'égalité des croyants et des athées et de l'idée que la loi républicaine doit viser le bien commun, et non pas l'intérêt particulier. C'est ce qu'on appelle le principe de neutralité de la sphère publique.

Henri Pena-Ruiz, philosophe, propos sur la laïcité, septembre 2003.

1. Qui émettent des doutes sur une existence divine.
2. Qui ne croient en aucun dieu.

4 La laïcité, un principe juridique diversement interprété

La laïcité c'est, à la fois, un règlement juridique et un art de vivre ensemble […] Si l'on s'en tient au règlement juridique, la laïcité m'apparaît constituée de trois principes essentiels : le respect de la liberté de conscience et de culte ; la lutte contre toute domination de la religion sur l'État et sur la société civile ; l'égalité des religions et des convictions, les « convictions » incluant le droit de ne pas croire. Il faut arriver à tenir ensemble ces trois préceptes […]. Mais […] dans la pratique, les acteurs ont tendance à privilégier l'un ou l'autre de ces trois principes : les croyants se réfèrent surtout à la liberté de culte ; les agnostiques (et les anticléricaux) s'appuient plutôt sur la lutte contre la domination des religions ; quant aux minoritaires, ils insistent sur l'égalité des religions et des convictions. […]

Entretien avec Jean Baubérot, *Regards sur l'actualité*, n° 298, « État, laïcité, religions ».

6. Doc 1 **Formulez ce que met en place l'article 2 de la loi de séparation.**
La séparation des pouvoirs politiques et religieux.

7. Doc 1 et 2 **Nommez les deux libertés fondamentales contenues dans la loi de 1905 et réaffirmées dans la Constitution.**
Liberté de conscience (de croire ou de ne pas croire) et libre exercice des cultes.

8. Doc 3 **Soulignez en rouge les représentations erronées de la laïcité et en bleu les autres valeurs qu'elle garantit.**

9. Doc 3 **Précisez sur quelle idée repose l'idéal de laïcité pour le philosophe Henri Pena-Ruiz.**
L'idée que la loi républicaine doit viser le bien commun (ce qui unit les hommes), et non l'intérêt particulier.

10. Doc 4 **Encadrez les deux dimensions que Jean Baubérot donne de la laïcité et soulignez les trois préceptes sur lesquels repose, d'après lui, son règlement juridique.**

11. Doc 4 **Expliquez la raison pour laquelle, dans la pratique, ce principe de laïcité peut donner lieu à des interprétations diverses.**
Les interprétations peuvent être multiples lorsque les divers acteurs, en fonction de leurs convictions, privilégient un des trois préceptes.

Préparer le débat

- La République française est laïque depuis plus d'un siècle.
- La loi qui fonde la laïcité est la loi de séparation du 9 décembre 1905.
  Elle instaure la séparation des pouvoirs politiques et religieux. La laïcité est réaffirmée dans la Constitution.
- Le principe de laïcité ne se réduit pas à sa dimension juridique : c'est un principe de liberté qui rassemble tous les membres de la société et leur assure les mêmes droits, quelles que soient leurs convictions.
- Aujourd'hui, la mise en pratique de la laïcité peut faire l'objet, selon les acteurs, d'interprétations diverses.

© Éditions Foucher

Débattre

Doit-on parfois limiter la liberté d'expression des convictions religieuses pour permettre à tous de vivre ensemble ?

1 Les sikhs veulent porter leur turban à l'école

La communauté sikhe[1] de France se mobilise pour que ses enfants puissent porter le turban dans les écoles publiques. […] La Charte de la laïcité affichée à l'entrée des établissements scolaires reprend une loi de 2004 qui interdit « le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse » et vise ainsi le voile, la kippa, la croix et… le turban sikh […]. Or, « la croix, le voile et la kippa ne sont pas obligatoires et ce sont des symboles », fait valoir Kashmir Singh, membre du comité d'administration du principal temple sikh de France. Pour les sikhs « en revanche, le port des cheveux longs et le turban sont obligatoires et […] sont une part sacrée inhérente à notre religion », explique-t-il.

La communauté sikhe a toutefois déjà essayé à plusieurs reprises, depuis 2004, d'être exemptée de l'application de cette loi, sans succès.

D'après RTL, 23 janvier 2013.

1. Les sikhs (environ 10 000 en France) pratiquent une religion originaire du Nord-Ouest de l'Inde.

Un enfant sikh revendique son droit de porter le turban à l'école.

2 La Charte de la laïcité à l'école

En septembre 2013, l'Éducation nationale se dote d'une Charte de la laïcité, affichée dans l'ensemble des établissements publics et de nombreux établissements privés sous contrat. Cette charte rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'en comprendre le sens pour se les approprier et les respecter.

Ministère de l'Éducation nationale, 2015.

3 Pourquoi légiférer en 2004 ?

La loi du 15 mars 2004 sur le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, qui y interdit le port des signes religieux ostensibles tels que le foulard islamique, une grande croix chrétienne, la kippa et le turban sikh, a été justifiée par la volonté de garantir la neutralité de l'école, la nécessité de préserver les enfants de pressions qu'ils subiraient pour porter un tel signe, le souci d'éviter, à l'école, les conflits entre ceux qui le porteraient et ceux qui ne le porteraient pas, ainsi que le prosélytisme[1] qui pourrait naître de cette expression de conviction religieuse.

Observatoire de la laïcité (organisme qui assiste le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France).

1. Attitude de quelqu'un qui cherche à imposer ses idées.

4 La charte du patient hospitalisé

L'établissement de santé doit respecter les croyances et convictions des personnes accueillies. Dans les établissements de santé publics, toute personne doit pouvoir être mise en mesure de participer à l'exercice de son culte (recueillement, présence d'un ministre du culte de sa religion, nourriture, liberté d'action et d'expression, rites funéraires…). Toutefois, l'expression des convictions religieuses ne doit porter atteinte ni au fonctionnement du service, ni à la qualité des soins, ni aux règles d'hygiène, ni à la tranquillité des autres personnes hospitalisées et de leurs proches. Tout prosélytisme est interdit, qu'il soit le fait d'une personne hospitalisée, d'un visiteur, d'un membre du personnel ou d'un bénévole.

Charte du patient hospitalisé, 2006.

© Éditions Foucher

5 Un concours de police annulé pour discrimination raciale

Le Conseil d'État a annulé, le 10 avril, le concours interne d'officier de police […] pour cause de discrimination raciale à l'encontre de l'un des candidats [qui] conteste l'objectivité et l'impartialité de l'oral. Raison invoquée par le plaignant : le caractère discriminatoire des questions d'ordre religieux lui ayant été posées. […] Pour le Conseil d'État, ces éléments […] sont prohibés par la loi du 16 novembre 2001, stipulant « qu'aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions philosophiques ou religieuses ». Étant donné la violation du principe d'égal accès aux emplois de la fonction publique, les juges ont choisi d'annuler la délibération du concours.

La Croix, 14 avril 2009.

6 Les Français et la laïcité

Comment définiriez-vous selon vous la laïcité ?

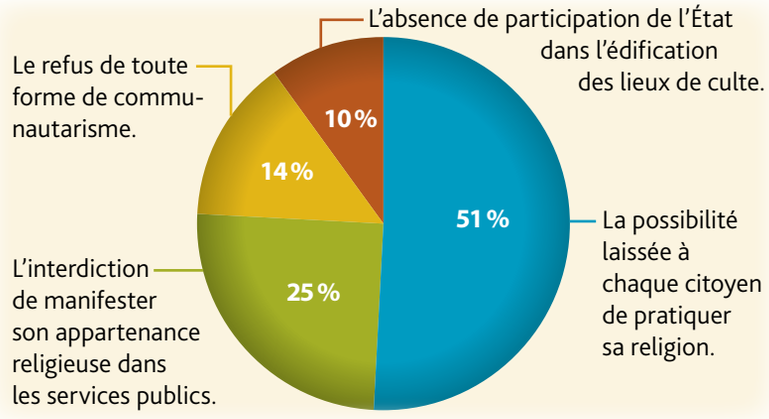

Enquête IFOP réalisée en février 2015.

Construire son point de vue

1. Doc 1 à 5 **Précisez les lieux où s'applique le principe de laïcité.**

Doc 1 L'école publique. Doc 2 L'école publique. Doc 3 L'école publique. Doc 4 L'hôpital public. Doc 5 La police.

2. Doc 1 à 5 **Soulignez en rouge ce que la laïcité interdit, en bleu ce qu'elle garantit, puis complétez le tableau suivant.**

	Ce que la laïcité garantit	Ce que la laïcité interdit
Doc 1	L'égalité entre les élèves « en protégeant l'école des revendications communautaires ».	Le port de signes religieux ostensibles.
Doc 2 et 3	La neutralité de l'école ; le libre choix des enfants.	Le port de signes religieux ostensibles ; le prosélytisme.
Doc 4	Le respect des convictions religieuses des patients ; le droit de pratiquer le culte de leur choix ; des aumôneries dans les hôpitaux.	Une pratique qui mettrait en danger le bon fonctionnement du service, l'hygiène, la qualité des soins… ; le prosélytisme.
Doc 5	Pas de discrimination en fonction d'une appartenance religieuse, réelle ou supposée ; la neutralité des agents publics dans l'exercice de leurs fonctions.	L'expression de convictions religieuses pour les agents publics dans l'exercice de leurs fonctions.

3. Doc 6 **Analysez la manière dont les Français perçoivent la laïcité en 2015.**

Pour une majorité de Français, c'est le droit de pratiquer librement sa religion.

4. En vous appuyant sur votre expérience et sur le corpus, présentez votre point de vue sur la question posée.

Réponse personnelle des élèves.

Pistes de réponses possibles : la neutralité de l'école protège des revendications communautaires ; la laïcité permet le libre choix des enfants, le fait de s'instruire et de se construire pour accéder à l'autonomie de jugement dans un climat de sérénité.

Des questions en débat : le problème de l'interdiction pour les mères voilées d'accompagner voyages et activités extrascolaires, la question des signes religieux à l'université (dans quelles conditions peuvent-ils représenter une atteinte au « vivre ensemble » ?)…

© Éditions Foucher

2. Diversité des croyances et laïcité

des situations conflictuelles d'application du principe de laïcité

1 Pas de menus de substitution à la cantine

La mairie de Chalon-sur-Saône a annoncé, en invoquant la laïcité, la modification des menus servis dans les cantines scolaires en refusant désormais toute offre de choix lorsque du porc est servi aux élèves. Si aucune obligation ne contraint la commune dans le cadre d'un service facultatif, l'Observatoire de la laïcité, organisme transpartisan placé auprès du Premier ministre, rappelle cependant que la laïcité ne saurait être invoquée pour refuser la diversité de menus.

Communiqué de presse de l'Observatoire de la laïcité, 17 mars 2015.

2 Pas de crèche de Noël à la mairie de Melun

La cour administrative d'appel de Paris[1] a annulé la décision du tribunal administratif de Melun concernant l'installation d'une crèche dans la cour de la mairie. La Fédération des libres penseurs, à l'origine de la saisine de l'instance administrative, avait estimé dans sa requête en appel que le « tribunal ne s'est pas fondé sur une analyse juridique » et que l'installation de la crèche « dans un bâtiment public » ne respectait pas le « principe de la neutralité religieuse de la loi de 1905 », que cette crèche « constitue un emblème de cette religion » et n'était pas une simple décoration festive. Dans son argumentaire, la mairie de Melun avait estimé que l'installation représentait à la période de Noël « la manifestation d'une tradition locale » et une « simple décoration festive dépourvue de signification symbolique. »

D'après *La République de Seine-et-Marne*, 17 octobre 2015.

1. Mais les jugements des cours d'appel sont discordants : à Nantes, le tribunal a autorisé, en appel, la crèche du conseil général de Vendée.

3 Empêché de voter parce qu'il portait une kippa

Un incident s'est produit […] dans un bureau de vote [d'une école de] Toulouse, lors du premier tour des départementales. Une femme assesseur[1] a exigé d'un électeur qu'il retire sa kippa pour voter, au nom de la laïcité. Cet homme […] a porté plainte pour « discrimination » au commissariat. La loi ne prévoit pas en effet l'interdiction des signes religieux dans les bureaux de vote, même s'ils se trouvent dans des écoles publiques. « Il n'existe pas de limite à la liberté vestimentaire des électeurs, dans le respect habituel des bonnes mœurs. La tenue portée ne doit toutefois pas faire obstacle au contrôle de l'identité de l'électeur », précise ainsi le site gouvernemental vie-publique.fr.

La Dépêche, 26 mars 2015.

1. Personne chargée de vérifier la régularité du vote.

1. Dans la **situation 1**, résumez la décision de la mairie de Chalon-sur-Saône et soulignez en rouge l'argument invoqué pour justifier cette décision.

La mairie refuse de proposer des menus de substitution lorsqu'il y a du porc à la cantine.

2. Dans la **situation 1**, nommez l'instance qui réfute cette justification et soulignez en bleu sa position.

Il s'agit de l'Observatoire de la laïcité.

3. Relevez l'identité des deux protagonistes de la **situation 2** et soulignez dans le texte les arguments avancés par chacun.

Les deux protagonistes sont la Fédération des libres penseurs et la mairie de Melun.

4. Nommez les deux personnes qui s'affrontent dans la **situation 3** et expliquez la nature du conflit.

Un électeur portant un signe d'appartenance au judaïsme refuse d'enlever sa kippa et s'oppose à un assesseur qui, au nom de la laïcité, lui interdit l'accès au bureau de vote installé dans une école publique.

© Éditions Foucher

La laïcité au cœur du pacte républicain

1 Ce que dit la loi

Si la neutralité s'applique aux agents du service public, elle ne saurait s'appliquer à ses usagers, qui, en vertu du principe de laïcité qui leur garantit la liberté de conscience, peuvent manifester leurs convictions et appartenances religieuses, notamment par le port de signes d'appartenance religieuse, non seulement dans l'espace public[1] mais également dans les services publics, sous la stricte réserve de ne pas troubler l'ordre public et le bon fonctionnement du service. Seule la dissimulation du visage (par un voile intégral, un casque ou encore une cagoule par exemple) est interdite, pour des raisons de sécurité et d'ordre public, en application de la loi du 11 octobre 2010, ainsi que des signes religieux ostentatoires dans les écoles, collèges et lycées publics par la loi du 15 mars 2004.

Observatoire de la laïcité, *Guide « Laïcité et collectivités locales »*.

1. En ville, ensemble des espaces de passage et de rassemblement à l'usage de tous.

2 Permettre le « bien vivre ensemble »

Étant un service public facultatif, aucune obligation ne contraint la commune en matière de menus. Cependant, il est recommandé, comme c'est le plus souvent déjà le cas, que les cantines scolaires proposent une diversité de menus, avec ou sans viande, et que l'organisation des repas favorise le vivre ensemble. Les cantines scolaires proposent généralement une diversité de menus, avec ou sans viande. Cette offre de choix ne répond pas à des prescriptions religieuses, mais à la possibilité pour chacun de manger ou non de la viande tout en empêchant la stigmatisation[1] d'élèves selon leurs convictions personnelles.

Observatoire de la laïcité, *Guide « Laïcité et collectivités locales »*.

1. Attitude qui conduit à la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe de personnes.

5. Doc 1 **Résumez ce que dit la loi concernant le port de signes d'appartenance religieuse des usagers du service public et précisez au nom de quel principe elle s'applique.**

Les usagers des services publics ont le droit de porter des signes d'appartenance religieuse s'ils ne troublent pas l'ordre public et le bon fonctionnement des services concernés, au nom du principe de laïcité, garant de la liberté de conscience. Seule la dissimulation du visage est interdite.

6. Doc 1 **Commentez le dépôt de plainte de l'électeur dans la situation 3 à partir des informations contenues dans le document 1.**

Dans la mesure où l'électeur ne dissimule pas son visage et donc qu'il peut témoigner de son identité, la loi l'autorise à garder sa kippa.

7. Doc 2 **Soulignez la raison pour laquelle la mairie de Chalon-sur-Saône dans la situation 1 ne contrevient pas à la loi.**

8. Doc 2 **Dites si la décision énoncée dans la situation 1 apparaît comme légitime aux membres de l'Observatoire de la laïcité. Justifiez votre réponse.**

Non, cette décision n'apparaît pas comme légitime aux membres de l'Observatoire de la laïcité, car elle ne favorise pas le « vivre ensemble » en stigmatisant les élèves qui, quelles qu'en soient les raisons, ne mangent pas de viande.

Préparer le débat

- **Cochez la bonne réponse et complétez.**

Exprimer ses convictions religieuses dans les services publics est :	autorisé	interdit
Pour les usagers, à une condition : ne pas se couvrir le visage.	×	
Pour les agents publics.		×
Pour les élèves des écoles, collèges et lycées publics, par la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles.		×

- **Les bâtiments publics (sauf lieux de culte, cimetières, musées) doivent respecter** le principe de neutralité.

Exemple : le problème des crèches de Noël installées dans les mairies et bâtiments publics.

© Éditions Foucher

Peut-on interdire les signes d'appartenance religieuse au travail ?

1 Paprec, pionnier de la laïcité en entreprise

Chez Paprec, entreprise de recyclage, […] on a voté « une charte de la laïcité » en automne dernier, « avec 100 % d'approbation des représentants des salariés », raconte Sylviane Troadec, la directrice des ressources humaines du groupe. Une première en France. Cette charte comporte huit points, dont l'interdiction du port de tout signe religieux. L'activité la justifie-t-elle ? « Non, mais […] c'est une affirmation de la diversité. On souhaite que les salariés se voient comme des collègues de travail, […] et non pas comme des membres appartenant à des communautés », poursuit Sylviane Troadec. Mais cette charte est « *borderline*[1] », reconnaît-elle. La DRH précise que si une femme arrive voilée à son entretien d'embauche, « on lui dira non ». Mais « […] il ne faut pas que la religion soit un critère de discrimination à l'embauche : on a toutes les religions dans notre société. On fait commencer une heure plus tôt les équipes dans lesquelles il y a une personne musulmane lors du ramadan, certains partent plus tôt le jour de Noël… Cette candidate est la bienvenue mais sans voile ». N'est-ce pas […] illégal ? […] « Le problème de la laïcité en entreprise privée est récent et […] on est devant un vide juridique », conclut-elle.

Le Nouvel Observateur, 14 août 2014.

1. À la limite de la légalité.

2 Primark : une politique discriminatoire envers les femmes voilées ?

Selon *Rue 89*, le leader irlandais de la mode *low-cost* est accusé depuis plusieurs jours de mener une politique discriminatoire vis-à-vis des clients, mais aussi de ses salariées voilées. Si l'enseigne qui ne cesse de se développer en France et en Europe se défend, des documents et des témoignages tendent à prouver le contraire. Les clientes ne seraient pas les seules concernées. Le Collectif contre l'islamophobie en France a rapporté que deux salariées voilées ont subi un traitement particulier de la part de la direction. Une des deux employées aurait même été convoquée ce jeudi 16 mars alors qu'elle portait un bandeau sur les cheveux. *Rue 89* dévoile alors une partie du règlement intérieur de l'enseigne irlandaise qui interdit le port de signes religieux. Problème ? La laïcité ne s'applique pas aux entreprises privées.

D'après RTL, 16 avril 2015.

3 *« Dans mon entreprise, il y a un espace de prière. La laïcité est sauve »*

Hervé Baulme, directeur général d'Ecodair, a autorisé un de ses employés à se créer un espace de prière au sein de l'entreprise. […] Si j'ai été surpris par cette requête, j'y ai tout de suite été favorable : je suis plutôt chrétien, mais je respecte toutes les croyances et je considère que l'on n'a pas le droit d'interdire à quelqu'un de pratiquer sa religion. […] J'ai décidé d'y réfléchir et d'en parler avec mes équipes. Je voulais être sûr que c'était une bonne idée. J'ai donc organisé une réunion avec les encadrants de mes salariés pour leur demander leur avis. […] Le fait d'avoir accepté sa demande n'a eu aucune répercussion sur la vie de l'entreprise.

L'Obs le plus, 22 avril 2015.

4 Davantage de signes religieux au travail

Demande d'absence pour célébrer une fête religieuse, port du voile islamique, de la kippa ou d'une croix… La laïcité est devenue un vrai casse-tête dans les entreprises. Selon une étude menée par l'Institut Randstad et l'Observatoire du fait religieux en entreprise, […] les revendications religieuses au travail ont plus que doublé en un an. En 2015, 23 % des managers interrogés ont déclaré être confrontés à ces questions, contre 12 % l'an dernier. Les cas conflictuels ont triplé en deux ans.

La Vie, 21 avril 2015.

© Éditions Foucher

5 Ce que dit la loi

Le Code du travail protège la liberté de conscience et de religion des salariés, qui ne peut être restreinte que pour des raisons de sécurité, d'hygiène ou pour le bon fonctionnement et l'image de marque de l'entreprise (articles 1321-3 et L 1121-1). Dans le service public, les représentants de l'État doivent respecter le principe de laïcité, censé garantir leur neutralité à l'égard de tous les citoyens. Ils n'ont pas le droit de porter des signes ostentatoires d'appartenance à une religion dans le cadre de leurs fonctions. Cette neutralité s'applique également aux employés de structures privées ou d'associations qui agissent, pour le compte de l'État, dans le cadre d'un service public. Les établissements et services accueillant des enfants de moins de six ans mais ne relevant pas d'une mission de service public peuvent « apporter, dans des conditions prévues par le Code du travail, des restrictions, de caractère proportionné, à la liberté de leurs salariés de manifester leurs convictions religieuses » (texte adopté par l'Assemblée nationale le 13 mai 2015).

6 La laïcité en entreprise

Pourcentage de sondés qui pensent que…

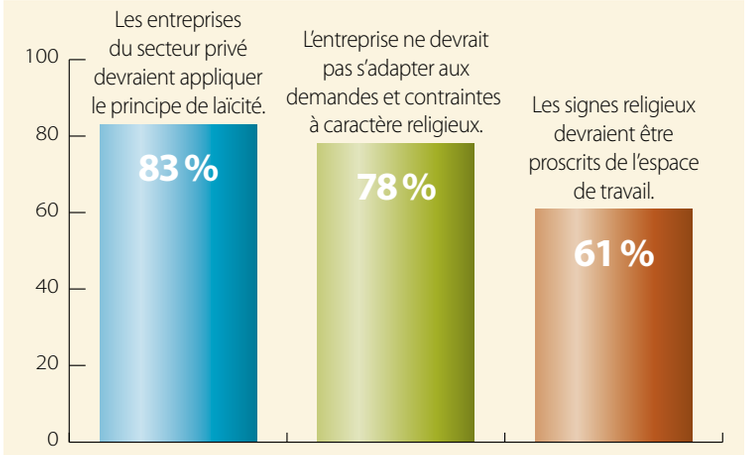

Étude sur le fait religieux en entreprise réalisée en février 2014 par l'Institut Randstad et l'OFRE (Observatoire du fait religieux en entreprise), sur un échantillon de 1 333 salariés cadres en entreprise.

Construire son point de vue

1. Doc 1 à 3 **Précisez le choix fait par chaque entreprise en ce qui concerne les signes d'appartenance religieuse au travail. Que pouvez-vous en conclure ?**

Doc 1 Charte de la laïcité approuvée par les salariés (interdiction de tout signe d'appartenance religieuse dans l'entreprise).

Doc 2 Règlement intérieur qui interdit tout signe, même discret (ex. : bandeau), tant aux clients qu'aux salariés.

Doc 3 Patron autorisant l'expression religieuse (espace de prière) au sein de l'entreprise.

Conclusion : l'absence de législation se traduit par des politiques variées dans les entreprises.

2. Doc 1 à 3 **Recherchez les points de vue qui s'opposent : soulignez en bleu les arguments favorables à l'interdiction des signes d'appartenance religieuse dans l'entreprise, en rouge les arguments défavorables.**

3. Doc 4 et 6 **Dites comment ont évolué les revendications religieuses en entreprise et précisez comment, pour les personnes sondées, l'entreprise devrait y répondre.**

Augmentation sensible des revendications religieuses (conflits trois fois plus nombreux depuis 2013) ; managers sondés très majoritairement favorables à l'application du principe de laïcité dans les entreprises privées.

4. Doc 5 **Expliquez pourquoi, à votre avis, les députés ont adopté le texte du 13 mai 2015.**

Conformité des règles concernant la petite enfance avec la loi de 2004 (neutralité de l'école publique).

5. **En vous appuyant sur votre expérience et sur le corpus, présentez votre point de vue sur la question posée.**

Expression personnelle des élèves.

Quelques pistes de réflexion : augmentation des revendications à caractère religieux dans les entreprises ; dirigeants et managers s'interrogent sur la place de la laïcité dans les entreprises ; managers majoritairement favorables à l'application du principe de laïcité dans les entreprises privées, mais situations contrastées : mise en place de chartes de la laïcité, mais vide juridique et problèmes d'exclusion, ailleurs autorisation d'expression d'appartenance religieuse. Le Code du travail donne une réponse partielle à ces interrogations, sauf principe de neutralité des entreprises publiques et de leurs agents.

© Éditions Foucher

3. Laïcité et risques d'emprises sectaires

des situations dangereuses

1 Sectes : plus de 50 000 jeunes en danger

Les principes de la laïcité accordent le droit à tout citoyen de croire et de penser en totale liberté et de pratiquer, éventuellement, le culte de son choix. Par respect de la laïcité, le droit français ne donne aucune définition juridique de la secte, pas plus que de la religion. Cependant, tout n'est pas permis au nom de la liberté de conscience. Il existe des limites à ne pas franchir : les pouvoirs publics peuvent s'opposer à des pratiques dangereuses, contraires à la loi.

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a publié […] un guide pour « la protection des mineurs contre les dérives sectaires ». […] Car l'urgence est là : « entre 50 000 et 60 000 enfants sont victimes de dérives sectaires en France » se traduisant par des « maltraitances physiques ou morales », et « 5 000 de ces enfants vivent en milieu fermé, familial ou communautaire », insiste le président de la Miviludes. Avec la multiplication des crises, « les mouvements sectaires trouvent aussi aujourd'hui un terreau très favorable pour leur développement et notamment les organisations apocalyptiques[1] », constate le président. Un retour en force de la pensée magique que sa mission évalue en chiffres : en 1995, la commission parlementaire antisectes avait recensé 172 mouvements, aujourd'hui « on est environ à 600 mouvements et pratiques ». […] Un sondage Ipsos révélait en septembre dernier que 25 % des Français disaient avoir été approchés au moins une fois par une secte et 15 % connaissaient une victime de secte dans leur entourage. « Cela fait 15 millions de personnes dans le premier cas, 10 à 12 millions dans le second », résume le président. Consacré aux professionnels de la protection de l'enfance, ce guide est « aussi destiné à tout un chacun, car il y a un devoir d'ingérence lorsqu'un mineur est en danger ».

Ladepeche.fr, 15 octobre 2010.

1. Qui prédisent une fin du monde imminente.

www.prevensectes.com.

2 Un thérapeute « charlatan » condamné pour emprise sectaire

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné un « humanothérapeute », accusé d'avoir convaincu ses « patients » de l'existence de faux souvenirs, pour « abus de faiblesse », à un an de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende. Il devra verser respectivement 100 000 et 50 000 euros de dommages et intérêts aux deux patients qui le poursuivaient[1].

Les témoignages des deux plaignants ont fait état de préjudices consécutifs à leur mise en état de sujétion[2] : rupture avec l'environnement familial, pressions financières exorbitantes (respectivement 750 000 euros et 238 000 euros dépensés pour des stages intensifs et séances de thérapie), déstabilisation mentale ainsi qu'atteintes sexuelles.

Les parties civiles et les témoins (parmi lesquelles d'anciennes victimes dont les faits sont aujourd'hui prescrits) ont décrit cette emprise exercée sur eux durant de nombreuses années par le « gourou[3] thérapeutique ».

D'après la Miviludes, 15 juin 2012.

1. Le procès a fait l'objet d'un appel. Celui-ci, en date du 13 février 2015, a confirmé la condamnation.
2. Dépendance.
3. Personne qui dirige une secte.

1. Dans la situation 1, soulignez les éléments chiffrés qui montrent l'importance des dérives sectaires en France.

2. Qu'invoquent les « gourous » dans les situations 1 et 2 pour justifier leurs pratiques ?

– Situation 1 : la fin du monde.

– Situation 2 : des souvenirs enfouis (oubliés).

3. Retrouvez dans les situations 1 et 2 des éléments qui permettent de caractériser une dérive sectaire en vous reportant au document 1.

– Situation 1 : éléments 1, 3 et 4.

– Situation 2 : éléments 1, 3 et 5.

© Éditions Foucher

La prise en compte des dérives sectaires

1 Qu'est-ce qu'une dérive sectaire ?

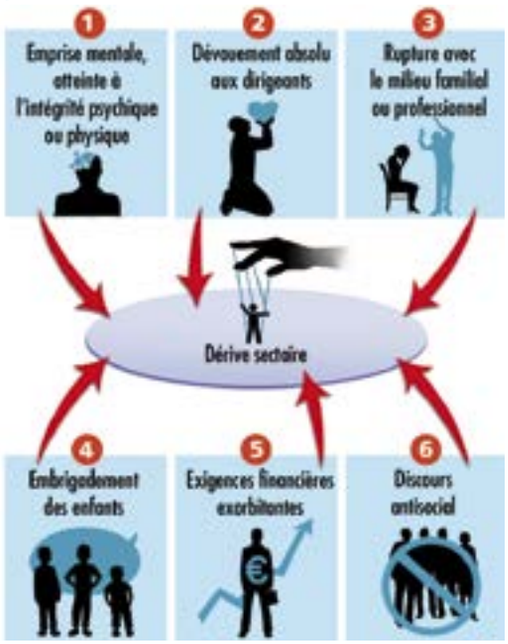

4. Doc 1 **Nommez la liberté fondamentale ôtée aux victimes des sectes.**

Le libre arbitre, c'est-à-dire la capacité d'opérer un choix en toute liberté, hors de toute contrainte.

5. Doc 2 et 3 **Citez les moyens présentés pour lutter contre les dérives sectaires.**

Le recours à la loi ; la prévention (ex. : le livret de prévention de la radicalisation des jeunes).

2 Ce que dit la loi

• **Loi du 12 juin 2001** tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales :

« Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse […] d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire cette personne à un acte qui lui est gravement préjudiciable. »

• **Décret du 28 novembre 2002 :**

« Il est institué auprès du Premier ministre une mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires […] chargée d'observer et d'analyser le phénomène des mouvements à caractère sectaire, dont les agissements sont attentatoires aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales ou constituent une menace à l'ordre public ou sont contraires aux lois et règlements […], d'informer le public sur les risques, et le cas échéant les dangers, auxquels les dérives sectaires l'exposent et de faciliter la mise en œuvre d'actions d'aide aux victimes de ces dérives. »

3 La prévention de la radicalisation des jeunes

La radicalisation relève d'un processus d'« emprise mentale ». Bien que parfois difficile à repérer, [il] se traduit le plus souvent par une rupture rapide. Si un seul indice ne permet pas de conclure à la radicalisation, les changements de comportement suivants peuvent attirer l'attention : rupture relationnelle avec les camarades, les amis, les divers entourages ; rupture avec l'école : contestations répétées d'enseignements, multiplication des absences, déscolarisation soudaine ; rupture avec la famille ; nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaires, vestimentaires… ; modification de l'identité sociale et des discours ; intérêt soudain pour telle religion ou telle idéologie, manifestement excessif et exclusif ; socialisation réduite aux réseaux sociaux ; fréquentation de sites à caractère radical et adhésion à des discours extrémistes sur ces réseaux ; discours relatifs à la « fin du monde » et fascination manifeste pour les scénarios apocalyptiques.

Extraits du livret de prévention de la radicalisation des jeunes à l'usage des chefs d'établissement et des équipes éducatives, publié par l'Éducation nationale, février 2015.

Préparer un débat

• **Sous couvert de religion, certains groupes ou individus isolés abusent de leurs adeptes.**

Les formes de ces dérives	L'organisme chargé de les étudier : la Miviludes.	Les moyens de lutte
Les adeptes sont privés du libre arbitre.	Son rôle :	Le recours à la loi pour juger les actes délictueux et protéger les victimes.
Ils sont maintenus dans un état de sujétion psychologique ou physique.	– Observer et analyser ces dérives sectaires.	L'action préventive : campagnes d'information auprès du public.
On leur réclame des contributions financières excessives.	– Informer le public sur les risques et les dangers de ces dérives.	Ex. : information des parents sur les dangers liés aux dérives sectaires pour les adolescents.
	– Faciliter les actions d'aide aux victimes.	

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Faire le point

Pluralisme des croyances et laïcité

- **Le principe de laïcité, né en 1905** et réaffirmé dans la Constitution, garantit à tous les citoyens la liberté de pratiquer la religion de leur choix ou de n'en pratiquer aucune.
- **Il ne se réduit pas à sa dimension juridique** : c'est un principe de liberté qui rassemble tous les membres de la société, leur assure les mêmes droits, quelles que soient leurs convictions.
- **La neutralité de l'État, des collectivités et des services publics** découle de la loi de séparation de 1905. Les fonctionnaires sont tenus d'appliquer le principe de neutralité dans l'exercice de leurs fonctions. Les usagers peuvent manifester leurs convictions religieuses dans les services publics, à condition de ne pas se couvrir le visage, ni de porter menace à l'ordre public.
- Dans les écoles, collèges et lycées publics, la **loi de 2004** interdit les « signes religieux ostentatoires ».
- En se réclamant de la liberté de conscience, certains mouvements pratiquent des **dérives sectaires**. La Miviludes est chargée d'observer et d'analyser ces dérives sectaires. Des lois ont été votées pour en juger les actes délictueux et protéger les victimes.

Laïcité : principe qui se traduit en France par la séparation des Églises et de l'État.

Dérive sectaire : mise en œuvre de différentes formes de pression ayant pour résultat de créer, maintenir ou exploiter chez une personne un état de sujétion (dépendance) psychologique ou physique.

Laïcité et croyances religieuses en France

Principe et fondements juridiques de la laïcité

Séparation du politique et du religieux.

- **Loi** de séparation des Églises et de l'État de 1905.
- Constitution de la Ve République.

garantissent

- **À tous :** la liberté de conscience et de culte ; des droits identiques.
- **Pour les usagers, dans l'espace et les services publics :** le droit de manifester leurs convictions religieuses,

à condition de ne pas se couvrir le visage, ni de porter menace à l'ordre public.

- **La neutralité** des agents de l'État et des bâtiments publics.

interdisent

- **Dans les écoles, collèges et lycées publics :** les signes religieux ostentatoires.
- **Pour les agents des services publics :** l'expression de convictions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

veillent à

- **Observer et analyser** les mouvements susceptibles de dérives sectaires.

C'est le rôle de la Miviludes.

- **Juger** les actes délictueux.
- **Protéger** les victimes, **en particulier** les enfants.

La laïcité, valeur essentielle de la République française, garante de la cohésion de la société.

En vous appuyant sur les informations contenues dans les pages précédentes et dans le « Faire le point », complétez le schéma.

© Éditions Foucher

Évaluation 1
Les fondements de la laïcité

Pour certains, la laïcité devrait être assortie d'un adjectif. On évoque une laïcité « positive » (comme si la laïcité pouvait être négative) ou bien « ouverte » (comme si la laïcité était refermée sur elle-même comme un cercle), ou bien « moderne » comme s'il pouvait y avoir une laïcité antique ou démodée. Méfions-nous des adjectifs, ils […] servent plus souvent à cacher des arrière-pensées qu'à préciser la pensée. Tenons-nous-en au terme de « laïcité », telle qu'en elle-même la République l'a forgé au long des temps. À l'heure où certains invoquent les droits humains pour combattre la laïcité, il faut rappeler haut et fort que la laïcité découle de ces droits fondamentaux reconnus à tous les êtres humains : la liberté et l'égalité. La laïcité, en effet, garantit à chacun l'exercice de la liberté d'opinion, […] c'est-à-dire la liberté de croire en la religion de son choix ou d'être agnostique ou athée. S'agissant de l'égalité, la laïcité garantit à chacun une égalité de droit absolue, quelles que soient ses convictions religieuses ou son absence de conviction. La laïcité implique ainsi l'interdiction de toute discrimination entre les êtres humains en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques. Elle est source de fraternité civique. […] De cette liberté de conscience et de l'égalité des citoyens qui en bénéficient, découle nécessairement la neutralité de l'État à l'égard de toute croyance religieuse. La conséquence en est évidente : dans une république, l'État doit être séparé radicalement de toute Église, de toute communauté organisée religieuse ou philosophique. L'État les respecte toutes, mais il n'en privilégie aucune. Comme le disait Victor Hugo, « l'État chez lui, l'Église chez elle ».

Robert Badinter, préface à *Ma liberté, c'est la laïcité* de M. Cerf et M. Horwitz, © Armand Colin, 2012.

Comprendre les valeurs et les principes en jeu dans la situation

1. Précisez les droits que garantit le principe de laïcité et donnez-en des exemples concrets.

Le principe de laïcité garantit la liberté d'opinion (celle de croire ou de ne pas croire), l'égalité des droits et l'absence de toute discrimination : que l'on soit croyant (quelle que soit sa religion) ou non croyant, nous avons les mêmes droits juridiques et devons nous soumettre aux mêmes lois. Nous serons traités de manière identique dans les services publics par des agents qui se doivent de pratiquer une stricte neutralité face aux usagers.

2. Expliquez ce qui en découle pour le régime républicain.

C'est la séparation du pouvoir temporel (l'État) et du pouvoir spirituel (les Églises et courants philosophiques).

Mobiliser ses connaissances

3. « Tenons-nous-en au terme de "laïcité", telle qu'en elle-même la République l'a forgé au long des temps » : rappelez les principaux textes juridiques qui ont ainsi forgé la laïcité.

La Déclaration des droits de l'homme de 1789, la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, les Constitutions des IVe et Ve Républiques.

Argumenter

4. « La laïcité implique […] l'interdiction de toute discrimination entre les êtres humains en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques. » Expliquez comment vous comprenez cette affirmation de Robert Badinter en vous appuyant sur vos connaissances et votre expérience personnelle. Justifiez votre réponse à l'aide d'exemples concrets.

Expression personnelle des élèves.

Quelques pistes de réflexion :

La laïcité impose l'indépendance du pouvoir politique et des différentes options spirituelles ou religieuses.

Elle implique la neutralité de l'État qui ne doit privilégier aucune option religieuse ou philosophique. Dans ce cadre, les choix religieux et/ou philosophiques relèvent de la liberté individuelle. La République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes (loi de 1905).

Elle garantit « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » (préambule de la Constitution de la Ve République). Elle rassemble tous les membres de la société (croyants ou non croyants) et leur garantit les mêmes droits : par exemple, l'égalité des citoyens face au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Évaluation 2
Laïcité et diversité des croyances et pratiques religieuses

« Les maires veulent que les Bleus cessent les signes religieux sur les terrains »

Dans une série de recommandations sur la laïcité, l'Association des maires de France (AMF) réclame une « exemplarité sans faille des équipes nationales » sportives.

Le vice-président de l'AMF, Patrick Molinoz, a ainsi évoqué le cas d'un joueur de football « qui se signerait sur le terrain » ou l'éventuelle présence de joueuses voilées, comme le permet désormais la FIFA[1]. « Pour l'équipe nationale, on attire l'attention sur le fait que, quand on représente la France, on représente la République et qu'il y a peut-être un code de conduite à adopter. Il faut en parler », a-t-il expliqué.

L'AMF souhaite d'ailleurs élaborer un modèle de « charte locale » régissant les relations entre les communes et les associations, y compris sportives, qu'elles subventionnent afin que celles-ci s'engagent sur la laïcité. « Il n'est pas concevable qu'il y ait octroi d'une subvention à un club qui, ouvertement, pratique une ségrégation, refuse l'égalité hommes-femmes, est d'essence ou d'aspiration prosélyte », a résumé son président François Baroin. De même, l'Association des maires de France enjoint les élus à refuser toute réservation de créneaux spécifiques « pour motifs religieux » pour l'utilisation des équipements sportifs, tels que les piscines.

Dans ses recommandations, l'AMF ouvre par ailleurs le débat sur « le port de tenues homogènes » dans les établissements scolaires. Objectif : « rappeler la neutralité de l'école » et « permettre de gommer les inégalités sociales trop visibles ».

D'après lejdd.fr, 24 juin 2015.

1. Fédération internationale de football association.

Comprendre les valeurs et les principes en jeu dans la situation

1. **Résumez ce que réclame l'Association des maires de France pour les équipes sportives nationales. Au nom de quel principe ?**

Elle réclame que les équipes sportives nationales respectent les principes républicains, notamment le principe de laïcité, lorsqu'elles représentent la France lors de compétitions officielles.

2. **Relevez les autres recommandations faites à l'échelle locale dans le domaine sportif.**

Des chartes locales pour les associations sportives subventionnées avec un engagement de leur part sur la laïcité, l'absence de ségrégation, l'affirmation de l'égalité hommes-femmes ; le refus par les maires de créneaux sportifs spécifiques pour « motifs religieux ».

3. **Soulignez en bleu la proposition de l'AMF concernant les établissements scolaires, en rouge les principes et valeurs qui la justifient.**

Mobiliser ses connaissances

4. **Nommez et datez la loi qui définit le principe de neutralité des établissements scolaires publics.**

Il s'agit de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes et tenues religieux ostentatoires dans les écoles, collèges et lycées publics.

Argumenter

5. **« Pour l'équipe nationale, quand on représente la France, on représente la République et il y a peut-être un code de conduite à adopter. » En vous appuyant sur des exemples concrets, recherchez des arguments en faveur de cette affirmation, des arguments contraires, puis exprimez votre avis.**

Expression personnelle des élèves.

Quelques pistes de réflexion :

– La République française est laïque (textes fondateurs de cette laïcité : la loi de 1905 et la Constitution de la Ve République).

– Les équipes nationales représentent la République (exemple : hymne national) lors des compétitions internationales officielles ; leurs joueurs se doivent d'avoir une attitude qui exprime les valeurs de cette République, notamment le principe de laïcité.

© Éditions Foucher

Thème 2

Biologie, éthique, société et environnement

Les avancées scientifiques et techniques permettent parfois à l'homme de s'affranchir des contraintes de la nature. Même si la science moderne améliore les conditions de vie, chacun s'interroge sur les limites à poser dans la maîtrise du vivant.

Au nom de quels principes et de quelles valeurs accepte-t-on ou limite-t-on, en France, la mise en œuvre de ces avancées scientifiques ?

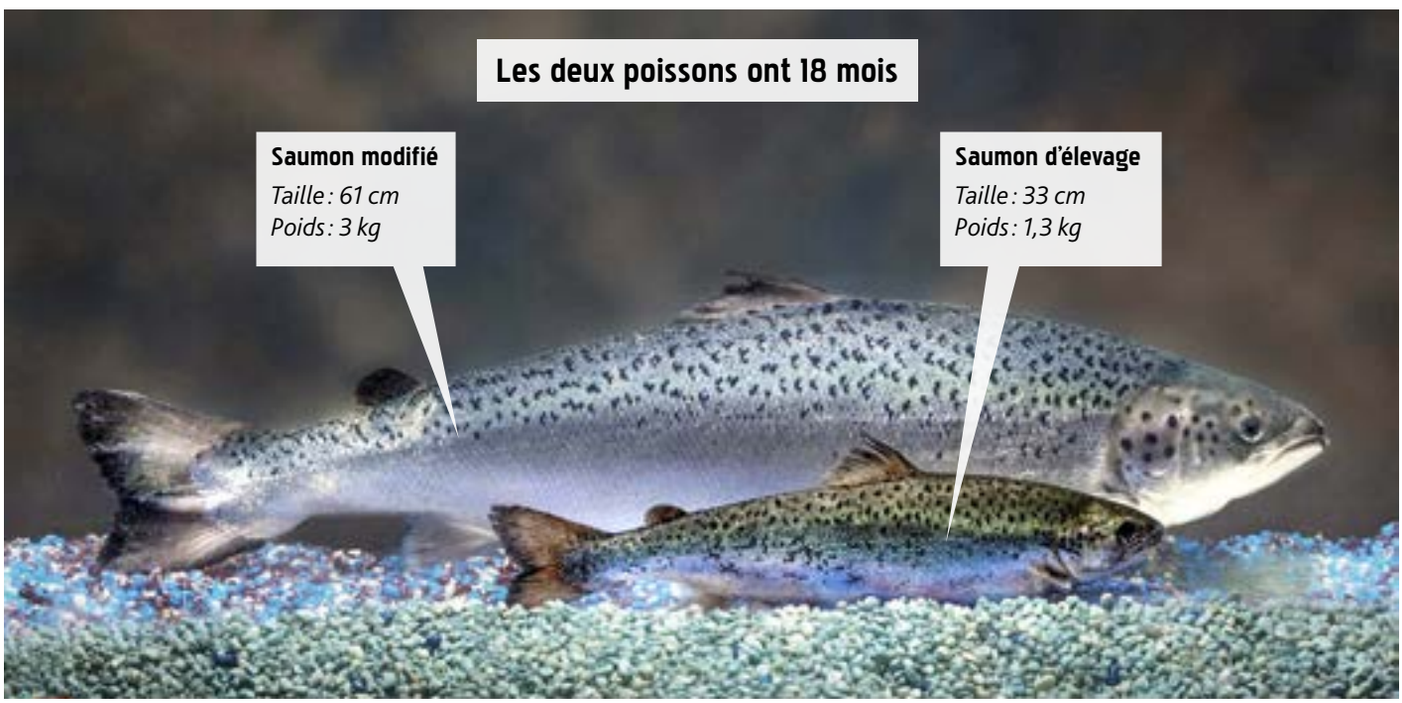

Un saumon transgénique autorisé sur le marché américain

Les autorités sanitaires américaines ont autorisé la consommation d'un saumon génétiquement modifié. C'est le premier animal transgénique à arriver dans les assiettes des Américains, malgré l'opposition d'associations de consommateurs. Ce saumon grossit quatre fois plus vite, nécessite 20 % de nourriture en moins, résiste au froid et peut donc grandir toute l'année.

1. **Présentez l'intérêt de cette variété de saumon pour les producteurs.**

Ce saumon transgénique, destiné à la consommation, permet de produire plus vite et en plus grande quantité. Son coût de production est également moindre car il nécessite moins de nourriture et peut se développer toute l'année.

2. **Précisez comment cette transformation a été obtenue.**

Cette variété a été obtenue par manipulation génétique, en laboratoire.

3. **Indiquez les interrogations que peut néanmoins susciter ce type de production.**

La qualité sanitaire de ce produit inquiète dans la mesure où il est difficile d'évaluer ses effets sur la santé à long terme. Cette pratique interroge aussi le maintien de la biodiversité en cas de dissémination de cette espèce dans l'environnement. Sur le plan moral, cette manipulation pose des questions éthiques sur le rapport de l'homme à la nature.

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

1. La responsabilité environnementale

une *situation* : la pollution par les algues vertes

1 La prolifération des algues vertes

2 Le ramassage des algues vertes à Saint-Michel-en-Grève (Côtes d'Armor)

3 Des algues néfastes pour l'homme

Il n'est pas rare que des plages soient fermées à cause de cette pollution verte. Et ce pour une bonne raison : cette plante aquatique représente un danger important pour l'homme. […] Pendant la putréfaction [des algues], un gaz est créé : le H_2S. Il bloque la respiration. Si on le respire pendant 10 à 15 minutes, on peut en mourir. […] La prolifération de cette algue s'explique par l'explosion de l'agriculture intensive dans les années 1970-1980. L'azote, qui est abondamment utilisé par les agriculteurs, est entraîné par les pluies dans les rivières ou fleuves, puis atteint la mer.

D'après W. Plummer, www.lefigaro.fr, 3 juillet 2015.

1. Après avoir consulté la carte, précisez quels sont les lieux concernés par la pollution des algues vertes.

Les lieux concernés par la pollution des algues vertes sont les plages du Nord-Ouest de la France.

2. À l'aide des trois documents, complétez le tableau afin de mettre en évidence les nuisances provoquées par ces algues vertes.

Nuisance sanitaire	Nuisance économique	Nuisance visuelle
Dégagement de gaz, avec possibilité de blocage de la respiration.	Fermeture des accès aux plages pour les touristes.	Dégradation de l'image du littoral.

3. Expliquez pourquoi cette pollution aux algues vertes est au cœur des enjeux de développement durable.

La pollution aux algues vertes met en évidence la difficulté de concilier les activités agricoles et les activités touristiques tout en préservant l'environnement. Les mesures de prévention ou de lutte doivent donc répondre aux enjeux de développement durable de notre société.

© Éditions Foucher

L'action de l'État

1 La Charte de l'environnement

Adoptée en 2004, elle est intégrée à la Constitution en 2005.

• **Article 2.** Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

• **Article 3.** Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

• **Article 4**[1]. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

www.legifrance.gouv.fr.

1. Cet article est souvent résumé par la formule « pollueur-payeur ».

2 Un plan de lutte contre les algues vertes

Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire.

En 2010, l'État a engagé un plan de cinq ans pour lutter contre les algues vertes : prévention, ramassage, traitement, aide à l'évolution des pratiques agricoles. Ces mesures font suite à plusieurs directives de l'Union européenne sur l'eau depuis les années 2000 qui imposent le respect de normes environnementales (seuils de concentration des polluants). Dans les exploitations agricoles, l'application de la directive « Nitrate » prévoit par exemple des dates précises pour l'épandage des effluents.

4. Doc 1 **Soulignez dans la Charte de l'environnement :**
– en vert, ce qui relève de la prévention des risques ;
– en rouge, ce qui relève du traitement des atteintes à l'environnement.

5. Doc 2 **Précisez comment l'Union européenne d'une part et l'État d'autre part exercent leur responsabilité environnementale.**

L'Union européenne, compétente en matière d'environnement, édicte des directives, fixe par exemple des normes contraignantes de concentration pour les différents polluants. L'État français prend toutes les mesures nécessaires pour respecter ces normes à travers la loi ou, le cas échéant, par des actions de protection telles que le plan de lutte contre les algues vertes confié aux régions. Cette responsabilité environnementale est inscrite dans la Constitution par l'intermédiaire de la Charte de l'environnement depuis 2005.

6. Doc 1 et 2 **À partir de l'exemple des algues vertes, montrez que le principe « pollueur-payeur » s'exerce dans le cadre d'une responsabilité collective.**

S'il est possible d'établir un lien entre les algues vertes et l'agriculture, il faut aussi tenir compte de la politique agricole qui encourage ces pratiques intensives. La responsabilité des pollutions est donc partagée entre une multitude d'acteurs. Par ailleurs, il est impossible d'établir des responsabilités individuelles précises à partir du constat de la prolifération des algues vertes sur les plages.

Préparer le débat

Description de la pollution

• Nuisances : présence des algues vertes sur les plages.

• Pollueur : certaines formes d'agriculture intensive.

Exercice de la responsabilité environnementale

• Acteurs concernés : monde agricole, usagers des plages, communes touchées par la pollution, État, Union européenne.

• Actions de protection : incitation à de nouvelles pratiques agricoles, ramassage et traitement des polluants.

• Principe mis en œuvre : pollueur-payeur (art. 4 de la Charte).

© Éditions Foucher

La France doit-elle exploiter les gaz de schiste ?

1 Les conditions d'exploitation des gaz de schiste

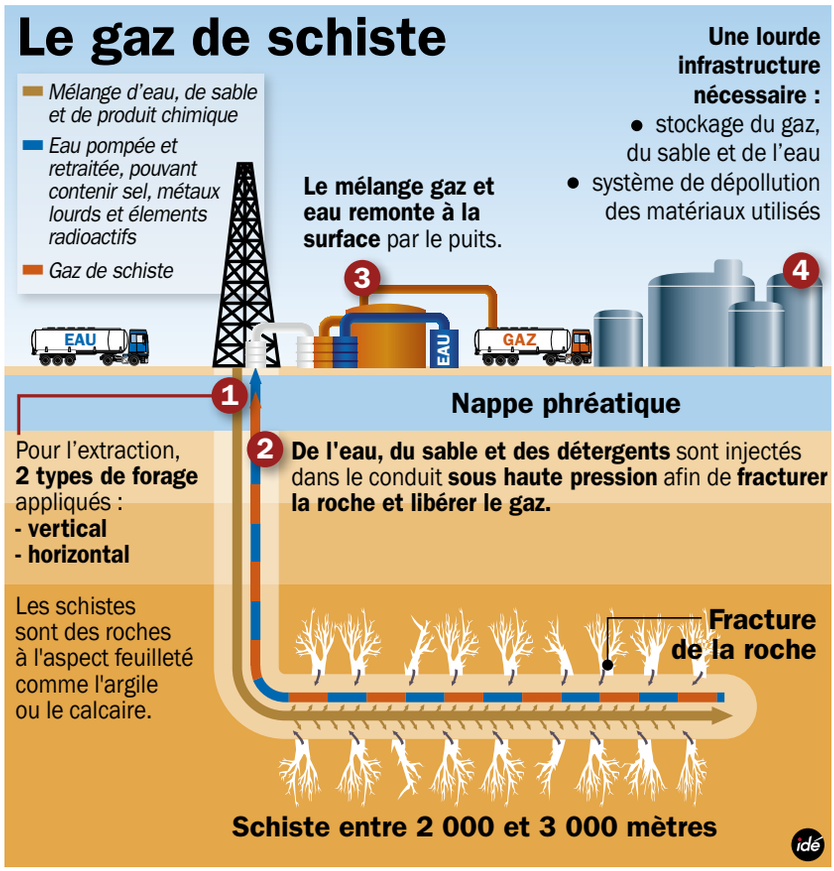

2 La réglementation française

L'article 5 de la Charte de l'environnement (2004)

• **Article 5.** Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution[1] et dans leurs domaines d'attribution, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Les principales dispositions de la loi du 13 juillet 2011

• **Article 1er.** Interdiction de l'exploration et de l'exploitation des huiles et gaz de schiste par des forages utilisant la technique dite de la fracturation hydraulique de la roche en application du principe de précaution inscrit à l'article 5 de la Charte de l'environnement.

• **Article 2.** Abrogation des permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux non conventionnels préalablement délivrés.

www.assemblee-nationale.fr

1. Inscrit dans la Charte de l'environnement intégrée à la Constitution, le principe de précaution stipule qu'en l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, l'État doit prendre des mesures visant à prévenir un risque dans les domaines de l'environnement, de la santé ou de l'alimentation.

3 Les résultats d'un sondage

À propos du débat sur les gaz de schiste en France, diriez-vous que vous êtes… ?

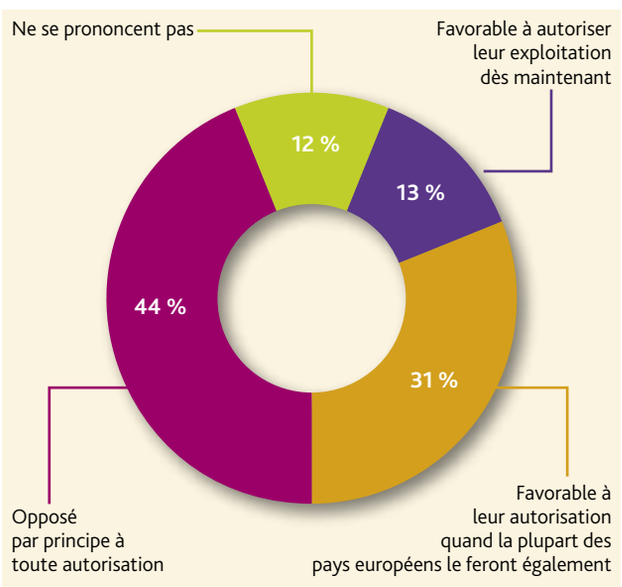

Sondage CSA pour *Les Échos*, octobre 2014.

4 La situation de la France en Europe

Position des pays européens par rapport à l'exploitation des gaz de schiste

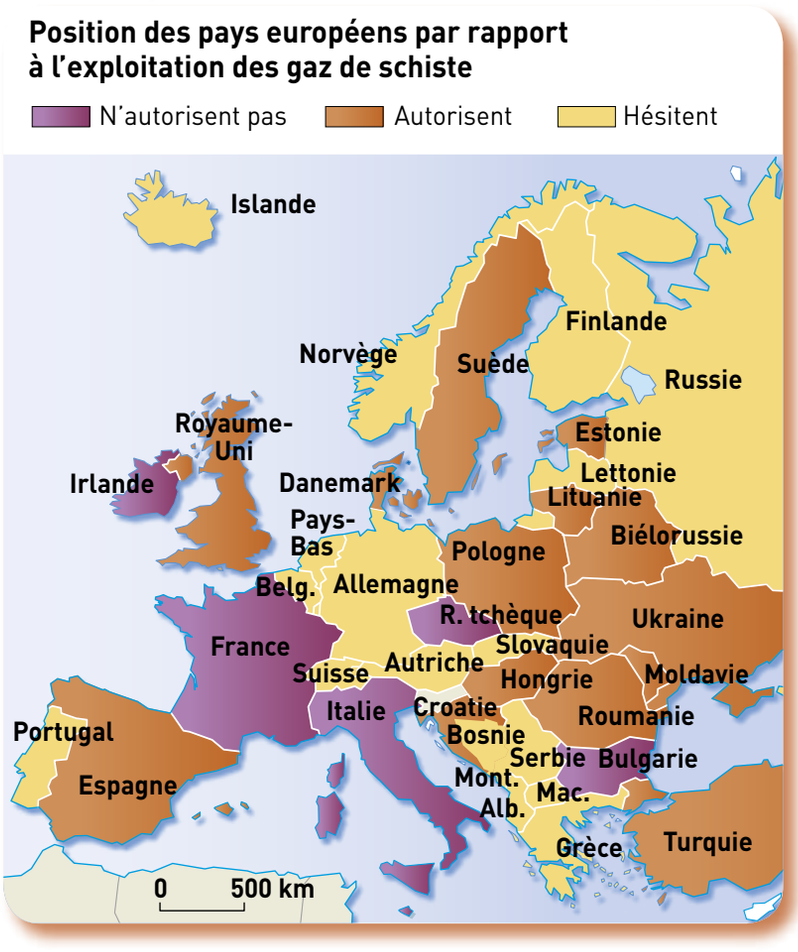

5 Un enjeu de société et un dilemme économique

En tournant le dos au gaz de schiste, la France se serait privée d'une rente comprise entre 103 et 294 milliards d'euros sur trente ans, ainsi que de 120 000 à 225 000 emplois sur la même période, soit 1,5 à 2 points de chômage en moins. En fait, aucune certitude n'existe sur le potentiel réel du sous-sol français. Les seuls chiffres disponibles au niveau mondial sont ceux de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (US EIA), dont les dernières données datent de juin 2013. Elle estimait à un peu moins de 3 900 milliards de m^3 les réserves « techniquement récupérables » de gaz de schiste en France. […] En dépit de ces freins et de ces incertitudes, les industriels n'ont pas tourné la page du gaz de schiste en France et des demandes d'exploration sont toujours en attente de réponse du ministère de l'Écologie.

P. Le Hir, « L'étrange résurgence d'un rapport sur le gaz de schiste en France », www.lemonde.fr, avril 2015.

Construire son point de vue

1. Doc 1 **Citez les contraintes environnementales induites par la technique d'extraction des gaz de schiste.**

La fracturation de la roche induit l'emploi d'eau, de sable et de produits chimiques qui vont définitivement pénétrer le sous-sol.

À l'occasion des opérations de pompage, des métaux lourds et des éléments radioactifs peuvent être aussi répandus dans l'environnement.

2. Doc 2 **Indiquez sur quel principe se fonde l'interdiction par la France de la fracturation hydraulique.**

L'interdiction repose sur l'application du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement (art. 5).

3. Doc 2 à 4 **Précisez le lien entre le sondage et la position de la France en matière d'exploitation du gaz de schiste.**

En France, l'opinion publique est majoritairement opposée à l'exploitation des gaz de schiste, ce qui légitime la loi d'interdiction de la fracturation. Pourtant, cette pratique est autorisée par plusieurs pays de l'Union européenne, comme l'Espagne et le Royaume-Uni.

4. Doc 5 **Soulignez dans le texte les avantages économiques supposés d'une mise en exploitation des gaz de schiste.**

5. **Présentez les arguments du débat dans le schéma ci-dessous, puis exprimez votre point de vue.**

Les arguments environnementaux et démocratiques justifiant l'interdiction

- Émission de polluants dans l'environnement par la fracturation hydraulique.
- Consommation d'eau.
- Opinion opposée à l'exploitation.

Les arguments économiques en faveur d'une autorisation

- Diminution de la dépendance énergétique.
- Potentiel d'emplois.
- Rentes financières conséquentes.

Bilan : actuellement, l'exploitation des gaz de schiste est bloquée par l'interdiction de la fracturation hydraulique.

À ce sujet, il me semble que la position de la France *(réponse personnelle)* finira par s'assouplir pour des raisons économiques *ou* est légitime car elle est respectueuse de l'environnement et conforme à la volonté des citoyens.

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

2. La notion de bioéthique

la situation des cultures OGM

1 Les clés du débat

• **Qu'est-ce qu'un OGM ?**

L'acronyme OGM signifie « organisme génétiquement modifié ». C'est « un organisme vivant, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié en vue d'un effet donné, d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement » (directive 2001/18/EC de l'Union européenne).

• **Pourquoi les cultures OGM interrogent la bioéthique ?**

Comme toute découverte scientifique, la transgénèse végétale débouche sur des interrogations éthiques (morales), dont celle de savoir si l'homme peut s'autoriser à modifier génétiquement les organismes vivants pour quelque raison que ce soit. Le rôle de la bioéthique, née dans les années 1970, est d'apporter des réponses à ces interrogations.

2 La controverse des OGM

Il est impossible, dans l'état actuel des recherches scientifiques, de savoir si la consommation d'OGM est dangereuse pour la santé. Les études récentes ont surtout le mérite de montrer à quel point les évaluations sanitaires pour autoriser un OGM transgénique en Europe sont insuffisantes. Il faudrait davantage d'études scientifiques approfondies pour tester les risques de toxicité des OGM, en particulier si l'on en consomme sur la durée. Mais la question de la santé n'est qu'un aspect du problème. Le développement des OGM renforce l'agriculture industrielle dans laquelle les paysans produisent avec des semences brevetées appartenant aux industriels et qui résistent à l'un des herbicides qu'elles commercialisent. De plus, un territoire où des OGM transgéniques sont cultivés peut contaminer les filières traditionnelles et bio de manière irréversible par le vent, les oiseaux, les insectes, les eaux souterraines. La coexistence est impossible.

D'après www.reperes-paysans.org, décembre 2014.

3 Une affiche militante contre les OGM

Monsanto, une entreprise américaine, est le principal fournisseur de semences OGM dans le monde avec Bayer, Syngenta et BSF. Ces entreprises sont en mesure de fournir des semences à haut rendement produisant leurs propres insecticides, résistantes aux herbicides, secrétant certaines vitamines... La France, sous la pression de l'opinion, a décidé d'un moratoire interdisant la mise en culture des plantes génétiquement modifiées, comme 17 autres pays de l'Union européenne.

1. **Justifiez l'affirmation suivante : « Un OGM résulte d'une manipulation du vivant. »**

Une plante OGM est le produit d'une intervention humaine sur son matériel génétique. Elle n'est donc plus une production naturelle.

2. **Identifiez dans le tableau ci-dessous les différentes questions posées par la culture des OGM.**

Domaine éthique	Domaine sanitaire	Domaine économique	Environnement
Question du droit de modifier le vivant.	Effet sur la santé inconnu.	Dépendance accrue des agriculteurs à l'industrie.	Coexistence impossible avec l'agriculture traditionnelle.

3. **Présentez le rôle joué par les citoyens dans le débat de société sur la question des OGM.**

Face aux interrogations, les citoyens s'organisent en collectifs, associations… et font pression sur les élus pour interdire les cultures OGM sur le territoire national.

© Éditions Foucher

Le cadre réglementaire européen et le choix de la France

1 Une réglementation nationale et européenne

Le cadre juridique en vigueur dans l'Union européenne impose que les plantes génétiquement modifiées (PGM) soient évaluées scientifiquement avant qu'une autorisation d'importation ou de culture sur le territoire communautaire ne leur soit délivrée. À ce jour, cette évaluation concerne l'innocuité sanitaire[1] de ces PGM pour les animaux et les humains les consommant, et les risques environnementaux liés à la diffusion potentielle de gènes modifiés dans les cultures. En 2015, la situation a évolué avec l'adoption d'une nouvelle directive européenne (directive 2015/412/UE) qui prévoit que les États membres peuvent interdire[2], sur tout ou partie de leur territoire et sur la base de certains critères, la culture d'une plante GM autorisée au niveau communautaire.

En la matière, la France peut solliciter l'avis du Haut Conseil des biotechnologies (HCB), instance indépendante chargée d'éclairer la décision publique.

D'après www.hautconseildesbiotechnologies.fr, septembre 2015.

1. Sans aucun effet néfaste sur la santé.
2. Directive transposée en droit français en décembre 2015.

4. Doc 1 **Soulignez dans le texte :**
– en bleu, ce qui relève de la réglementation européenne ;
– en vert, ce qui relève de la réglementation française.

2 La position de la France

Le gouvernement confirme le moratoire. Ségolène Royal (ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) et Stéphane Le Foll (ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du gouvernement) ont décidé de demander à la Commission européenne l'exclusion du territoire national pour les neuf maïs OGM déjà autorisés ou en cours d'autorisation au niveau européen. Cette décision est dans la droite ligne de la loi du 2 juin 2014 interdisant la mise en culture de maïs OGM sur le territoire national soutenue par Stéphane Le Foll. Elle s'inscrit dans l'avancée très importante apportée par le nouveau cadre européen sur la mise en culture des OGM dans lequel la France a joué un rôle de premier plan. Cette directive permet en effet aux États membres de solliciter l'exclusion de leur territoire du champ des autorisations existantes ou en cours d'examen.

agriculture.gouv.fr, communiqué de presse du 17 septembre 2015.

5. Doc 2 **Résumez la position actuelle de la France en matière de cultures OGM.**

Malgré l'autorisation de certaines cultures OGM par l'Union européenne, la France souhaite maintenir toute interdiction sur son territoire.

Préparer un débat

Les possibilités offertes par les OGM (exemples)	Réaction de la société face aux OGM	Questions soulevées par les OGM (exemples)
– Rendements plus élevés.	Forte opposition et mobilisation pour l'interdiction.	– Questions éthiques sur le rapport de l'homme au vivant, sur le maintien de la biodiversité en cas de dissémination.
– Diminution de l'emploi des insecticides.		– Coexistence avec les autres filières agricoles.
– Possibilité d'utiliser des herbicides pendant la croissance de la plante.		– Effet sur la santé à long terme.
		– Dépendance des agriculteurs vis-à-vis des fournisseurs de semences.

© Éditions Foucher

3. Les évolutions de l'éthique médicale

la médecine face aux progrès de la science : exemples

1 Les perspectives infinies de la génétique médicale

Science et vie, n° 1134, mars 2012.

Les cellules souches embryonnaires sont douées de deux capacités importantes : celle de se multiplier à l'infini, par simple division (autorenouvellement), et celle de donner naissance à tous les types de cellules de l'organisme. Ces propriétés ouvrent de nombreuses perspectives, non seulement pour la médecine régénérative, mais également pour l'étude des maladies génétiques et la mise au point de traitements.

www.inserm.fr, 2015.

2 Le « bébé médicament »

Un « bébé médicament » désigne un enfant conçu dans le but de guérir un frère ou une sœur souffrant d'une maladie héréditaire incurable. La technique, utilisée pour la première fois en 2001 aux États-Unis, est autorisée en France depuis 2004. Elle vise à pratiquer une greffe de cellule souche ou de moelle osseuse. Tout commence par une fécondation *in vitro* après un double diagnostic permettant la sélection des embryons les plus compatibles immunologiquement[1]. Les embryons retenus sont ensuite placés dans l'utérus de la mère par insémination artificielle. En France, le premier « bébé médicament », né en 2011, a permis de soigner l'un de ses aînés d'une maladie génétique rare, la bêta-thalassémie.

Pourtant, cette technique semble heurter certaines consciences. En effet, le « bébé médicament » pourrait ne devoir sa naissance qu'à la nécessité de soigner son aîné. Il a de plus été sélectionné génétiquement. Cette pratique soulève donc une série de questions éthiques et morales relatives à la dérive du contrôle des naissances et aux répercussions psychologiques sur l'enfant.

D'après www.monbebe.com, octobre 2013.

1. Qui préserve les capacités de défense de l'organisme.

1. **Justifiez le titre de la photographie.**

Les progrès de la génétique ouvrent de vastes possibilités dans la lutte contre des maladies jusque-là incurables. Ils participent au développement d'une croyance, celle d'un « corps humain éternellement régénéré ».

2. **Résumez dans le tableau ci-dessous le dilemme posé par la technique du « bébé médicament ».**

Bénéfices médicaux	Problèmes éthiques
– Possibilité de sauver un enfant par la production de cellules compatibles pour le receveur. – Élimination des maladies héréditaires par la sélection génétique.	– Procréation sans désir d'enfant, impact sur l'équilibre psychologique de l'enfant. – Contrôle génétique des naissances.

3. **À l'aide de vos connaissances, présentez une autre pratique médicale introduisant un questionnement éthique.**

On pourra citer la PMA (procréation médicalement assistée) qui, sous certaines formes, interroge le statut de l'embryon, ou encore le don d'organes, le clonage…

© Éditions Foucher

Des pratiques strictement encadrées

1 L'évolution des lois bioéthiques

En France, la révision des lois de bioéthique de 1994 est intervenue une première fois en 2004. Concernant la génétique médicale, les principales dispositions sont les suivantes :

– le clonage, reproductif ou thérapeutique, est interdit ;

– la recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires est en principe interdite ;

– par dérogation, les recherches peuvent être autorisées sur l'embryon et les cellules embryonnaires, pour une période limitée à cinq ans, si « elles sont susceptibles de permettre des progrès thérapeutiques majeurs » ;

– la loi de bioéthique sera réexaminée par le Parlement dans un délai de cinq ans.

Ces dispositions sont reconduites dans la loi de bioéthique du 7 juillet 2011 qui doit faire l'objet d'un nouvel examen d'ensemble par le Parlement dans un délai maximal de sept ans après son entrée en vigueur.

D'après www.ladocumentationfrancaise.fr, juillet 2011.

2 Une affiche de l'Agence de la biomédecine

L'Agence de la biomédecine est une agence publique nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines de la greffe d'organes, de la procréation et de la génétique humaine. Autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques, elle favorise l'accès à ces techniques coûteuses et veille à l'équité entre les bénéficiaires. Dans le domaine de la greffe par exemple, elle assure une répartition équitable des greffons entre les demandeurs.

D'après www.agence-biomedecine.fr.

4. Doc 1 **Encadrez en rouge les interdictions et en vert les pratiques autorisées par les lois bioéthiques successives. Que constatez-vous ?**

La génétique humaine est strictement encadrée par la loi. Toute activité visant à modifier l'espèce humaine est interdite, à l'exception des activités de recherche en laboratoire et la pratique du « bébé médicament ».

5. Doc 2 **Expliquez l'affirmation suivante : « L'Agence de la biomédecine s'efforce de concilier les possibilités permises par le progrès médical et les interrogations éthiques de la société. »**

L'Agence de la biomédecine impose des pratiques médicales conformes à la loi et à l'éthique de notre société. Elle gère par exemple la répartition des greffons entre les patients en dehors de toute considération financière.

Préparer le débat

Des perspectives médicales offertes par le développement de la génétique :

– Possibilité de lutter contre des maladies incurables.

– Possibilité d'éliminer les problèmes de rejet de greffes et de traiter tout organe du corps humain.

Des freins éthiques au développement de la génétique :

– Interrogation sur la maîtrise de la procréation et le contrôle des naissances (eugénisme).

– Interrogation sur la prolongation de la vie.

Les pratiques permises par les lois de bioéthique sous le contrôle de l'Agence de la biomédecine :

les activités de recherche sur les cellules souches à des fins thérapeutiques.

© Éditions Foucher

Le citoyen peut-il choisir librement sa fin de vie ?

1 Deux visions de la fin de vie

Ce témoignage a été recueilli par l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD).

« J'ai commencé à en parler avec mes enfants car j'ai 87 ans […]. Je peux encore conduire et être autonome, mais avec l'âge, il faut que je pense que cela ne durera pas toujours. J'ai de l'arthrose dans la main droite qui me fait très mal. Je ne veux pas que plus tard, si j'avais un AVC comme une amie qui est restée paralysée, ce soit mes enfants qui me fassent manger et me mettent des couches. […] Ma sœur qui était très malade a essayé une fois d'avaler des cachets mélangés à de l'alcool. Sa fille est arrivée à temps. […] À sa mère qui lui demandait sans cesse de l'aider à mourir, elle avait toujours répondu : « Je ne peux pas t'aider maman, j'irai en prison. » […] En Belgique et dans d'autres pays, avec une piqûre, on peut avoir une mort douce. Notre « ami » Monsieur Leonetti a fait une loi[1] qui ne va pas assez loin, et qui nous oblige à mourir de faim, de soif […]. Quand on pense qu'on fait bien une piqûre à un chien malade. […] »

Mme Guerin D., Juan-les-Pins.

ADMD, avril 2015.

1. Loi de 2005 qui interdit l'acharnement thérapeutique mais condamne l'euthanasie active.

Philippe Pozzo di Borgo a inspiré le film Intouchables *en 2011. Il apporte son témoignage dans le débat sur la fin de vie.*

« Tous les accidentés lourds comme moi, nous avons ce moment de grande fragilité au moment où nous prenons conscience que nous ne sommes plus ce que nous avons été. J'ai eu cet accident et la mort de mon épouse par-dessus, ce qui fait que j'ai voulu m'arrêter. Heureusement que je suis tétraplégique et qu'à ce moment-là, on ne m'a rien proposé. Je connais de très grands handicapés qui souffrent beaucoup et qui demandent le droit à pouvoir s'éliminer. Je leur dis : "Je comprends que vous réclamiez votre liberté de disposer de votre fin de vie. Mais en disant que ma vie ne vaut pas le coup d'être vécue, vous m'envoyez à la figure une violence extraordinaire." Vouloir régler le problème en l'effaçant, ce n'est pas la solution. La société se sentirait beaucoup mieux si elle acceptait les très fragiles et les accompagnait jusqu'au bout dignement, plutôt que de les éliminer. »

www.lefigaro.fr, mars 2015.

2 Un extrait du document « Directives anticipées » proposé par l'Assurance maladie

Si, en fin de vie, vous n'êtes pas en mesure d'exprimer votre volonté, vos directives anticipées permettront au médecin de connaître vos souhaits concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements en cours. […] Si vous avez rédigé des directives, le médecin doit en prendre connaissance. Elles constituent un document essentiel pour la prise de décision médicale, car elles témoignent de votre volonté. Leur contenu est prioritaire sur tout autre avis non médical […]. Le médecin les appliquera, totalement ou partiellement, en fonction des circonstances, de la situation ou de l'évolution des connaissances médicales.

www.ameli.fr, juin 2015.

3 Une affiche en faveur du développement des soins palliatifs

Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés à une personne atteinte d'une maladie grave évolutive ou en fin de vie. Ils ont pour objectif de soulager les douleurs et d'alléger la souffrance physique et psychologique. Alors qu'ils sont inscrits en France dans la loi depuis le 9 juin 1999, c'est seulement 20 % des personnes qui en ont besoin qui y ont accès.

www.aspfondatrice.org

© Éditions Foucher

4 L'avis n° 121 du Comité consultatif national d'éthique (CCNE)

Organisme strictement consultatif, le Comité consultatif national d'éthique est sollicité pour réfléchir sur des sujets de société liés à l'évolution des sciences de la vie.

La majorité des membres du Comité […] recommandent de ne pas modifier la loi actuelle, estimant qu'elle opère une distinction essentielle et utile entre « laisser mourir » et « faire mourir » […]. Ils considèrent que le maintien de l'interdiction faite aux médecins de « provoquer délibérément la mort » protège les personnes en fin de vie et qu'il serait dangereux pour la société que des médecins puissent participer à « donner la mort ». En ce qui concerne plus spécifiquement l'assistance au suicide, ils estiment « que cette légalisation n'est pas souhaitable ». […] Ils considèrent que toute évolution vers une autorisation de l'aide active à mourir pourrait être vécue par des personnes vulnérables comme un risque de ne plus être accompagnées et traitées par la médecine. […]

J.-C. Ameisen, président du CCNE, juin 2013.

5 Les évolutions de la loi

La loi Leonetti de 2005

- **Article 1.** Lorsqu'une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, est hors d'état d'exprimer sa volonté, le médecin peut décider de limiter ou d'arrêter un traitement inutile, disproportionné […].

Les principles dispositions de la loi Leonetti-Claeys adoptée en 2016

- **Article 3.** Droit à la sédation[1] profonde et continue jusqu'au décès, à la demande du patient.
- **Article 5.** Renforcement du droit pour un patient dûment informé par le professionnel de santé de refuser tout traitement.
- **Article 8.** Principe d'opposabilité des directives anticipées.

www.assemblee-nationale.fr, 2016.

1. Recours à des médicaments pour apaiser le patient. La sédation profonde est l'endormissement jusqu'au décès. La pratique de l'euthanasie active reste interdite en France.

Construire son point de vue

1. Doc 1 et 2 **Précisez l'intérêt pour Mme Guerin de rédiger ses directives anticipées.**

En certaines circonstances, les directives anticipées permettraient au médecin de Mme Guerin de prendre en compte son souhait de renoncer à la vie, sans impliquer ses proches.

2. Doc 1 et 3 **Justifiez l'affirmation suivante : « L'association ASP Fondatrice et P. Pozzo di Borgo souhaitent un accompagnement médical en fin de vie. »**

L'association milite pour le développement des soins palliatifs souhaités par P. Pozzo di Borgo. Celui-ci réclame l'accompagnement jusqu'au bout des plus fragiles.

3. Doc 1 et 4 **Indiquez lequel des deux témoignages est en accord avec l'avis du CCNE. Justifiez votre réponse.**

L'avis du CCNE s'oppose à ce que la médecine puisse « donner la mort ». Comme P. Pozzo di Borgo, il considère qu'il existe des possibilités pour accompagner et traiter médicalement la fin de vie.

4. Doc 4 et 5 **Soulignez dans le document 4 ce que la loi de 2016 n'autorise pas.**

5. Doc 1, 4 et 5 **Montrez que l'évolution introduite dans la proposition de loi peut satisfaire les deux points de vue.**

– La sédation profonde peut convenir à Mme Guerin qui craint la dépendance et la souffrance en fin de vie.

– La sédation profonde est une forme d'accompagnement médical vers la fin de vie qui respecte les valeurs humanistes exprimées par P. Pozzo di Borgo.

6. Exprimez votre point de vue sur la question posée, puis justifiez-le par deux arguments.

Réponse personnelle. Arguments possibles :

– Le rôle de la médecine est d'accompagner la vie, et non d'y mettre fin. Les soins palliatifs permettent une fin de vie sans souffrances inutiles.

– La question de la fin de vie relève d'un choix individuel. Chacun peut disposer de son corps et donc pouvoir renoncer à la vie comme cela se pratique dans certains pays…

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Faire le point

Biologie, éthique, société et environnement

Les avancées scientifiques et techniques offrent de vastes possibilités à l'homme, mais suscitent aussi des débats éthiques.

- **Les modes de vie des sociétés occidentales ne sont pas sans impact sur l'environnement.** Ils épuisent les ressources naturelles, génèrent des pollutions diverses, accroissent les inégalités sociales. Dans le contexte du réchauffement climatique, ces questions interrogent notre **responsabilité environnementale** et poussent la France ou l'Union européenne à des mesures contraignantes en application du **principe de précaution** ou du **principe pollueur-payeur**. Lorsqu'il est confronté à de vifs débats (sur la question des OGM par exemple), l'État peut solliciter l'avis du Haut Conseil des biotechnologies (HCB). Son rôle est d'éclairer les décideurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de la loi. Dans une perspective de développement durable, il s'agit de fixer des pratiques acceptables par la société, tout en conciliant les besoins économiques et de sécurité sanitaire.

- **Dans le domaine médical, la culture de cellules embryonnaires ou la possibilité d'introduire des gènes dans une cellule cible ouvrent de vastes horizons et font naître d'immenses espoirs.** La réflexion **bioéthique** cherche à déterminer si tout ce qui est techniquement faisable est moralement acceptable par la société. Les avancées dans la lutte contre le cancer ou les maladies d'Alzheimer et de Parkinson sont unanimement saluées, mais la génétique humaine inquiète dès lors qu'il s'agit de clonage ou de « bébés médicaments ». Ces questions éthiques, complexes, contraignent l'État à la réglementation. C'est pour éclairer ces débats que la France s'est dotée d'un Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et de l'Agence de la biomédecine.

Responsabilité environnementale : actions ou politiques menées pour prévenir et réparer les atteintes à l'environnement.

Principe de précaution : principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, doit entraîner des mesures de protection.

Principe pollueur-payeur : principe selon lequel le coût des mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution doit être pris en charge par le pollueur.

Bioéthique : vient de « bio » (vivant) et d'« éthique » (morale) ; le but de la bioéthique est de concilier le respect de la dignité humaine et des équilibres naturels avec le progrès scientifique.

Les questionnements éthiques posés par l'évolution de la science

	Environnement	Biologie
Des exemples de sujets porteurs d'un questionnement éthique dans la société	– Pollution des plages par les algues vertes. – Exploitation des gaz de schiste.	– Le « bébé médicament » (ou bébé du double espoir). – La culture de cellules souches dans la perspective de greffes d'organes.
Les instances chargées d'éclairer le débat	Comité consultatif national d'éthique, Haut Conseil des biotechnologies, Agence de la biomédecine.	
Les grands principes en vigueur	Principe de précaution, principe pollueur-payeur.	
Des exemples de règles fixées par la loi	Interdiction de la fracturation hydraulique pour les gaz de schiste, interdiction des cultures OGM.	Encadrement de la recherche médicale, interdiction du clonage par les lois bioéthiques.

Complétez le schéma ci-dessus en vous appuyant sur l'ensemble des pages du thème.

© Éditions Foucher

Évaluation 1
Les enjeux du réchauffement climatique

1 Le changement climatique

Ces 50 dernières années, les activités humaines ont rejeté des quantités suffisantes de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES) pour retenir davantage de chaleur dans les couches basses de l'atmosphère et avoir une incidence sur le climat mondial.

Au cours des 130 dernières années, la température a augmenté d'environ 0,85 °C dans le monde. Ces 25 dernières années, le rythme s'est accéléré […]. Les glaciers fondent, le niveau des mers s'élève et la répartition des précipitations change. […]

Dans le monde, le nombre de catastrophes naturelles liées à la météorologie a plus que triplé depuis les années 1960. Chaque année, ces catastrophes ont provoqué plus de 60 000 décès.

À cela s'ajoutent les effets du changement climatique sur la santé. L'OMS[1] estime qu'il pourrait entraîner environ 250 000 décès supplémentaires par an entre 2030 et 2050.

D'après l'OMS, *Aide-mémoire* n° 266, octobre 2015.

1. Organisation mondiale de la santé.

2 Les enjeux de la COP21

La France a présidé la 21e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) qui s'est tenue à Paris fin 2015.

www.developpement-durable.gouv.fr, 2015.

Identifier les valeurs éthiques et les principes en jeu, développer l'expression personnelle

1. **Compétez le tableau ci-dessous afin de mettre en évidence les risques liés au changement climatique.**

Nature du changement climatique	Conséquences sur les milieux naturels	Conséquences sur la santé
Réchauffement. + 0,85 °C/an depuis 130 ans.	Fonte des glaciers, élévation du niveau des mers, répartition différente des précipitations, catastrophes naturelles plus fréquentes.	250 000 décès supplémentaires par an entre 2030 et 2050.

2. **Indiquez quels acteurs sont à l'origine de la Conférence internationale sur le climat (COP21).**

Les Nations unies (ONU) pour cette conférence annuelle et la France pour l'organisation de cette session 2015.

3. **À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez les origines du changement climatique et les objectifs de la COP21.**

Le réchauffement climatique s'explique par les activités humaines qui rejettent dans l'atmosphère des gaz à effet de serre favorables à l'élévation des températures. Ces pollutions sont surtout le fait des pays industrialisés qui jouent un rôle majeur aux Nations unies et sont donc à l'origine des conférences internationales sur le climat. L'objectif est de favoriser le dialogue entre les pays afin d'engager des actions communes indispensables pour être efficace à l'échelle planétaire. Lors de la COP21 de Paris en 2015, un consensus s'est dégagé pour limiter ce réchauffement climatique à moins de deux degrés. Chaque pays devra faire connaître son plan d'action pour atteindre cet objectif.

© Éditions Foucher

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Évaluation 2
Le don d'organes

1 L'avis du Comité consultatif national d'éthique sur le don d'organes

La société est attachée aux principes du don d'organes, mais le simple appel à la solidarité ne suffit pas pour permettre à toutes les personnes en attente de greffe d'en recevoir une : de très nombreuses personnes restent des mois, voire des années, dans un état de santé précaire, et certaines décèdent faute d'avoir été greffées. Pour remédier à cette situation, le législateur a mis en place un cadre juridique qui soulève des problèmes éthiques toujours ouverts. Les lois dites de bioéthique, reprenant les principes issus d'une loi de 1976, indiquent que le prélèvement peut être pratiqué dès lors que la personne n'a pas fait connaître de refus de son vivant. Dans la pratique toutefois, certains médecins ne vont pas contre l'avis des proches si ces derniers manifestent leur opposition. Quant au don d'organes entre vivants, il est peu développé en France.

D'après www.ccne-ethique.fr, avis n° 115, avril 2011.

2 Une carte de donneur

Les greffes sont souvent pratiquées en situation d'urgence, ce qui ne permet pas toujours d'avoir connaissance d'une opposition au prélèvement. C'est pourquoi l'Agence de la biomédecine et de nombreuses associations encouragent la détention sur soi d'une carte de donneur.

Développer le sens critique et l'expression personnelle, mobiliser ses connaissances

1. Soulignez dans le document 1 la règle en vigueur concernant le don d'organes.

2. À l'aide du texte, complétez le tableau afin de présenter les avantages et les inconvénients de cette règle.

Intérêt pour la médecine	Difficultés pour la famille du donneur décédé
– La loi permet d'agir rapidement à la suite du décès d'un donneur.	– Difficulté à connaître le souhait du défunt.
– La loi permet d'augmenter le nombre des donneurs potentiels.	– Difficulté pour les proches à accepter le prélèvement d'organes.

3. Expliquez l'intérêt de disposer sur soi d'une carte de donneur.

La présence d'une carte de donneur permet de connaître la volonté du défunt et facilite la prise de décision du médecin lorsqu'il agit en situation d'urgence.

4. À l'aide de vos connaissances et des documents, expliquez le rôle joué par le Comité consultatif national d'éthique ou l'Agence de la biomédecine dans le don d'organes.

– Le CCNE rend des avis consultatifs pour éclairer le législateur chargé de fixer la réglementation. Prenant en compte des éléments scientifiques et éthiques, il est à l'origine de la situation actuelle facilitant le prélèvement d'organes.

– L'Agence de la biomédecine veille au respect de la loi et de principes éthiques dans la pratique du don d'organes. Elle assure par exemple une répartition équitable des greffons entre les demandeurs.

© Éditions Foucher

Partie 1 Histoire (9 points)

Vous traiterez l'un des deux sujets suivants au choix.

Sujet 1 : Le monde depuis le tournant des années 1990

■ Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace (3 points)

1. Localisez et datez sur le fond de carte deux cibles d'attentats islamistes.

■ Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (6 points)

2. Racontez ce qui s'est passé le 9 novembre 1989.

Après la mise en place de la politique de *Glasnost* par le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev, des mouvements d'ouverture vers l'Ouest commencent à voir le jour. Dans la soirée du 9 novembre 1989, face à une pression croissante de la population, les gardes-frontières est-allemands laissent passer les premiers citoyens de Berlin-Est à l'Ouest. Dans la nuit, devant les caméras du monde entier, ils sont des dizaines de milliers à passer à l'Ouest. C'est la chute du mur de Berlin, construit en 1961, symbole de la division entre les deux blocs de la guerre froide qui opposait les États-Unis et l'URSS.

3. Expliquez le rôle joué par la France dans la lutte contre le terrorisme.

La France participe aux diverses coalitions sous l'égide de l'ONU dans des pays aux prises avec le terrorisme. Ces interventions ont lieu par le biais d'opérations extérieures, comme dans la bande sahélo-saharienne où 3 500 militaires sont détachés, ou en Irak et en Syrie dans l'opération Chammal luttant contre Daech.

© Éditions Foucher

Sujet 2 : L'idée d'Europe au XXe siècle

■ Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace (3 points)

1. Citez deux acteurs des années 1950 qui ont permis de faire progresser l'idée d'Europe.

On peut citer Robert Schuman, Jean Monnet ou Konrad Adenauer.

2. Datez la création de la CECA. Puis repérez et nommez sur le fond de carte les six pays qui sont à son origine.

La France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux (la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas) sont à l'origine de la création de la CECA en 1951.

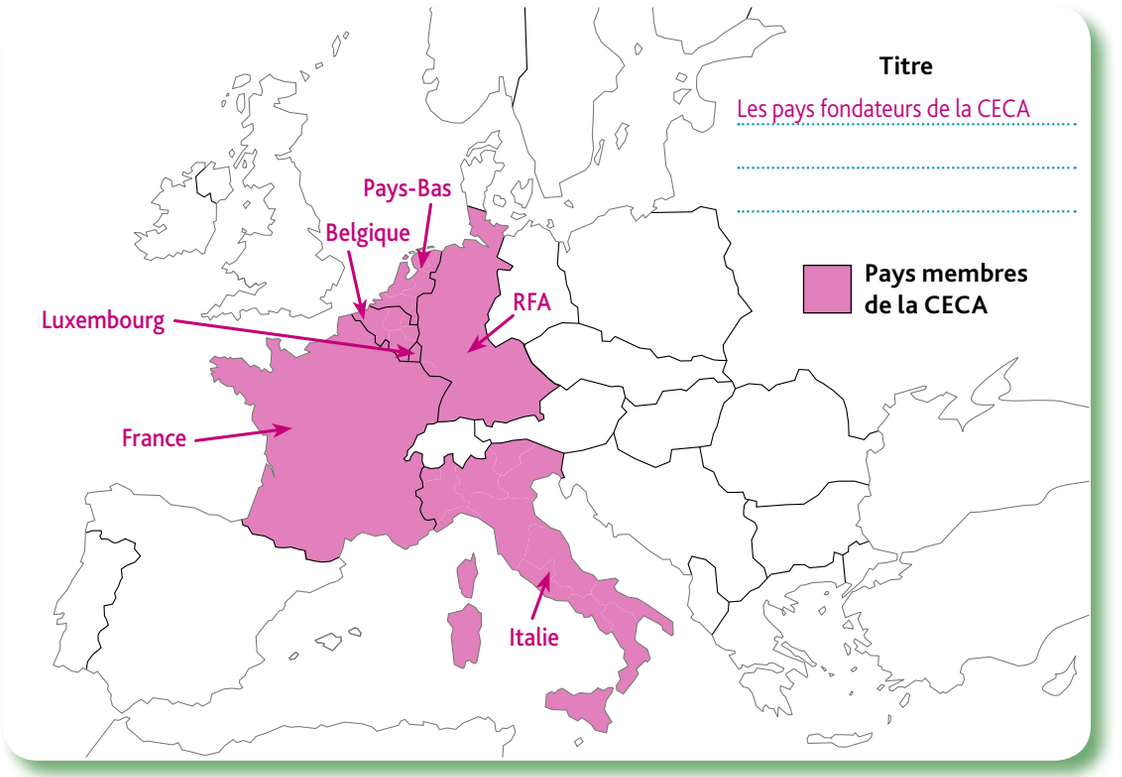

■ Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (6 points)

3. Expliquez les motivations des « pères de l'Europe ».

Les « pères de l'Europe » (Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide De Gasperi, Paul-Henri Spaak, Konrad Adenauer, Altiero Spinelli…), par leur volonté, leur vision, ont permis de faire vivre l'idée d'Europe. Les deux conflits mondiaux qui ont eu lieu en Europe et qui l'ont en partie détruite ont fortement marqué ces hommes. Ils souhaitaient mettre en place des coopérations afin que de tels événements ne soient plus possibles, en particulier entre la France et l'Allemagne.

4. Montrez que la collaboration entre pays d'Europe au XXe siècle a été difficile.

L'idée d'Europe est portée dès les années 1920 par Aristide Briand, qui souhaite créer les États-Unis d'Europe afin que la tragédie de la Première Guerre mondiale ne puisse pas se reproduire. Cependant, il n'y a pas de concrétisation de ce projet, et les rivalités entre pays européens conduisent à la Seconde Guerre mondiale. Si le plan Schuman a permis la création de la CECA en 1951 et donc une étroite collaboration entre pays ennemis lors des guerres mondiales, le projet de Communauté européenne de défense (CED) ne verra pas le jour en raison de divergences majeures entre les pays européens.

© Éditions Foucher

Partie 2 Enseignement moral et civique (4 points)

La responsabilité environnementale des constructeurs automobiles

Les résultats d'un test international

Écart entre les émissions de CO_2 données par les constructeurs et la réalité (en %)

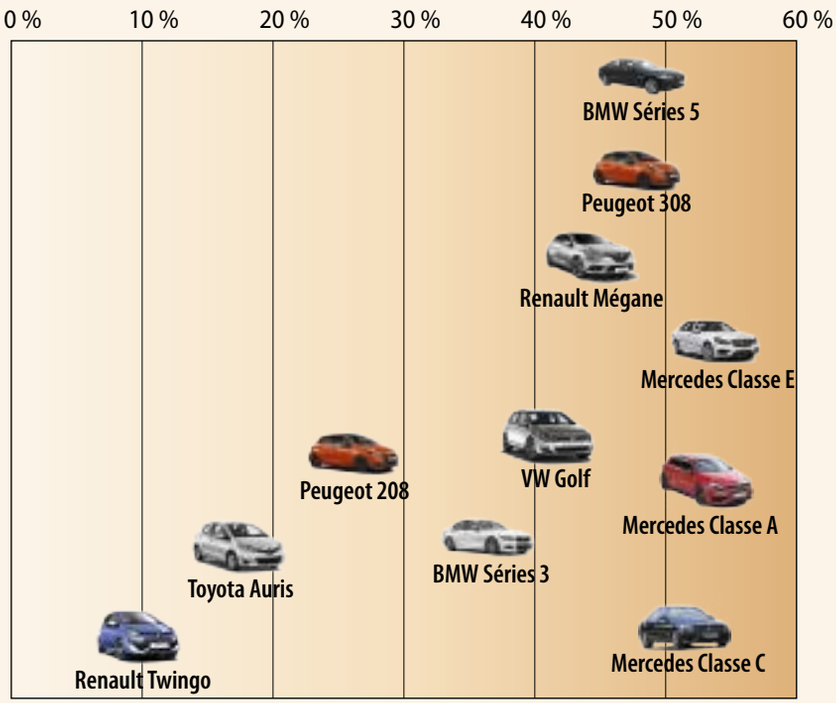

D'après Spritmonitor, ICCT, 2015.

La loi sur l'air et l'énergie de 1996

• **Art. 2 –** Constitue une pollution atmosphérique au sens de la présente loi l'introduction par l'homme, directement ou indirectement, dans l'atmosphère et les espaces clos, de substances ayant des conséquences préjudiciables de nature à mettre en danger la santé humaine, à nuire aux ressources biologiques et aux écosystèmes, à influer sur les changements climatiques […].

• **Art. 24** – Les véhicules doivent être construits, commercialisés, exploités, utilisés, entretenus et, le cas échéant, réparés de façon à assurer la sécurité de tous les usagers de la route et à minimiser la consommation d'énergie, la création de déchets non valorisables, les émissions de substances polluantes, notamment de dioxyde de carbone […] ainsi que les autres nuisances susceptibles de compromettre la santé publique. […]

www.legifrance.gouv.fr

1. **Résumez la difficulté posée par le résultat de ce test international.**

Ce test international révèle des émissions en CO_2 bien supérieures aux données des constructeurs pour de nombreux véhicules.

2. **Expliquez pourquoi cette situation questionne la responsabilité environnementale des constructeurs.**

Pour satisfaire aux exigences de la loi sur l'air, les constructeurs automobiles ont mis en avant des émissions de CO_2 qui ne correspondent pas à la réalité. Les émissions réelles en usage quotidien sont bien souvent supérieures aux données constructeurs. L'acheteur peut donc s'interroger sur le respect de l'article 24 qui souligne l'obligation de minimiser les rejets de dioxyde de carbone ou à propos de leur impact sur la santé publique et les ressources biologiques (article 2).

3. **À partir d'un autre exemple issu de vos connaissances, montrez comment la France exerce sa responsabilité environnementale. Vous présenterez une action, ses objectifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.**

Depuis 2010, la France s'est engagée à lutter contre la pollution des plages par les algues vertes. Les moyens mis en œuvre concernent aussi bien la prévention, par des mesures encourageant le monde agricole à de meilleures pratiques, que le traitement, en organisant la collecte de ces algues vertes sur les plages. Ces actions sont notamment confiées aux préfets de région dans le cadre d'un plan d'action décidé par le ministère chargé de l'environnement.

© Éditions Foucher

Partie 3 Géographie (7 points)

Vous traiterez l'une des deux situations suivantes.

Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

➜ Situation 1 : Le Conservatoire du littoral

L'intervention du Conservatoire du littoral sur l'île de Ré

Conservatoire du littoral, janvier 2014.

Le marais du Défend

Situé sur l'île de Ré à l'extrémité la plus proche du continent, le marais du Défend s'étend sur les communes de Sainte-Marie-de-Ré et Rivedoux-Plage. […] Depuis 1982, le Conservatoire du littoral intervient sur ce territoire. Il a notamment acquis l'ancien corps de ferme, les bassins conchylicoles, la bordure littorale et la majeure partie de la zone boisée. Actuellement, il possède environ 30 hectares. Il y a quelques années, l'impact lié à la fréquentation touristique importante de certaines zones de l'île de Ré a entraîné une dégradation accélérée des milieux. Aujourd'hui, les communes appuient l'action du Conservatoire pour limiter les camping et caravaning illégaux et pour maîtriser aussi les cheminements. Cependant, ce lieu reste encore soumis à une forte pression des estivants associée notamment à l'activité de pêche à pied. […]

Sur l'île de Ré, les terrains du Conservatoire du littoral sont gérés par la Communauté de communes de l'île de Ré. Ce site fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation par un ostréiculteur. Cette activité traditionnelle permet un entretien du réseau hydraulique, des bassins et des zones de pelouses tout en respectant cet environnement particulier.

www.conservatoire-du-littoral.fr, janvier 2016.

1. **Décrivez le territoire représenté sur la carte, puis identifiez l'ensemble des facteurs naturels et humains susceptibles de fragiliser ce littoral.**

– L'île se présente sous la forme d'un cordon étroit et facilement submersible, particulièrement dans sa partie nord.

– On peut identifier des facteurs :

• naturels : l'érosion liée à la houle sur l'estran, le phénomène des marées, l'érosion éolienne… On peut noter ici la fragilité particulière du milieu insulaire ;

• humains : la fréquentation touristique.

2. **Citez deux mesures de protection permises par l'intervention du Conservatoire du littoral sur le marais du Défend.**

– Mesure de limitation du camping et du caravaning.

– Maîtrise des cheminements : par exemple, création de chemins balisés.

© Éditions Foucher

3. **Identifiez les autres acteurs collaborant avec le Conservatoire du littoral sur le marais du Défend et précisez le rôle de chacun.**

– La Communauté de communes de l'île de Ré gère les territoires acquis par le Conservatoire du littoral.

– Les communes de Sainte-Marie-de-Ré et Rivedoux-Plage s'appuient sur le Conservatoire du littoral pour décider des mesures à prendre et des aménagements à réaliser sur ce site protégé.

– Un ostréiculteur exploite et entretient ce territoire dans le respect des décisions du Conservatoire.

4. **Expliquez, à partir des documents et de vos connaissances, comment le Conservatoire du littoral agit pour protéger les espaces littoraux.**

Le Conservatoire du littoral acquiert des zones fragiles et organise leur protection. Pour cela, il peut intervenir directement dans l'aménagement d'un site : convention d'usage, réalisation de chemins, etc. Le plus souvent, il délègue la gestion des territoires acquis à des acteurs locaux (collectivités locales, associations ou particuliers).

➜ Situation 2 : Un aménagement dans une communauté d'agglomération

Le vaste chantier du tramway de Caen

À Caen (Calvados), le tramway sur pneus sera bientôt de l'histoire ancienne. Mis en circulation en 2002, il devrait être remplacé par le rail d'ici septembre 2019. Vendredi 3 juillet 2015, la communauté d'agglomération Caen-la-Mer a fait un pas de plus dans le projet en choisissant le groupement Asyas pour la maîtrise d'œuvre. […]

Comment est financé le tram de Caen ?

- 230 millions d'euros : c'est le coût du futur tramway.
- 27 millions d'euros : la subvention de l'État.
- 45 millions d'euros : la subvention du département du Calvados.
- 15 millions d'euros : la subvention de la région Basse-Normandie.
- 15 millions d'euros : la subvention au titre du FEDER (fonds européen).
- 14,5 millions d'euros : l'autofinancement sur les fonds propres de Caen-la-Mer.
- 143,5 millions d'euros : emprunt à long terme.

« L'énorme chantier du tramway de Caen, un projet inédit en France », www.normandie-actu.fr, juillet 2015.

L'ambition d'un tramway performant

Deux lignes de tramway fer seront mises en service en septembre 2019 et transporteront chaque jour 64 000 voyageurs contre 42 000 aujourd'hui. Un projet qui répond aux grands enjeux :

- de déplacement de l'agglomération en assurant la desserte de la population la plus large possible en facilitant l'accès aux principaux services, commerces et équipements ; […]
- de développement durable du territoire par la réduction des émissions de gaz à effet de serre en favorisant le report modal de la voiture vers les transports collectifs ; la limitation de l'étalement urbain, par un tracé au cœur de l'agglomération desservant les zones denses et en développement ; un lien entre les quartiers ainsi que le désenclavement des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ce projet représente une opportunité exceptionnelle de concilier les objectifs de développement économique, d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.

www.tramway2019.com, site de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

© Éditions Foucher

1. Expliquez dans le tableau ci-dessous le rôle des différents acteurs intervenant dans l'aménagement du tramway de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

Communauté d'agglomération Caen-la-Mer	– La communauté d'agglomération Caen-la-Mer a pris l'initiative de l'aménagement d'un réseau de tramway sur rail en remplacement du tramway sur pneus. – La communauté d'agglomération Caen-la-Mer finance une partie de l'aménagement par autofinancement et par un emprunt.
Le groupement d'entreprises Asyas	Le groupement est chargé de la maîtrise d'œuvre du projet. Il intervient donc sur l'ensemble de la réalisation, des études de tracé jusqu'à la réalisation des travaux.
Les collectivités locales, l'État français et l'Union européenne	Les collectivités locales, l'État français et l'Union européenne participent au financement de cet aménagement par des subventions qui représentent environ 45 % du coût total de ce projet.

2. Montrez que le projet d'aménagement du tramway de Caen répond à un enjeu :

– d'équité entre les habitants du territoire de la communauté d'agglomération.

Le futur tramway facilitera l'accès d'un plus grand nombre d'habitants aux services, commerces et équipements de l'agglomération. Le tracé permettra le désenclavement de certains quartiers et un renforcement de la cohésion sociale.

– de développement durable du territoire de la communauté d'agglomération.

Le futur tramway contribuera à limiter l'étalement urbain et donc le développement des réseaux de transports intra-urbains. Sa capacité devrait aussi faciliter le transfert de la circulation automobile sur ce mode collectif.

3. À l'aide de vos connaissances, expliquez comment ce type d'aménagement contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire.

L'aménagement d'un nouveau réseau de tramway s'accompagne toujours de la construction de nouveaux équipements urbains (stations, espaces verts, zones piétonnes). L'ensemble permet de changer en profondeur l'aspect d'une agglomération en lui donnant une image de modernité.
La performance de ce mode de transport contribue aussi au développement des échanges intra-urbains. Pour les entreprises présentes ou susceptibles de s'implanter dans l'agglomération, il facilite l'accès aux services administratifs, financiers ou techniques, indispensables à leur fonctionnement quotidien.
Dans la plupart des villes, la mise en place d'un nouvel équipement de ce type se traduit par une intensification des flux entre les quartiers résidentiels, les centres commerciaux et les zones d'activité. Le tramway facilite aussi l'accès au centre pour les populations en provenance de l'extérieur de l'agglomération.
Un réseau de tramway participe donc à l'attractivité d'un territoire en renforçant sa compétitivité économique.

© Éditions Foucher

Partie 1 Géographie (9 points)

Sujet 1 : Les territoires de la France dans le monde

■ Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace (3 points)

1. Localisez et nommez sur le fond de carte de la page suivante les différents territoires français (métropole ; DROM ; POM ; COM). Complétez la légende.

2. Représentez sur la carte les différents espaces de la francophonie. Compétez la légende.

■ Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (6 points)

3. Indiquez de quelle manière les différents territoires français peuvent contribuer à la puissance de la France dans le monde.

Le territoire métropolitain s'ouvre sur l'Europe et le monde grâce aux océans et mers qui l'entourent, aux carrefours mis en valeur par des moyens de communication rapides et de grande capacité. La France métropolitaine apparaît ainsi comme une plaque tournante européenne, voire mondiale.

Les autres territoires sont dispersés dans tous les océans et à toutes les latitudes, pouvant constituer ainsi des bases de surveillance militaire ou économique. Leur grande diversité géographique, climatique, environnementale peut être à l'origine de bases d'observation et d'études scientifiques. Ces territoires renforcent en outre le poids démographique de la France et lui confèrent des ressources supplémentaires (minerais comme le nickel de Nouvelle-Calédonie par exemple). Leur très vaste ZEE est une extraordinaire zone de richesses (nodules polymétalliques et ressources halieutiques entre autres).

4. Expliquez ce qu'est la francophonie.

La francophonie est l'ensemble des locuteurs qui utilisent le français comme langue maternelle ou langue seconde. La Francophonie est l'ensemble des pays ou régions où le français est langue maternelle ou « langue en partage », c'est-à-dire langue seconde. Il y a environ 275 millions de francophones répartis sur les cinq continents, principalement en Afrique. Ces espaces de francophonie sont souvent un héritage de la présence coloniale de la France dans les siècles passés. Ainsi, au Canada, le Québec est un espace francophone, de même qu'en Afrique, une grande partie du Maghreb et de l'Afrique noire.

5. Montrez comment la francophonie contribue à la puissance de la France dans le monde.

La francophonie entretient la mobilité des Français (travail, tourisme) qui n'ont plus alors à redouter l'épreuve de la langue. Elle permet de véhiculer la culture (littérature, cinéma, art, mode, gastronomie) et les valeurs de la France dans le monde. Elle contribue également à multiplier les échanges commerciaux et financiers.

© Éditions Foucher

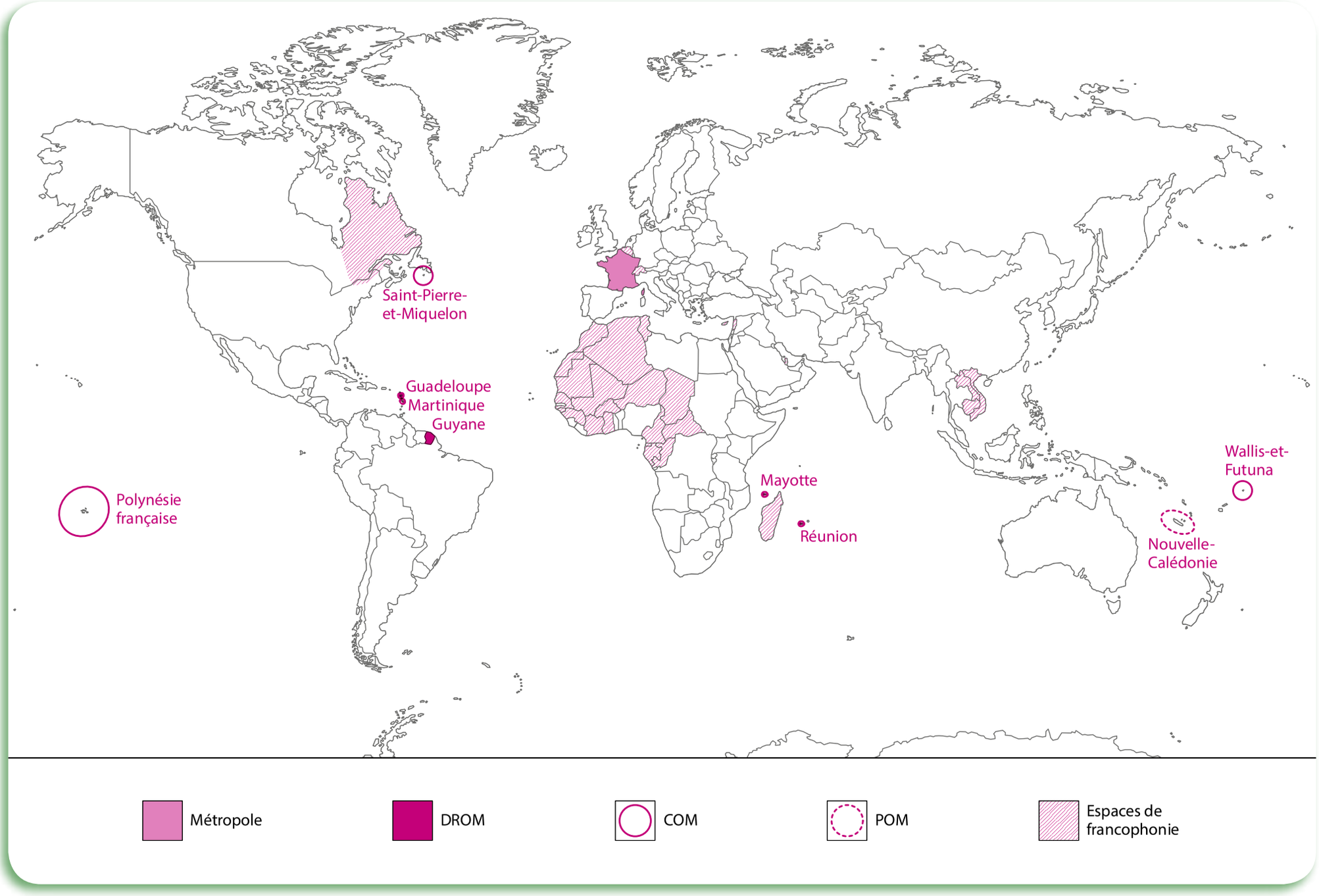

La France dans le monde

© Éditions Foucher

Sujet 2 : L'Union européenne et ses territoires

■ Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace (3 points)

1. Nommez sur le fond de carte :

– en bleu, deux États très développés de l'UE ;

– en rouge, deux États de l'UE en retard de développement.

Enfin, nommez les institutions de l'Union européenne correspondant à leur siège respectif figuré par un carré sur la carte.

■ Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (6 points)

2. Indiquez si ces affirmations sont exactes ou fausses, puis justifiez votre réponse à l'aide d'un argument.

a) « L'Union européenne forme un espace à géométrie variable. » ☒ Vrai ☐ Faux

Tous les pays de l'UE n'appartiennent pas à la zone euro ou à l'espace Schengen. De plus, l'élargissement de l'UE n'est pas achevé puisque cinq pays sont officiellement candidats à l'entrée dans l'Union.

b) « L'Union européenne présente de fortes inégalités entre ses États. » ☒ Vrai ☐ Faux

Les États de l'UE sont très différents en termes de population, de superficie et de richesse : ainsi, l'Allemagne est l'un des États les plus développés comptant plus de 80 millions d'habitants sur un grand territoire, alors que la Croatie, qui compte à peine 4 millions d'habitants sur un territoire relativement petit, est en retard de développement.

3. Indiquez le but de la politique régionale de l'UE pour ses territoires et citez ses moyens d'action.

À l'échelle régionale, la politique de l'UE vise à réduire les disparités économiques et sociales entre ses États membres, en finançant des projets situés majoritairement sur les territoires les moins développés.

Les principaux instruments financiers de l'UE sont le fonds de développement régional (FEDER), le fonds social européen (FSE) ou le fonds de cohésion (qui aide uniquement les territoires les plus fragiles).

© Éditions Foucher

Partie 2 Enseignement moral et civique (4 points)

Laïcité et soins à l'hôpital

Un guide de bonnes pratiques médicales

Un guide des bonnes pratiques à l'attention des soignants a été publié à l'occasion de la journée de la laïcité par l'ordre des médecins de Haute-Garonne a annoncé son président, le docteur J. Thévenot.

Ces « fiches pratiques » doivent résoudre « de multiples situations ». Refus de soins, refus de transfusion, « acceptation » du diagnostic prénatal, contraception, conséquence du jeûne religieux sur les soins, médicaments casher ou halal, fin de vie, don d'organes, espaces de prière ou places des aumôniers dans les établissements de soins sont quelques-uns des thèmes des fiches mises à la disposition des médecins. « Beaucoup de conflits naissent en raison de la méconnaissance par les soignants des convictions des patients. Tout l'intérêt pour le patient et le soignant est de se connaître mieux. La laïcité, ce n'est pas la négation de la religion, mais sa compréhension dans l'intérêt des soins qu'on va donner », a souligné le Dr Thévenot, assurant que de nombreux problèmes peuvent ainsi être résolus.

D'après *Le Parisien*, 9 décembre 2015.

Le principe de laïcité en droit français

La laïcité repose sur trois piliers juridiques : la liberté de conscience, l'égalité des citoyens et la neutralité de l'État à l'égard des religions. La liberté de conscience et de religion implique la liberté de choisir sa religion mais aussi celle de la manifester, sous réserve toutefois de restrictions légitimes.

Appliquée au système de santé, la laïcité met en jeu des règles de droit qui ne lui sont pas inhérentes[1], mais qui contribuent à la garantir. Ainsi en est-il en particulier du principe d'égalité de traitement entre les patients et de la non-discrimination, du droit reconnu aux patients hospitalisés dans les établissements publics de participer à l'exercice de leur culte, du libre choix du médecin et de l'établissement par le patient, de l'obligation d'assurer la continuité et la qualité des soins, des conditions dans lesquelles un soignant peut refuser de délivrer des soins, du devoir de neutralité s'imposant aux agents du service public.

D'après *Soins et laïcité au quotidien*, introduction aux fiches pratiques, octobre 2015.

1. Qui ne lui appartiennent pas spécifiquement.

1. **Expliquez l'objectif de la publication du guide des bonnes pratiques médicales.**

Aider les soignants à mieux connaître les convictions religieuses de leurs patients pour résoudre les problèmes liés à des situations potentiellement conflictuelles.

2. **Soulignez dans le second document les trois piliers juridiques sur lesquels repose le principe de laïcité et rappelez-en les textes fondateurs.**

Textes fondateurs : loi de séparation de 1905 ; Constitutions des IVe et Ve Républiques.

3. **Expliquez la phrase : « La laïcité, ce n'est pas la négation de la religion, mais sa compréhension dans l'intérêt des soins qu'on va donner. »**

Pistes de réponses possibles : à l'hôpital public, le patient doit pouvoir exprimer ses convictions religieuses, sauf atteinte à la qualité de soins ou au bon fonctionnement du service. Les soignants informés des convictions religieuses des patients peuvent résoudre des situations conflictuelles et/ou informer les soignés des risques éventuels liés à une observation de rites mettant en danger leur traitement (ex. : conséquence du jeûne sur les soins ; refus d'une transfusion sanguine…).

4. **Donnez des exemples concrets de « restrictions légitimes » à l'expression des convictions religieuses dans d'autres domaines.**

Dans les écoles, lycées et collèges publics : loi de 2004 sur l'interdiction du port de signes religieux ostensibles.

Dans les services publics : stricte neutralité des agents de la fonction publique dans l'exercice de leurs fonctions ; droit pour les usagers de porter des signes d'appartenance religieuse s'ils ne troublent pas l'ordre public et le bon fonctionnement des services. Seule la dissimulation du visage est interdite, y compris dans l'espace public.

© Éditions Foucher

Partie 3 Histoire (7 points)

Vous traiterez l'une des deux situations suivantes.

Les États-Unis et le monde (1917-1989)

➜ Situation 1 : Les « quatorze points » du président Wilson

Le discours du président Wilson

Nous voyons devant nous naître un monde nouveau. Ce monde s'est éveillé à la communauté de ses intérêts. Il sait que son avenir même en dépend, l'avenir des institutions libres est celui de la civilisation. Il sait que si le péril dans lequel la France a vécu devait se continuer, la menace serait pour le monde entier. Contre elle, ce n'est pas seulement la France, c'est le monde entier qui doit s'organiser. […] Nous devons nous aider les uns les autres, ceux qui ont combattu pour la liberté, […] qui l'ont défendue et sauvée sont liés par un serment de ne jamais se séparer. […]

Je suis venu ici représentant d'un peuple […]. Mes paroles ne valent qu'en tant qu'elles sont l'expression du peuple américain. […] La France, par ses efforts et ses sacrifices, a mérité et a gagné l'amitié fraternelle du monde entier. […] Elle est devenue plus chère à tous ceux qui aiment la liberté et à tous ceux qui comptent sur l'union des amis de la liberté pour assurer le progrès et l'avenir du monde.

W. Wilson, président des États-Unis, discours prononcé devant le Sénat français à l'occasion de l'ouverture de la conférence de la Paix, le 20 janvier 1920.

1. **Présentez le contexte dans lequel a été prononcé ce discours.**

La conférence de la Paix s'ouvre à Versailles en 1919. Elle a pour but de mettre en place un nouvel ordre international après la Première Guerre mondiale et d'élaborer les traités de paix. Elle regroupe les chefs d'État des pays vainqueurs, dont le président des États-Unis, W. Wilson, qui s'est personnellement déplacé pour la circonstance. Le programme en quatorze points du président américain adressé au Congrès américain en janvier 1918 sert de base à l'élaboration des traités de paix.

2. **Identifiez les extraits qui permettent d'indiquer auquel des quatorze points de son programme Wilson fait allusion.**

Extraits : « Nous devons nous aider les uns les autres, ceux qui ont combattu pour la liberté, […] qui l'ont défendue et sauvée sont liés par un serment de ne jamais se séparer » ; « l'union des amis de la liberté pour assurer le progrès et l'avenir du monde ».
C'est la proposition de la création d'une assemblée de nations (point 14) que Wilson évoque dans ce discours.

3. **Indiquez quel sera finalement l'aboutissement de la conférence de la Paix aux États-Unis.**

Le président Wilson appartient au parti démocrate. À la fin de son mandat, il a signé le traité de Versailles et le pacte fondant la SDN. Mais les démocrates sont battus aux élections présidentielles de novembre 1920 et le Sénat ne ratifie pas le traité de Versailles ni le pacte fondateur de la Société des Nations. Avec les républicains, mettant en avant le principe d'intérêt national, la politique étrangère américaine apparaît comme un retour à l'isolationnisme d'avant-guerre. En réalité, les Américains ne se désintéressent pas pour autant des affaires du monde. Mais le choix d'une politique unilatérale fragilise la nouvelle institution internationale dès sa création.

© Éditions Foucher

➜ Situation 2 : Le plan Marshall et le début de la guerre froide

Une affiche du mouvement « Paix et liberté » en 1954.

Une affiche du parti communiste français en 1951.

1. **Identifiez en les distinguant les auteurs de ces documents**

L'affiche de « Paix et liberté » cherche à contrer la propagande communiste. L'affiche du parti communiste français renvoie la responsabilité des conflits au camp occidental.

2. **Décrivez la manière dont chaque bloc est présenté sur chacune des affiches.**

– **Affiche 1 :** les deux cartes mettent en scène l'extension du monde communiste en Europe entre 1938 et 1952, en pleine guerre froide. L'anneau englobant la totalité de l'Europe exprime l'idée d'encerclement et de menace à l'ouest. Deux phrases encadrent l'ensemble formé par les deux cartes, renversant l'argumentaire de la doctrine Jdanov de 1947.

– **Affiche 2 :** elle met en scène un bloc communiste menacé, encerclé par les forces militaires américaines (ex. : les nombreuses flèches qui, d'ouest en est et du nord au sud, convergent vers l'URSS et la Chine). Les textes aux quatre coins précisent le rôle respectif des forces des deux camps, confortant la perception d'un bloc américain offensif et menaçant et renforçant la perception d'un bloc soviétique assiégé. L'interrogation du bas est sans équivoque : le camp de la guerre est bien celui de l'adversaire.

3. **Présentez les deux courants idéologiques opposés qui s'expriment dans chacune des affiches.**

La première affiche (1954) est postérieure à la création de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord, 1948) ; elle exprime les positions du camp américain qui défend le modèle de la démocratie libérale. Elle a été réalisée par le mouvement français « Paix et liberté », hostile à l'Union soviétique. Pour le camp de l'Ouest, représenté ici par « Paix et liberté », l'agresseur, c'est l'Union soviétique.
La seconde image (1951), en pleine guerre de Corée, a été réalisée par le parti communiste français. Elle exprime les positions du camp communiste qui considère que les États-Unis représentent une menace pour l'URSS et ses alliés en menant une politique impérialiste.
Ces deux affiches sont l'expression du face-à-face tendu des deux grands durant la guerre froide et de leur mutuelle diabolisation.

© Éditions Foucher

Crédit photographique

p. 5 ph © ECPAD
p. 6 ph © Dite/Usis
p. 7 h ph © Collection Kharbine-Tapabor
p. 7 b ph © Bettmann/Corbis
p. 8 ph © The Adversiting Archives/Rue des Archives
p. 11 ph © Collection Kharbine-Tapabor
p. 12 ph © Bettmann/Corbis
p. 14 g ph © CIRIP/Gescon
p. 14 d ph © BDIC
p. 16 Doc 1 ph © Walter Sanders/Life Magazine/Time & Life Pictures/ Getty Images
p. 16 Doc 2 ph © CIRIP/Gescon
p. 22 ph © Leemage
p. 23 ph © Franck Prevel/AP/Sipa
p. 25 ph © Photo12
p. 28 ph © Ullstein Bild/Roger-Viollet
p. 30 h ph © CIRIP/Gescon
p. 30 b ph © Europa Grafica - Représentation Européenne au Luxembourg
p. 32 g ph © Witt/Sipa
p. 32 d © Chaunu
p. 33 ph © Michel Euler/Ap/Sipa
p. 34 ph © Collection Kharbine-Tapabor
p. 35 ph © Keystone
p. 37 ph © Bibliothèque Nationale, Paris, France/Giraudon/The Bridgeman Art Library
p. 38 ph © Union Européenne
p. 39 © by Johann Wolfgang Geisen/CH
p. 42 ph © Keystone/Gamma Rapho
p. 43 ph © AFP Photo
p. 44 ph © Dominique Berretty/Rapho
p. 45 ph © Ullstein Bild/ Roger Viollet
p. 46 h ph © MP/Leemage
p. 46 b ph © Photo12.com/Alamy
p. 47 ph © Imagno/Roger-Viollet
p. 48 ph © Afp
p. 49 ph © Coll. Particulière
p. 51 ph © Keystone
p. 53 ph © Nicolas Tikhomiroff/ Magnum
p. 55 g ph © FIA/ Rue des Archives
p. 55 d ph © Michel Desjardins/Rapho/ Gamma Rapho
p. 56 ph © Archives de la Manche
p. 58 ph © Leemage
p. 59 ph © Chalvin/Iconovox
p. 61 ph © Andy Singer – Cagle Cartoons
p. 62 h ph © Dary Cagle – Cagle Cartoons
p. 62 b ph © Philippe Wojazer/ Reuters
p. 63 h ph © Afp
p. 63 b ph © Ruben L. Oppenheimer
p. 64 ph © Dary Cagle – Cagle Cartoons
p. 66 ph © Libération
p. 67 ph © Nicolas Vadot
p. 68 h ph © Collection ChristopheL © X Filme Creative Pool / DR
p. 68 b ph © Titi24120
p. 69 (reprise p. 75) ph © Sichov/Sipa
p. 70 ph © Le Monde
p. 70 ph © The Daily Telegraph
p. 70 ph © San Jose Mercury News
p. 71 h ph © S.C.Peterson/ US Army/ Afp
p.71 b ph © DR
p. 72 ph © Petar Pismestrovic
p. 75 hg ph © Patrick Piel/Gamma-Rapho via Getty Images/Afp
p. 75 bd ph © Alan Chin/Gamma
p. 75 gb ph © Rex Features/Sipa
p. 76 ph © The Baltimore Sun
p. 77 ph © P.Chappatte – Globe Cartoon
p. 79 © Zhongbreizh – www.bretagne-chine.org
p. 85 ph © Philippe Guignard/Air Images
p. 87 ph © Ateliers Lion associés
p. 89 ph © Luc Schroll
p. 90 ph © Fausto Giaccone/ Anzenberger/ASK images
p. 94 © Ville de Toulouse et la Communauté urbaine Toulouse Métropole
p. 95 © Forum Expat
p. 96 h ph © Matton
p. 96 b ph © Philippe Foliot
p. 97 m (reprise p. 111) © Agence Christian de Portzamparc
p. 98 www.gouvernement.fr
p. 99 ph © FEDER
p. 100 ph © Herve Mascot/ Gamma Rapho
p. 101 © Marion Boucharlat pour La Metro (Grenoble Alpes Métropole), 2015
p 103 h ph © Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche
p 103 b (reprise p. 111) ph © Camille Moirenc/ hemis.fr
p. 104 ph © Yann Arthus Bertrand/ Altitude
p. 106 (reprise p. 111) ph © Communauté de communes du pays d'Argentan
p. 109 ph © Républicain Lorrain
p. 111 bg ph © Photopqr/La Dépêche du Midi/Xavier De Fenoyl/Maxppp
p. 111 bd ph © Thomas Pascual/DR
p. 113 ph © Communauté de Commune du Tournugeois
p. 114 ph © Philippe Caumes
p. 115 ph © Jan-Oliver Kunze/Lin-A Architects
p. 116 ph © Port Le Havre
p. 117 g ph © P. Blot – Photo aérienne France
p. 117 d ph © Pascal Bonniere/Photopqr/ La Voix du Nord/Maxppp
p. 119 ph © Ester Technopole
p. 120 ph © Bocquet Photos aériennes/ SPL Euralille
p. 121 h ph © Pascaline Chombart
p. 121 b ph © Transpole
p. 123 d Exposition Textifood, Lille3000, Palazzo delle Stelline, Exposition universelle Milano 2015, © B. Cimarosti
p. 124 ph © IGN 2014 – Autorisation n°80-1428
p. 125 ph © Lystseva Marina/ITAR-TASS Photo/Corbis
p. 130 © Metz Métropole Développement/HOP
p. 133 ph © Union Européenne
p. 135 ph © Mindaugas Kulbis/Ap/Sipa
p. 137 © Préfecture de la région Midi-Pyrénées – europe-en-midipyrenees.eu
p. 139 h ph © Marko Djurica/ Reuters
p. 139 b ph © Wolf Heider Sawall/ Laif-Rea
p. 141 ph © Gendarmerie Nationale/ Afp
p. 142 ph © Esa
p. 143 ph © Manuel Pedoussaut/ Esa/ Afp
p. 150 ph L'Adresse Musée de la Poste, Paris/La Poste. © Philippe Starck et Yves Beaujard
p. 151 ph © Présidence de la République
p. 152 ph © PhotoBim/ Maxppp
p. 154 h ph © Jean-Michel Delage/ Sipa
p. 154 b ph © Na !
p. 156 h ph © Julio Pelaez/ PhotoPqr/ Le Républicain Lorrain/
p. 156 b ph © Jean Isenmann/ OnlyFrance.fr
p. 158 ph © Fred Marvaux/ Rea
p. 160 www.prevensectes.com
p. 165 ph © Anonymous/Ap/Sipa
p. 166 ph © Claude Prigent/ PhotoPqr/ Le Telegramme/ Maxppp
p. 167 © ARS Pays de la Loire
p. 168 h © Idé
p. 170 © Nicolas Maurel
p. 172 © Science et Vie n°1134
p. 173 www.dondemoelleosseuse.fr
p. 174 www.aspfondatrice.org
p. 177 www.développement-durable-gouv.fr
p. 178 www.trans-forme.org
p. 183 Projet Tramway 2019 - Agglomération de Caen-la-Mer - Vue d'artiste d'un tramway / fer dans le centre de Caen. : aprim-caen.fr

Couverture : Primo-Primo
Conception maquette intérieure : Ici Design
Mise en page : Bénédicte Chantalou/Yuruga
Cartographie : IDE, Gilles Alkan, Vincent Landrin
Iconographie : Sophie Suberbère, Katia Davidoff
Illustration : Laure Scellier
Relecture : Anne Rémond

Paris – Avril 2016 – 01 – DL-CL/EG/VO